Digitized by Google

LIBRERIA
ORLANDI
R.BIBLIOTECA NAZ.LE
669
R.BIBLIOTECA NAZ.LE
NAPOLI

L. 0
~~420~~

1.0
669

VIES

DES

DAMES ILLUSTRES

Digitized by Google

Paris. — Imp. P. BOURDIER, CAPIOMONT fils et Cᵉ, rue des Poitevins, 6.

Digitized by Google

430349

BRANTOME

VIES

DES

DAMES ILLUSTRES

FRANÇOISES ET ÉTRANGÈRES

NOUVELLE ÉDITION

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

LOUIS MOLAND

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6 RUE DES SAINTS-PÈRES, ET PALAIS-ROYAL, 215

1868

Digitized by Google

INTRODUCTION

I

Les titres de *Vies des Dames illustres* et de *Vies des Dames galantes,* qu'on donne habituellement à deux parties fort distinctes des œuvres de Brantôme, n'appartiennent pas à leur auteur; ils sont le fait du premier éditeur qui, cinquante ans après la mort de Brantôme, désigna de la sorte les deux livres que celui-ci avait simplement appelés : *Premier* et *Second livre des Dames,* sans épithète. Mais quand la première édition parut en 1665-1666, c'était le moment de la grande vogue de ces mots, *illustres* et *galantes,* et l'éditeur s'en servit pour rehausser l'attrait de ses publications. Quoique ces expressions, la dernière surtout, ne présentent plus aujourd'hui le même sens qu'au dix-septième siècle, nous continuerons à distinguer les deux œuvres par les étiquettes qu'un long usage a consacrées et qu'on essayerait en vain de changer maintenant.

Les *Vies des Dames galantes* sont plus connues, plus populaires que les *Vies des Dames illustres;* et c'est fâcheux. Le goût du public pour les anecdotes graveleuses

et scandaleuses a fait tort à Brantôme, en faisant presque entièrement disparaître tout le reste de ses ouvrages sous la notoriété excessive de celui-là. Les *Vies des Dames illustres* sont pourtant bien autrement intéressantes : Brantôme y a tracé le portrait de toutes les femmes éminentes d'un siècle où les femmes jouèrent un si grand rôle. Ces portraits forment une galerie très-variée et toute pleine de noms célèbres. Après la reine Anne de Bretagne, qui sent encore son ancien temps et qui est au seuil de l'âge nouveau, nous voyons défiler l'une après l'autre les séduisantes et tragiques héroïnes de la Renaissance : Catherine de Médicis qui essaye de gouverner la France comme une république italienne ; Marie Stuart, la touchante victime du fanatisme anglican ; Élisabeth, fiancée de Don Carlos et femme de Philippe II ; Marguerite de Navarre, la rivale de Boccace, qui allait écrivant dans sa litière les contes de l'*Heptameron ;* Marguerite de Valois qui répond au panégyrique délirant que lui adresse Brantôme en écrivant ses *Mémoires* où, dit M. Sainte-Beuve, elle s'est peinte en buste d'une plume si légère ; la grave et pieuse Espagnole Isabelle d'Autriche, qui, en apprenant, à son réveil, les massacres de la nuit de Saint-Barthélemy, tremble pour l'âme de Charles IX et prie Dieu de pardonner à son époux : « Car si tu n'en as pitié, mon Dieu ! j'ai grande peur que cette offense ne lui soit point pardonnable ! » Toutes figures expressives, les unes douces, les autres terribles, qui sont mêlées aux événements les plus dramatiques de notre histoire.

Brantôme, leur contemporain, souvent leur familier, les peint telles qu'elles apparaissaient de leur temps, en homme qui est sous l'impression de leur beauté, de leur grandeur, de leur renommée, sous l'impression aussi de leurs infortunes et des vicissitudes de leur destinée. On n'a point, sur les derniers moments et le supplice de Marie Stuart, de pages plus éloquentes que celles qu'on trouvera dans ce volume. On sent l'émotion sincère de l'homme qui avait accompagné la malheureuse princesse sur le vaisseau qui l'arrachait « à la douce France » et l'emportait, malgré elle, en proie à des pressentiments funestes, vers son sauvage royaume.

Brantôme nous dit presque constamment : « J'ai vu, j'étois là. » Il faut généralement l'en croire sur les détails qu'il atteste ainsi avoir pu vérifier lui-même. Il ne s'ensuit pas, cependant, qu'il soit un peintre très-fidèle, et qu'on doive se fier à lui sans hésitation. Non, il est trop près pour bien voir. Il se laisse aisément éblouir par l'éclat qui environne ses héroïnes. Il cède à un facile enthousiasme pour tout ce qui est reine, princesse; les images hyperboliques de divinité, de soleil, se rencontrent aisément sous sa plume. C'est le langage du courtisan accoutumé à hanter les chambres du Louvre. La clairvoyance et la causticité de l'observateur se trahissent par des apologies paradoxales, par les singuliers priviléges qu'il revendique hautement pour ses déesses. Il soutiendra, par exemple (p. 359), qu'il est licite aux belles et grandes dames de

prodiguer leurs bonnes grâces; il leur fera même une vertu de l'inconstance. Les dames moyennes, nobles ou bourgeoises, sont tenues d'être constantes et fermes dans leurs affections, « comme les étoiles fixes et nullement erratiques; » les grandes font bien de changer au contraire, errer et varier en amour, ressembler au soleil, « qui répand ses rayons sur tout le monde, si bien que chacun s'en ressent. » Est-ce de l'ironie? est-il sincère? On n'en sait trop rien, tant le sens moral est peu développé chez lui. Il n'est pas moins indulgent pour d'autres penchants. Il admire, avec une bonne foi qu'on ne peut mettre en doute, le caractère vindicatif qu'il est obligé de reconnaître à la reine Anne de Bretagne ou à Marie d'Autriche, la sœur de Charles-Quint. Lorsqu'il raconte la vengeance exercée par la reine Anne contre le maréchal de Gié, par exemple, il se soucie bien peu de savoir si la persécution était juste ou injuste, si ce maréchal n'avait pas rempli son devoir d'officier de la couronne et fait acte aussi de grand citoyen. Ce qui le frappe uniquement, c'est la vigueur de haine et de rancune que montre la Bretonne, et il conclut par cette exclamation : « Voilà la vengeance de cette brave reine! » Et il ajoute : « La vengeance est-elle un mal, puisqu'elle est si belle et si douce? »

Au fond, il est ravi à peu près également de toute manifestation de l'énergie humaine quelle qu'elle soit. La passion, la puissance de bien faire ou mal faire, voilà ce qui l'enchante, surtout quand il les voit éclater dans une brillante princesse, dans un haut et fier sei-

gneur, ou dans un heureux et subtil courtisan. C'est ainsi qu'il se trouve l'apologiste-né et en quelque sorte loyal des Médicis et des Valois. Alors même, en effet, qu'il se trompe et qu'il nous abuse, il est encore l'historien véridique de son temps qui se reflète dans ses écrits. Il en a l'esprit aventureux et inquiet; il en a les curiosités, non pas les grandes, mais les curiosités courantes qui règnent à la cour. Une secrète ironie tempère toujours en lui la vénération. Avec ses allures cavalières et sa verve audacieuse, il partage pourtant tous les préjugés qui ont cours; il n'est même pas exempt des superstitions qui sont à la mode : ainsi il n'aura garde de se railler de l'astrologie judiciaire dont son contemporain, placé dans un rang plus humble, le potier Bernard Palissy, se moquait ouvertement. Il est hardi, caustique et pourtant crédule; il est presque servilement enthousiaste et aussi irrespectueux; raffiné et brutal; enfin abbé et soudard à la fois. Il personnifie d'autant mieux son époque, qu'il ne la dépasse nullement comme font souvent les grands hommes; il est dans la moyenne des intelligences comme des caractères, sauf la vivacité d'humeur et l'activité d'esprit auxquelles nous devons ses piquants et instructifs bavardages. Mais, pour bien juger de l'homme, il faut que nous entrions dans sa vie.

II

Brantôme, qui a parlé de presque tout le monde qui s'agitait autour de lui, a naturellement parlé beaucoup

de lui-même. Il n'a eu garde de se négliger parmi tant de personnages, et, s'il ne s'est pas consacré un article à part, il a inséré dans les articles consacrés à d'autres tous les renseignements qu'on puisse désirer sur sa famille et sur lui.

Pierre de Bourdeilles, troisième fils de François, vicomte de Bourdeilles, et d'Anne de Vivonne de La Châtaigneraie, naquit vers 1540. La maison de Bourdeilles était une des plus anciennes et des plus considérables du Périgord. Elle touchait de fort près au territoire gascon, et se ressentait, à ce qui paraît, de l'humeur voyageuse et mobile, qui, avec la saillie caustique, florissait sur les bords de la Garonne. « Sans me vanter, dit Brantôme, je puis bien assurer que ceux de ma race n'ont jamais été casaniers, et qu'ils ont aussi bien employé leurs jours en voyages et guerres, que qui que ce soit en France. » Et quant à son père François de Bourdeilles, Brantôme, dans la singulière apologie qu'il lui a consacrée, nous trace un vrai type de seigneur gascon. Étant hors de pages, François de Bourdeilles s'enfuit de la maison paternelle pour aller faire la guerre en Italie et courir le monde à l'aventure. C'était un joyeux compagnon « qui disoit fort bien le mot et parloit familièrement aux plus grands personnages. » Le pape Jules II le prit en amitié. « Un jour, raconte Brantôme, ils jouèrent ensemble; il gagna à mon père quelques trois cents écus, et ses chevaux qui étaient beaux, et tout son équipage. Après qu'il eut tout perdu, mon père lui dit : « Chadieu bénit ! (car

c'étoit son jurement lorsqu'il étoit fâché, et, quand il étoit dans ses bonnes, il juroit : Chardon bénit!) pape, « joue-moi cinq cents écus sur une de mes oreilles ra- « chetable dans huit jours. Si je ne la rachète, je te la « baille à couper, afin que tu en fasses un pâté, si tu « veux, et le manges. » Le pape le prit au mot, et confessa après que, si mon père n'eût racheté son oreille, il ne la lui auroit pas fait couper, mais il l'eût contraint à lui tenir compagnie. Ils se remirent donc à jouer, et la fortune voulut que mon père se racquittât du tout, hormis d'un beau coursier, d'un beau petit cheval d'Espagne et d'une belle mule. Le pape coupa queue au jeu, et ne voulut plus jouer. Mon père lui dit : « Eh! « Chadieu! pape, laisse-moi donc mon cheval d'Es- « pagne pour de l'argent (car il l'aimoit fort), et garde « le coursier pour te faire tomber et rompre le cou, « car il est trop rude pour toi; garde aussi la mule, et « puisse-t-elle ruer et te casser une jambe! » Le pape riait si fort, qu'il ne se pouvait arrêter. Enfin, prenant haleine, il lui dit : « Je feral mieux : je vous rendrai « vos deux chevaux, mais non la mule, et vous en don- « nerai deux autres beaux, si vous me voulez tenir « compagnie jusqu'à Rome et y demeurer deux mois « avec moi; nous y passerons bien le temps, sans qu'il « vous en coûte rien. » Mon père lui répondit : « Cha- « dieu! pape, quand tu me donnerois ta mitre et ta « calotte, je n'en ferois rien; et pour ton plaisir je ne « quitterois mon général ni mes compagnons. — Adieu « vous dis, garnement. » Et le pape de rire, pendant

que les grands capitaines françois et italiens, lesquels parloient toujours si révéremment à Sa Sainteté, s'étonnaient et rioient aussi de cette liberté de langage. Le pape étant sur le point de partir, lui dit : « Que voulez-« vous de moi? vous l'aurez, » pensant que mon père redemanderoit ses chevaux; mais mon père ne demanda autre chose qu'une licence et dispense de manger du beurre en carême, d'autant qu'il ne pouvoit s'accoutumer à l'huile d'olive ou de noix. Le pape la lui accorda aisément et lui en fit dépêcher une bulle qu'on a vu longtemps aux archives de notre maison. »

Voilà certes des boutades gasconnes et plus que gasconnes. Brantôme nous dit encore que François de Bourdeilles ne voulait être sujet de personne, et n'accepta jamais charge ni de capitaine, ni de lieutenant, ni d'enseigne, ni de guidon, « tant il s'aimoit, lui et sa douce liberté! ainsi que nous autres tous, et surtout moi, avons été de cette humeur, dont mal m'en a pris pour mon avancement. » On voit que Brantôme avait de qui tenir et chassait de race comme on dit.

Le jeune Pierre de Bourdeilles passa les premières années de son existence à la cour de Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, dont sa mère était dame du corps. Après la mort de cette princesse en 1549, il vint à Paris commencer ses études, qu'il acheva à Poitiers vers 1556. Cadet de famille, il était destiné, sinon à l'Église, du moins aux bénéfices ecclésiastiques et, en effet, ils ne lui manquèrent pas. Il était encore jeune garçon étudiant, lorsqu'il fut investi du doyenné de

Saint-Yrieix près de Limoges et des prieurés de Royan et de Saint-Vivien de Saintes, à la mort de son frère le capitaine de Bourdeilles, deuxième fils de François. Ce capitaine de Bourdeilles était un vaillant soldat tué en 1553, à l'âge de vingt-sept ou vingt-huit ans, au siége de Hesdin; un coup de canon lui avait emporté la tête et le bras dont il tenait un verre d'eau qu'il buvait sur la brèche. Le roi Henri II, en récompense d'une mort si glorieuse, voulut accorder une faveur à la famille de Bourdeilles; l'abbaye de Brantôme étant venue à vaquer par le décès de l'évêque de Lavaur en 1556, il donna cette abbaye au jeune Pierre de Bourdeilles, âgé de seize ans environ, qui dès lors, suivant l'usage du temps, porta le nom d'abbé et seigneur de Brantôme, et, par abréviation, Brantôme, nom sous lequel il devait être connu de la postérité. Dans quelques actes de l'époque, dans des actes de famille notamment, il est bel et bien qualifié « *révérend père en Dieu* abbé de Brantôme. »

Ces bénéfices, ce titre cependant n'engageaient nullement dans les ordres celui qui en était revêtu. Ils obligeaient à une sorte de patronage sur les églises et abbayes et donnaient droit à une partie des revenus. « Que nuit cela, s'écrie Brantôme répondant aux récriminations qui se faisaient souvent entendre, que nuit cela, si, après la nomination et donation de notre roi et provision du Saint-Père à un ecclésiastique, homme de bien, commendataire, les gentilshommes jouissent du surplus? » Et il ajoute en ce qui le concerne

particulièrement lui et son abbaye les détails suivants : « Je l'ai toujours si bien gardée, conservée et régie, qu'il faut que je me vante de cela, qu'en trois changements d'abbés, nommés les uns après les autres par nos rois et confirmés par les papes, l'on n'y a jamais pu et l'on n'y peut encore remarquer la moindre faute, abus, ni la moindre ruine ; il est vrai que les réparations que j'ai à faire tous les ans sont grandes et me coûtent bon, d'autant que c'est une des belles et superbes maisons d'abbaye qui soient en France, car elle a été bâtie et très-embellie par le cardinal d'Albret, rempli de toute grandeur de race et de cœur, grand oncle de notre roi d'aujourd'hui (Henri IV). Elle ne vaut pas trois mille livres de revenu, dont il faut donner beaucoup plus de la moitié pour l'entretien de l'abbé commendataire ; les religieux, qui sont de Saint-Benoît, ont leur bien à part, qui vaut plus que celui de l'abbé, sans être tenu à aucune charge. Je dirai bien mieux : les troupes de MM. les princes et de M. l'amiral (chefs des réformés) y ont passé par deux fois, une fois moi présent, à mon retour de l'armée royale après la bataille de Jarnac, dans le moment où j'étois malade d'une grosse fièvre quarte ; une autre fois en mon absence ; jamais ils n'y ont fait dégât pour un seul double, ni abattu une seule image dans l'église, ni touché à aucun religieux ; allant jusqu'à dire ces propres mots : « Que, quand la « Messe seroit là en propre personne, on ne lui feroit « nul déplaisir pour l'amour de moi. » De sorte que l'on peut dire de cette abbaye et église, que, de tous les

pays où ceux de la Religion ont passé, elle est la plus entière pucelle qui soit en Guyenne. Allez-moi donc trouver et songer si un gros et gras abbé de moine eût pu faire ce tour d'escrime! »

Sans entrer dans la discussion où Brantôme apporte des arguments que fortifiait l'intérêt personnel, on voit ce qu'étaient ces bénéficiers et abbés séculiers. Ils n'avaient rien d'ecclésiastique; ils étaient entièrement maîtres de leurs actions, libres de suivre d'ailleurs telle carrière qui leur plaisait, de porter les armes, de se marier, s'ils le voulaient.

Brantôme avait son abbaye depuis un an, lorsqu'il songea à s'en aller guerroyer en Italie; c'était le grand chemin que prenait la jeune noblesse française, depuis que Charles VIII lui avait appris la route. Il obtint du roi la permission de faire une coupe dans la forêt de Saint-Yrieix; cette coupe lui rapporta cinq cents écus d'or, avec lesquels il partit en 1558, « portant, dit-il, l'arquebuse à mèche et un beau fourniment de Milan, monté sur une haquenée de cent écus, et menant toujours six ou sept gentilshommes et soldats bien signalés, armés et montés de même, et bien en point sur bons courtauds. » Il se dirigea vers Genève et y vit l'émigration calviniste; son parent le vicomte d'Aubeterre, huguenot forcené, y fabriquait des boutons, avec Poltrot de Méré, auquel l'assassinat du duc de Guise devait faire plus tard une triste célébrité. De Genève il se rendit à Gênes. Le maniement de l'arquebuse à mèche ne lui était pas sans doute très-familier encore (n'ou-

bliez pas que le jeune aventurier n'avait guère que dix-huit ans). Un accident que causa cette arquebuse l'aveugla pour plusieurs jours, et le retint à Gênes, où une belle Génoise le guérit « en lui jetant dans les yeux du lait de ses blancs et beaux tetins. »

Continuant son voyage, il séjourna à Milan, à Ferrare, et se trouva à Rome pendant la vacance du Saint-Siége, après la mort de Paul IV arrivée le 18 août 1559. Il y fut bien venu du grand prieur de France, François de Guise, général des galères, qui amenait à Rome son frère le cardinal de Lorraine pour qu'il assistât à l'élection d'un nouveau pontife. Son séjour (nous parlons de Brantôme) fut signalé par l'échec qu'il essuya auprès d'une belle Romaine qu'il nomme Faustine, échec qu'il attribue à la grande baisse qui s'était faite dans les cinq cents écus d'or dont il avait en partant garni sa bourse et qu'il lui fallut bien ménager.

Il s'embarqua sur la galère du grand prieur, alla à Naples, vit la cour du vice-roi et y fut accueilli avec une bienveillance particulière par Marie d'Aragon, marquise del Vasto ou du Guast, pour franciser ce nom comme le fait Brantôme. Au retour, il faillit périr dans une tempête provoquée, dit-il, par les exécrables jurements d'un capitaine de galère génois. « Étant sur mer, nous étions prêts à traverser le golfe de Livourne qui est très-dangereux. Ce capitaine jouoit aux dés contre un autre : il livra dix pour son point et sa chance ; il rencontra quatorze ; il se mit alors, en remuant les dés, à dire par trois fois : « *Fa quatuordeci, messer Domine*

« *Dio, o tu perdi un'anima christiana!* fais quatorze, « messire Dieu, ou tu perds une âme chrétienne! »

« En ce disant, il jeta et perdit. Renforçant alors plus vilainement son blasphème : « *Io so ben che messer Do-* « *mine Dio mi vol dar oggi qualche stretta; ma tu men-* « *tirai*, fit-il en regardant le ciel, *ch' io no giuocaro più.* « Je vois bien que messire Dieu me veut aujourd'hui « jouer quelque mauvais tour; mais tu mentiras, car « je ne jouerai plus. » Et, prenant les dés, il les jeta dans la mer, en se retirant avec une perte de trois cents écus. Nous étions entrés sur ces entrefaites dans le golfe de Livourne; ces blasphèmes nous portèrent si grand malheur que, une tempête s'étant élevée, seize galères qu'avoit M. le grand prieur coururent grande fortune et faillirent périr. Le grand prieur, ayant été informé ensuite des juremens proférés par ledit capitaine, le tança très-sévèrement et ne le laissa qu'en le voyant contrit et repentant, car celui-ci avoit eu plus grande peur que tous les autres pendant la tempête. Il avoit raison, car Dieu s'en irrita comme il le fit paroître. Il se corrigea et ne blasphéma plus comme il en avoit l'habitude auparavant, et, quand on lui faisoit la guerre sur ce qu'il étoit ainsi devenu sage, il répondoit : « *La fortuna di Livorno mi fa encora paura.* Le danger « de Livourne me fait encore peur. »

Rentré en France, devenu familier de la maison de Guise où le souvenir de son oncle La Châtaigneraie le protégeait, Brantôme suivit la cour. Il assista à un tournoi comique entre le grand prieur déguisé en femme

égyptienne, « ayant en son bras gauche une petite singesse emmaillottée comme un petit enfant, qui tenoit sa mine enfantine, ne faut dire comment, » et M. de Nemours habillé en ménagère bourgeoise, portant à sa ceinture plus de cent clefs avec la grosse chaîne d'argent. Il fut témoin du spectacle tragique de la conjuration d'Amboise (mars 1560). Il était à Orléans, lorsque le prince de Condé y fut arrêté; il était à Poissy pour la réception des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. Il n'était pas plus casanier quand il s'agissait de se promener en France qu'à l'étranger.

Charles IX, âgé d'environ dix ans, succéda à son frère François II, le 5 décembre 1560. L'année suivante, le grand prieur fut chargé de conduire Marie Stuart en Écosse. Brantôme l'accompagna, vit la réception menaçante que firent à leur reine ses farouches sujets, puis s'en retourna, avec le grand prieur, par l'Angleterre. A Londres, la reine Élisabeth accueillit fort gracieusement les Français; elle daigna danser une fois ou deux avec François de Guise, à qui elle disait : « Monsieur mon prieur (c'est ainsi qu'elle l'appelait), je vous aime fort, mais non pas monsieur votre frère qui m'a ravi ma ville de Calais. »

De retour en France au moment où l'édit de janvier 1562 venait d'accorder aux protestants l'exercice public de leur religion, il fut frappé de la physionomie nouvelle que présentaient la cour et la nation entière. Les deux partis armés étaient en présence; les calvinistes, à peine échappés aux persécutions, semblaient

assurés de leur prochain triomphe ; le prince de Condé avec quatre cents gentilshommes conduisait les ministres au prêche de Charenton au milieu de la population frémissante. Le cri de *Mort aux papistes!* le premier que Brantôme eut entendu en descendant en Écosse, et qui avait si mal sonné à ses oreilles, commençait à se faire entendre en France; et le cri de *Mort aux huguenots!* y répondait du sein des masses irritées. Il n'était pas difficile de prévoir le prochain déchaînement des guerres civiles, dont le massacre de Vassy donna le signal. Brantôme n'hésita point sur le parti dans lequel il devait se ranger : il était abbé, et attaché aux Guise; il fit la guerre avec ceux-ci, prit part aux siéges de Blois, de Bourges et de Rouen, assista à la bataille de Dreux à la suite de laquelle il perdit son protecteur le grand prieur, s'attacha alors à François de Guise l'aîné, et le suivit au siége d'Orléans, en 1563, où le duc fut assassiné par Poltrot de Méré, dans les circonstances que Brantôme a si vivement décrites au chapitre de ses *Mémoires* consacré à ce grand capitaine.

Brantôme entra en 1564 dans la maison du duc d'Orléans (depuis Henri III) et devint un des gentilshommes de ce prince à six cents livres de gages. Ressaisi par son goût pour les expéditions lointaines, il s'engagea, cette même année, dans une entreprise dirigée par les Espagnols contre les Barbaresques. Il s'en alla, avec les troupes de don Garcia de Tolède, assiéger et prendre le Penon de Velez de Gomera sur

la côte du Maroc. Il revint de là par Lisbonne, plut au roi don Sébastien qui lui donna l'ordre du Christ, se rendit à Madrid où la reine Élisabeth lui fit le bon accueil dont il se loue dans la Vie de cette princesse qu'on lira plus loin. Il fut chargé de porter à Catherine de Médicis l'expression du désir qu'avait sa fille d'avoir une entrevue avec elle, entrevue qui eut lieu à Bayonne et à laquelle Brantôme ne manqua pas d'être présent.

Cette même année 1565, le sultan Soliman attaquait l'île de Malte. Le grand maître des chevaliers de Saint-Jean, Parisot de La Valette, réclamait les secours des puissances chrétiennes. Le gouvernement français avait avec la Porte ottomane des traités qui ne lui permettaient pas de venir en aide ouvertement aux chevaliers, Mais beaucoup de gentilshommes, parmi les catholiques et les protestants même, partirent en volontaires. Brantôme fut du nombre naturellement. « Nous étions, dit-il, près de trois cents gentilshommes et plus de huit cents soldats. Il y avait messieurs de Strozzi et de Brissac, auxquels nous déférions de notre bon vouloir. C'étoit une petite troupe, mais aussi leste et vaillante qu'il en sortit jamais de France pour combattre les Infidèles. »

Ils prirent leur route par l'Italie, s'arrêtèrent à Milan où ils se pourvurent des solides et brillantes armures qui se fabriquaient dans cette ville, armures si excellentes que, lorsque les Italiens étaient tombés sur un champ de bataille, on ne pouvait les tuer : il fallait

leur briser la visière avec des cognées ou chercher quelque passage aux longues et fines épées des archers. Brantôme et ses compagnons « s'accommodèrent là si superbement, qu'on les admiroit étrangement par tous les lieux d'Italie où ils passèrent, et qu'on ne savoit pour qui les prendre, pour des gentilshommes soldats ou pour des princes, tant il les faisoit beau voir! »

Ils gagnèrent Naples. Brantôme y revit la marquise del Vasto toujours aussi bien disposée en sa faveur. Il lui promit, le siége fini, de revenir passer quelque temps auprès d'elle. Les Français se rendirent à Syracuse, où le grand maître les envoya chercher. Ils arrivèrent trop tard pour prendre part à la défense héroïque de l'île et à la défaite des Turcs. La flotte ottomane, ayant perdu trente mille hommes, avait fait voile vers l'Orient. Les volontaires français n'en furent pas moins bien traités par le grand maître et les chevaliers survivants de cette glorieuse lutte. Brantôme eut là quelque velléité d'entrer dans l'ordre de Saint-Jean. Il en fut détourné par Philippe Strozzi, « qui me donna à entendre, dit-il, que je ne devois quitter la bonne fortune qui m'attendoit en France, soit de la part de mon roi, soit de la part d'une belle et honnête dame, et riche, dont j'étois alors fort serviteur et bienvenu, et que je pouvois espérer d'épouser. »

Il quitta Malte sur une galère de l'ordre, dans l'intention de s'en retourner d'abord à Naples, selon la promesse qu'il en avait faite à la marquise del Vasto.

Le vent fit échouer ce projet, auquel il ne renonça pas sans regret. Plus tard, il considérait ce contre-temps comme un des traits de sa malheureuse destinée. « Il est possible, disait-il, que, par le moyen de madame la marquise, j'eusse rencontré à Naples une bonne fortune, fût par mariage ou autrement, car elle me faisoit ce bien de m'aimer. Je crois que ma malheureuse destinée me voulut ramener en France où jamais la fortune ne m'a montré bon visage; je n'y ai été que pipé de vaines apparences; j'y ai joui de beaucoup d'estime et d'honneur, mais de biens ni de grades, point. Tels de mes compagnons qui eussent été bien fiers, si j'avois daigné leur parler dans une cour ou dans une chambre de roi ou de reine, je les ai vus depuis lors bien avancés, arrondis comme potirons, fort agrandis, quoique je ne voulusse point pour cela leur déférer seulement de la longueur d'un ongle. Il semblè que le proverbe : Nul n'est prophète en son pays, ait été dit pour moi. Si j'avois servi des souverains étrangers comme j'ai fait les miens, je serois maintenant plus chargé de richesses et de dignités que je ne suis de douleurs et d'années. Patience! Si la Parque a ainsi filé mes jours, je la maudis! S'il tient à mes princes, je les donne à tous les diables, s'ils n'y sont. »

Mais, à l'époque de son départ de Malte, Brantôme était encore jeune, il n'avait que vingt-cinq à vingt-six ans; et il ne paraît pas qu'il ait pris alors aussi fort à cœur la nécessité où fut le vaisseau qui le portait de relâcher, non à Naples, mais à Terracine. Les passa-

gers débarquèrent là, tout près de Rome où ils se rendirent. Ils y menèrent un train de vie assez joyeux. Brantôme y retrouva la belle Faustine, qui s'était mariée, mais qui avait fait agréer à son mari la condition qu'elle jouirait de la même liberté qu'avant le mariage. Faustine ne tint pas rigueur cette fois à Brantôme, ce qu'il attribue, sans vanité aucune, à ce que son escarcelle était mieux garnie qu'à son premier voyage en 1557. Quelques-uns de ses compagnons protestants, ayant fait gras la veille de l'Assomption, faillirent s'attirer une méchante affaire avec l'Inquisition; mais le pape arrêta les poursuites.

Reprenant sa route vers le nord, Brantôme s'en revint à Milan, où il demeura un mois et reçut les leçons d'un maître d'escrime en réputation nommé le grand Tappe. La folie du duel, grâce peut-être à ce fameux personnage, régnait dans cette ville avec une intensité singulière. « Tant que j'y fus, raconte Brantôme, il ne se passa pas un jour que je ne visse une vingtaine de quadrilles de ceux qui avoient querelle se promener par les rues, se rencontrant se battre et se tuer, si bien qu'on en voyoit une infinité étendus morts sur le pavé. »

« Toujours trottant, traversant et vagabondant le monde, » il se rendit à Venise, songeant à aller trouver en Hongrie les Turcs qu'il n'avait pu joindre à Malte. La mort de Soliman rendit une invasion improbable pour cette année. Brantôme se décida à rentrer en France; il traversa le Piémont où il donna

une preuve de désintéressement qu'il a rapportée dans la Vie de madame Marguerite, duchesse de Savoie (p. 296).

Revenu dans sa patrie, il y trouva la guerre qu'il avait été chercher bien loin sans la rencontrer. Il recruta une compagnie de gens de pied, et prit part à la troisième guerre civile, avec le titre de commandant de deux compagnies ou enseignes, quoiqu'il n'en eût qu'une. Il ne tarda même pas à résigner le commandement de cette compagnie et à servir dans l'état-major de Monsieur, commandant en chef l'armée royale. Après la bataille de Jarnac (13 mars 1569), malade d'une fièvre intermittente, il se retira dans son abbaye, où sa présence, au milieu des troubles, n'était pas, comme on l'a vu, inutile.

Plus ardent aux expéditions lointaines qu'aux luttes civiles, Brantôme se laissa tenter par un grand projet du maréchal Strozzi, qui ne rêvait pas moins que de descendre dans l'Amérique méridionale et de conquérir le Pérou. Brantôme fut chargé, en 1571, d'aller au port de Brouage, en Saintonge, diriger les préparatifs de l'armement. C'est cette entreprise qui l'empêcha d'assister à la bataille de Lépante (7 octobre 1571). « J'y serois allé résolûment, comme fit ce brave M. de Grillon, dit Brantôme, sans M. de Strozzi qui m'amusa un an avec ce bel embarquement de Brouage, qui n'aboutit qu'à la ruine de nos bourses, à nous tous qui avions des vaisseaux. » Si les soins qui le retinrent à Brouage lui ravirent la gloire d'assister à la grande

bataille du siècle, il leur dut aussi de ne pas être témoin de la Saint-Barthélemy.

Il fut, avec le maréchal Strozzi, au siége de La Rochelle commencé en décembre 1572 par Biron, et dont Monsieur vint prendre la direction au mois de février suivant. Brantôme y joua un rôle actif comme soldat et comme négociateur. Il y reçut quelques blessures légères. Le roi de Navarre et le prince de Condé, pour témoigner de la sincérité de leur conversion, y combattaient contre leurs coreligionnaires. Brantôme prêta au jeune roi de Navarre la première arquebuse que celui-ci eût tirée : elle était de fabrique milanaise, douce et légère, dorée d'or moulu. Ne pouvant résister au plaisir de faire usage d'une arme aussi parfaite, Henri arquebusait à merveille ses anciens amis.

Le traité du 24 juin mit fin au siége et à la quatrième guerre civile. Charles IX mourut le 30 mai 1574. Monsieur, qui avait appris au siége de La Rochelle son élection au trône de Pologne, était dans cette contrée lointaine, lorsque la mort de son frère le fit roi de France. Il se hâta d'accourir. Brantôme alla à sa rencontre à Lyon, et fut un des gentilshommes de sa chambre de 1575 à 1589. Pendant les années qui venaient de s'écouler, Brantôme, outre les principaux épisodes auxquels nous avons signalé sa participation, fut présent encore à la plupart des petits ou grands événements de la vie journalière de la cour : à la querelle de Bussy et Saint-Fal, à la disgrâce superbe de Bussy d'Amboise; à la mort et aux obsèques de Char-

les IX (voyez p. 22-24); au sacre de Henri III, etc., etc. Il était partout spectateur bénévole, comparse empressé et sans importance, mécontent parfois et boudant, sans savoir se faire craindre.

III

Les années s'enfuyaient dans ce va-et-vient stérile. Il a trente-cinq ans. L'espoir d'une grande fortune ne se réalise pas plus de la part de son roi, que de la part d'une belle et honnête dame et riche. Il est sans doute « aimé, connu et bienvenu des rois ses maîtres, des grands seigneurs et princes, de ses reines et ses princesses, qui l'eurent en telle estime que le nom de Brantôme en étoit très-bien renommé. » Mais il ne se trouve pas satisfait de cette monnaie de cour avec laquelle on paye ses services. Il se dépite que son insouciance soit prise si longtemps au mot. Il serait bien aise que cet amour de sa liberté, dont il se pare, fût mis à de plus fortes épreuves. Philosophe malgré lui, il supportait d'autant plus péniblement ces mécomptes qu'il avait meilleure opinion de sa personne. Il voyait des hommes, auxquels il se croyait bien supérieur, l'emporter sur lui : « Ses compagnons, non égaux à lui, dit-il dans l'épitaphe qu'il se composa, le surpassèrent en bienfaits reçus, en états et grades, mais non jamais en vertu ni en mérite. » Et il ajoute avec une résignation posthume : « Dieu soit loué pourtant du tout et de sa sainte grâce ! »

En attendant, parfois une reine, Catherine de Médicis ou Marguerite de Valois, daigne verser dans son oreille quelque parole banale qu'il savoure avec délices. Henri de Guise, qui avait dix ans de moins que lui, l'appelait : mon fils; et le baron de Montesquiou, celui qui tua le prince de Condé à Jarnac, bien plus âgé que Brantôme, lequel l'avait retiré de l'eau un jour qu'on célébrait des jeux nautiques sur la Seine, l'appelait : mon père. C'était de ces familiarités dont on usait avec lui.

Il fut, il est vrai, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, mais il n'y avait pas là de quoi consoler son ambition. Il se plaignait qu'on prodiguât cette faveur, qui n'était plus même réservée à la noblesse d'épée. Il trouve mauvais, par exemple, qu'on l'ait accordée à son voisin Michel de Montaigne : « Nous avons vu, dit-il, des conseillers sortir des cours de parlement, quitter la robe et le bonnet carré et se mettre à traîner l'épée, et aussitôt le roi les charger du collier, sans autre forme d'avoir fait la guerre. C'est ce qu'on a fait pour le sieur de Montaigne, dont le métier eût été meilleur de continuer à écrire ses *Essais* que de changer sa plume en une épée qui ne lui séoit si bien. Le marquis de Trans obtint aisément du roi un ordre pour un de ses voisins, sans doute en se moquant, car c'étoit un grand moqueur. » Brantôme parle toujours avec une grande légèreté de Montaigne, parce que celui-ci étoit de noblesse moins ancienne que lui, mais cela n'empêche pas que le sieur de Montaigne ne soit à nos

yeux un autre homme que le seigneur de Brantôme.

Brantôme continua à suivre la cour. Il accompagna la reine mère lorsqu'elle alla, en 1576, en Poitou, pour ramener le duc d'Alençon qui tramait des complots. Il l'accompagna encore lorsqu'elle conduisit, en 1578, sa fille Marguerite en Navarre, et à leur entrée solennelle à Bordeaux, il eut l'honneur d'être près d'elles sur « l'échafaud, » sur l'estrade, comme on dirait à présent. Il eut aussi cet heur d'entendre, à Saint-Germain-en-Laye, le roi Henri III faire, pendant son dîner, en présence de M. d'Arc (depuis duc de Joyeuse), pour les noces duquel le disert monarque devait bientôt dépenser un million, un discours digne d'un Caton contre les profusions et le luxe.

En 1582, son frère aîné, André de Bourdeilles, sénéchal et gouverneur du Périgord, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, chevalier de l'ordre et conseiller privé, mourut. Il laissait un fils âgé de neuf ans à peine, et une fille mariée au vicomte d'Aubeterre, fils catholique de ce chef protestant que Brantôme avait vu à Genève fabriquer des boutons en compagnie de Poltrot de Méré. Brantôme obtint du roi Henri III la promesse qu'il aurait la charge de sénéchal et gouverneur du Périgord, sauf à la transmettre à son neveu, lorsque celui-ci aurait atteint sa majorité. Le roi lui confirma à plusieurs reprises cette promesse pendant la dernière maladie d'André de Bourdeilles. Mais, à la mort de ce dernier, on trouva qu'il s'était, dans le contrat de mariage de sa fille, obligé à résigner ladite

charge à son gendre. Le roi crut devoir respecter cet arrangement de famille. Brantôme en fut vivement piqué. « Le second jour de l'an, comme le roi revenoit de sa cérémonie du Saint-Esprit, je lui fis ma plainte, plutôt en colère que pour l'implorer, ainsi qu'il le connut. Il m'en fit des excuses, bien qu'il fût mon roi. Entre autres raisons, il me dit que bonnement il ne pouvoit refuser une résignation qu'on lui présentoit, autrement qu'il seroit injuste. Je ne lui répondis autre chose, sinon : « Hé bien, sire, vous ne m'avez donné cette fois « grand sujet de vous faire jamais service comme j'ai « fait. » Sur ce, je sors et m'en vais fort dépité. Je rencontre plusieurs de mes compagnons auxquels je raconte tout. Je proteste et jure que, eussé-je mille vies, je n'en emploierois une seule pour rois de France. Je maudis ma fortune, je maugrée la vie, je déteste la grâce du roi; je méprise, en haussant le bec, aucuns marauds qui étoient comblés des faveurs royales, et qui n'en étoient nullement dignes comme moi. J'avais pendue à ma ceinture la clef dorée de la chambre du roi; je l'en détache, et la jette du gué des Augustins, où j'étois, dans la rivière en bas. Je n'entre plus dans la chambre du roi, je l'abhorre et jure de n'y remettre jamais les pieds. Je ne cesse pourtant pas de fréquenter la cour, me montrant aux chambres de la reine qui me faisoit cet honneur de m'aimer, de ses filles, des dames, des princesses, et des princes et seigneurs mes bons amis. Je parle tout haut de mon mécontentement, si bien que le roi, l'ayant su, m'en fit toucher quelques

mots par M. du Halde, son premier valet de chambre. Je me borne à répondre que je suis fort serviteur du roi; et ne dis rien de plus. »

Monsieur (le duc d'Alençon) fit parler à Brantôme qui devint son chambellan. Brantôme commença à écrire pour ce prince quelques-uns des discours dont se compose le second livre des Dames, autrement dit les *Vies des Dames galantes*, qu'il lui a dédiées. Le duc d'Alençon mourut en 1584. Cette perte vint déjouer de nouveau les espérances de fortune de Brantôme et de ceux qui avaient mis comme lui leur confiance en ce prince. Après tout, Brantôme avait bien quelque sujet de se plaindre de sa mauvaise étoile.

Brantôme médite alors de plus vastes et de plus criminels projets, que lui-même nous dévoile ainsi : « Je me résous de vendre le peu de bien que je possède en France et de m'en aller servir ce grand roi d'Espagne, très-illustre et noble rémunérateur des services qu'on lui rend, sans qu'on soit obligé de l'importuner, mais de son propre mouvement, et par sage avis et juste considération. Là-dessus je songe et rumine à part moi que je suis à même de le bien servir, car il n'y a havre ni ville de mer que je ne connoisse parfaitement, depuis la Picardie jusqu'à Bayonne, hormis la Bretagne que je n'ai guères vue; je connois également tous les points faibles de la côte du Languedoc, jusqu'à Grasse en Provence. Pour mieux m'assurer de mon fait, j'avois fait récemment une nouvelle revue de quelques villes, feignant de vouloir armer un navire pour l'envoyer en

course ou y aller moi-même. Bref, j'avois si bien joué mon jeu que j'avois découvert une demi-douzaine des villes de ces côtes fort prenables par des endroits très-favorables que je savois et que je sais bien encore. Je pensois donc servir en ces occasions si bien le roi d'Espagne, que je comptois obtenir en récompense de grands biens et dignités. Avant que de me bannir de France, je me proposois de vendre tout mon bien et d'en faire tenir l'argent par banque en Espagne ou en Italie. Je me proposois aussi, et j'en discourus avec le comte de La Rochefoucault, de demander seulement congé au roi, pour n'être point dit transfuge, et de me démettre du serment de sujet, pour aller ailleurs où je me trouverois mieux qu'en son royaume. Je crois qu'il n'auroit pu me refuser ma requête, car chacun est libre de changer de pays et d'en élire un autre. Mais tant il y a que, s'il me l'eût refusée, je m'en fusse allé tout de même, ni plus ni moins qu'un valet qui se fâche avec un maître, et le veut quitter; si celui-ci ne lui veut donner congé, il n'est pas repréhensible de le prendre et de s'attacher à un autre maître. »

Ainsi raisonnait Brantôme. Il revient à plusieurs reprises sur ces libres opinions; il combat ailleurs, à propos du connétable de Bourbon et de La Noue, les scrupules de ceux qui voudraient qu'on pût bien quitter sa patrie, mais qu'on ne portât point les armes contre elle. « Vraiment! s'écrie-t-il, voilà de braves philosophes scrupuleux! Leurs fièvres quartaines! Et cependant que je me tiendrai coi sottement, qui me

nourrira? Au lieu qu'exposant mon épée au vent, elle me donnera à manger et accroîtra ma renommée! »

C'étaient là des idées assez répandues alors dans la noblesse où le sentiment patriotique, longtemps subordonné à celui de la caste, ne se développa que tardivement. La gravité de ces projets de trahison ne doit donc pas s'apprécier tout à fait avec la juste sévérité des idées modernes. D'ailleurs, Brantôme se monte la tête; il n'appartient pas à tout le monde de faire un grand esclandre comme celui qu'il méditait. Et puis, il y a loin de la pensée à l'action. Les événements se jettent à la traverse. C'est le sort ou le hasard, dit-on, mais un hasard qui vient bien souvent en aide aux impulsions secrètes de la conscience et qui enchaîne notre volonté meilleure, au fond, qu'elle ne prétend l'être.

« Beaux discours humains que je faisois! reprend Brantôme. Sur le point de les accomplir, voilà que la guerre de la Ligue s'émeut et s'échauffe de telle façon que personne ne veut plus acquérir de terres, car on est fort en peine déjà de garder celles qu'on a et l'on ne se veut point dégarnir de son argent. Ceux qui m'avoient promis de m'acheter mon bien s'excusent. De s'en aller en pays étrangers sans ressources, c'est abus, c'est s'exposer à toutes sortes de misères; j'avois trop d'expérience pour faire cette folie. Pour achever de rompre mon dessein, un jour, en ma plus belle vigueur et gaillardise, un cheval malheureux, dont le poil blanc ne me présageoit rien de bon, se cabrant,

se renversa sur moi, me brisa et fracassa tous les reins, tellement que je demeurai quatre ans alité, estropié, perclus de mes membres, sans pouvoir me tourner ni remuer qu'avec tous les tourmens et douleurs du monde, et depuis lors ma santé ne s'est jamais remise telle qu'elle étoit auparavant. Ainsi l'homme propose et Dieu dispose. Dieu fait tout pour le mieux! il est possible que, si j'eusse réalisé mes plans, j'eusse fait plus de mal à ma patrie que jamais n'a fait renégat d'Alger à la sienne; et qu'à cause de cela, j'eusse été maudit perpétuellement de Dieu et des hommes. »

Tout ce grand dessein resta donc à l'état de rêve, et nul n'en aurait jamais rien su, si Brantôme n'avait soin de nous en entretenir lui-même avec tant de complaisance.

La rude chute qui l'arrêta dans ses coupables projets dut arriver en 1584. Au bout de trois ans et demi de souffrances, il finit par trouver, nous dit-il encore, « un très-grand personnage et opérateur, appelé M. Saint-Christophe, que Dieu suscita pour son bien et sa guérison, et qui réussit à le soulager, après que plusieurs médecins y eurent failli. » Dès qu'il fut à peu près rétabli, il fit encore quelques voyages. Il ne paraît pas qu'il ait fréquenté la cour après la mort de Catherine de Médicis, en janvier 1589. Mais il fut présent, cette année-là même, au baptême du fils posthume du duc Henri de Guise, que les Parisiens, après le meurtre de Blois, adoptèrent et nommèrent *Paris*. Agrippa d'Aubigné lui donne une petite place, celle de porteur de son-

nettes, dans la caricature de la procession de la Ligue. Y assista-t-il réellement? C'est douteux : il a fait quelque part cette judicieuse réflexion : « On peut s'étonner que tant de gentilshommes en France se mirent du côté de la Ligue, car, si elle eût eu le dessus, il est bien certain que le clergé les eût privés des biens d'Église et qu'ils eussent dû pour jamais s'en torcher le bec, ce qui eût fort rogné à beaucoup d'entre eux les ailes de leur dépense. » L'abbé séculier de Brantôme avait donc d'aussi bonnes raisons pour n'être point ligueur que pour n'être point huguenot.

Il alla, en 1590, faire sa révérence à la reine de Navarre, renfermée au château d'Usson en Auvergne (voyez p. 227). Il lui offrit son Discours des *Rodomontades espagnoles*, peut-être aussi une première rédaction du Discours de la vie de cette princesse qu'on lira plus loin (p. 178), et lui montra la suscription des autres ouvrages qu'il composait. Il fut si enchanté de l'accueil que lui fit Marguerite, « la fille uniquement restée de la noble maison de France, la plus belle, la plus noble, la plus grande, la plus généreuse, la plus magnanime et la plus accomplie princesse du monde » (Brantôme, quand il loue, ne loue pas à demi), qu'il promit de lui dédier « la pièce entière » de ses œuvres, promesse dont il s'acquitta fidèlement dans la suite.

En effet, il s'était mis à écrire, ni plus ni moins que son voisin Michel de Montaigne, et à changer, lui, non la plume pour l'épée, mais l'épée pour la plume. Nous

avons dit qu'il avait déjà commencé à « chaffourer le papier » lorsqu'il était chambellan du duc d'Alençon. Quand il fut cloué sur son lit, comme « un pauvre criminel étendu à la géhenne, » il s'avisa, pour distraire son immobilité et son ennui, de « faire la revue de sa vie passée, de ce qu'il avoit vu et de ce qu'il avoit appris. Ainsi fait le laboureur qui chante quelquefois pour alléger son labeur; ainsi le voyageur fait des discours en soi pour se soutenir en chemin; ainsi fait le soldat étant en garde, qui songe à ses amours et aventures de guerre, pour autant se contenter. »

Sa santé, décidément altérée, cloua chez lui ce voyageur infatigable qui était, comme il dit, « du naturel des tabourineurs qui aiment mieux la maison d'autrui que la leur. » Condamné à une vie sédentaire, il dépensa comme il put son activité. Il fit bâtir le beau château de Richemond, curieusement, avec peine et grands frais. Il devint tracassier et processif; il plaida contre ses parents, contre ses voisins, contre ses religieux qu'il accusait d'ingratitude. Dans son testament, il lègue à ses héritiers ses procès à poursuivre, et leur défend de transiger.

Difficile à vivre, chagrin, mécontent de tout le monde, il n'était pas, à ce qui paraît, trop bien dans ses affaires. Il n'a pas épargné ses plaintes à la postérité. « Faveurs, grandeurs, vanités, vanteries, gentillesses du bon temps s'en sont allées dans le vent. Il ne m'est rien resté que d'avoir été tout cela, et le souvenir qui parfois me plaît, parfois me déplaît. M'avan-

çant vers la vieillesse chenue, le pire de tous les maux, et vers la pauvreté qui ne se peut plus réparer comme au bel âge florissant auquel rien n'est impossible; me repentant cent mille fois des braves et extraordinaires dépenses que j'ai faites autrefois, et regrettant de n'avoir pas réservé quelque bien qui serviroit maintenant à mon âge faible où j'ai faute de ce dont j'avois trop autrefois; ayant un crève-cœur extrême de voir une infinité de petits compagnons grandement élevés en grades et richesses, tandis que la Fortune, traîtresse et aveugle qu'elle est, m'a repu de vent, puis m'a quitté et s'est moquée de moi. Pour le moins, si elle me mettoit bientôt entre les mains de la mort, encore lui pardonnerois-je les torts qu'elle m'a faits. Mais voilà le pis : nous ne vivons ni mourons comme nous voulons. Or, fasse donc le malheureux destin ce qu'il voudra! jamais il ne sera que je ne le maudisse de cœur et de bouche. Et plus encore je déteste la vieillesse chargée de pauvreté. Comme me disoit un jour la reine mère du roi, à qui j'avois l'honneur de parler au sujet d'une personne de la cour : la vieillesse nous apporte assez d'incommodités, sans nous surcharger de la pauvreté; les deux réunies sont le comble du malheur, contre lesquelles le plus beau et souverain remède qui soit, c'est le trépas. Et bienheureux celui qui le peut gagner, quand on a passé cinquante-cinq ans, car après il n'y a que misères et labeurs; et il ne reste plus à manger que du pain de cendres, ainsi qu'a dit le prophète. »

Il perdit en 1598 Jaquette de Montbron, veuve de son frère aîné André de Bourdeilles, à qui est consacrée la dernière notice que renferme notre volume. Il a souvent insisté sur le grand service qu'il avait rendu à sa famille en se donnant la mission d'empêcher cette dame, veuve à trente-sept ans, de se remarier et de porter dans une autre maison sa fortune qui était considérable. Il quitta la cour et tout, dit-il, pour l'assister et il se rendit totalement sujet à elle. Cette dame exprime, en effet, dans son testament, sa reconnaissance pour l'assistance que son beau-frère lui avait donnée dans toutes ses nécessités. Brantôme oublie cependant qu'il nous a appris d'autre part, que, s'il a quitté la cour, c'est à la suite d'une déception toute personnelle. Bien plus, madame de Bourdeilles lui prodigua ses soins pendant la longue maladie qui suivit le grave accident dont il fut victime, de sorte que la reconnaissance devait être, entre eux, au moins réciproque. Il a, du reste, dans plusieurs écrits, témoigné de son enthousiasme pour sa belle-sœur, et composé à son honneur une oraison funèbre, un *tombeau* en vers et un autre en prose, où les louanges ne sont pas ménagées.

Il continua à écrire, à retracer ce qu'il avait vu ou recueilli, soit en faisant campagne avec les grands capitaines de son temps, soit en babillant avec les gentilshommes oisifs dans les salles du Louvre. Il composa ainsi ses vastes Mémoires biographiques et anecdotiques. Il les retoucha, les remania à plusieurs

reprises, en fit faire plusieurs copies successives. Il était loin, malgré la désinvolture cavalière qu'il se donne souvent, de ne pas attacher d'importance à ses écrits. Il avait, au contraire, fort à cœur son nouveau « métier ». La preuve en est dans les précautions minutieuses qu'il prend, dans son testament, pour assurer l'impression de ses ouvrages, et surtout pour qu'on ne substitue pas un autre nom au sien et qu'il ne soit pas frustré ainsi de la gloire qui lui est due; la longue, mais curieuse clause, où il a exprimé ses dernières volontés relativement à ses manuscrits, mérite d'être reproduite ici :

« Je veux, dit-il, et charge expressément mes héritiers et héritières de faire imprimer mes livres que j'ai faits et composés de mon esprit et invention, avec grande peine et travail, écrits de ma main, et transcrits et mis au net de celle de Mataud, mon secrétaire à gages: lesquels on trouvera en cinq volumes couverts de velours noir, vert, bleu, et un grand volume qui est celui des *Dames*, couvert de velours vert, et un autre couvert de vélin et doré par dessus, qui est celui des *Rodomontades*. On les trouvera dans une de mes malles de clisse, curieusement gardés. On y verra de belles choses, comme contes, discours, histoires et beaux mots, qu'on ne dédaignera, il me semble, si on y a mis une fois le nez et la vue. Et pour les faire imprimer mieux à ma fantaisie, j'en donne la charge à madame la comtesse de Duretal, ma chère nièce, ou à un autre si elle ne veut. Et, pour cela, j'ordonne que

l'on prenne sur ma totale hérédité ce que pourra coûter ladite impression, et mes héritiers ne pourront se prévaloir, ni user de mon bien, avant qu'on ait pourvu à cette impression. Il n'est certes pas probable qu'elle monte à beaucoup, car les imprimeurs, s'ils y jettent les yeux, donneront plutôt pour les imprimer qu'ils n'exigeront d'argent, car ils en impriment plusieurs gratis, qui ne valent pas les miens. Je m'en puis bien vanter ; même que je les ai montrés, au moins en partie, à aucuns d'entre eux qui s'offroient à les imprimer pour rien. Mais je n'ai pas voulu qu'ils fussent imprimés de mon vivant. Surtout je veux que ladite impression soit en belle et grosse lettre et grand volume pour mieux paraître, et avec privilége du roi qui l'octroiera facilement, ou sans privilége, s'il se peut. Il faut aussi prendre garde que l'imprimeur ne suppose un autre nom que le mien : autrement je serois frustré de ma peine et de la gloire qui m'est due. Je veux aussi que le premier livre qui sortira de la presse soit donné en présent, bien relié et bien couvert de velours, à la reine Marguerite, ma très-illustre maîtresse, qui m'a fait cet honneur d'en lire aucuns, qui les a trouvés beaux et en fait estime. »

Brantôme, après avoir passé ses dernières années dans un complet oubli, mourut le 15 juillet 1614, et fut enterré, suivant son désir, dans la chapelle de son château de Richemond. Malgré ses recommandations si expresses, ni la comtesse de Duretal ni aucun autre de ses héritiers n'exécutèrent la clause du testament

de leur oncle relative à l'impression de ses ouvrages. Peut être craignirent-ils que cette publication ne causât quelque scandale; peut-être n'obtinrent-ils pas le privilége royal. Les manuscrits restèrent au château de Richemond. Peu à peu cependant, à mesure que le temps s'éloignait, ils excitèrent davantage l'attention des curieux. Il s'en répandit des copies, qui prirent place dans les cabinets et les bliothèques des amateurs. Enfin ils furent imprimés par les presses de Hollande, et le premier volume qui parut à Leyde chez Jean Sambix le jeune (Bruxelles, F. Foppens) 1665, fut précisément celui des *Dames illustres* que nous rééditons aujourd'hui.

IV

Le volume des *Dames illustres*, ou le premier livre des Dames, comme le désigne Brantôme, dut sans doute de voir le premier le jour, d'abord à la riche et belle matière qu'il met en œuvre, puis à ce que la décence y est plus respectée que dans le second livre des Dames. Brantôme, comme la plupart des écrivains de cette époque, déploie une « insolence par trop excessive » lorsqu'il se met sur le chapitre des femmes. Il n'est pas seulement libertin, il a des brutalités de corps de garde, des recherches et des sarcasmes que rien n'arrête. On pourrait signaler, comme spécimen de cette joie ironique, qui se donne carrière jusque parmi les plus révoltantes horreurs, certains traits de sa description du sac de Rome. C'était

une tradition bien ancienne sans doute sur notre sol que cette raillerie immorale; mais, chez Brantôme et chez quelques-uns de ses contemporains, elle n'a plus la bonhomie ancienne, elle est raffinée, mordante, souvent cruelle. L'esprit italien se mêle chez lui à l'esprit gaulois, et Brantôme est plus près de l'Arétin que des *Cent Nouvelles nouvelles* du roi Louis XI.

Dans les *Vies des Dames illustres*, le peu galant anecdotier des *Dames galantes* est tenu en respect par le sujet même. L'admiration qu'il professe pour ces grandes princesses qu'il a l'honneur de peindre, exige que, malgré son incrédulité notoire sur ce point, il les montre toutes, ou presque toutes, parfaitement vertueuses; il ne fait guère qu'une exception pour Jeanne II, reine de Sicile et de Naples. Encore ne se permet-il d'accueillir les bruits qui ont couru sur cette reine Jeanne que parce qu'elle est d'un temps déjà reculé et que l'on peut dire ici : *Minor e longinquo reverentia.* Quant à ses contemporaines, il ne fait pas de distinction entre elles; il béatifie également Catherine de Médicis et Marguerite de Valois. Mais si les personnages dont il nous entretient lui imposent, il s'échappe parfois et se dérobe pour se livrer à son humeur, comme lorsqu'il rapporte l'égrillarde plaisanterie qui avait fait baptiser une grosse couleuvrine du nom de la reine mère (page 76), lorsqu'il disserte sur le cas de Jeanne de France (page 248) ou qu'il reproduit avec complaisance les murmures des soldats à l'occasion du mariage de Marguerite, duchesse de

Savoie (page 292). Ces traits et quelques autres rappellent bien que l'auteur des *Dames illustres* est le même que l'auteur des *Dames galantes*. C'est peu de chose, toutefois ; il n'y a guère d'ouvrage du temps dans lequel on n'en trouverait davantage, à commencer par le sage Montaigne. On conviendra, si l'on veut bien parcourir ce volume, que Brantôme a su y contenir à peu près complétement sa verve licencieuse, sans cesser pour cela d'être amusant.

LOUIS MOLAND.

VIES

DES

DAMES ILLUSTRES

Digitized by Google

VIES

DES

DAMES ILLUSTRES

DISCOURS PREMIER

ANNE DE BRETAGNE

REYNE DE FRANCE

Puisqu'il me faut parler des dames, je ne veux m'amuser aux anciennes, dont les histoires sont toutes pleines : et ne seroit qu'en chaffourer le papier en vain; car il y en a assez d'escrit, et mesmes ce grand Boccace en a faict un beau livre à part[1]. Je me contenteray donc d'en escrire d'aucunes particulières, et principalement des nostres de nostre France, et de celles de nostre temps ou de nos peres qui nous en ont peu raconter.

Je commenceray donc par nostre reyne Anne de Bretaigne, la plus digne et honorable reyne qui ait

[1] Cet ouvrage de Boccace est son *De claris mulieribus*, traduit en français, et imprimé à Paris chez Antoine Verard en 1493, in-folio, sous ce titre : *Des nobles et cleres femmes.*

esté depuis la reyne Blanche, mere du roy sainct Louis, et si saige et si vertueuse, jusqu'à son regne.

Ceste reyne Anne donc fut riche heritière de la duché de Bretaigne, qu'on tient une des plus belles de la chrestienté, et pour ce fut fort recherchée des plus grands. M. le duc d'Orléans, qui despuis fut le roy Louis XII, en ses jeunes ans la rechercha fort, et pour elle fit de beaux faicts d'armes en Bretaigne, et mesmes en la battaille de Sainct-Aubin[1], où il fut pris combattant à pied à la teste de son infanterie. J'ay ouy dire que ceste prise fut cause qu'il ne l'espousa alors; sur laquelle entrevint Maximilian, duc d'Austriche, depuis empereur, qui l'espousa par les mains de son oncle le prince d'Orange, dans la grande eglise de Nantes; mais le roy Charles VIII, ayant advisé avec son conseil qu'il n'estoit pas bon d'avoir un si puissant seigneur ancré et empiété dans son royaume, rompit le mariage qui s'estoit faict entre lui et Marguerite de Flandres, et osta ladicte Anne à Maximilian son compromis, et l'espousa; de sorte qu'aucuns ont conjecturé là-dessus que le mariage de l'un et de l'autre, ainsy noué et desnoué, fut malheureux en lignée.

Or, si elle a esté desirée pour ses biens, elle l'a

[1] La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier fut livrée le 22 juillet 1488. L'armée bretonne, que le duc d'Orléans commandait, y fut complétement battue par l'armée royale.

Digitized by Google

esté autant pour ses vertus et merites ; car elle estoit belle et agréable, ainsy que j'ay ouy dire aux anciens qui l'ont veue, et selon son portraict que j'ay veu au vif; et ressembloit en visage à la belle damoiselle de Chasteauneuf, qui a esté à la cour tant renommée en beauté ; et cela suffise pour dire sa beauté, ainsy que je l'ay veue figurer à la reyne mere.

Sa taille estoit belle et mediocre. Il est vray qu'elle avoit un pied plus court que l'autre, le moins du monde ; car on s'en appercevoit peu, et malaisement le cognoissoit-on : dont pour cela sa beauté n'en estoit point gatée ; car j'ay veu beaucoup de très-belles femmes avoir ceste legere defectuosité, qui estoient extresmes en beauté, comme madame la princesse de Condé, de la maison de Longueville.

Encor dit-on que l'habitation de telles femmes est fort delicieuse, pour quelque certain mouvement et agitation qui ne se rencontre pas aux autres. Voylà la beauté du corps de ceste reyne.

Pour celle de l'esprit, elle n'estoit pas moindre; car elle estoit très-vertueuse, sage, honneste, bien disante, et de fort gentil et subtil esprit. Aussy avoit-elle esté nourrie par madame de Laval, très-habile et accomplie dame, qui luy avoit esté donnée par le duc François son pere pour gouvernante. Au reste elle estoit très-bonne, fort misericordieuse et fort charitable, ainsy que j'ay ouy dire aux miens. Vray

est qu'elle estoit fort prompte à la vengeance, et pardonnoit malaisement quand on l'avoit offensée de malice, ainsy qu'elle le monstra au mareschal de Gié, pour l'affront qu'il luy fit lorsque le roy Louys, son seigneur et mari, fut si fort malade à Blois, dont on le tenoit pour mort. Elle, voulant pourveoir à son faict, en cas qu'elle vinst à estre veufve, fit charger sur la rivière de Loire trois ou quatre batteaux de tous ses plus precieux meubles, bagues, joyaux et argent, pour les transporter en sa ville et chasteau de Nantes. Ledict mareschal, rencontrant les batteaux entre Saumur et Nantes, les fit arrester et saisir, comme par trop curieux de vouloir contrefaire le bon officier et bon valet de la couronne; mais la fortune voulut que le roy, par les bonnes prières de son peuple duquel il estoit le vray pere, en eschappa.

La reyne, despitée de ce traict, ne chauma pas sur sa vengeance, et l'ayant bien couvée, le fait chasser de la cour. Ce fut lors que ledict mareschal, ayant achevé de faire ceste belle maison du Verger, et s'y retirant, dit qu'à bonne heure la pluye l'avoit pris pour se mettre si à propos à couvert sous ceste belle maison qui ne venoit que d'estre faicte. Ce ne fut pas tout que ce bannissement de cour; mais par de grandes recherches qu'elle fit faire par-tout où il avoit commandé, il fut trouvé qu'il avoit faict des

fautes, concussions et pilleries, ainsy qu'aucuns gouverneurs y sont subjects; si bien que luy, ayant recusé aucunes cours de parlement, il eut celuy de Toulouse, où son procès avoit esté renvoyé et evoqué pour ces raisons, et aussy que ceste cour de long-temps a esté fort juste et equitable et point corrompue. Là, son procès veu, fut convaincu; mais la reyne ne voulut sa mort, d'autant, disoit-elle, que la mort est le vray remède de tous maux et douleurs, et qu'estant mort il seroit trop heureux; mais elle voulut qu'il vescut bas et ravalé ainsy qu'il avoit esté auparavant grand, afin que, par sa fortune changée de grande et haute où il s'estoit veu, en un miserable estat bas, il vescust en marissons, douleurs et tristesses, qui luy feroient plus de mal cent fois que la mort mesme: car la mort ne luy dureroit qu'un jour, voire qu'une heure, et ses langueurs qu'il auroit le feroient mourir tous les jours.

Voylà la vengeance de ceste brave reyne. Elle fut un jour fort marrie contre M. d'Orléans, de telle façon qu'elle ne s'en peut appaiser de long-temps, d'autant que la mort de M. le Dauphin son fils estant survenue, le roy Charles son mary et elle en furent si desolés, que les medecins, craignans la debilité et foible habitude du roy, eurent peur que telle douleur pust porter prejudice à sa santé; dont ils conseillèrent au roy de se resjouir, et aux princes de la cour d'in-

venter quelques nouveaux passe-temps, jeux, danses et momeries, pour donner du plaisir au roy et à la reyne : ce qu'ayant entrepris M. d'Orléans, il fit au chasteau d'Amboise une masquarade avec une danse, où il fit tant du fou, et y dansa si gayement, ainsy qu'il se dit et se lit, que la reyne, cuydant qu'il demenast telle allegresse pour se voir plus près d'estre roy de France, voyant M. le Dauphin mort, luy en voulut un mal extresme, et luy en fit une telle mine, qu'il fallut qu'il saustat ou sortist d'Amboise où estoit la cour, et s'en allast à son chasteau de Blois. On ne peut objecter rien à ceste reyne, sinon ce seul sy de vengeance, si la vengeance est un sy, puisqu'elle est si belle et si douce ; mais d'ailleurs elle avoit des parties très-louables.

Quand le roy son mari alla au royaume de Naples, et tant qu'il y fut, elle sceut très-bien gouverner le royaume de France avec ceux que luy avoit donné le roy pour l'assister ; mais elle vouloit toujours garder son rang, sa grandeur et primauté, et estre crue, toute jeune qu'elle estoit, et s'en faisoit bien croire ; aussy n'y trouva-t-on rien à dire.

Elle eut un très-grand regret à la mort du roy Charles, tant pour l'amitié qu'elle lui portoit, que pour ne se voir qu'à demy-reyne, n'ayant point d'enfans. Et ainsy que ses plus privées dames, comme je tiens de bon lieu, la plaignoient de la voir veufve

d'un si grand roy, et malaisement pouvoir retourner en un si haut estat, car le roy Louis estoit marié avec Jeanne de France, elle respondoit qu'elle demeureroit plustost toute sa vie veufve d'un roy que de se rabaisser à un moindre que luy; toutesfois qu'elle ne desesperoit tant de son bonheur, qu'elle ne pensast encor estre un jour reyne de France regnante, comme elle avoit esté, si elle vouloit. Ses anciennes amours luy faisoient dire ce mot, et qu'elle vouloit rallumer en sa poitrine eschauffée encore un peu; ce qui arriva : car le roy Louis ayant respudié Jeanne sa femme, se souvenant de ses premières amours qu'il avoit porté à ladicte reyne Anne, et n'en ayant perdu la flamme, la prit en mariage, comme nous avons veu et leu. Voylà sa prophetie accomplie, qu'elle fondoit sur le naturel du roy Louys, qui ne se peut jamais engarder de l'aimer toute mariée qu'elle estoit; et la regardoit de bon œil, tousjours estant M. d'Orléans; car malaisement se peut-on defaire d'un grand feu quand il a une fois saisi l'ame.

Il estoit fort beau prince, et fort aimable, et pour ce elle ne l'hayssoit pas. L'ayant prise estant roy, il l'honora beaucoup, luy laissant jouir de son bien et de sa duché, sans qu'il y touschast et en prist un seul sou : aussy elle l'employoit bien, car elle estoit très-libéralle. Et d'autant que le roy ne faisoit des dons immenses, pour lesquels entretenir il eust fallu qu'il

foullast son peuple, ce qu'il fuyoit comme la peste, elle suppléoit à son desfaut : car il n'y avoit grand capitaine de son royaume à qui elle ne donnast des pensions, et fist des presens extraordinaires, ou d'argent ou de grosses chaisnes d'or, quand ils alloient en quelque voyage, ou en retournoient ; et de mesmes en faisoit des petits, selon leurs qualités aussy ; tous couroient à elle, et peu en sortoient d'avec elle mal contens. Surtout elle a eu ceste resputation d'avoir aimé ses serviteurs domestiques, et à eux faict de bons biens.

Ce fut la première qui commença à dresser la grande cour des dames, que nous avons veue depuis elle jusqu'à ceste heure ; car elle en avoit une très-grande suitte, et de dames et de filles, et n'en refusa jamais aucune ; tant s'en faut, qu'elle s'enquerroit des gentilshommes leurs peres qui estoient à la cour, s'ils avoient des filles, et quelles elles estoient, et les leur demandoit. J'ay eu une tante de Bourdeille, qui eut cest honneur d'estre nourrie d'elle[1] ; mais elle mourut en sa cour en l'age de quinze ans, et fut enterrée derrière le grand autel des Cordeliers à

[1] Louise de Bourdeille, fille d'honneur de la reine Anne en 1494, à 35 livres de gages. On comptait jusqu'à vingt-huit de ces filles, dont les cinq premières à 100 livres, et les autres à 35, et seize dames, soit princesses, soit filles ou femmes de la plus haute qualité, toutes à gages plus ou moins grands.

Paris; et ay veu le tumbeau et la subscription avant que l'eglise fust bruslée[1].

Sa cour estoit une fort belle escole pour les dames, car elle les faisoit bien nourrir et sagement; et toutes, à son modelle, se faisoient et se façonnoient très-sages et vertueuses : et d'autant qu'elle avoit le cœur grand et haut, elle voulut avoir ses gardes, et si institua la seconde bande des cent gentilshommes; car auparavant n'y en avoit qu'une : et la plus grande part de sadicte garde estoient Bretons, qui jamais ne failloient, quand elle sortoit de sa chambre, fust pour aller à la messe, ou s'aller promener, de l'attendre sur ceste petite terrasse de Blois qu'on appelle encor la Perche aux Bretons, elle-mesme l'ayant ainsy nommée. Quand elle les y voyoit, « Voylà mes Bretons, disoit-elle, sur la Perche qui m'attendent. »

Asseurez-vous qu'elle ne mettoit point son bien en reserve, mais qu'il estoit bien employé en toutes choses hautes.

Ce fut elle qui fit bastir par une grande superbeté ce beau vaisseau et grande masse de bois, qu'on appelloit *la Cordelière*, qui s'attaqua si furieusement en pleine mer contre *la Régente d'Angleterre*, et s'accrocha tellement avec elle, qu'ils se bruslèrent et se perirent, si bien que rien n'en eschappa, fust des per-

[1] Elle le fut le 19 novembre 1580.

sonnes, fust de ce qui estoit dedans; dont on n'en peust tirer des nouvelles en terre, et dont la reyne en fut très-marrie[1].

Le roy l'honoroit de telle sorte, que luy estant rapporté un jour que les clercs de la basoche du Palais, et les escoliers aussy, avoient joué des jeux où ils parloient du roy, de sa cour et de tous les grands[2],

[1] Sous Louis XII, la flotte française et la flotte anglaise se rencontrèrent le 10 août 1513, à la hauteur de Saint-Maché, en Basse-Bretagne. La flotte anglaise, forte de quatre-vingts vaisseaux, attaqua celle de France, qui n'était que de vingt. Les Français suppléèrent au nombre par le courage et l'adresse. Ils conservèrent l'avantage du vent, allèrent à l'abordage, brisèrent et coulèrent à fond plus de la moitié des vaisseaux ennemis. Le Breton Primauguet était capitaine de *la Cordelière;* le vaisseau, construit par les ordres de la reine Anne, était si grand qu'il pouvait contenir douze cents soldats outre l'équipage. Il fut attaqué par douze vaisseaux anglais, se défendit avec un courage qui tenait de la fureur, coula à fond plusieurs vaisseaux ennemis, et écarta les autres. Un capitaine anglais osa s'en approcher encore, lui jeta quantité de feux d'artifice, et mit le feu au vaisseau. Primauguet pouvait se sauver dans une chaloupe, comme faisaient la plupart des officiers et des soldats; mais ce vaillant marin ne voulut pas survivre à la perte de son bâtiment : il ne songea qu'à vendre chèrement sa vie et à ôter aux Anglais le plaisir de jouir de la défaite des Français. Quoique tout en feu, il alla sur le vaisseau amiral des ennemis, l'accrocha, y communiqua le feu, et sauta avec lui un instant après. Plus de trois mille hommes périrent dans cette action par le fer, le feu et l'eau. C'est une des pages les plus glorieuses de nos annales maritimes, que Brantôme rappelle en cet endroit.

[2] Louis XII aimait les comédies, parce que, disait-il, il y apprenait des vérités qu'on n'aurait osé lui dire en face.

il n'en fit autre semblant, sinon de dire qu'il falloit qu'ils passassent leur temps, et qu'il leur permettoit qu'ils parlassent de luy et de sa cour, mais non pourtant desreglement, mais sur-tout qu'ils ne parlassent de la reyne sa femme en façon quelconque; autrement qu'il les feroit tous pendre. Voylà l'honneur qu'il luy portoit.

De surplus, il ne venoit jamais en sa cour prince estranger, ou ambassadeur, qu'après l'avoir veu et ouy il ne l'envoyast faire la reverence à la reyne, voulant qu'on luy portast le mesme respect qu'à luy, et aussi qu'il cognoissoit en elle une grande suffisance pour entretenir et contenter tels grands personnages, comme très-bien elle sçavoit faire; et y prenoit très-grand plaisir, car elle avoit très-bonne et belle grace et majesté pour les recueillir, et belle eloquence pour les entretenir; et si, quelquesfois, parmy son parler françois, estoit curieuse, pour rendre plus grande admiration de soy, d'y entremesler quelque mot estranger qu'elle apprenoit de M. de Grignaux, son chevalier d'honneur, qui estoit un fort gallant homme, et qui avoit bien veu son monde, et practiqué, et sceu fort bien les langues estrangeres, et avec cela de fort bonne et plaisante compaignie, et qui rencontroit bien[1]. Sur quoy un jour la reyne

[1] C'est-à-dire, qui avait des mots spirituels, de piquantes saillies.

luy ayant demandé quelques mots en espaignol pour les dire à l'ambassadeur d'Espaigne, et luy ayant dit quelque petite salaudrie en riant, elle l'apprit aussy tost : et le lendemain, attendant l'ambassadeur, M. de Grignaux en fit le conte au roy, qui le trouva bon, cognoissant son humeur gaye et plaisante: mais, pourtant, il alla trouver la reyne, et luy descouvrit le tout, avec l'advertissement de se garder de prononcer ces mots. Elle en fut en si grande colere, quelque risée qu'en fit le roy, qu'elle cuida chasser M. de Grignaux; et luy en fit la mine, sans le veoir pour quelques jours, mais M. de Grignaux luy en fit ses humbles excuses, disant que ce qu'il en avoit faict n'estoit que pour faire rire le roy et luy faire passer le temps, et qu'il n'eust pas esté si mal advisé de ne l'en advertir, ou le roy, comme il avoit faict, lorsque l'ambassadeur eust voulu venir : et ainsy, par les prières du roy, elle s'appaisa.

Or si le roy l'a aimée et honorée vivante, comme vous voyez, il faut croire qu'estant morte il luy en a faict de mesmes. Et pour manifester le deuil qu'il en fit, en font foy les superbes et honorables funerailles et obseques qu'il fit d'elle, lesquelles j'ay leues dans une vieille *Histoire de France* que j'ay veue traisner en un cabinet de nostre maison, dont l'on ne faisoit cas; et, l'ayant amassée, je les y ay remarquées. Et d'autant que c'est une chose qu'on doit

noter, je l'ay voulu mettre icy de mot à mot comme dit le livre, sans en rien changer; car, encor qu'il soit vieux, le parler n'en est trop mauvais; et de la verité de ce livre j'en ay esté confirmé par ma grand mere, madame la seneschale de Poitou, de la maison du Lude, qui estoit lors à la cour. Ce livre donc conte ainsy :

« Ceste reyne estoit une honorable et vertueuse « reyne et fort sage, la vraye mere des pauvres, le « support des gentilshommes, le recueil des dames « et damoiselles et honnestes filles, et le refuge des « sçavans hommes : aussi tout le peuple de France « ne se peut saouler de la plorer et regretter.

« Elle mourut au chasteau de Blois le vingt et « uniesme de janvier, l'an 1513[1], sur l'accomplisse- « ment d'une chose qu'elle avoit plus desirée, qui « estoit l'union du roy, son seigneur, et du pape et de « l'eglise romaine, en abhorrant le schisme et la divi- « sion. Aussy elle ne cessa jamais après le roy, qu'il « ne s'y remist; dont elle estoit fort aimée et reverée « grandement des princes et prelats catholiques, au- « tant que le roy en estoit hay.

« J'ay veu à Sainct-Denys autresfois une grande « chape d'eglise, toute couverte de perles en bro-

[1] Ancien style; 1514, nouveau style, c'est-à-dire en faisant commencer l'année au 1er janvier, et non plus à Pâques.

« derie, qu'elle avoit faict faire exprès pour en faire « un present au pape; mais la mort la prevint. Après « son trespas, son corps demeura, par l'espace de « trois jours, dans sa chambre, le visage tout des- « couvert, qui ne se monstroit nullement changé par « l'hideuse mort, mais aussy beau et agréable que « durant son vivant.

« Et à l'entour de ce corps y avoit douze gros « cierges de cire blanche, tous allumés tousjours jus- « qu'à ce qu'il fust embaumé et mis en un très-riche « cercueil; et puis fut mis en la grande salle pour « aucuns jours, accompaigné tousjours de cierges et « flambeaux, et de toutes sortes de prestres.

« Le vendredy vingt septiesme du mois de janvier, « fut son corps tiré hors du chasteau, fort honora- « blement accompaigné de tous les prestres et reli- « gieux de la ville, porté par gens vestus de deuil et « chaperon en testes, avec vingt quatre autres plus « grosses torches que les autres, portées par vingt « quatre officiers de l'estat de ladicte dame; et « en chascune d'icelles toutes avoient deux riches « escussons armoriés des armes et blason d'icelle « noble dame. En après lesdictes torches estoient les « reverends seigneurs et prelats, evesques, abbés, et « M. le cardinal de Luxembourg, pour faire ledict « office, lequel leva le corps de ladicte dame, du chas- « teau de Blois.

« Puis marchoient les huissiers en ordre, tous ves-
« tus de robes noires, et chaperons de deuil.

« En après marchoient le capitaine messire Ga-
« briel de La Chastre et ses archiers, les seigneurs
« de Concressault, Chastaing et La Tour, accompai-
« gnés de leurs archiers.

« Après estoient les roys et herauts d'armes, re-
« vestus de leurs cottes et blasons d'armoiries. A la
« main droicte marchoient le premier maistre d'hos-
« tel et les autres; à la main senestre estoient les
« maistres des requestes; et consequemment mar-
« choit le grand escuyer de ladicte dame; car elle
« avoit sa grande escurye et son grand escuyer, comme
« le roy, ainsy que l'on lit qu'il accompaigna le roy
« Charles au royaume de Naples; mais il n'especifie
« point le nom. Son corps estoit porté de ses gentils-
« hommes et officiers. Les coins ou carrés du drap
« qui estoient sur le corps, estoient portés par le sei-
« gneur de Sainct-Pol, le seigneur de Lautreq, le
« sieur de Laval, et Louis M. de Nevers. Ceux qui
« portoient le poisle dudict corps, estoient le seigneur
« de Pontièvre, le seigneur de Chasteaubriant, Pierre
« de Candale, et le seigneur de Montafilant.

« Et après estoit le seigneur de Grignaux, cheva-
« lier d'honneur de ladicte reyne.

« Et à mener le grand deuil estoient :

« Le seigneur d'Angoulesme,

« Le seigneur d'Allançon,
« Le seigneur de Vendosme,
« La dame de Bourbon,
« La dame d'Angoulesme,
« Et la dame d'Allançon.

« Et après icelle, la dame de Mailly, dame d'hon-
« neur de ladicte reyne.

« Et après alloient toutes les dames et damoiselles
« et filles d'honneur, honnestement vestues de robes
« noires et de deuil.

« En après marchoit le duc d'Albanie avec les am-
« bassadeurs et les seigneurs, barons de Bretaigne,
« et autres plusieurs notables seigneurs, chambellans
« et officiers, ainsi qu'ils debvoient aller, et chascun
« mis en son ordre. Enfin, fut ledict corps ainsy porté
« en l'eglise de Sainct-Sauveur ; et là ne prit aucun
« sa place, fors qu'il estoit ordonné par ceux qui en
« avoient la charge, et les maistres des ceremonies ;
« et furent dictes vigilles. Et le lendemain, qui estoit
« sabmedy, fut faict un service fort solemnel par plu-
« sieurs prelats ; et ne furent à l'offrande fors M. d'An-
« goulesme et M. d'Allançon, auxquels furent portées
« leurs offrandes par les roys d'armes Montjoye et
« Bretaigne.

« Et, après le service accompli, chascun s'en alla
« disner ; et après disner partit le corps hors la ville
« avec tout le luminaire et estat dessusdict, et tous-

« jours ainsy honorablement accompaigné en ce beau
« et devot ordre jusques au lieu de la sepulture ; et
« tousjours vigilles ; et le lendemain, messes en tous
« les lieux et villes et places où ledict corps et la com-
« paignie arrivoient le soir au giste, et tant que le
« dimanche septuagesime, douziesme de febvrier,
« parvindrent jusques en l'eglise Nostre-Dame des
« Champs aux fauxbourgs de Paris, là où le corps fut
« gardé par deux nuicts avecques moult grand quan-
« tité de luminaire ; et le service devot faict, le mardi
« ensuivant, quatorziesme de febvrier, furent au de-
« vant du corps les processions avec les croix de toutes
« les eglises et religions de Paris, et toute l'université
« ensemble ; aussy les presidens et conseillers de la
« souveraine cour de parlement, et generalement
« toutes les autres cours et jurisdictions, officiers et
« advocats, marchands et habitans, et autres menus
« officiers de la ville, lesquels eux tous accompaigne-
« rent iceluy corps moult reveremment, avec les très-
« nobles seigneurs et dames de l'estat dessusdict,
« ainsy qu'ils partirent de Blois ; et chascun tous-
« jours en bel ordre entre eux, tous selon leurs de-
« grés. Et devant le corps entrerent à Paris par la
« porte de Sainct-Jacques, les pages d'honneur, nuds
« testes, tous vestus de vellours noir et chapperons
« de deuil, montés sur des coursiers et chevaux bar-
« dés de vellours jusques en terre, à grandes croix de

« satin blanc dessus; et puis un cheval d'honneur « et hacquenée, accoustrés de mesmes, estoient « ainsy menés et conduicts par les laisses, qui est à « dire menés en main; et le chariot qui avoit em- « mené le corps de ladicte dame jusques auxdicts « fauxbourgs de Paris, avecques six chevaux enhar- « nachés et couverts de mesmes vellours, à grandes « croix de satin blanc, le chariot estoit aussy couvert « de vellours, à une grande croix de mesmes, et les « quatre coins honnestement portés par quatre sei- « gneurs; et si estoient les charretiers et pallefreniers « vestus de vellours, et chapperons de deuil.

« L'effigie et representation de la reyne estoit posée « dessus son corps, et estoit portée par plusieurs gen- « tilshommes dessus une litière de bois toute cou- « verte d'un riche drap d'or, traict et eslevé, fourré « et enrichy d'hermines. Ladicte effigie estoit moult « richement accoustrée, vestue dessoubs d'une cotte « de drap d'or, et dessus d'un grand surcot de vel- « lours cramoisy de pourpre, fourré d'hermines; une « couronne mise en son chef dessus un coussin de « drap d'or; un sceptre estoit en sa main droicte, et « en sa senestre tenoit une main de justice; et au « dessus estoit porté un riche poisle bleu en manière « de ciel, semé à l'entour d'escus de France et de « Bretaigne; et estoit porté par les quatre presidens « de la cour de parlement, et des susdicts seigneurs

« et dames portans le deuil après le corps. Et ainsy « fut conduict jusqu'à la grande eglise de Nostre-« Dame de Paris, où fut faict un moult solemnel ser-« vice. Le lendemain, qui estoit mardy quinziesme « de febvrier, fut ainsy continuellement porté hors « Paris, en l'ordre et manière que dessus, pour estre « sepulturé en la devote eglise de Sainct-Denys en « France; et ainsy furent les processions de Paris, « pour conduire le corps jusqu'à une croix qui est « peu par de là le lieu où l'on faict la foyre du « Landit.

« Et en ce lieu où est la croix, le reverend pere « en Dieu abbé et les venerables religieux, avec « les prestres des eglises et paroisses de Sainct-« Denys, vestus de leurs grandes chappes, avec leurs « croix, ensemble les manans et habitans de la-« dicte ville, vindrent en procession pour recevoir « le corps de ladicte reyne, lequel fut porté en l'église « de Sainct-Denys, et tousjours accompaigné honora-« blement des dessus nommés très-nobles princes et « princesses, seigneurs, dames et damoiselles, et le « train, ainsy que dessus.

« Le divin service fut faict pour l'ame de ladicte « dame par le cardinal du Mans; et firent l'office de « diacre et soubsdiacre les archevesques de Lyon et « de Sens, accompaignés des abbés de Saincte-Gene-« viefve et Sainct-Magloyre. Et en ce devot service

« assisterent tousjours les susdicts nommés princes « et princesses, seigneurs, dames et damoiselles, un « chascun selon l'ordonnance des maistres et conduc- « teurs des ceremonies. Et, après le service fut faict « et presché un beau sermon par le venerable con- « fesseur du roy, maistre Parvy, docteur fameux ès « sacrés volumes. Et, le tout deuement accomply, le « corps de ladicte dame, madame Anne, en son vi- « vant très-noble reyne de France, duchesse de Bre- « taigne et comtesse d'Estampes, fut honorablement « inhumé et ensepulturé dedans le sepulchre à elle « préparé.

« Après, le heraut d'armes, dict Bretaigne, appella « tous les princes, officiers d'icelle dame, c'est assa- « voir, le chevallier d'honneur, le grand maistre « d'hostel et autres, pour, eux tous et un chascun « d'eux, accomplir leurs offices envers ledict corps, « ce qu'ils firent moult piteusement, et jettans larmes « de leurs yeux. Et, ce faict, le prenommé roy d'ar- « mes cria par trois fois à haute voix moult piteuse- « ment : *La très-chrestienne reyne de France, duchesse « de Bretaigne, nostre dame souveraine, est morte!* et « puis un chascun s'en alla. Le corps demeura ense- « pulturé.

« Durant sa vie et après sa mort, elle fut honorée « de tels titres comme j'ay dict : la vraye mere des « pauvres, le confort des nobles gentilshommes, le

« recueil des dames et damoiselles et honnestes filles,
« et le refuge des sçavans hommes et de bonne vie ;
« si bien que, parlant d'elle morte, on disoit que
« c'estoit autant renouveller de deuils et regrets pour
« toutes ces personnes, et aussy pour ses serviteurs
« domestiques, qu'elle aimoit uniquement. Elle fut
« fort religieuse et devote. Ce fut elle qui la première
« fit la fondation des Bons-Hommes, dicts autrement
« Minimes ; et encommença l'eglise desdicts Bons-
« Hommes près de Paris, et puis après celle de Rome,
« qui est si belle et noble, et où j'ay veu qu'il n'y
« avoit de receus aucuns religieux que François. »

Voylà, de mot en mot, les superbes obseques de ceste reyne, sans rien en changer de l'original, de peur de faillir, ne pouvant dire mieux. Elles sont toutes pareilles à celles de nos roys que j'ay veues et leues, et à celles du roi Charles IX où j'estois, que la reyne sa mere voulut faire belles et magnifiques, encor que les finances de France fussent lors courtes pour y despendre tant, à cause du partement du roi de Pologne, qui en avoit avec sa suite beaucoup gasté et emporté.

Certes, je trouve ces deux enterremens quasy tous semblables, fors en trois choses. L'une que celuy de la reyne Anne fut plus superbe ; l'autre, que le tout alla si bien d'ordre et si sagement, qu'il n'y eut aucune division ny contestation de rangs, ainsy qu'il arriva

à celuy du roy Charles; car, son corps estant prest à partir de Nostre-Dame, la cour de parlement eut quelque picque de preséance avec la Noblesse et l'Église, d'autant qu'elle alleguoit tenir la place du roy qu'elle representoit du tout en tout en l'absence du roy, qui estoit hors du royaume : sur quoy il y eut une grande princesse de par le monde, que je sçay bien, et qui luy touchoit de fort près, et ne la veux nommer, qui alla arguer et dire « qu'il ne se falloit esmerveiller « si, durant le vivant du roy, les seditions et troubles « avoient eu si grand vogue, que tout mort qu'il es- « toit il esmouvoit, brouilloit et troubloit encore. » Hélas ! il n'en pouvoit mais, le pauvre prince ! ny mort ny vivant. On sçait assez qui ont esté les autheurs des seditions et de nos guerres civiles. Ceste princesse, qui prononça ces mots, despuis l'a trouvé bien à dire, et l'a bien regretté.

L'autre chose et dernière est que le corps du roy fut quitté, estant à l'eglise de Sainct-Lazare, de tout le grand convoy, tant des princes, seigneurs, cour de parlement, et de ceux de l'eglise et de la ville, et ne fut suivi ny accompaigné que du pauvre M. de Strozzy, de Fumel et moy, et deux autres gentilshommes de la chambre, qui ne voulusmes jamais abandonner nostre maistre tant qu'il seroit sur terre. Il y avoit aussi quelques archiers de la garde, chose qui faisoit grand pitié à voir, dans les champs; sur le tard, à

huict heures du soir en juillet, il fallut porter le corps et ceste effigie si mal accompaignée.

Estans à la croix, nous y trouvasmes tous les religieux de Sainct-Denys qui l'attendoient; et, avec les ceremonies de l'eglise à ce requises, fut honorablement mené à Sainct-Denys, où ce grand M. le cardinal de Lorraine le receut fort devotieusement et honorablement, ainsy qu'il sçavoit bien faire.

La reyne fut fort en colere de quoy tout ce grand convoy n'avoit passé outre, ainsy qu'elle entendoit, fors Monsieur, son fils, et le roy de Navarre, qu'elle tenoit comme prisonniers. Le lendemain pourtant, ils ne faillirent pas, avec très-bonne garde, en coche, et capitaines des gardes avec eux, de se trouver au grand service solemnel, avec le grand convoy et compaignie d'auparavant; chose qui fut fort pitoyable à voir.

Après disner, la cour de parlement envoya dire et commander à M. le grand aumosnier Amyot de leur aller dire graces après disner, comme au roy; lequel leur fit response qu'il n'en feroit rien, et que ce n'estoit point devant eux qu'il les debvoit dire. Ils luy en firent faire deux commandemens consecutifs et menaces; ce qu'il refusa encore, et s'alla cacher pour ne leur respondre plus : mais ils jurerent qu'ils ne partiroient de là qu'il ne vinst; mais, ne s'estant peu trouver, ils furent contraincts de les dire eux-mes-

mes, et se lever, avec des menaces grandes qu'ils firent, et injures qu'ils debagoulerent contre ledict aumosnier, jusqu'à l'appeler marault et fils de boucher. J'en vis tout le progrès; et sçay bien tout ce que Monsieur me commanda d'aller dire à M. le cardinal pour appaiser le tout, d'autant qu'ils avoient fait commandement à Monsieur, comme eux representans le roy, de leur envoyer le grand aumosnier qui ne se pouvoit trouver. M. le cardinal leur en alla parler; mais il n'y gaigna rien, se tenans tousjours sur leur opinion et royale majesté et authorité. Je sçay ce que m'en dit M. le cardinal et me dit ce que je ne dirois point : que c'estoient des vrais sots. M. le premier president de Thou presidoit alors, grand senateur certes, mais il avoit de l'humeur. Voylà une autre esmeute qui fit dire encor à ceste princesse et autres, de ce prince vivant et mort, sur terre et en terre, que ce corps esmouvoit le monde, et le mettoit en sedition. Hélas! il n'en pouvoit mais.

J'ay faict ce petit incident, possible plus long qu'il ne falloit, et me pourra-on reprendre : mais je respondray que je l'ay faict et mis ainsy qu'il m'est venu en fantaisie et en souvenance; qu'il est ainsy assez bien à propos, et que je le pourrois oublier, me semblant estre une chose assez remarquable.

Or pour retourner à nostre reyne Anne, il paroist bien, par ce beau debvoir dernier de funerailles,

qu'elle estoit bien aimée et du monde et du ciel, et bien autrement que ne fut ceste pompeuse et orgueilleuse reyne Isabeau de Bavière, femme du feu roy Charles VI, laquelle estant morte à Paris, son corps fut tant mesprisé qu'il fut mis hors de son hostel dans un petit batteau sur la rivière de Seine, sans autre forme de ceremonie et pompe; et fut passé par une si petite poterne, et si estroicte, qu'à grand peine y pouvoit-il passer; et fut ainsy porté à Sainct-Denys en son sepulchre, ny plus ny moins qu'une simple damoiselle. Il y avoit aussy bien de la difference de ses actions à celles de la reyne Anne; car elle mit les Anglois en France et dans Paris, mit le royaume en combustion et division, et l'appauvrit et ruina du tout : et la reyne Anne le tint en paix, et l'agrandit et l'enrichit de sa belle duché et biens qu'elle y apporta. Donc il ne se faut esbayr si le roy la regretta, et en demena un tel deuil qu'il en cuida mourir au bois de Vincennes, et s'habilla fort long-temps de noir, et toute sa cour; et ceux qui venoient autrement les en faisoit chasser; et n'eust point ouy ambassadeur, quel qu'il fust, qu'il ne fust habillé de noir. Et dit bien plus ceste vieille Histoire que j'ay alleguée, que, « lorsqu'il donna sa fille à M. d'Angoulesme, despuis le roy François, le deuil ne fut « nullement quitté ny laissé en sa cour; et le jour « qu'ils furent espousés dans la chapelle de Sainct-

« Germain en Laye, le marié et la mariée n'estoient « vestus et habillés, ce dit l'Histoire, que de drap « noir, honnestement et en forme de deuil, pour le « trespas de la susdicte reyne madame Anne de Bre- « taigne, mere de la mariée, en presence du roy son « pere, accompaigné de tous les princes du sang et « nobles seigneurs et preslats, princesses, dames et « damoiselles, tous vestus de drap noir en forme de « deuil. » Voylà comment le livre en parle; qui est une austerité estrange de deuil qu'il faut noter, que le jour propre des nopces n'en peut estre dispensé pour après avoir esté repris le lendemain.

Par là cognoist-on si ceste princesse estoit aimée et digne d'estre aimée du roy son mary qui, quelquesfois en ses goguettes et gayetés, l'appelloit le plus souvent sa Bretonne.

Si elle eust vescu plus long-temps, elle n'eust jamais consenti à ce mariage dessusdict; et souvent y avoit bien repugné, et desdit le roy son mary, d'autant qu'elle hayssoit mortellement madame d'Angoulesme, despuis madame la regente, n'estans leurs humeurs gueres semblables, et peu accordantes ensemble; aussy qu'elle vouloit colloquer sa dicte fille avec Charles d'Austriche, lors jeune, et le plus grand seigneur de la chrestienté, qui despuis fut empereur, encor qu'elle vist bien M. d'Angoulesme s'approcher fort de la couronne; mais elle ne songeoit pas en

cela, ny n'y vouloit songer, se fiant d'avoir encor des enfans; car lorsqu'elle mourut elle n'avoit que trente-sept ans. De son temps et regne, regnoit ceste grande et sage reyne Isabelle de Castille, bien accordante en mœurs avecques nostre reyne Anne. Aussy elles s'entr'aimoient fort, et se visitoient souvent par ambassades, lettres et presens; et c'est ainsy que la vertu recherche tousjours la vertu.

Le roy Louys fut après content de se marier pour la troisiesme fois avec la reyne Marie, sœur du roy d'Angleterre, très-belle princesse, jeune, et trop pour luy, dont mal luy en prit. Et se maria plus par necessité et pour faire paix avecques l'Anglois, et mettre son royaume en repos, que pour autre chose, ne pouvant oublier jamais sa reyne Anne : aussy commanda-t-il à sa mort qu'ils fussent couverts tous deux sous un mesme tombeau, ainsy qu'on le voit à Sainct-Denys, tout de marbre blanc, aussi beau et superbe qu'il en soit point là.

Or, je m'arreste en ce discours, et ne passe plus outre, m'en remettant aux livres qui ont escrit mieux de ceste reyne que je ne sçaurois faire : toutefois, pour me contenter, j'ay faict ce discours.

Je diray encor ce petit discours, que c'est d'elle que nos reynes et princesses ont tiré l'usage de mettre à l'entour de leurs armoiries et escussons la cordelière, les portant auparadvant nullement en-

tourées, mais toutes vagues; et ladicte reyne fut la première qui mit ceste cordelière.

Or, je n'en dis plus, n'ayant esté de son temps: toutefois, je proteste bien n'avoir parlé qu'en la verité, pour l'avoir apprise et d'aucuns livres, comme j'ay dict, et de madame la seneschalle ma grand mere, et de madame de Dampierre ma tante, un vray registre de la cour, et aussy habille, sage et vertueuse dame qui entrast à la cour il y a cent ans, et qui sçavoit aussy bien discourir de toutes choses. Aussy dès l'age de huict ans y avoit elle esté nourrie, et n'avoit rien oublié; et la faisoit bon ouyr parler, ainsy que j'ay veu nos roys et reynes y prendre un singulier plaisir de l'ouyr, car elle sçavoit tout, et de son temps et du passé: si bien qu'on prenoit langue d'elle comme d'un oracle. Aussy le roy Henry III dernier la fit dame d'honneur de la reyne sa femme. Des memoires et leçons que j'ay appris d'elle je me suis servi, et espere m'en servir beaucoup en ce livre. J'ay veu l'epitaphe de ladicte reyne ainsy faicte:

Cy gist Anne, qui fut femme de deux grands rois;
En tout grande cent fois, comme reyne deux fois.
Jamais reyne comme elle n'enrichit tant la France.
Voylà que c'est d'avoir une grande alliance.

DISCOURS II

CATHERINE DE MEDICIS

REYNE ET MERE DE NOS ROYS DERNIERS.

Je me suis cent fois estonné et esmerveillé de tant de bons escrivains que nous avons veus de nostre temps en la France, qu'ils n'ayent esté curieux de faire quelque beau recueil de la vie et gestes de la reyne mere, CATHERINE DE MEDICIS, puisqu'elle en a produict d'amples matières, et taillé bien de la besoigne, si jamais reyne tailla : ainsy que dict l'empereur Charles à Paulo Jovio une fois, à son retour de son triumphant voyage de la Goulette, voulant faire la guerre au roy François : qu'il fist seulement provision d'encre et de papier, qu'il luy alloit bien tailler de la besoigne. Aussy de vray ceste reyne en a taillé de si belle, qu'un bon et zellé escrivain en eust faict une Illiade entière : mais ils ont esté paresseux ou ingrats ; car elle ne fut jamais chiche à l'endroict des sçavans, et qui escrivoient quelque chose J'en nommerois plusieurs qui en ont tiré de bons

biens, en quoy d'autant ils sont accusés d'ingratitude.

Il y en a eu un pourtant qui s'est voulu mesler d'en escrire; et de faict en fit un petit livre qu'il intitula *la Vie de Catherine*[1]; mais c'est un imposteur et non digne d'estre creu, puisqu'il est plus plein de menterie que de verité, ainsi qu'elle-mesme le dict l'ayant veu, comme telles faussetés sont apparentes à chascun, et aysées à noter et rejetter. Aussy celuy qui l'a faict lui vouloit mal mortel, et estoit ennemy de son nom, de son estat, de sa vie, et de son honneur et humeur; voylà pourquoy il est à rejetter. Quant à moy, je desirerois fort sçavoir bien dire, ou que j'eusse une bonne plume, et bien taillée à commandement, pour l'exalter et louer comme elle le merite. Toutesfois, telle qu'elle est, je m'en vais l'employer au hazard.

Ceste reyne donc est extraicte, du costé de son pere, de la race de Medicis, l'une des nobles et il-

[1] Il veut sans doute parler du *Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de la reine Catherine de Médicis*, attribué à Bèze, à de Serres, et plus probablement à Henri Étienne, mais certainement fait de main de maître. Il fut imprimé et répandu dans le public dès 1574 avec la date de 1575, inséré peu après dans les *Mémoires d'Etat sous Charles IX*, imprimés en 1577 en trois volumes in-8, et, depuis, dans les différentes éditions du *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire du règne de Henri III*.

lustres maisons, non-seulement de l'Italie, mais de la chrestienté. Quoy qu'on en die, elle estoit estrangere de ce costé, comme les alliances des grands ne se peuvent prendre communement dans leurs royaumes : aussy n'est-ce pas quelquefois le meilleur ; car les alliances estrangeres vallent bien autant ou plus que les prochaines. La maison toutesfois de Medicis a quasy toujours esté alliée et confederée avecques la couronne de France, dont encor en porte les fleurs de lys que le roy Louys XI donna à ceste maison en signe d'alliance et confederation perpetuelle. De la generation maternelle, elle est sortie originellement de l'une des plus nobles maisons de France, vraye françoise de race, de cœur et affection, de ceste grande maison de Boulogne et comté d'Auvergne : de sorte qu'on ne sçauroit dire ny juger en quelle des deux maisons y a eu plus de grandeur et actes plus memorables. Or, voicy ce qu'en dict M. l'archevesque de Bourges, de la maison de Beaune [1], un aussy grand sçavant et digne prelat qui soit en la chrestienté (encor qu'aucuns le disent un peu legier en créance, et gueres bon pour la balance de M. sainct Michel où il poise les bons chrestiens au jour du jugement, ainsy qu'on dict), en l'oraison funebre qu'il fit pour ladicte reyne à Blois : « Du temps

[1] Renaud de Beaune.

« que ce grand capitaine gaulois, Brennus, mena son « armée par toute l'Italie et Grece, estoient avecques « luy en sa troupe deux gentilshommes françois, l'un « nommé Felsinus, l'autre nommé Bono, qui, voyant « le mauvais dessein que prenoit Brennus, après ses « belles conquestes, d'aller envahir le temple de Del- « phes, pour se souiller, soy et son armée, du sacri- « lege de ce temple, ils se retirerent tous deux, et « passerent en Asie avec leurs vaisseaux et hommes; « où ils penetrerent si advant, qu'ils entrerent en la « mer des Medes, qui est proche de la Lydie et de la « Perside; où ayant faict plusieurs conquestes, et « obtenu de grandes victoires, se seroient enfin re- « tirés; et, passans par l'Italie, esperans revenir en « France, Felsinus s'arresta en un lieu où est à pre- « sent situé Florence, le long du fleuve d'Arne, qu'il « recognut assez beau et delectable, et de semblable « assiette qu'un qui lui avoit pleu en ce pays des « Medes une autre fois, et y bastit une cité qui est au- « jourd'huy Florence; comme aussy son compaignon « Bono bastit la ville de Bononia, appellée Bo- « logne, toutes deux voisines: et, dès lors, pour les « conquestes et victoires que ce Felsinus avoit eues « en ce pays des Medes, fut appellé *Medicus* entre « les siens, dont depuis le surnom a demeuré en la « famille; comme nous lisons de Paulus, qui fut « surnommé *Macedonicus* pour avoir conquis Mace-

« doine sur Perseus, et Scipion, qui fut appelé *Affri-*
« *cain* pour avoir faict de mesmes de l'Affrique. »

Je ne sçay d'où a pris ceste histoire ledict M. de Beaune; mais il est vraysemblable que, devant le roy et une telle assemblée qui estoit là pour le convoy de la reyne, il ne l'eust voulu alleguer sans bon autheur. Voylà comme ceste descente est bien esloignée de ceste moderne que l'on suppose et attribue sans propos à ceste famille de Medicis, ainsi que fait ce livre menteur que j'ai dict de la vie de ladicte reyne. Puis, dit dadvantage ledict sieur de Beaune: qu'on lit dans les chroniques, qu'un nommé Everard de Medicis, sieur de Florence, après plusieurs années, au voyage et expedition que fit Charlemaigne en Italie contre Didier, roy des Lombards, alla à son secours avecques plusieurs de ses subjects; et, l'ayant fort vertueusement secouru et assisté, fut confirmé et investi en ladicte seigneurie de Florence; plusieurs années après, un Anemond de Medicis, aussy sieur de Florence, passa avecques plusieurs de ses subjects au voyage de la Terre-Saincte avec Godefroy de Bouillon, où il mourut devant le siége de Nicée en Asie. Ceste grandeur a tousjours continué en ceste maison jusqu'à ce que Florence, reduicte en republique par guerres intestines en Italie d'entre les empereurs et les peuples, les personnes illustres de ceste maison ont manifesté leur valleur et grandeur

de temps en temps : comme nous voyons par ces derniers siècles le grand Cosme de Medicis, qui, par ses armes, ses navires et ses vaisseaux, a espouvanté les Turcs jusques au fond de l'Orient et mer Mediterranée ; si bien que nul de son temps, tant grand qu'il fust, ne l'a surpassé ny en forces ny en valeur ny en richesse, ainsy qu'en a escript Raphaël Volateran.

Les temples et lieux sacrés par luy bastis, les hospitaux par lui fondés jusques en Hiérusalem, font ample preuve de sa piété et magnanimité.

Il y a eu aussy Laurent de Medicis, surnommé le Grand pour ses actes vertueux, ces deux grands et honorables papes Léon et Clement, tant de cardinaux si grands personnages de ce nom, et puis ce grand duc de Toscane, Cosme de Medicis, sage et advisé s'il en fut oncq. Il y a paru à se maintenir en son estat, qu'il trouva envahi et fort troublé au commencement.

Bref, on ne sçauroit rien desrober à ceste maison de Medicis qu'elle ne fust illustre, très-noble et grande de toutes parts.

Quant à la maison de Boulogne et d'Auvergne, qui ne dira qu'elle ne soit très-grande, estant sortie originairement de ce grand Eustache de Boulogne, dont le frere, Godefroy de Bouillon, a porté les armes et armoiries avecques un si grand nombre de princes, seigneurs, chevalliers et soldats chrestiens, jusques

dedans Hiérusalem sur la sepulture de nostre Sauveur, et se seroit rendu et faict roy par son espée et ses armes avecques la faveur de Dieu, roy non-seulement de Hiérusalem, mais d'une grande partie de l'Orient, à la confusion de Mahomet, des Sarrazins et mahometans, tant et si avant, qu'il auroit donné estonnement à tout le reste du monde, ayant replanté le christianisme en Asie, qui estoit du tout à bas?

Au reste ceste maison a esté recherchée d'alliance quasy de tous les royaumes de la chrestienté et grandes maisons, comme de celles de France, d'Angleterre, d'Escosse, d'Ongrie, de Portugal; jusques là que le royaume luy appartenoit de droict, ainsy que j'ay ouy dire au premier president de Thou[1], et que la reyne mesme me fit cest honneur de me le dire à Bordeaux, lorsqu'elle sçut la mort du roy Sebastien dernier mort; et fut receue à desbattre son droict par justice en la dernière assemblée d'estats tenue audict Portugal, auparavant le decès du roy Henry; et ce fut aussy pourquoy elle arma soubs M. de Strozzy pour y faire une bresche, le roy d'Espaigne l'ayant lors usurpé; et ne s'en fust arrestée en un si beau chemin sans des raisons que j'allegueray ailleurs une autre fois. Je vous laisse donc à penser

[1] M. de Thou dit le contraire à l'an 1578, livre IX de son *Histoire*.

si ceste maison de Boulogne estoit grande : ouy, telle qu'une fois j'ouys dire au pape Pie IV, estant à table, ainsy qu'il bailla à disner après sa création aux cardinaux de Ferrare et de Guyse, ses créatures, qu'il tenoit ceste maison si grande et si noble, qu'il n'en sçavoit en France, telle qu'elle fust, qui la surpassast en ancienneté, valeur ny grandeur.

C'est bien contre les malheureux détracteurs, qui ont dict que ceste reyne estoit une Florentine et de bas lieu : on peut voir le contraire. Au reste, elle n'estoit si pauvre qu'elle n'ait apporté en mariage à la France des terres qui vallent aujourd'huy six vingt mille livres, comme sont les comtés d'Auvergne, de Lauragais, les seigneuries de Leverons, Donzenac, Boussac, Gorreges, Hondecourt, et autres terres, toutes de la succession de sa mere; et encor pour son dot eut plus de deux cent mille escus ou ducats, qui vaudroient aujourd'huy plus de quatre cent mille, avecques grande quantité de meubles, de richesses et precieuses pierreries et joyaux, comme les plus belles et plus grosses perles qu'on ait veues jamais pour si grande quantité, que despuis elle donna à la reyne d'Escosse sa bru, que je luy ay veu porter.

Outre cela, force seigneuries, maisons, actions et pretentions, qu'elle avoit en Italie.

Outre plus que tout cela, pour son mariage, les affaires de France, qui estoient si esbranlées par la

prison du roy, et ses pertes de Milan et Naples, commencerent à s'affermir.

Le roy François le sçavoit bien dire, que tel mariage avoit beaucoup servy à ses affaires. Aussy donna-on à ceste reyne ceste devise : l'arc en ciel, qu'elle a porté tant qu'elle a esté mariée, avec ces mots grecs :

φῶς φέρει ἠδὲ γαλήνην.

Qui est autant à dire que, tout ainsy que ce feu et arc en ciel apporte et signifie le beau temps après la pluye, aussy ceste reyne estoit vray signe de clarté, serenité et tranquillité de paix. Le grec est ainsy traduit :

Lucem fert et serenitatem [1].

Dadvantage, l'empereur n'osa pousser plus avant son ambitieuse devise : PLUS OUTRE.

Car, encor que les trefves fussent entre luy et le roy François, si couvoit-il tousjours son ambition sous dessein de gaigner tousjours sur la France ce qu'il eust peu ; et s'estonna fort de ceste alliance avecques le pape, le recognoissant habile, courageux et vindicatif de sa prison faicte par son armée imperiale au sac de Rome. Et tel mariage luy desplut tellement, que j'ay ouy dire à une dame de ve-

[1] Elle porte la lumière et la sérénité.

rité, lors à la cour, que s'il n'eust esté marié avecques l'imperatrice, qu'il eust prins l'alliance dudict pape, et eust espousé sa niepce, tant pour estre appuyé d'un si grand party, que parce qu'il craignoit que le pape luy aidast à perdre Naples, Milan, et Gennes, ainsy qu'il l'avoit promis au roy François, lorsqu'il luy fit livrer l'argent du dot de sa niepce et ses bagues et joyaux ; qu'outre tout cela, pour faire le douaire digne d'un tel mariage, il luy avoit promis, par instrument authentique, trois perles d'inestimable valeur, de l'excessiveté desquelles les plus grands roys estoient fort envieux et convoiteux : qui estoient Naples, Milan et Gennes. Et de faict ne faut doubter que si ledict pape eust vescu ses ans naturels, qu'il luy eust vendu bonne, et luy eust faict couster cher sa prison, pour agrandir sa niepce et le royaume où elle avoit esté colloquée ; mais il mourut fort jeune : encor pourtant tout ce profit ne demeura pour ce coup.

Voylà donc nostre reyne, ayant perdu sa mere Magdelaine de Boulogne, et Laurent de Medicis, duc d'Urbin, son pere, en bas age, par après mariée par le bon oncle[1] en nostre France, où elle fut menée par mer à Marseille en grand triumphe, et ses nopces pompeusement faictes, en l'age de quatorze ans.

[1] Le pape Clément VII.

Elle se fit tellement aimer du roy son beau pere, et du roy Henry son mary, que, demeurant dix ans sans produire lignée, il y eut force personnes qui persuaderent au roy et à M. le Dauphin son mary de la respudier, car il estoit besoin d'avoir de la lignée en France : jamais ny l'un ny l'autre n'y voulurent consentir, tant ils l'aimoient : aussy dans les dix ans, selon le naturel des femmes de la race de Medicis, qui sont tardives à concepvoir, elle commença à produire le petit roy François deuxiesme. Sur ce j'ay ouy faire un conte, que, lorsqu'il fut né, il y eust une dame de la cour, qui estoit de bonne compaignie, et disoit bien le mot, qui vint presenter un placet à M. le Dauphin, par lequel elle le prioit de luy faire donner l'abbaye de Sainct-Victor, qu'il avoit rendue vacante. Dont il fut estonné de tel mot ; mais, d'autant qu'on disoit à la cour qu'il ne tenoit pas tant à madame la Dauphine comme à M. le Dauphin pourquoy il n'avoit d'enfans, parce qu'on disoit que M. le Dauphin avoit son faict tort, et qu'il n'estoit pas bien droit et que pour ce la semence n'alloit pas bien droict dans la matrice, ce qui empeschoit fort de concepvoir ; mais, après que cest enfant fut né, on dit qu'il ne tenoit plus à M. le Dauphin : et par ainsy ceste dame ayant expliqué son placet à M. le Dauphin, tout fut tourné en risée, et dict qu'il avoit rendu l'abbaye Sainct-Victor vacante, faisant allusion d'un mot

à l'autre, que je laisse imaginer au lecteur sans que j'en fasse plus ample explication.

Puis, la reyne d'Espaigne nasquit, et après consecutivement ceste belle et illustre lignée que nous avons veue, et quasy aussy tost née, aussy tost perdue, par trop grande fatalité et malheur : ce fut cause que le roy son mary l'en aima d'advantage, encore qu'il l'aimast bien fort, et de telle façon, que luy, qui estoit d'amoureuse complexion, et aimoit fort à faire l'amour, et aller au change, il disoit souvent que, sur toutes les femmes du monde, il n'y avoit que la reyne sa femme en cela, et n'en sçavoit aucune qui la valust. Il avoit raison de le dire, car c'estoit une princesse belle et très-aimable.

Elle estoit de fort belle et riche taille, de grande majesté, toutesfois fort douce quand il falloit, de belle apparence et bonne grace, le visage beau et agréable, la gorge très-belle et blanche et pleine, fort blanche aussy par le corps, et la charnure belle, et son cuir net, ainsy que j'ay ouy dire à aucunes de ses dames, et un embonpoint très-riche, la jambe et la greve très-belle, ainsy que j'ay ouy dire aussy à de ses dames, et qui prenoit grand plaisir à se bien chausser et à avoir la chausse bien tirée et tendue.

Du reste, la plus belle main qui fut jamais veue, si crois-je.

Les poëtes ont loué jadis Aurore pour avoir de

belles mains et de beaux doigts ; mais je pense que la reyne l'eust effacée en tout cela ; et si l'a tousjours gardée et maintenue telle jusqu'à la mort.

Le roy son fils, Henry III, en herita beaucoup de ceste beauté de mains.

De plus, elle s'habilloit tousjours fort bien et superbement, et avoit tousjours quelque gentille et nouvelle invention. Bref, elle avoit beaucoup de beautés en soy pour se faire fort aimer. Sur quoy il me soubvient qu'elle estant allée un jour voir à Lyon un peintre, qui s'appelloit Corneille, qui avoit peint en une grande chambre tous les grands seigneurs, princes, cavaliers, et grandes reynes, princesses, dames et filles de la cour de France, estant donc en ladicte chambre de ces peintures, nous y vismes cette reyne paroistre peinte très-bien en sa beauté et en sa perfection, habillée à la françoise d'un chapperon avecque ses grosses perles, et une robe à grandes manches de toile d'argent, fourrée de loup cervier, le tout si bien representé au vif avecque son beau visage, qu'il n'y falloit rien plus que la parole, ayant ses trois belles filles auprès d'elle ; à quoy elle prit fort grand plaisir à telle veue, et toute la compaignie qui y estoit s'amusant fort à la contempler, admirer et louer sa beauté par dessus toutes : elle-mesme s'y ravit en la contemplation, si bien qu'elle n'en peut retirer les yeux de dessus, jusqu'à ce que M. de Ne-

mours luy vint dire : « Madame, je vous trouve là « fort bien pourtraicte, et n'y a rien à dire ; et me « semble que vos filles vous portent grand honneur ; « car elles ne vont point devant vous, et ne vous « surpassent point. » Elle luy respondit : « Mon cou- « sin, je croy qu'il vous ressoubvient bien du temps, « de l'age et de l'habillement de ceste peinture : « vous pouvez bien juger mieux que pas un de ceste « compaignie, vous qui m'avez vue ainsy, si j'estois « estimée telle que vous dites, et si j'ay esté telle « comme me voylà. » Il n'y eut pas un en la compaignie qui ne louast et estimast infiniment ceste beauté, et ne dist que la mere estoit digne des filles, et les filles dignes de la mere : et telle beauté luy a duré, et maryée et veufve, jusques quasy à sa mort ; non qu'elle fust aussy fresche comme en ses ans plus fleurissans, mais pourtant bien entretenue, fort desirable et agréable.

Au reste, elle estoit de fort bonne compaignie et gaye humeur, aimant tous honnestes exercices, comme la danse, où elle avoit très-belle grace et majesté.

Elle aimoit la chasse bien fort aussy : sur quoy j'ay ouy faire le conte à une dame de la cour d'alors, que le roy François ayant choisy et faict une trouppe qui s'appelloit la petite bande des dames de sa cour, des plus belles, gentilles, et plus de ses favorisées,

souvent se desrobant de sa cour s'en partoit, et s'en alloit en autres maisons courir le cerf et passer son temps, et y demeuroit là quelquesfois ainsy retiré huict jours, dix jours, quelquesfois plus, quelquesfois moins, ainsy qu'il luy plaisoit, et l'humeur l'en prenoit. Nostre reyne, qui estoit lors madame la Dauphine, voyant telles parties se faire sans elle, mesmes que mesdames ses belles sœurs en estoient, et elle demeuroit au logis, elle fit prière au roy de la mener tousjours quant et luy, et qu'il luy fist cest honneur de permettre qu'elle ne bougeast jamais d'avecques luy.

On dit qu'elle, qui estoit tousjours fine et habile, le fit bien autant pour veoir les actions du roy et en tirer les secrets, et escouter et sçavoir toutes choses, autant pour cela que pour la chasse, ou plus.

Le roy François luy en sceut si bon gré d'une telle prière, voyant la bonne volonté qu'il voyoit en elle d'aimer sa compaignie, qu'il luy accorda de très-bon cœur : et, outre qu'il l'aimoit naturellement, il l'en aima tousjours davantage; et se delectoit à luy faire donner plaisir à la chasse, en laquelle n'abandonnoit jamais le roy, et le suivoit tousjours à courir : car elle estoit fort bien à cheval et hardie, et s'y tenoit de fort bonne grace, ayant esté la première qui avoit mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grace y estoit bien plus belle et apparoissante

que sur la planchette; et a tousjours fort aimé d'aller à cheval jusques en l'age de soixante ans ou plus, qui pour la foiblesse l'en priverent, en ayant tous les ennuys du monde; car c'estoit l'un de ses grands plaisirs, et à faire de grandes et vistes traictes, encor qu'elle en fut tumbée souvent au grand dommage de son corps; car elle en fut blessée plusieurs fois, jusqu'à rupture de jambe et blessure à la teste, dont il l'en fallut trepaner : et lorsqu'elle fut veufve, et eut la charge du roy et du royaume, accompaignoit tousjours le roy, et le menoit avecques elle et tous ses enfans; et quand le roy son mary vivoit, elle alloit quasy ordinairement avecques luy à l'assemblée du cerf et autres chasses.

S'il jouoit au palle-mail, elle le voyoit le plus souvent jouer, et y jouoit elle-mesme. Elle aimoit aussy fort à tirer de l'arbaleste à jalet[1], et en tiroit fort bien : et tousjours quand elle s'alloit pourmener, faisoit porter son arbaleste; et quand elle voyoit quelque beau coup, elle tiroit.

Elle inventoit tousjours quelque nouvelle danse ou quelques beaux ballets, quand il faisoit mauvais temps.

Elle inventoit aussy des jeux, et y passoit son temps avecques les uns et les autres, estant fort

[1] *Jalet*, balle de terre cuite, poussée par le ressort de l'arbalète.

privée, mais aussy fort grave et austere quand il falloit.

Elle aimoit fort à veoir jouer des comedies et tragedies; mais despuis *Sophonisbe*, composée par M. de Sainct-Gelais, et très-bien representée par mesdames ses filles et autres dames et damoiselles et gentilshommes de sa cour, qu'elle fit jouer à Blois aux nopces de M. de Cypière et du marquis d'Elbeuf, elle eut opinion qu'elle avoit porté malheur aux affaires du royaume, ainsy qu'il succeda; elle n'en fit plus jouer, mais ouy bien des comedies et tragicomedies, et mesmes celles de *Zani* et *Pantalons*, y prenant grand plaisir; et y rioit son saoul comme une autre, car elle rioit volontiers; aussy de son naturel elle estoit joviale et aimoit à dire le mot, et rencontroit fort bien, et cognoissoit bien où il falloit jetter sa pierre et son mot, et où il y avoit à redire.

Elle passoit fort son temps les après-dinées à besogner après ses ouvrages de soye, où elle estoit tant parfaicte qu'il estoit possible.

Bref, ceste reyne aimoit et s'adonnoit à tous honnestes exercices; et n'y en avoit pas un, au moins digne d'elle et de son sexe, qu'elle ne voulust sçavoir et practiquer.

Voylà ce que je puis dire pour parler briefvement et fuir prolixité, de la beauté de son corps et de ses exercices.

Quand elle appelloit quelqu'un *mon amy*, c'estoit qu'elle l'estimoit sot, ou qu'elle estoit en colere : si bien qu'elle avoit un gentilhomme servant, nommé M. de Bois-Fevrier, qui disoit bien le mot, quand elle l'appeloit *mon amy :* « Ha ! madame, respondoit-« il, j'aimerois mieux que vous me dissiez vostre *en-« nemy*, car c'est autant à dire que je suis un sot, ou « qu'estes en colere contre moy, ainsy que je cognois « vostre naturel de long-temps. »

Quant à son esprit, il a esté très-grand et très-admirable, ainsy qu'il s'est monstré en tant de beaux et signalés actes desquels sa vie est illustrée pour jamais. Le roy son mary et son conseil l'estimerent telle, que, lorsque le roy alla en son voyage d'Allemaigne, hors de son royaume, il l'establit et l'ordonna pour regente et gouvernante en tout son royaume pendant son absence, par declaration solemnellement faicte en plein parlement de Paris. Et en ceste charge se conduisit si sagement, qu'il n'y eut aucun remuement, changement ni alteration en cest estat, pour l'absence du roy ; mais, au contraire, pourveut si bien aux affaires qu'elle fit assister le roy d'argent, de moyens et de gens, et de tout autre sorte de secours, qui luy servit beaucoup à son retour, et mesme en la conqueste des villes qu'il fit en la duché de Luxembourg, comme Yvoy, Mont-medy, Dampvilliers, Chimay et autres.

Je vous laisse donc à penser si celuy qui a escrit cette belle vie que j'ay dict a bien detracté de dire que jamais le roy son mary n'avoit voulu qu'elle mist le nez sur les affaires de son Estat. La faisant ainsy regente en son absence, n'estoit-ce pas occasion ample d'en avoir pleine cognoissance, et comme elle faisoit en l'absence du roy son mary parmy tous ses voyages qu'il faisoit tous les ans allant en ses armées?

Que fit-elle après la bataille de Saint-Laurens, et que l'Estat estoit en bransle, et le roy estant allé à Compiègne pour redresser nouvelle armée? Elle espousa tellement les affaires qu'elle excita et esment messieurs de Paris à faire un prompt secours à leur roy, qui vint très-bien à propos, et pour l'argent, et autres choses necessaires pour la guerre.

Or, le roy son mary blessé, ceux qui estoient de ce temps, et qui l'ont veu, ne peuvent ignorer le grand soucy qu'elle prit pour sa guerison, et les veilles qu'elle fit auprès de luy sans se coucher, les grandes prières dont elle importunoit Dieu coup sur coup, et les processions et visitations d'eglises qu'elle fit, et les postes qu'elle envoya partout pour querir medecins et chirurgiens. Mais son heure estant venue, et ayant passé de ce monde en l'autre, elle en fit de telles lamentations, en jetta de telles larmes, que jamais elle ne les a taries; et pour sa souvenance, et lorsque l'on parloit de luy, tant qu'elle a vescu, elle en a

tousjours jetté quelqu'une du profond de ses yeux : dont elle en prit cette devise propre et convenable à son deuil et à ses pleurs, qui estoit une montagne de chaux vive, sur laquelle les gouttes d'eau du ciel tumboient à foison ; et disoient les mots tels en latin :

Ardorem extincta testantur vivere flamma.

Les gouttes d'eau et de larmes monstrent bien leur ardeur, encor que la flamme soit esteinte ; telle devise prenant son allegorie sur le naturel de la chaux vive, laquelle estant arrousée d'eau brusle estrangement, et monstre son ardeur encor que la flamme soit esteinte.

Par ainsy nostre reyne monstroit son ardeur et son affection par ses larmes, encore que la flamme, qui estoit le roy son mary, fust esteinte ; qui estoit autant à dire que, tout mort qu'il estoit, elle faisoit bien paroistre par ses larmes qu'elle ne le pouvoit oublier et qu'elle l'aimoit tousjours.

Une quasy semblable devise portoit jadis madame Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, après la mort de son mary tué à Paris, dont elle eut un si grand regret, que, pour tout soulas et confort en ses gemissemens, elle prit un chantepleure ou arrousoir pour sa devise, sur le haut de laquelle estoit une S en signe, ainsy qu'on le dict, que seule souvent se

soucioit et souspiroit; et autour dudict chantepleure estoient escrits ces mots :

Rien ne m'est plus,
Plus ne m'est rien.

On voit encor ceste devise dans l'eglise des Cordeliers à Blois, en sa chapelle.

Le bon roy René de Sicille, ayant perdu sa femme Isabeau, duchesse de Lorraine, en porta si grand deuil, qu'il ne se put jamais guières bien resjouir; et ainsy que ses plus privés amys et favoris luy remonstroient quelque consolation, il les menoit en son cabinet, et là il leur monstroit peinct de sa main, car il estoit excellent peintre, un arc turquois duquel la corde estoit brisée et rompue, et au dessous estoit escrit :

Arco per lentare piaga non sana[1].

Puis leur disoit : « Mes amys, par ceste peinture je « responds à toutes vos raisons; car, ainsy que, « pour destendre un arc, ou briser ou rompre sa « corde, la playe qu'il a faicte de sa flesche n'en est « rien] de plustost guerie, ainsy la vie de ma chere « espouse est par mort esteinte et brisée; mais pour

[1] L'arc pour être détendu ne guérit point la plaie.

« ce n'est pas guerie la playe du loyal amour dont « elle vivante me navra le cœur. »

En plusieurs lieux à Angers on voit ces arcs turquois et ces cordes rompues, et au dessous ces mots : *Arco per lentare piaga non sana*, et mesmes aux Cordeliers, en la chapelle Sainct-Bernardin qu'il a faict edifier : et prit ceste devise après la mort de sa femme, car de son vivant il en portoit une autre.

Or nostre reyne, autour de sa devise que je viens de dire, y avoit fait mettre des trophées, des miroirs cassés, des eventails et pennaches rompus, des carquans brisés et des pierreries et perles espandues par terre, des chaisnes toutes en pièces; le tout en signe de quitter toutes bombances mondaines puis que son mary estoit mort, duquel n'a jamais pu arrester le deuil. Et, sans la grace de Dieu, et la constance dont il l'avoit douée, elle eust succombé à ceste grande tristesse et ennuy : et aussy qu'elle voyoit que ses enfans fort jeunes et la France avoient grandement besoin d'elle, comme nous l'avons veu despuis par experience; car, comme une Semiramis, ou une autre Athalia, elle entreprit, sauva, garantit et preserva sesdits enfans et leurs regnes de plusieurs entreprises qui leur estoient preparées en leur bas age, avecques telle prudence et industrie, que tout le monde la trouva admirable. Et ayant la regence de ce royaume après la mort du roy François son

fils, pendant la minorité de nos roys, par l'ordonnance des estats d'Orléans, s'en fit bien accroire sur le roy de Navarre, qui, comme prince premier du sang, vouloit estre regent en sa place et gouverner tout; mais elle gaigna si bien et si dextrement lesdicts estats, que, si ledict roy de Navarre eust passé plus outre, elle le faisoit desclarer atteint de crime de leze-majesté. Et possible l'eust-elle faict sans madame de Montpensier, qui la gouvernoit fort, pour les menées qu'on disoit avoir faict faire à M. le prince de Condé sur l'Estat; si bien que ce fut audict roy de se contenter d'estre sous elle; et voylà un des subtils et habiles traicts qu'elle fit pour son commencement.

Puis après, elle sceut entretenir son grade et autorité si imperieusement, que nul n'y osoit contredire, tant grand et remueur fust-il, jusques au bout de trois mois après, que la cour estoit à Fontainebleau, ledict roy de Navarre, voulant ressentir son cœur, prit mescontentement sur ce que M. de Guyse se faisoit porter les clefs du logis du roy tous les soirs, et les gardoit toutes les nuicts en sa chambre comme grand-maistre, car c'est l'une de ses charges, et nul n'osoit sortir hors sans luy : ce qui faschoit fort au roy de Navarre, les voulant garder; mais, en estant refusé, se despita et mutina de telle façon, que, pour un matin, vint prendre congé du roy et de la reyne pour s'en aller hors la cour, et emmenoit

avecques luy tous les princes du sang qu'il avoit gaignés avecques monsieur le connestable et ses enfans et nepveux. La reyne, qui ne s'attendoit nullement à cela, fut fort estonnée du commencement, et s'estoit essayé tout ce qu'elle avoit pu pour rompre ce coup, et donné bonne esperance audict roy de Navarre qu'en patientant il seroit un jour content; mais par belles parolles elle ne put rien tant gaigner sur ledict roy qu'il ne se mist en son partement. Sur ce, ladicte reyne s'advise de ce point subtil : c'est qu'elle envoye faire commandement à M. le connestable que, comme le principal, premier et plus vieux officier de la couronne, il eust à demeurer près du roy son maistre, ainsy que son debvoir et sa charge luy commandoient, et n'eust à laisser le roy. M. le connestable, sage et advisé qu'il estoit, et fort zelé à son maistre, et curieux de sa grandeur et son honneur, ayant un peu songé en son debvoir et au commandement qu'on luy avoit faict, le va trouver et se presenter à luy, prest de faire sa charge, et son debvoir et son estat, et ne bouger d'auprès de sa personne : ce qui estonna fort le roy de Navarre, estant sur le poinct de monter à cheval, n'attendant que M. le connestable, qui luy alla remonstrer son commandement et sa charge, et luy persuada de ne bouger luymesme et ne partir; autrement, qu'il s'en pouvoit aller sans luy, ne le pouvant suivre, pour son hon-

neur et debvoir : si bien qu'il alla trouver le roy et la reyne à la suscitation de mondict sieur le connestable; et ayant conferé ensemble avec Leurs Majestés, le voyage du roy navarrois fut rompu, et ses mulets envoyés querir et contremandés, qui estoient desjà arrivés à Melun. Et le tout s'appaisa, au contentement dudict roy de Navarre : non que M. de Guyse en diminuast rien de sa charge, ny en desmordist rien de son honneur, car il garda toujours sa prééminence et ce qui luy appartenoit, sans s'estonner de rien, encor qu'il n'y fust le plus fort, estant l'homme du monde en ces choses-là qui s'estonnoit le moins, mais qui sçavoit très-bien braver et tenir son rang, et garder ce qu'il avoit. Il ne faut doubter, ainsy que tout le monde le tenoit, que si ladicte reyne ne se fust advisée de ceste ruse à l'endroict de M. le connestable, que toute ceste troupe ne fust allée à Paris remuer chose qui n'eust gueres vallu : en quoy il faut donner grand los à ladicte reyne de ce traict. Je le scay, j'y estois, et qu'aucuns tenoient alors que ce n'estoit pas de son invention, mais du cardinal de Tournon, sage et advisé prelat; mais c'est menterie, car, tout vieil routier de prudence et conseil qu'il estoit, ma foy, la reyne en sçavoit plus que luy, ny que tout le conseil du roy ensemble; car, bien souvent, quand il estoit en defaut, elle le relevoit et le mettoit à la trace et aux voyes, ainsy que j'en alle-

guerois plusieurs exemples; mais ce sera assez que je die celuy-cy, qui est frais, qu'elle-mesme me fit cest honneur de descouvrir. Il est tel :

Quand elle vint en Guyenne et à Coignac dernièrement, pour accorder les princes de la Religion et de la Ligue, et mettre le royaume en paix, qu'elle voyoit s'aller ruyner par telles divisions, elle s'advisa, pour traicter ceste paix, de faire publier une trefve premièrement, de laquelle le roy de Navarre et le prince de Condé furent très-mal contens et amutinés; d'autant, disoient-ils, que ceste publication leur portoit un très-grand prejudice à cause de leurs estrangers, qui, l'ayant entendue, se pourroient refroidir de leur voyage, ou le retarder, croyans que ladicte reyne l'eust faict à ces desseins. Et dirent et se resolurent mesmement de ne voir la reyne, ny traicter avecques elle, que ladicte trefve ne fust descriée; ce que trouvant son conseil qu'elle avoit pour lors près d'elle, encore qu'il fust composé de bonnes testes, fort ridicule et peu honorable, voire quasy impossible de trouver moyen de la faire descrier, la reyne leur dit : « Vrayement, vous estes bien esbahis sur ce remede. « N'y sçavez-vous autre chose? Il n'y a qu'un poinct « pour cela. Vous avez à Maillezais le regiment de « Neufvy et de Sorlu, huguenots. Faictes-moy partir « d'icy, de Niort, le plus d'harquebusiers que vous « pourrez, et allez-les-moy tailler en pièces; et voylà

« aussy tost la trefve descriée et descousue, sans au-
« trement se pener. » Ainsy comme elle le commanda, aussy tost executé; et les harquebusiers levés, et menés soubs la conduicte du capitaine l'Estelle, allerent si bien forcer leur fort et leurs barricades, que les voylà tous desfaicts, Sorlu tué, qui estoit un vaillant homme, et Neufvy pris, avec force autres morts, et pris tous leurs drapeaux aussy, ainsy menés à Niort à la reyne; laquelle usant en leur endroict de ses tours accoustumés de clemence leur pardonna à tous et les renvoya avecques leurs enseignes et leurs drapeaux mesmes, ce qui gueres peu s'est veu pour lesdicts drapeaux, et c'est chose rare ; mais elle voulut faire ce traict par dessus la rareté, ce me dit-elle, aux princes, qui cogneurent bien qu'ils avoient affaire à une très-habile princesse, et que ce n'estoit à elle d'adresser une telle mocquerie de luy faire descrier une trefve par le mesme trompette qui l'avoit criée : et luy pensant faire recevoir ceste honte, elle tomba sur eux-mesmes, leur ayant mandé par les prisonniers que ce n'estoit pas à eux de la desesperer en demandant choses desraisonnables et mal séantes, puis qu'il estoit en sa puissance de leur faire mal et bien.

Voylà comment ceste reyne sceut donner et apprendre la leçon à ceux de son conseil. J'en dirois bien d'autres, mais j'ây à traicter d'autres poincts,

dont le premier sera cestuy-cy, pour respondre à aucuns que j'ay veu dire souvent qu'elle avoit esmeu les premières armes, ou estoit cause de nos guerres civiles. Qui en veut voir la source ne le croira pas; car le triumvirat, et le roy de Navarre par-dessus, ayant esté créé, elle, en voyant les menées qui se preparoient, et le changement que faisoit le roy de Navarre de luy, qui auparadvant de long-temps huguenot si fort reformé, s'estoit rendu catholique, et que par un tel changement elle eust peur du roy, du royaume et de sa personne, qu'il ne leur mesadvinst, songea et s'esmaya à quoy pouvoient tendre tant de menées, parlemens et collocutions qui se faisoient en secret : et n'en pouvant au vray tirer le fonds du pot, comme l'on dit, elle s'advisa un jour, ainsy que tout le conseil secret se tenoit en la chambre du roy de Navarre, d'aller en la chambre d'en haut dessus la sienne; et par le moyen d'une sabarcaine qu'elle avoit faict couler subtilement le long de la tapisserie, sans estre apperçue ouyt tous leurs propos. Entre autres elle en ouyt un qui luy fut très-terrible et amer, car il y eut le mareschal de Sainct-André, l'un du triumvirat, qui opina qu'il falloit jeter la reyne avecques un sac dans l'eau, et qu'autrement ils ne pourroient jamais bien besogner en leur affaire : mais feu M. de Guyse, qui estoit tout bon et genereux, dict qu'il ne falloit pas, et que c'estoit chose par trop

injuste de faire mourir ainsy miserablement la femme et la mere de leurs roys, et s'y opposa du tout : de quoy ladicte reyne l'a aimé tousjours, et le monstra bien à ses enfans après sa mort, leur donnant tous ses Estats. Je vous laisse à penser quelle sentence ce fut pour ceste reyne, et, l'ayant ouye ainsy de ses oreilles, si elle eust occasion d'avoir peur, encor qu'elle s'asseurast de M. de Guise; mais, à ce que j'ay ouy dire à une de ses plus privées, elle craignoit qu'ils ne fissent le coup sans le sceu dudict M. de Guyse, comme elle avoit raison : car, en un acte detestable tel, il faut se doubter d'un homme de bien tousjours, et jamais ne luy communiquer. Ce fut donc à elle à adviser à sa salvation, et employer ceux qu'elle voyoit desjà aux armes[1], et les prier d'avoir pitié de la mere et des enfans.

Voylà toute la cause telle qu'elle est de la guerre civile. Car elle ne voulut jamais aller à Orléans avecques les autres, ni leur donner le roy et ses enfans, comme elle pouvoit; mais elle fut très-aise que soubs le grabouil et rumeur d'armes, elle fust en sauveté, et le roy son fils et ses enfans, comme de raison. Toutesfois, elle pria et tira parolle d'eux que toutesfois et quantes qu'elle les sommeroit de

[1] Le prince de Condé et les autres hommes puissants du parti protestant.

poser les armes bas, qu'ils le feroient; ce que néantmoins ne voulurent faire quand il fut au joindre, quelques allées et venues qu'elle fist vers eux, et la peine qu'elle prist et le grand chaud qu'elle endura vers Talsy, pour les persuader à entendre à la paix qu'elle avoit desjà faicte bonne et seure pour toute la France, s'ils y eussent voulu entendre dès lors : et ce feu, et tant d'autres que nous avons veu allumés du reste des tisons premiers, fussent esté esteints pour tout jamais en la France s'ils l'eussent voulu croire. Je sçay ce que je luy en vis dire la larme à l'œil, et de quel zele elle y proceda.

Voylà donc en quoy on ne la peut taxer du premier brandon de guerre civile, non plus que de la seconde qui fut à la journée de Meaux; car alors elle ne songeoit qu'à la chasse, et à donner plaisir au roy en sa belle maison de Monceaux. L'advertissement vint, que M. le prince et tous ceux de la Religion estoient en armes et en campaigne, pour surprendre le roy sous couleur de luy presenter une requeste. Dieu sçait qui fut alors cause de ceste nouvelle emeute : et, sans les six mille Suisses qui avoient esté nouvellement levés, on ne sçait ce qu'il en eust esté. Sur la levée desquels ils prirent aucunement le pretexte de l'eslevation de leurs armes, disans et publians qu'on les avoit faict lever et venir pour leur faire la guerre; et ce furent eux pourtant les premiers, je le

sçay pour estre alors à la cour, qui en solliciterent le roy et la reyne, sur le passage du duc d'Albe et de son armée, craignans que, sous couleur de trajeter en Flandres, elle ne vinst fondre sur la frontière de France, et disant que c'estoit la coustume d'armer tousjours les frontières lorsqu'on voyoit son voisin s'armer. On ne peut ignorer quelle instance pour cela ils firent au roy et à la reyne par lettres et par ambassades; et mesmes M. le prince et M. l'admiral vindrent trouver le roy à Sainct-Germain en Laye pour cest effet, comme je le vis.

Je voudrois bien sçavoir aussy, car tout ce que j'escris en cecy je l'ay veu, qui fit prendre les armes au mardy gras, et qui suborna et sollicita Monsieur, frere du roy, et le roy de Navarre, d'entendre aux entreprises pour lesquelles La Mole et Coconas furent desfaicts à Paris? Ce n'estoit pas la reyne; car par sa prudence elle empescha qu'elles ne prindrent feu, tenant Monsieur et le roy de Navarre si serrés dans le bois de Vincennes, qu'ils ne purent sortir; et après la mort du roy Charles, les resserra si bien dans Paris et le Louvre, et grilla si bien pour un matin leurs fenestres, au moins celles du roy de Navarre qui estoit logé le plus bas (je sçay ce que m'en dict le roy de Navarre la larme à l'œil), et les surveilloit-on si bien qu'ils ne purent jamais eschapper, comme ils en avoient volonté : ce qui eust grandement brouillé

l'Estat, et empesché le retour de Pologne au roy, car ils tendoient fort là. Je le sçay bien pour avoir esté convié à la fricassée, qui est encor un des beaux traicts qu'ait faict la reyne. Et, au partir de Paris, les mena à Lyon au devant du roy, si dextrement et vigilamment qu'on ne les eust sceu juger prisonniers qui les eust veu; et allerent en coche avecques elle; et toutesfois elle les remit entre les mains du roy qui, pour sa venue, pardonna tout en après.

Qui est-ce qui desbaucha encor Monsieur, frere du roy, de partir de Paris de belle nuict, sortir de la compaignie du roy son frere qui l'aimoit tant, et se desfaire de son amitié, pour prendre les armes et brouiller toute la France? M. de La Noue sçait tout cela, et les menées qui en commencerent dès le siége de La Rochelle, et ce que je luy en dis. Ce ne fut donc pas la reyne mere; car, par un tel et si opiné deslogement de son fils, elle en prit un tel regret de voir le frere bandé contre le frere et son roy, qu'elle jura qu'elle mourroit en la peine, ou elle les remettroit et rejoindroit comme devant, ce qu'elle fit : car je luy vis dire à Blois, estant sur le parlement avecques Monsieur, qu'elle ne supplioit rien tant Dieu que de luy envoyer ceste grace de réunion, et après qu'il luy envoyast la mort, et qu'elle la recevroit du meilleur de son cœur; ou bien qu'elle se vouloit retirer en ses maisons de Monceaux et de Chenonceaux,

sans jamais se mesler plus des affaires de France, voulant parachever le reste de ses jours en tranquillité. Et de faiçt, le vouloit faire ainsy: mais le roy la pria de ne s'en oster, car luy et son royaume avoient grand besoin d'elle. Je m'asseure que si elle n'eust faict ce coup la paix, que c'estoit faict alors de la France; car il y avoit alors cinquante mille estrangiers, tant d'un costé que d'autre, qui eussent bien aidé à l'abbattre et la ruyner.

Ce ne fut donc pas elle ce coup qui fit prendre les armes, non plus qu'aux premiers estats à Blois, lesquels ne vouloient qu'une seule religion, et proposerent d'abolir l'autre contraire à la leur; et pour ce demanderent que si on ne la pouvoit abolir par le glaive spirituel, qu'il y falloit apporter le temporel. Aucuns ont dict que la reyne les avoit gaignés; ce sont abus, car d'aucunes provinces il y en eut force qui apporterent des cahiers qui ne faisoient rien pour elle. Je ne dis pas qu'elle ne les gaignast par après; ce qui fut un beau coup de partie et d'esprit; aussy que ce ne fut pas elle qui demanda lesdicts estats : tant s'en faut, les reprouva du tout, d'autant qu'ils diminuoient fort l'auctorité du roy et la sienne. Ce furent ceux de la Religion qui les avoient demandés il y avoit longtemps, et voulurent nommement, et le requirent par les articles de la paix dernière, qu'ils fussent appellés et tenus; à quoy la reyne y repugnoit fort, prevoyant

des abus. Toutesfois, pour les contenter et qu'ils crioient tant après, ils les eurent à leur confusion et dommage, non à leur profict et contentement, comme ils pensoient; si bien qu'ils en prindrent les armes. Ce ne fut pas la reyne encor qui fit le coup.

Bref, ce ne fut pas elle aussy qui les fit prendre lorsqu'on prit Mont-de-Marsan, La Fere en Picardie, et Cahors. Je m'en rapporte à ce que dict le roy à M. de Miossans, qui l'estoit venu trouver de la part du roy de Navarre; qui le rabroua fort, et luy dict que cependant qu'on le paissoit de belles parolles, prenoit-on les armes et prenoit-on les villes.

Voylà donc comment ceste reyne a esté motrice de toutes nos guerres et nos feux, lesquels, encor qu'elle ne les eust allumés, elle employoit tousjours ses peines et tous ses labeurs pour les esteindre, abhorrant de voir tant de noblesse et de gens de bien mourir. Et sans cela et sa commiseration, tels l'ont haye à mal mortel, qui s'en fussent très-mal trouvés, et seroient maintenant en terre, et leur party ne fleuriroit tant qu'il faict : ce qu'il faut imputer à sa bonté, dont nous aurions maintenant grand besoin; car, ainsy que tout le monde le dit, et le pauvre peuple le crie : « Nous n'avons plus de reyne mere pour nous faire la paix. » Il ne tint pas à elle qu'elle ne se fist, lorsqu'elle vint en Guyenne dernièrement pour en traicter, à Coignac et à Jarnac, avecques le

Digitized by Google

roy de Navarre et le prince de Condé. Je sçay ce que je luy en vis dire les larmes aux yeux et les regrets au cœur, à quoy ces princes n'y vouloient condescendre; et possible ne verrions-nous les malheurs que nous avons aujourd'hui.

On la voulut accuser aussy d'avoir esté complice en la guerre de la Ligue. Pourquoy donc eust-elle entrepris ceste paix que je viens de dire, si elle en eust esté? Pourquoy eust-elle appaisé le tumulte des barricades de Paris, et reconcilié le roy avecques M. de Guyse, pour le faire mourir et tuer, ainsy que nous l'avons veu?

Or, pour fin, qu'on desbagoule contre elle tout ce qu'on voudra, jamais nous n'aurons une telle en France si bonne pour la paix.

On l'a fort accusée du massacre de Paris[1] : ce sont lettres clauses pour moy quant à cela, car alors j'estois à nostre embarquement de Brouage; mais j'ay bien ouy dire qu'elle n'en fut pas la première actrice. Il y a trois ou quatre autres, que je nommerois bien, qui furent plus ardens qu'elle, et qui l'y pousserent fort, luy faisant accroire, pour les menaces que l'on faisoit à cause de la blessure de M. l'admiral, qu'on tueroit le roy, elle et ses enfans, et toute sa cour, ou qu'on seroit aux armes pis que jamais : en quoy certes

[1] La Saint-Barthélemy.

ceux de la Religion eurent grand tort de faire telles menaces qu'on dit qu'ils faisoient; car ils empirerent le marché du pauvre M. l'admiral, et luy en procurerent la mort. Que s'ils se fussent tenus coys, et n'eussent sonné mot, et laissé guerir M. l'admiral, il s'en fust allé après hors Paris tout bellement à son ayse, et n'en fust esté autre chose. M. de La Noue a bien esté de cette opinion. Et sçay bien que luy et M. de Strozze et moy en avons parlé, luy n'ayant jamais approuvé ces bravades, ces audaces et menaces, et mesmes en la cour de son roy et sa ville de Paris, que l'on fist; et en blama mesmes fort M. de Theligny, son beau-frere, qui en estoit des eschauffés, l'appelant et ses compaignons de vrays fols et mal habiles. M. l'admiral n'usa jamais de ces parolles, ainsy que j'ay ouy dire à aucuns, au moins tout haut. Je ne dis pas qu'en secret et en privé avecques ses plus familiers, qu'il n'en parlast. Et voylà la cause de la mort de M. l'admiral et du massacre des siens, et non pas la reyne, ainsy que j'ay ouy dire à aucuns qui le sçavent bien, encor qu'il y ait plusieurs qu'on ne leur sçauroit oster l'opinion de la teste que ceste fusée n'eust esté filée de longue main, et ceste trame couvée. Ce sont abus. Les moins passionnés le croyent ainsy, et les plus obstinés et passionnés le croyent autrement; et bien souvent nous donnons cest honneur aux roys et aux grands princes que

quelquesfois pour l'evenement des choses, et puis qu'elles sont arrivées, nous les disons prudens et providens, et qui ont bien sceu dissimuler ; à quoy ils ont autant songé qu'en tridet[1].

Pour retourner encor à nostre reyne, ses ennemis lui ont mis à sus qu'elle n'estoit pas bonne Françoise. Dieu le sçait, et de quelle affection je la vis poussée pour chasser les Anglois hors du Havre de Grace, et ce qu'elle en dit à M. le prince, et comme elle l'y fit aller avecques force gentilshommes de son party, et les compaignies couronnelles de M. d'Andelot, et autres huguenottes, et comment elle-mesme en personne mena l'armée, estant montée ordinairement à cheval comme une seconde belle reyne Marfise[2], s'exposant aux harquebusades et canonnades comme un de ses capitaines, voyant faire tousjours la batterie, disant qu'elle ne seroit jamais à son ayse qu'elle n'eust pris ceste ville et chassé ces Anglois de France, hayssant plus que poison ceux qui la leur avoient vendue. Aussy fit elle tant qu'enfin elle la rendit françoise.

Lorsque Rouen estoit assiégé, je la vis en toutes les coleres du monde quand elle y vit entrer le se-

[1] *Tridet*, prune. Brantôme emploie ailleurs cette expression : « S'en soucier autant que de tridet, » comme d'une prune.

[2] La reine Marfisa est une des belles guerrières de l'*Orlando furioso*.

cours des Anglois, qui entrerent par la galere françoise qui avoit esté prise un an devant, craignant que ceste place, faillant à estre prise par nous, vinst en la domination des Anglois : aussy poussa-t-elle fort à la roue, comme l'on dit, pour la prendre; et ne failloit tous les jours à venir au fort Saincte-Catherine tenir conseil et voir faire la batterie. Je l'ay veue souvent passant par ce chemin creux de Saincte-Catherine. Les canonnades et harquebusades pleuvoient entour d'elle, qu'elle s'en soucioit autant que rien.

Ceux qui lors y estoient l'ont veue aussy bien que moy. Il y a encore aujourd'huy force dames ses filles qui l'y accompaignoient, auxquelles le jeu ne plaisoit trop; je le sçay et je les y ay veues; et quand M. le connestable et M. de Guyse luy remonstroient qu'il luy en arriveroit du malheur, elle n'en faisoit que rire et dire pourquoy elle s'y espargneroit non plus qu'eux, puisqu'elle avoit le courage aussy bon qu'eux, mais non la force que son sexe luy desnioit; car pour la peine elle l'enduroit très-bien, fust à pied ou à cheval. Et pense que dès long-temps ne fut reyne ny princesse mieux à cheval, ny s'y tenant de meilleure grace; ne sentant pour cela sa dame hommasse en forme et façon d'amazonne bizarre, mais sa gente princesse, belle, bien agréable et douce.

On a dict d'elle, qu'elle estoit fort Espaignolle.

Certainement, tant que sa bonne fille[1] a vescu, elle a aimé l'Espaigne; mais après qu'elle a esté morte on sçait, au moins aucuns, si elle a eu occasion de l'aimer, et la terre et la nation. Bien est vray qu'elle a esté tousjours si prudente, jusques là qu'elle a voulu tousjours entretenir le roy d'Espaigne comme son bon gendre, afin qu'il en traictast mieux sa belle et bonne fille, comme est la coustume des bonnes meres, aussy afin qu'il ne nous vinst troubler la France, ny faire la guerre, selon son brave cœur et naturel ambitieux. D'aucuns aussy ont voulu dire qu'elle n'aimoit point la noblesse de France, et en desiroit fort le sang respandu. Je m'en rapporte à tant de paix par elle faictes, combien elle l'a espargné : et, outre cela, qu'on prenne esgard à elle, tant qu'elle a esté regente et ses enfans en minorité, si l'on a veu à la cour tant de querelles et combats comme il s'en est veu despuis, car elle n'y en a jamais voulu voir; et tousjours a faict d'expresses desfences d'en venir là, et faict chastier ceux qui y contrevenoient. Du despuis, je l'ay veue bien souvent à la cour, quand le roy alloit quelquefois dehors pour y sejourner quelques jours, et qu'elle demeuroit absolue et seule, du temps que les querelles

[1] Élisabeth, femme de Philippe II. Voir plus loin le chapitre consacré à cette princesse.

commencerent à se rendre communes; et les combats, jamais elle n'en voulut permettre un, et soudain commandement faict aux capitaines des gardes de faire les defenses, et aux mareschaux et capitaines de les accorder : aussy, pour dire vray, on la craignoit plus que le roy en cela; car elle sçavoit bien parler à ces desobéissans et desreglés, et les ravaudoit terriblement.

Je me soubviens qu'une fois, le roy estant aux bains de Bourbon, feu mon cousin de La Chastaigneraye eut une querelle contre Pardailhan. Elle le fit chercher partout pour luy defendre de se battre, sur la vie; mais, ne s'estant peu trouver par deux jours entiers, elle le fit guetter si bien, que, par un dimanche matin, luy, estant en l'isle de Louviers, attendant son ennemy, le grand prevost le vint surprendre là, et l'emmena prisonnier par le commandement de la reyne dans la Bastille; mais il n'y demeura qu'une nuit pourtant; et après l'envoya querir, et lui en fit la reprimande moitié aigre, moitié douce, ainsy qu'elle estoit toute bonne, et rude quand elle vouloit. Je sçay bien ce qu'elle m'en dit aussy, d'autant que j'estois pour seconder mondict cousin : que comme le plus agé je debvois estre le plus sage.

L'année que le roy retourna de Pologne, il s'esmeut une querelle entre messieurs de Grillon et

d'Entraigues, tous deux braves et vaillans gentilshommes, et s'estans appellés et prests à se battre, le roy leur fit faire defense par M. de Rambouillet, l'un de ses capitaines des gardes lors en quartier, de se battre ; et fit commandement à M. de Nevers et au mareschal de Retz de les accorder, à quoy ils faillirent. La reyne les envoya querir le soir en sa chambre ; et d'autant que leurs querelles touchoient deux grandes dames des siennes, elle leur commanda en toute rigueur, et pria après en toute douceur, de se rapporter à elle tous deux de leur different, puisqu'elle leur faisoit l'honneur de s'en mesler, et, puisque les princes, mareschaux et capitaines, avoient failli à leur accord, qu'elle en vouloit avoir la cognoissance et la gloire : par quoy elle les rendit amys et les fit embrasser sans autre forme en prenant le tout sur elle ; si bien que, par sa prudence, le subject de la querelle, qui touchoit un peu l'honneur de ces deux dames, et estoit scabreux, ne fut jamais sceu ny publié. Voylà une grande bonté de princesse ! Et puis, dire qu'elle n'aimoit pas la noblesse ! Ha ! si faisoit; elle la cognoissoit et l'estimoit trop. Je croy qu'il n'y avoit grande maison en son royaume qu'elle ne cognust ; et disoit l'avoir appris du grand roy François, qui sçavoit toutes les genéalogies des grandes familles de son royaume, et quant aussy du roy son mary, lequel avoit cela, que, quand il eust veu une fois un

gentilhomme, il le cognoissoit tousjours, fust en sa face ou en ses faicts ou en sa resputation.

J'ay vu ceste reyne, souvent et ordinairement, lorsque le roy son fils estoit mineur, prendre la peine de luy presenter elle-mesme les gentilshommes de son royaume, et luy ramentevoir : « Un tel a faict service « au roy vostre grand pere, en tels et tels endroicts, « un tel à vostre pere, » et ainsy de tous les autres ; et commander de s'en ressoubvenir, et de les aimer, et de leur faire du bien, et de les recognoistre une autre fois : ce qu'il sceut très-bien faire puis après ; car, par telle instruction, ce roy cognoissoit fort bien les gens de bien, de race et d'honneur, qui estoient en son royaume.

Ces detracteurs aussy ont dict qu'elle n'aimoit point son peuple. Il y a paru. Fust-il jamais tant tiré de tailles, subsides, imposts et autres deniers, tant qu'elle a demeuré gouvernant la minorité de ses enfans, comme il a esté tiré despuis en une seule année? Luy a-t-on trouvé tant d'argent caché, et aux banques d'Italie, comme l'on crioit? Tant s'en faut, qu'après sa mort on ne luy a trouvé un seul sol : et, ainsy que j'ay ouy dire à aucuns de ses financiers et aucunes de ses dames, qu'elle s'est trouvée après sa mort endebtée de huict mille escus, les gages de ses dames, gentilshommes et officiers de sa maison, deus d'une année, et son revenu d'un an mangé ; si bien

que, quelques mois advant de mourir, ses financiers luy remonstrerent ceste necessité ; et elle en rioit, et disoit qu'il falloit louer Dieu du tout et trouver de quoy vivre. Voylà son avarice et le grand tresor qu'elle amassoit, comme l'on disoit. Elle n'avoit garde d'en faire ; car elle avoit le cœur tout noble, tout liberal et tout magnifique et tout pareil à celui de son grand oncle le pape Léon, et du magnifique Laurens de Medicis ; car elle despensoit et donnoit tout, ou faisoit bastir, ou despensoit en d'honorables magnificences ; et prenoit plaisir de donner tousjours quelque recréation à son peuple ou à sa cour, comme en festins, bals, danses, combats, couremens de bagues dont elle en a faict trois fort superbes en sa vie : l'un qui fut faict à Fontainebleau au mardy gras après les premiers troubles, où il y eut et tournois et rompement de lances et combats à la barrière, bref toutes sortes de jeux d'armes, avecques une comedie sur le subject de la belle Genièvre de l'Arioste, qu'elle fit representer par madame d'Angoulesme et par ses plus honnestes et belles princesses, et dames et filles de sa cour, qui certes la representerent très-bien, et tellement qu'on n'en vit jamais une plus belle ; puis à Bayonne, à l'entrevue de la reyne sa bonne fille, où la magnificence fut telle en toutes choses que les Espaignols, qui sont fort desdaigneux de tous autres, fors des leurs, jurerent n'avoir rien veu de plus beau.

et que le roy n'y sçauroit pas approcher ; et s'en retournerent ainsy edifiés.

Je sçay que plusieurs blasmerent en France ceste despense par trop superflue ; mais la reyne disoit qu'elle le faisoit pour monstrer à l'estranger que la France n'estoit si totalement ruinée et pauvre, à cause des guerres passées, comme il estimoit ; et que, puisque pour tels esbats on sçavoit despendre, que pour les consequences et importances on le sçauroit encor mieux faire ; et que d'autant plus la France en seroit mieux estimée et redoubtée, tant pour en voir les biens et richesses, que pour voir tant de gentilshommes si braves et si adroicts aux armes, ainsy que certes il s'y en trouva là beaucoup, et qu'il fit très-bon voir, et dignes d'estre admirés.

Davantage, il estoit bien raison que pour la plus grande reyne de la chrestienté, la plus belle, la plus honneste et la meilleure, on fist quelque solemnelle feste par dessus les autres. Et vous asseure que si elle ne se fust faict telle, l'estranger se fust fort mocqué de nous, et s'en fust retourné en opinion de nous tenir tous en France pour de grands gueux. Ce n'est donc pas sans une bonne et juste consideration que ceste sage et advisée reyne fit ceste despense. Comme aussy elle en fit une fort belle à l'arrivée des Polonois à Paris, qu'elle festina fort superbement en ses Tuileries : et après, dans une grande salle faicte à poste

et toute entourée d'une infinité de flambeaux, elle leur representa le plus beau ballet qui fut jamais faict au monde (je puis parler ainsy), lequel fut composé de seize dames et damoiselles des mieux apprises des siennes, qui comparurent dans un grand roc tout argenté, où elles estoient assises dans des niches en forme de nuées de tous costés. Ces seize dames representoient les seize provinces de la France, avecques une musique la plus melodieuse qu'on eust sceu voir; et après avoir faict dans ce roc le tour de la salle par parade comme dans un camp, et après s'estre bien faict voir ainsy, elles vindrent toutes à descendre de ce roc, et s'estant mises en forme d'un petit battaillon bizarrement inventé, les violons montans jusqu'à une trentaine, sonnans quasy un air de guerre fort plaisant, elles vindrent marcher soubs l'air de ces violons, et par une belle cadence sans en sortir jamais, s'approcherent et s'arresterent un peu devant Leurs Majestés, et puis après danserent leur ballet si bizarrement inventé, et par tant de tours, contours et destours, d'entrelassemens et meslanges, affrontemens et arrests, qu'aucune dame jamais ne faillit se trouver à son tour ny à son rang : si bien que tout le monde s'esbahit que, parmi une telle confusion et un tel desordre, jamais ne défaillirent leurs ordres, tant ces dames avoient le jugement solide et la retenue bonne, et s'estoient si bien apprises! Et

dura ce ballet bizarre pour le moins une heure, lequel estant achevé, toutes ces dames, representans lesdictes seize provinces que j'ay dictes, vindrent à presenter au roy, à la reyne, au roy de Pologne, à Monsieur, son frere, et au roy et reyne de Navarre, et autres grands et de France et de Pologne, chascune à chascun une plaque toute d'or, grande comme la paulme de la main, bien esmaillée et gentiment enouvrée, où estoient gravés les fruicts et singularités de chasque province en quoy elle estoit plus fertile, comme :

En la Provence des citrons et oranges,

En la Champaigne des bleds,

En la Bourgogne des vins,

En la Guyenne des gens de guerre : grand honneur certes celuy-là pour la Guyenne ;

Et ainsy consecutivement de toutes les autres provinces.

A Bayonne, tels quasy semblables presens se firent en un combat qui s'y fit, que je representerois bien, et tous lesdicts presens et les dames qui les receurent, mais cela est long : mais les hommes les donnoient aux dames, et icy les dames aux hommes. Et notez que toutes ces inventions ne venoient d'autre boutique ny d'autre esprit que de la reyne ; car elle y estoit maistresse et fort inventrice en toutes choses. Elle avoit cela que, quelques magnificences qui se

fissent à la cour, la sienne passoit toutes les autres. Aussy disoit-on qu'il n'y avoit que la reyne mere pour faire quelque chose de beau. Et si telles despenses coustoient, aussy donnoient-elles du plaisir; disant en cela souvent qu'elle vouloit imiter les empereurs romains qui s'estudioient d'exhiber des jeux au peuple et luy donner plaisir, et l'amuser autant en cela sans luy donner loysir à mal faire.

D'ailleurs, et outre ce qu'elle se delectoit à donner plaisir au peuple, elle luy donnoit bien à gaigner; car elle aimoit fort toutes sortes d'artisans et les payoit bien, et les occupoit souvent chascun en son art, et ne les faisoit point chaumer, et surtout les maçons et architectes ainsy qu'il paroist en ses belles maisons des Tuilleries, imparfaictes pourtant, de Sainct-Maur, Monceaux et Chenonceaux. Et aimoit aussy fort les gens sçavans, et lisoit volontiers ou se faisoit lire leurs œuvres qu'ils luy presentoient, ou qu'elle avoit sceu qu'ils avoient escrits, et les faisoit achepter, jusques à lire les belles invectives qui se faisoient contre elle, dont elle se mocquoit et s'en rioit sans s'alterer autrement, les appellant des bavards et des donneurs de billevesées; ainsy usoit-elle de ce mot.

Elle vouloit tout sçavoir. Au voyage de Lorraine des seconds troubles, les huguenots avoient avecques eux une fort belle et grande coullevrine et la nom-

moient la reyne mere. Ils furent contrains l'enterrer à Villenozze, ne la pouvans traisner à cause de leurs grandes traictes et mauvais attelage et pesanteur, qui jamais pourtant ne put estre descouverte ny trouvée.

La reyne sçachant qu'on lui avoit ainsy donné son nom, elle voulut sçavoir pourquoy. Il y eut quelqu'un, après avoir esté fort pressé d'elle de le dire, qui luy respondit : « C'est, madame, parce qu'elle avoit le « calibre plus grand et plus gros que les autres. » Elle n'en fit que rire la première.

Elle n'espargnoit point sa peine à lire quelque chose qu'elle eust en fantaisie. Je la vis une fois estant embarquée à Blaye pour aller disner à Bourg, tout du long du chemin lire dans un parchemin, comme un rapporteur et un avocat, tout un procès verbal que l'on avoit faict de Derdois, basque, secretaire favory du feu M. le connestable, sur quelques menées et intelligences dont il avoit esté accusé et constitué prisonnier à Bayonne. Elle n'en osta jamais la veue qu'il ne fust achevé de lire, et si avoit plus de dix pages de parchemin. Quand elle n'estoit point empeschée, elle-mesme lisoit toutes les lettres de consequence qu'on luy escrivoit, et le plus souvent de sa main en faisoit les despesches, cela s'appelle aux plus grandes et privées personnes. Je la vis une fois, pour une après-disnée, escrire de sa main vingt pures lettres et longues.

Digitized by Google

Elle disoit et parloit fort bien françois, encor qu'elle fust Italienne. A ceux de sa nation pourtant ne parloit bien souvent que françois, tant elle honoroit la France et sa langue, et faisoit fort paroistre son beau dire aux grands, aux estrangers et aux ambassadeurs qui la venoient trouver tousjours après le roy. Elle leur respondoit fort pertinemment, avecques une fort belle grace et majesté, comme je l'ay veue aussi parler aux cours de parlement, fust en public, fust en privé; et qui bien souvent les menoit beau, quand ils s'extravaguoient ou faisoient trop des retenus, et ne vouloient condescendre aux edicts faicts en son conseil privé ou ordonnances du roy et des siennes. Asseurez-vous qu'elle parloit bien en reyne et se faisoit bien redoubter en reyne. Je la vis une fois à Bordeaux, lorsqu'elle mena la reyne de Navarre sa fille au roy son mary. Elle luy avoit commandé dès la cour d'aller avecques elle bien parler à ces messieurs, qui ne vouloient abolir quelque certaine confrerie par eux inventée et observée, ce qu'elle vouloit nommement casser, prevoyant qu'elle apporteroit quelque queue à la fin qui ne vaudroit rien et prejudicieroit à l'Estat. Ils la vindrent trouver à l'evesché dans le jardin où elle estoit se pourmenant, un dimanche matin. Il y en eut un qui porta la parolle pour tous, pour lui donner à entendre le fruict de ceste confrerie et l'utilité qu'elle apportoit pour le

public. Elle, sans estre preparée, respondit si bien par de si belles parolles et apparentes raisons et propres pour la rendre mal fondée et odieuse, qu'il n'y eut là pas un qui n'admirast l'esprit de ceste reyne et ne demeurast estonné et confus; d'autant que, pour la dernière parolle, elle dit : « Non; je veux, et le roy « mon fils, qu'elle soit exterminée, et qu'il n'en soit « jamais plus parlé, pour des raison secrettes que je « ne vous veux dire, outre celles que je vous ay dic- « tes; autrement je vous ferai ressentir que c'est que « de desobéir au roy et à moy. » Par ainsy chascun s'en alla, et plus jamais n'en fut parlé.

Elle faisoit de ces tours bien souvent à l'endroict des princes et des plus grands, quand ils avoient failly grandement, et qu'elle prenoit sa colere, et qu'elle faisoit de l'altière; n'estant rien au monde si superbe et brave qu'elle, quand il falloit, n'espargnant nullement les verités à un chascun.

J'ay veu feu M. de Savoye, qui avoit accoustumé l'empereur, le roy d'Espaigne, et veu tant de grands, la craindre et la respecter plus que si ce fust esté sa mere, et M. de Lorraine de mesmes, bref tous les grands de la chrestienté. J'en alleguerois plusieurs exemples; mais à une autre fois, et à leur tour, je les diray : pour ce coup, il me suffira de ce que j'en ay dict.

Entre toutes ses perfections, elle estoit bonne chres-

tienne et fort devoticuse, faisant souvent ses pasques, et ne faillant jamais tous les jours au service divin, à ses messes et ses vespres, qu'elle rendoit fort agréables autant que devotes, par les bons chantres de sa chapelle, qu'elle avoit esté curieuse de recouvrer des plus exquis : aussi naturellement elle aimoit la musique, et en donnoit souvent plaisir à la cour dans sa chambre, qui n'estoit nullement fermée aux honnestes dames et honnestes gens, voire à tous et à toutes, ne la voulant resserrer à la mode d'Espaigne, ny d'Italie son pays, ny mesmes comme nos autres reynes Elizabeth d'Austriche et Loyse de Lorraine ont faict; mais disoit que, tout ainsy que le roy François son beau-pere, qu'elle honoroit fort, la luy avoit dressée et faicte libre, qu'elle la vouloit ainsy entretenir à la vraye françoise, et que ainsy aussy le roy son mary l'avoit voulu : aussy sa chambre estoit tout le plaisir de la cour.

Elle avoit ordinairement de fort belles et honnestes filles, avec lesquelles tous les jours en son antichambre on conversoit, on discouroit et devisoit, tant sagement et tant modestement que l'on n'eust osé faire autrement; car le gentilhomme qui failloit en estoit banny et menacé, et en crainte d'avoir pis, jusqu'à ce qu'elle luy pardonnoit et faisoit grace, ainsy qu'elle y estoit propre et toute bonne de soy.

Pour fin, sa compaignie et sa cour estoit un vray

paradis du monde et escole de toute honnesteté et vertu, l'ornement de la France, ainsy que le sçavoient bien dire les estrangers quand ils y venoient; car ils y estoient très-bien receus, et commandement exprès à ses dames et filles de se parer, lors de leur venue, qu'elles paroissoient déesses, et les entretenir sans s'amuser ailleurs; autrement elles estoient bien tancées d'elle, et en avoient bien de la reprimande.

Bref, sa cour a esté telle que, quand elle a esté morte, on a dict par la voix de tous que la cour n'estoit plus la cour, et que jamais plus il n'y auroit en France une reyne mere. Mais quelle cour estoit-ce? telle que je crois que jamais emperière de Rome de jadis n'en a tenu, pour dames, une pareille d'ordinaire, ny nos roys de France. Bien est-il vray que ce grand empereur Charlemagne et roy de France, de son vivant prit grand plaisir à faire et dresser des cours grandes et plenières, tant des pairs, ducs, comtes, paladins, barons et chevaliers de France, que des dames leurs femmes et damoiselles leurs filles, et plusieurs autres de toutes contrées, pour tenir compaignie et cour, ainsy que disent les vieux romans de ce temps, à l'imperatrice et reyne, pour voir les belles joustes, tournois, magnificences qui s'y faisoient très-superbes par une grande troupe de chevaliers errans venans de toutes parts. Mais quoy! ces belles et grandes assemblées et compaignies ne se faisoient ny se

voyoient que trois ou quatre fois l'an, et puis au partir de la feste se departoient et se retiroient en leurs terres et maisons, jusqu'à une autre fois. Encore aucuns disent que ce Charlemagne fut, sur sa vieillesse, fort addonné aux femmes, mesmes que ses filles furent bonnes compaignes, et que Louys le Debonnaire, à l'advenement de la couronne, fut contrainct de bannir ses sœurs en certains lieux pour avoir esté trop escandalisées de l'amour avec les hommes, et si chassa une infinité de dames qui estoient de la joyeuse bande. Ces cours pourtant dudict Charlemagne n'estoient de durée, je dis du temps de ses beaux ans; car il s'amusoit lors aux guerres, selon nos vieux romans; et sur ses vieux jours, sa cour estoit ainsy par trop desbordée, comme j'ay dict; mais la cour de nostre roy Henry II et de nostre reyne estoit ordinaire, fust en guerre, fust en paix, fust ou pour resider ou demeurer en un lieu pour quelques mois, fust qu'elle se remuast en autres maisons de plaisance et chasteaux de nos roys, qui n'en ont point de faute, et en ont plus que roy du monde. Ceste belle et grande compaignie tousjours, au moins la majeure part, marchoit et alloit avec sa reyne; si que d'ordinaire pour le moins sa cour estoit pleine de plus de trois cens dames ou damoiselles.

Aussy les mareschaux des logis et fourriers du roy affirmoient qu'elles tenoient tousjours la moitié des

logis, ainsy que j'ay veu l'espace de trente-trois ans que j'ay practiqué tousjours la cour sans gueres l'abandonner, fors aux voyages de nos guerres et autres estrangers : mais, estant de retour, j'y estois d'ordinaire ; car le sejour m'en estoit fort agréable, comme n'en ayant jamais veu ailleurs plus beau ; et pense que par le monde, depuis qu'il est faict, on n'en a jamais veu de pareil : et d'autant que le beau nom de ces belles dames qui assistoient à nostre reyne à decorer sa cour ne se doibt taire, j'en mettray ici aucunes, selon qu'il m'en souviendra, que j'ay veu sur la fin du mariage de la reyne et durant sa viduité, car auparavant j'estois trop jeune.

Premièrement il y avoit mesdames les filles de France. Je les mets les premières ; car jamais elles ne perdent leur rang, et vont devant toutes autres, tant ceste maison est grande et noble, savoir :

Madame Elisabeth de France, despuis reyne d'Espaigne ;

Madame Claude, despuis duchesse de Lorraine ;

Et madame Marguerite, despuis reyne de Navarre ;

Madame la sœur du roy, despuis duchesse de Savoye ;

La reyne d'Escosse, despuis reyne dauphine, et reyne de France ;

La reyne de Navarre, Jeanne d'Allebret ;

Madame Catherine sa fille, aujourd'huy Madame la sœur du roy[1];

Madame Diane, fille naturelle du roy[2], despuis legitimée et madame de Castres, et en secondes nopces madame de Montmorency, et puis madame d'Angoulesme;

Madame d'Anguien, de la maison de Sainct-Pol et Estouteville, heritière;

Madame la princesse de Condé, de la maison de Roye;

Madame de Nevers, de la maison de Vandosme;

Madame de Guyse, de la maison de Ferrare;

Madame Diane de Poictiers, duchesse de Valentinois;

Mesdames les duchesses d'Aumale et de Bouillon, ses filles;

Madame la marquise de Rothelin, de la maison de Rohan;

Madame de Montpensier, de la maison de Longvy ou Givry;

Madame l'admiralle de Brion, sa sœur;

Madame de Rieux, sœur de M. de Montpensier;

Madame la marquise d'Elbeuf, sa fille, de la maison de Rieux;

[1] Henri IV.
[2] Henri II.

Madame la princesse de La Roche-sur-Yon, veufve du mareschal de Montejan;

Madame la mareschalle de Sainct-André, de la maison de Lustrac;

Madame la mareschalle de Strozzy, de la maison de Medicis, fort proche de la reyne;

Madame la comtesse de Sommerive et de Tende, sa fille;

Madame la comtesse d'Urfé, sa proche et grande confidente;

Madame la mareschalle de Brissac, de la maison d'Estelan en Normandie;

Madame la mareschalle de Termes, du Piedmont;

Madame la connestable;

Madame la mareschalle d'Amville, de la maison de Bouillon;

Madame l'admiralle de Chastillon, de la maison de Laval;

Madame de Roye, sœur de M. l'admiral;

Madame d'Andelot, de la maison de Laval, heritière;

Madame de Martigues, dicte avant mademoiselle de Villemontays, grande favorite de la reyne d'Escosse;

Madame de Cursol, despuis duchesse d'Usez;

Madame la comtesse de La Rochefoucault, de la maison de La Mirande;

Digitized by Google

Madame de Randan, sa sœur;

Madame la comtesse de La Rochefoucault en secondes nopces, de la maison de Roye, sœur de la princesse de Condé.

Bref, une infinité d'autres belles dames avoit ceste reyne, dont il ne me peut pas souvenir, quand elle estoit durant son regne et mariage; puis estant veufve elle eut:

Les deux reynes ses belles-filles, Elisabeth d'Austriche, et Louyse de Lorraine;

La reyne de Navarre, sa fille, le miracle du monde;

Madame la princesse de Navarre, sa belle-sœur;

Madame la princesse de Condé, sa belle-fille, de la maison de Nevers;

Madame de Nevers, sa sœur, heritière de la maison, et l'aisnée;

Madame de Guyse, leur seconde sœur, maryée en premières nopces au prince de Porcian, et puis avec M. de Guyse;

Madame de Nevers, de la maison de Montpensier, veufve du comte d'Eu, despuis M. de Nevers;

Madame de Nevers, de la maison de Bouillon, maryée au second M. de Nevers, et despuis avec M. de Clermont Tallard, et avec M. de Sagonne après;

Madame de Montpensier, de la maison de Guyse;

Madame de Bouillon, de la maison de Montpensier;

Madame de Longueville, veufve de messieurs d'Anguien et Nevers ;

Madame la princesse dauphine, de la maison de Mezières et d'Anjou ;

Madame de Candalle, de la maison de Montmorency ;

Madame d'Espernon, sa fille ;

Madame de Joyeuse, sœur de la reyne ;

Madame de Mercœur, fille de M. de Martigues ;

Madame la princesse de Conty, de la maison de Luce ;

Madame de Retz, de la maison de Dampierre, veufve de feu M. d'Annebaut, et puis remariée à M. de Retz ;

Madame la comtesse de Fiesque, de la maison de Strozze, fille de Robert Strozze ;

Madame la mareschalle de Biron, de la maison de Sainct-Blanquart ;

Madame de La Vallette, de la maison du Bouchage ;

Madame la mareschalle de Joyeuse, sa sœur aisnée ;

Madame de Nançay, son autre sœur ;

Madame du Bouchage, de la maison de La Vallette ;

Madame la duchesse d'Usez, la dernière, de la maison de Clermont Tallard ;

Madame de Montlor, sa sœur; et madame de Manon, son autre sœur;

Mesdames de Cypierre et Alluye, sœurs, de la maison de Pienne;

Mesdames de Barbezieux, de Pienne et de Chasteauroux, toutes trois sœurs, de la maison de Brion.

Mesdames de Carnavallet, l'une de la maison d'Auteville, et l'autre de la maison de La Baume;

Madame de Rouanays, de la maison de Sainct-Blansay, dicte auparavant madame de Chasteau-Briant, fort favorite de la reyne sa maistresse;

Madame de Sauve, sa niepce;

Madame de Lenoncourt, despuis madame de Guimené;

Madame de Schomberg;

Madame de Sansac, de la maison de Montberon;

Madame de Bourdeille, de la maison de Montberon aussy, fort proches parentes;

Madame de Lansac, de la maison de Mortemar, et l'autre la jeune, de la maison de Pothon de Xaintrailles;

Madame d'Assigny et madame de Brissac sa fille;

Madame de Clermont d'Amboise, veufve de feu M. de l'Aubespine le jeune, de la maison d'Oysel ou Ville Parisis;

Madame de Villeroy, sa belle-sœur, de la maison de l'Aubespine;

Madame de la La Bourdesière, de la maison de Robertet ;

Madame d'Estrée ;

Madame la comtesse de Sainct-Aignan ;

Madame de Sourdis ;

Madame d'Arvaut, et madame de Montoyson, ses filles ;

Madame de La Tour, despuis madame de Clermont d'Antragues, de la maison de Bon de Marseilles ;

Madame d'Antragues, la première, de la maison de Guimené, et madame d'Antragues, la seconde, qui est annuit[1] ;

Madame de Villeclayr la jeune, de la maison de La Marche ou Bouillon, et l'autre de la maison de La Bretesche ;

Mesdames de Meru et Thoré, l'une de la maison de Cossé, et l'autre d'Humières ;

Madame la comtesse de Maulevrier, de la maison de Limeuil ;

Madame de Ragny, de la maison de Cypierre ;

Madame la marquise de la Mailleraye, de la maison de Roys ;

Madame du Fargis, de la maison de Pienne ;

Madame de Senerpont, et madame de Beaudine sa fille, de la maison d'Ovarty ;

[1] Maintenant.

Madame de Lesigny;

Madame du Lude, de la maison de La Fayette;

Madame la comtesse de Sancerre, sa fille;

Madame de Fontaine Guerin, de la maison de Sancerre;

Madame de Lavardin, de la maison de Negrepelisse;

Mesdames la mareschalle de Matignon, de Ruffec, de Mallicorne, toutes trois sœurs, de la maison du Lude;

Madame de La Chastre;

Madame de Clermont de Lodeve, de la maison de Bernoy;

Madame Bourdin;

Madame de Bruslard;

Madame de Pinard.

Tant d'autres y en a-il, qu'avant d'en achever le compte je m'en romprois la teste; plus j'y songerois, la memoire me varieroit: voylà pourquoy je les passe soubs silence. Et si l'on m'inculpe que je ne les mets pas bien en leur rang, quand elles estoient avec leur reyne elles le gardoient assez bien, sans avoir la peine de les ranger icy.

Il faut venir à ceste heure aux filles que j'ay veues, tant avec la reyne mere qu'avec mesdames les reynes ses belles filles, et autres grandes princesses de la cour, lesquelles, encore que je les aye veues toutes

quasi maryées, je ne les nommeray que filles, ainsi que dès le commencement elles ont esté avec leurs maistresses. Et dirois bien et nommerois tous les gentilshommes avecques qui elles ont esté maryées; mais cela seroit trop long à lire et superflu, aussy crois-je que le meilleur temps qu'elles ont eu jamais, et qu'on leur demande, c'est quand elles estoient filles; car elles avoient leur liberal arbitre pour estre religieuses, aussy bien de Venus que de Diane, mais qu'elles eussent de la sagesse et de l'habileté et sçavoir, pour se garder de l'enflure du ventre.

En voicy donques aucunes, et des plus anciennes, qui sont une vingtaine, et des premières:

Madamoiselle de Rohan;

Madamoiselle de Pienne;

Madamoiselle de Sourdis,

Madamoiselle de Bourlemont;

Madamoiselle de Tenie;

Mesdamoiselles de Cabrianne et Guyonnière, sœurs;

Madamoiselle de Bourdeille;

Madamoiselle de Rouhet;

Mesdamoiselles de Limeuil, sœurs, dont l'aisnée mourut à la cour.

Madamoiselle de Charlus;

Madamoiselle de Brion;

Madamoiselle de Sainct-Boire la belle, despuis madame le Grand;

Madamoiselle de Sainct-André, très-riche heritière, fille de M. le mareschal de Sainct-André;

Madamoiselle de Montbron, riche heritière de la maison d'Ausances;

Madamoiselle de Burlan, autrement Theligny;

Mesdamoiselles d'Auteville, trois sœurs;

Mesdamoiselles de Flammin, de Veton, Beton, Leviston, escossoises;

Madamoiselle de Fontpertuis;

Madamoiselle de Torigny;

Madamoiselle de Noyan;

Mesdamoiselles de Riberac, autrement de Guitinières;

Madamoiselle de Chasteauneuf;

Madamoiselle de Montal;

Madamoiselle de La Chastaigneraye, l'aisnée;

Madamoiselle de Charansonnet;

Madamoiselle de La Chastre;

Mesdamoiselles d'Estanay, les deux sœurs;

Mesdamoiselles de Certan, les deux sœurs;

Mesdamoiselles de Pons, les deux sœurs;

Madamoiselle d'Atrie.

Madamoiselle de Caratte, sa cousine;

Madamoiselle de La Mirande;

Mesdamoiselles de Brissac, les deux sœurs;

Madamoiselle Davilla, Cypriote, eschappée du sac de Cypre[1];

Madamoiselle de Cypierre;

Madamoiselle d'Ayelle;

Madamoiselle de La Motthe;

Madamoiselle de Vitry[2];

Madamoiselle de Foucaud;

Madamoiselle de Tiers;

Madamoiselle de La Vernay;

Madamoiselle de Beaulieu, de la maison de Brissac, bastarde;

Madamoiselle de Grandmont;

Madamoiselle du Lude;

Madamoiselle de La Bretesche[3];

Madamoiselle de Bouillé;

Madamoiselle de La Chastaigneraye, la seconde;

Mesdamoiselles d'Estrée, Gabrielle et Diane;

Madamoiselle de Surgières[4];

[1] Elle était en effet Cypriote, puisqu'elle était sœur de l'historien Davila, Cypriot, comme on le voit dans sa vie. Elle fut mariée à Jean de Hemery ou d'Hemerles, seigneur de Villers, gentilhomme normand.

[2] Louise de l'Hopital, depuis madame de Simiers.

[3] Louise de Savonnières, fille de Jean, sieur de La Bretesche, et fille d'honneur de la reine Catherine. Elle épousa en juillet 1586 ce même René de Villequier, qui avait tué pour adultère Françoise de La Marck, sa première femme.

[4] Hélène, l'une des maîtresses poétiques de Ronsard.

Madamoiselle de Rostain ;
Madamoiselle de Faucheuse ;
Madamoiselle de Rebours ;
Madamoiselle de Ville Savin ;
Mesdamoiselles de Barbezieux, les trois sœurs ;
Madamoiselle de Lucé ;
Madamoiselle de Cheronne ;
Mesdamoiselles de Bacqueville ;

Et pour couronner la fin, madamoiselle de Guyse, fraischement eslevée, très-belle et honneste princesse, et madamoiselle de Longueville, l'aisnée, de mesme vertu.

En nommeray-je encor davantage? Non, car ma memoire n'y sauroit fournir. Aussy il y en a tant d'autres dames et filles, que je les prie de m'escuser si je les fais passer au bout de la plume ; non que je ne les veuille fort priser et estimer ; mais je n'y ferois que resver et m'y amuser par trop. Pour vouloir faire fin, je diray qu'en toute ceste compaignie, que je viens de nommer, on n'y eust sceu rien reprendre de leur temps, car toute beauté y abondoit, toute majesté, toute gentillesse, toute bonne grace ; et bien heureux estoit-il qui pouvoit estre touché de l'amour de telles dames, et bien heureux aussy qui en pouvoit *escapar*. Et vous jure que je n'ay nommé nulles de ces dames et damoiselles qui ne fussent fort belles, agréables et bien accomplies, et toutes bastantes pour mettre le

eu par tout le monde. Aussy, tant qu'elles ont esté en leurs beaux ages, elles en ont bien bruslé une bonne part, autant de nous autres gentilshommes de cour que d'autres qui s'approchoient de leurs feux : aussy à plusieurs ont-elles esté douces, amiables et favorables et courtoises. Je parle d'aucunes, desquelles j'espere faire de bons contes dans ce livre avant que je m'en desparte, et d'autres aussy qui ne sont y comprises; mais le tout si modestement, et sans scandale, qu'on ne s'apercevra de rien; car le tout se couvrira soubs le rideau du silence de leur nom : si que possible aucunes qui en liront des contes d'elles-mesmes ne s'en desagréeront; car puisque le plaisir amoureux ne peut pas toujours durer, pour beaucoup d'incommodités, empeschemens et changemens, pour le moins la souvenance du passé contente encor.

Or, pour bien considerer combien il faisoit beau voir toute ceste belle trouppe de dames et damoiselles, créatures plustost divines que humaines, il falloit se representer les entrées de Paris et autres villes, les sacrées et superlatives nopces de nos roys de France, et de leurs sœurs filles de France, comme celles du roy dauphin, du roy Charles, du roy Henry III, de la reyne d'Espagne, de madame de Lorraine, de la reyne de Navarre, sans force autres grandes nopces de princes et princesses, comme

celles de M. de Joyeuse, qui les eust toutes surpassées, si la reyne de Navarre y fust esté; puis l'entrevue de Bayonne, l'arrivée des Polonnois, et une infinité d'autres et pareilles magnificences que je n'aurois jamais achevé de dire, où l'on a veu ces dames parestre les unes plus belles que les autres, les unes plus braves et mieux en point que les autres; car, en telles festes, outre leurs grands moyens, le roy et les reynes leur donnoient de grandes livrées, les unes plus gentilles que les autres.

Bref, on n'eust rien veu que tout beau, tout esclatant, tout brave, tout superbe, que jamais la gloire de Niquée [1] n'en approcha : car on voyoit tout cela reluire dans la salle du bal, au Pallais ou au Louvre, comme estoilles au ciel en temps serain. Aussy leur reyne vouloit et commandoit tousjours qu'elles comparussent en haut et superbe appareil, encor que durant sa viduité elle ne se para jamais de mondaines soyes, si non lugubres, mais tant bien proprement pourtant, et si bien accommodée, qu'elle paroissoit bien la reyne par-dessus toûtes.

Il est vray que le jour des nopces de ses deux fils, Charles et Henry, elle porta des robes de vellours noir, voulant, disoit-elle, solemniser la feste par ce signal par-dessus les autres; mais, estant mariée,

[1] Palais enchanté dans *Amadis*, où Niquée est la ville de Nicée.

elle s'habilloit fort richement et superbement, et paroissoit bien ce qu'elle estoit. Et ce qui estoit très beau à voir et à admirer, c'estoit aux processions generales qui se faisoient, fust à Paris ou aultres lieux, quelque petit fust-il, que la cour y fust, comme à celle de la Feste Dieu, à celles des Rameaux, portans leurs palmes et rameaux d'une si bonne grace, et le jour de la Chandeleur, portans de mesmes leurs flambeaux, desquels les feux contendoient avec les leurs. En ces trois processions, qui sont les plus solemnelles, certes on n'y remarquoit que toute beauté, toute bonne grace, tout beau port, tout beau marcher et toute braveté, si que les voyans en demeuroient tous ravis.

Il faisoit beau voir aussy quand la reyne alloit par pays en sa litière, estant grosse, lorsqu'elle estoit mariée, fust qu'elle allast à cheval en l'assemblée, ou par pays, vous eussiez veu quarante à cinquante dames ou damoiselles la suivre, montées sur de belles haquenées tant bien harnachées, et elles se tenant à cheval de si bonne grace, que les hommes ne s'y paroissoient pas mieux, tant bien en point pour habillemens à cheval, que rien plus; leurs chapeaux tant bien garnis de plumes, ce qui enrichissoit encor la grace, si que ces plumes volletantes en l'air representoient à demander amour ou guerre. Virgile, qui s'est voulu mesler d'escrire le haut appareil de la

reyne Didon quand elle alloit et estoit à la chasse, n'a rien approché au prix de celuy de nostre reyne avecques ses dames, et ne luy en desplaise, aussy comme j'ay dict cy devant.

Ceste reyne faicte de la main de ce grand roy François, qui avoit introduict ceste belle et superbe bombance, n'a voulu rien oublier ny laisser de ce qu'elle avoit appris, mais l'a voulu toujours imiter, voire surpasser, et luy ay veu dire trois ou quatre fois en ma vie sur ce subject. Ceux qui ont veu toutes ces choses comme moy en sentent encor l'ame ravie comme moy, car ce que je dis est vray, car je l'ay veu.

Voilà donc la cour de nostre reyne. Que malheureux fut le jour que telle reyne mourut! J'ay ouy conter que nostre roy d'aujourd'huy, quelques dix-huict mois après qu'il se vit un peu avant dans la fortune et esperance d'estre roy, se mit un jour à discourir avec feu M. le mareschal de Biron, des desseins et projects qu'il faisoit pour un jour faire sa cour planteureuse, belle, et du tout ressemblable à celle que nostre dicte reyne entretenoit; car alors elle estoit en son plus grand lustre et splendeur qu'elle fust jamais. M. le mareschal luy respondit : « Il n'est pas en vostre puissance, ny de roy qui vien- « dra jamais, si ce n'est que vous fissiez tant avec « Dieu qu'il vous fist ressusciter la reyne mere, pour

« la vous ramener telle. » Mais ce n'estoit pas cela que le roy demandoit, car il n'avoit rien, lorsqu'elle mourut, qu'il hayssoit tant, et sans subject pourtant, comme j'ay peu voir : mais il le doict sçavoir mieux que moy.

Que malheureux fut encor le jour que telle reyne mourut, et sur le poinct que nous en avions plus de necessité et en avons encor!

Elle mourut à Blois de tristesse qu'elle conceut du massacre qui se fit, et de la triste tragedie qui s'y joua, et voyant que, sans y penser, elle avoit faict venir là les princes, pensant bien faire, ainsy que M. le cardinal de Bourbon luy dit : « Hélas! ma- « dame, vous nous avez tous menés à la boucherie « sans y penser. » Cela luy toucha si fort au cœur, et la mort de ces pauvres gens, qu'elle se remit au lit, ayant esté paravant malade, et oncques plus n'en releva.

On dit que, lorsque le roy luy annonça le meurtre de M. de Guyse, et qu'il estoit roy absolu, sans compaignon, ny maistre, elle luy demanda s'il avoit mis ordre aux affaires de son royaume avant que de faire ce coup. Il respondit qu'ouy. « Dieu le veuille, dit-elle, « mon fils ! » Comme très-prudente qu'elle estoit, elle prevoyoit bien ce qui luy debvoit advenir, et à tout le royaume.

Il y en a aucuns qui ont parlé diversement de sa

mort, et mesme de poison. Possible qu'ouy, possible que non; mais on la tient morte et crevée de despit, comme elle avoit raison.

Elle fut mise en son lict de parade, ainsy que j'ay ouy dire à une de ses dames, ny plus ny moins que la reyne Anne, que j'ai dict par cy devant, et vestue des mesmes habits royaux qu'avoit ladicte reyne, qui n'avoient servy depuis sa mort à autres qu'à elle; et fut portée après dans l'eglise du chasteau, en mesme pompe et solemnité que ladicte reyne Anne, où elle gist et repose encor.

Le roy l'avoit voulu faire porter à Chartres, et de là à Sainct-Denys, pour la mettre avec le roy son mary dans le mesme cercueil qu'elle luy avoit faict faire, bastir et construire, si beau et si superbe; mais la guerre qui survint empescha le tout.

Voylà ce que je puis dire à ceste heure de ceste grande reyne, qui a donné certes de si grands subjects pour parler dignement d'elle, que ce petit discours n'est assez bastant pour ses louanges. Je le sçay bien; mais aussy la qualité de mon sçavoir n'y pourroit suffire, puisque les mieux disans y seroient bien empeschés. Toutesfois, pour tel discours qu'il est, je l'appens en toute humilité et devotion à ses pieds. Et aussy pour fuir la trop grande prolixité, pour laquelle certes je me sens trop capable : mais j'espere bien ne me sepârer d'elle tant en mes discours

que je m'en taise du tout, et n'en parle lors qu'il faudra, ainsy que ses belles et non pareilles vertus me le commandent, et m'en donnent ample matière, ayant veu tout ce que j'ay escrit d'elle; et ce qui a passé avant mon temps, je l'ay appris de personnes fort illustres, ainsy que je feray en tous mes livres.

Ceste reyne qui fut de tant de roys la mere,
Et de reynes aussy, ensemble de la France,
Mourut lors qu'on avait d'elle le plus d'affaire;
Car nul qu'elle n'a pu luy donner assistance.

Digitized by Google

DISCOURS III

MARIE STUART

REYNE D'ESCOSSE, JADIS REYNE DE NOSTRE FRANCE

Ceux qui voudront jamais escrire de ceste illustre reyne d'Escosse en ont deux très-amples subjects, l'un celuy de sa vie, et l'autre celuy de sa mort; l'un et l'autre très-mal accompaignés de la bonne fortune, ainsy que j'en veux toucher quelques points en ce petit discours, par forme d'abregé, et non en longue histoire; laquelle je laisse à descrire aux plus sçavans et mieux couchans par escrit.

Ceste reyne donc eut son pere, le roy Jacque, fort homme de bien et de valeur, et fort bon François; aussy avoit-il raison. Après qu'il fut veuf de madame Magdelaine, fille de France, il demanda au roy François quelque honneste et vertueuse princesse de son royaume pour se remarier, ne desirant rien tant que de continuer l'alliance de France.

Le roy François, ne sçachant mieux choisir pour contenter ce bon prince, luy donna la fille de M. de

Guyse, Claude de Lorraine, veufve pour lors de feu M. de Longueville, sage, vertueuse et honneste, qu'il fut fort ayse, et s'estima très-heureux de la prendre; et s'en trouva tel après qu'il l'eut prise et espousée, et tout le royaume d'Escosse, qu'elle gouverna fort sagement lorsqu'elle fut veufve, qui fut peu d'années après son mariage, n'y ayant gueres demeuré avecques luy, non sans luy avoir produict une belle lignée, qui fut ceste belle, et des plus belles pour lors princesses du monde, nostre reyne, de laquelle nous parlons. Icelle, n'estant quasy, par manière de dire, que née, et estant aux mamelles tettant, les Anglais vindrent assaillir l'Escosse, et fallut que sa mere l'allast cacher, par crainte de ceste furie, de terre en terre d'Escosse; et, sans le bon secours que le roy Henry y envoya, à grand peine eust-elle esté sauvée; et ce nonobstant la fallut mettre sur les vaisseaux, et l'exposer aux vagues, orages et aux vents de la mer, et la passer en France pour sa plus grande seureté : où certes ceste male fortune n'ayant peu passer la mer avecques elle, ou ne l'osant pour ce coup l'attaquer en France, la laissa si bien que la bonne la prit par la main. Et, ainsi que son bel age croissoit, ainsy vit-on en elle sa grande beauté, ses grandes vertus, croistre de telle sorte que, venant sur les quinze ans, sa beauté commença à faire paroistre sa lumière en son plain midy, et en

effacer le soleil lorsqu'il luisoit le plus fort, tant la beauté de son corps estoit belle. Et pour celle de l'ame, elle estoit toute pareille ; car elle s'estoit faicte fort sçavante en latin : estant en l'age de treize à quatorze ans, elle desclama devant le roy Henry, la reyne, et toute la cour, publiquement en la salle du Louvre, une oraison en latin qu'elle avoit faicte, soubtenant et deffendant, contre l'opinion commune, qu'il estoit bien séant aux femmes de sçavoir les lettres et arts liberaux. Songez quelle rare chose c'estoit et admirable de voir ceste sçavante et belle reyne ainsy orer [1] en latin, qu'elle entendoit et parloit fort bien; car je l'ay vue là : et fut si curieuse de faire faire à Antoine Fochain, de Chauny en Vermandois, et il l'adresse à ladicte reyne, une rethorique en françois que nous avons encore en lumière, afin qu'elle l'entendist mieux et se fist plus eloquente en françois, comme elle a esté, et mieux que si dans la France mesme eust pris sa naissance. Aussy la faisoit-il bon voir parler, fust aux plus grands, fust aux plus petits. Et tant qu'elle a esté en France, elle se reservoit toujours deux heures du jour pour estudier et lire : aussy il n'y avoit gueres de sciences humaines qu'elle n'en discourust bien. Sur-tout elle aimoit la poësie et les poëtes, mais surtout M. de

[1] *Orer*, haranguer ; *oraison*, harangue.

Ronsard, M. du Bellay, et M. de Maison-Fleur[1], qui ont faict de belles poësies et elegies pour elle, et mesmes sur son partement de la France, que j'ay veu souvent lire à elle-mesme en France et en Escosse les larmes à l'œil, et les souspirs au cœur.

Elle se mesloit d'estre poëte, et composoit des vers, dont j'en ay veu aucuns de beaux et très-bien faicts, et nullement ressemblans à ceux qu'on luy a mis sus à avoir faicts sur l'amour du comte de Bothwel : ils sont trop grossiers et mal polis pour estre sortis de sa belle boutique. M. de Ronsard estoit bien de mon opinion en cela, ainsy que nous en discourions un jour, et que nous les lisions. Elle en composoit bien de plus beaux et de plus gentils, et promptement, comme je l'ay veue souvent qu'elle se retiroit en son cabinet, et sortoit aussy tost pour nous en monstrer à aucuns honnestes gens que nous estions là. De plus, elle escrivoit fort bien en prose, surtout en lettres, que j'ay veues très-belles et très-eloquentes et hautes. Toutesfois, quand elle devisoit avecques aucuns, elle usoit de fort doux, mignard et fort agréable parler,

[1] Ronsard, Du Bellay, sont connus de tout le monde ; il n'en est pas de même de M. de Maison-Fleur : c'était un gentilhomme bordelais, huguenot, poëte assez célèbre en son temps, dont le principal ouvrage : *les Divins Cantiques*, a été imprimé pour la première fois à Anvers en 1580, et plusieurs fois réimprimé dans les années suivantes. Voy. pour plus de détails sur ce personnage la *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet, t. XIII.

et avecques une bonne majesté, meslée pourtant avecques une fort discrete et modeste privauté, et surtout avecques une fort belle grace; mesme que sa langue naturelle, qui de soi est fort rurale, barbare, mal sonnante et séante, elle la parloit de si bonne grâce, et la façonnoit de telle sorte, qu'elle la faisoit trouver très-belle et très-agréable en elle, mais non en autres.

Voyez quelle vertu avoit une telle beauté et telle grace, de faire tourner un barbarisme grossier en une douce civilité et gracieuse mondanité! Et ne s'en faut esbahir de cela, qu'estant habillée à la sauvage (comme je l'ay veue) et à la barbaresque mode des sauvages de son pays, elle paroissoit, en un corps mortel et habit barbare et grossier, une vraye déesse. Ceux qui l'ont veue ainsy habillée le pourront ainsy confesser en toute verité; et ceux qui ne l'ont veue en pourront avoir veu son pourtraict, estant ainsy habillée. Si que j'ay veu dire à la reyne mere et au roy: qu'elle se monstroit encor en celuy là plus belle, plus agréable et plus desirable qu'en tous les autres. Que pouvoit-elle donc paroistre se representant en ses belles et riches parures, fust à la françoise ou à l'espaignolle, ou avecques le bonnet à l'italienne, ou en ses autres habits de son grand deuil blanc, avec lequel il la faisoit très-beau voir? car la blancheur de son visage contendoit avecques la blan-

cheur de son voile à qui l'emporteroit; mais enfin l'artifice de son voile le perdoit, et la neige de son blanc visage effaçoit l'autre : aussy se fit-il à la cour une chanson d'elle portant le deuil, qui estoit telle :

L'on void, sous blanc atour,
En grand deuil et tristesse,
Se pourmener mainet tour
De beauté la déesse,
Tenant le trait en main
De son fils inhumain;

Et Amour, sans fronteau,
Voletter autour d'elle,
Desguisant son bandeau
En un funebre voile,
Où sont ces mots escrits :
MOURIR OU ESTRE PRIS.

Voylà comment ceste princesse paroissoit en toutes façons d'habits, fussent barbares, mondains, austeres. Elle avoit encore ceste perfection pour faire mieux embraser le monde : la voix très-douce et très-bonne; car elle chantoit très-bien, accordant sa voix avecques le luth, qu'elle touchoit bien joliment de ceste belle main blanche, et de ces beaux doigts si bien façonnés, qui ne debvoient rien à ceux de l'Aurore. Que reste-il davantage pour dire ses beautés? sinon ce qu'on disoit d'elle : que le soleil de son Escosse estoit fort dissemblable à elle; car quelques jours de l'an il ne luit pas cinq heures en son pays; et elle luisoit

tousjours si bien, que de ses clairs rayons elle en faisoit part à sa terre et à son peuple, qui avoit plus besoin de lumière que tout autre, pour estre son climat fort esloigné du grand soleil du ciel. Ah! royaume d'Escosse, je crois que maintenant vos jours sont encor bien plus courts qu'ils n'estoient, et vos nuicts plus longues, puis que vous avez perdu ceste princesse qui vous illuminoit! Mais vous en avez esté ingrats, ne l'ayant sceu recognoistre du debvoir de fidelité comme vous debviez, et comme nous en parlerons ailleurs.

Or ceste dame et princesse pleut tant à la France, qu'elle convia le roy Henry d'en prendre l'alliance, et la donner à M. le Dauphin, son fils bien aimé, qui, de son costé, en estoit esperdument espris. Les nopces donc en furent solemnellement celebrées dans la grande eglise et le palais de Paris, où l'on vit ceste reyne paroistre cent fois plus belle qu'une déesse du ciel, fust au matin à aller aux espousailles en brave majesté, fust après-disner à se pourmener au bal, et fust sur le soir à s'acheminer d'un pas modeste, et façon desdaigneuse, pour offrir et parfaire son voeu au dieu Hymenée: si bien que la voix d'un chascun s'alloit espandant et resonnant par la cour, et parmy la grand cité, que bien heureux estoit cent et cent fois le prince qui s'alloit joindre avecques ceste princesse; que si le royaume d'Escosse estoit quelque

chose de prix, la reyne le valoit davantage : car, encor qu'elle n'eust ny sceptre ny couronne, sa seule personne et sa divine beauté valoient un royaume; mais, puisqu'elle estoit reyne, elle apportoit à la France et à son mary double fortune.

Voylà ce que le monde alloit disant d'elle; et par ainsy elle fut appelée la reyne dauphine, et le roy son mary roy dauphin, vivans tous deux en une très-grande amour et plaisante concorde.

Puis, venant ce grand roy Henry à mourir, vindrent à estre roy et reyne de France, roy et reyne de deux grands royaumes, heureux et très-heureux tous deux, si le roy son mary ne fust esté emporté par la mort, ny elle par consequent restée veufve au bel avril de ses plus beaux ans, et n'ayant jouy ensemble de leur amour, plaisir et felicité, que quelque quatre années.

Voylà une felicité de peu de durée, et à qui la male fortune pour ce coup debvoit pardonner; mais, la malfaisante qu'elle est, voulut ainsy traicter miserablement ceste princesse, qui, de sa perte et de son deuil fit elle-mesme ceste chanson :

En mon triste et doux chant,
D'un ton fort lamentable,
Je jette un deuil tranchant,
De perte incomparable,
Et en souspirs cuisans
Passe mes meilleurs ans.

Fut-il un tel malheur
De dure destinée,
Ny si triste douleur
De dame fortunée,
Qui mon cœur et mon œil
Vois en bierre et cercueil?

Qui, en mon doux printemps
Et fleur de ma jeunesse,
Toutes les peines sens
D'une extresme tristesse,
Et en rien n'ay plaisir,
Qu'en regret et desir?

Ce qui m'estoit plaisant
Ores m'est peine dure,
Le jour le plus luisant
M'est nuit noire et obscure,
Et n'est rien si exquis,
Qui de moy soit requis.

J'ay au cœur et à l'œil
Un portrait et image
Qui figure mon deuil
Et mon pasle visage,
De violettes teint,
Qui est l'amoureux teint.

Pour mon mal estranger
Je ne m'arreste en place;
Mais j'en ay beau changer,
Si ma douleur n'efface;
Car mon pis et mon mieux
Sont les plus deserts lieux;

Si en quelque sejour,
Soit en bois ou en prée,

Soit sur l'aube du jour,
Ou soit sur la vesprée,
Sans cesse mon cœur sent
Le regret d'un absent.

Si parfois vers les cieux
Viens à dresser ma veue,
Le doux traict de ses yeux
Je vois en une nue;
Ou bien le vois en l'eau,
Comme dans un tombeau.

Si je suis en repos,
Sommeillant sur ma couche,
J'oy qu'il me tient propos,
Je le sens qui me touche:
En labeur, en recoy,
Tousjours est près de moy.

Je ne vois autre object,
Pour beau qu'il se presente,
A qui que soit subject
Oncques mon cœur consente,
Exempt de perfection
A cette affection[1].

Mets, chanson, icy fin
A si triste complainte,
Dont sera le refrein:
Amour vraye et non feinte
Pour la separation
N'aura diminution.

Voylà les regrets qu'alloit jettant et chantant pi-

[1] Exempt de persévérer à jamais dans cette affection, ou, suivant d'autres leçons, dans cette affliction.

teusement ceste triste reyne, qui les manifestoit encore plus par son pasle teint; car, dès lors qu'elle fut veufve, je ne l'ay jamais veue changer en plus coloré, tant que j'ay eu cest honneur de la voir, et en France et en Escosse, où il luy fallut aller au bout de dix-huict mois, à son très-grand regret, et après sa viduité, pour pacifier son royaume, fort divisé pour la religion. Helas! elle n'y avoit aucune envie ny volonté. Je luy ay veu dire souvent, et apprehender comme la mort ce voyage; et desiroit cent fois plus de demeurer en France simple douairière, et se contenter de Touraine et Poictou pour son douaire donné à elle, que d'aller regner là en son pays sauvage; mais messieurs ses oncles, au moins aucuns et non pas tous, luy conseillerent, voire l'en presserent (je n'en diray point les occasions), qui pourtant s'en repentirent bien puis après de la faute.

Sur quoy ne faut doubter nullement si, lors de son partement, le feu roy Charles, son beau frere, fust esté en age accomply comme il estoit fort petit et jeune, et aussy s'il fust esté en l'humeur et amour d'elle comme je l'ay veu, jamais il ne l'eust laissée partir, et resolument il l'eust espousée; car je l'en ay veu tellement amoureux, que jamais il ne regardoit son pourtraict qu'il n'y tinst l'œil tellement fixé et ravy, qu'il ne s'en pouvoit jamais oster ny s'en rassasier, et dire souvent que c'étoit la plus belle

princesse qui nasquit jamais au monde : et tenoit le feu roy son frere par trop heureux d'avoir jouy d'une si belle princesse, et qu'il ne debvoit nullement regretter sa mort dans le tumbeau, puisqu'il avoit possedé en ce monde ceste beauté, et son plaisir, pour si peu d'espace de temps qu'il l'eust possedée ; et que telle jouissance valloit plus que celle de son royaume. De sorte que si elle fust demeurée en France il l'eust espousée : il y estoit resolu, encor que ce fust esté sa belle-sœur ; mais le pape d'alors ne luy en eust jamais refusé la dispense, veu qu'il l'avoit bien concedée à un sien subject, qui estoit feu M. de Lové, pour espouser la sienne, et aussy que despuis, en Espaigne, on a veu le marquis d'Aguilar en avoir eu de mesme, et force autres en ce pays, qui n'en font trop de difficulté pour entretenir leurs maisons, et ne les gaster et dissiper, comme nous faisons en France.

Tous ces discours ai-je veu faire pour ce subject à luy et à plusieurs, lesquels j'obmettray pour ne varier en nostredict subject de nostre reyne, laquelle enfin estant persuadée, comme j'ay dict, d'aller en son royaume, et son voyage ayant esté remis à la prime[1], fit tant, que, le remettant de mois en mois, elle ne partit que sur la fin du mois d'aoust. Et faut noter que ceste prime, en laquelle elle pensoit partir,

[1] Printemps, autrefois primevère, première saison.

vint si tardive, si fascheuse, si froide, qu'au mois d'avril n'y avoit pas aucune apparoissance de se parer de sa belle robe verte, ny de ses belles fleurs. Si bien que les galans de la cour alloient augurans là-dessus, et publians que ceste prime avoit changé sa belle et plaisante saison en un ord et fascheux hyver, et n'avoit voulu se vestir de ses belles couleurs et verdures, pour le deuil qu'elle vouloit porter de la partance de ceste belle reyne, qui luy servoit totalement de lustre. M. de Maison-Fleur, gentil cavalier pour les lettres et pour les armes, en fit pour ce subject une fort belle elegie.

Le commencement de l'automne estant donc venu, il fallut que ceste reyne, après avoir assez temporisé, abandonnast la France; et s'estant acheminée par terre à Calais, accompaignée de messieurs tous ses oncles, M. de Nemours, et de la pluspart des grands et honnestes de la cour, ensemble des dames, comme de madame de Guyse et autres, tous regrettans et pleurans à chaudes larmes l'absence d'une telle reyne, elle trouva au port deux galleres, l'une de M. de Mevillon, et l'autre du capitaine Albize, et deux navires de charge seulement pour tout armement: et, après six jours de sejour à Calais, ayant dict ses adieux piteux et pleins de souspirs à toute la grande compaignie qui estoit là, despuis le plus grand jusques au plus petit, s'embarqua, ayant de ses on-

cles avec elle messieurs d'Aumale, grand prieur, et d'Elbeuf, et M. d'Amville, aujourd'huy M. le connestable, et force noblesse que nous estions avec elle dans la gallere de M. de Mevillon, pour estre la meilleure et la plus belle.

Ainsy donc qu'elle commençoit à vouloir sortir du port, et que les rames commençoient à se vouloir mouiller, elle y vit entrer en pleine mer, et tout à coup à sa veue s'enfoncer un navire devant elle et se perir, et la pluspart des mariniers se noyer, pour n'avoir pas bien pris le courant et le fond; ce qu'elle voyant, s'écria incontinent: « Ah! mon Dieu! quel « augure de voyage est cecy! » Et la gallere estant sortie du port, et s'estant eslevé un petit vent frais, on commença à faire voile, et la chiourme se reposer. Elle, sans songer à autre action, s'appuya les deux bras sur la pouppe de la gallere du costé du timon, et se mit à fondre en grosses larmes, jettant tousjours ses beaux yeux sur le port et le lieu d'où elle estoit partie, prononçant tousjours ces tristes parolles: « Adieu France! adieu France! » les repetant à chaque coup; et luy dura cet exercice dolent près de cinq heures, jusques qu'il commença à faire nuict, qu'on luy demanda si elle ne se vouloit point oster de là et soupper un peu. Alors, redoublant ses pleurs plus que jamais, dit ces mots: « C'est bien à ceste « heure, ma chere France, que je vous perds du tout

« de veue, puisque la nuict obscure est jalouse de « mon contentement de vous voir tant que j'eusse « peu, et m'apporte un voile noir devant mes yeux, « pour me priver d'un tel bien. Adieu donc, ma « chere France, je ne vous verray jamais plus! » Ainsy se retira, disant qu'elle avoit faict tout le contraire de Didon, qui ne fit que regarder la mer quand Enée se despartit d'avec elle, et elle regardoit tousjours la terre. Elle voulut se coucher sans avoir mangé qu'une salade et ne voulut descendre en bas dans la chambre de pouppe; mais on luy fit dresser la traverse de la gallere en haut de la pouppe, et luy dressa-on là son lict : et reposa peu, n'oubliant nullement ses souspirs et larmes. Elle commanda au timonnier, sitost qu'il seroit jour, s'il voyoit et decouvroit encor le terrain de la France, qu'il l'esveillast, et ne craignist de l'appeller. A quoy la fortune la favorisa; car le vent s'estant cessé, et ayant eu recours aux rames, on ne fit gueres de chemin ceste nuict: si bien que, le jour paressant, parut encor le terrain de France; et, n'ayant failly le timonnier au commandement qu'elle luy avoit faict, elle se leva sur son lict, et se mit à contempler la France encor, et tant qu'elle peut. Mais la gallere s'esloignant, elle esloigna son contentement, et ne vit plus son beau terrain. Adonc redoubla encor ces mots: « Adieu la « France! je pense ne vous voir jamais plus. »

Si desira-elle cette fois qu'une armée d'Angleterre parust, de laquelle nous estions fort menacés, afin qu'elle eust subject et fust contraincte de relascher en arrière, et se sauver au port d'où elle estoit partie ; mais Dieu en cela ne l'a voulu favoriser à ses souhaits, car, sans aucun empeschement, nous arrivasmes au Petit Lict[1]. Dont sur le navigage je feray ce petit incident : que le premier soir que nous feusmes embarqués, le seigneur de Chastellard, qui despuis fut executé en Escosse pour son outre-cuydance, et non pour crime, comme je diray, qui estoit gentil cavalier et homme de bonne espée et bonnes lettres, ainsy qu'il vit qu'on allumoit le fanal, il dit ce gentil mot : « Il ne seroit poinct besoin de ce fanal, ny de « ce flambeau, pour nous esclairer en mer, car les « beaux yeux de ceste reyne sont assez esclairans et « bastans pour esclairer de leurs beaux feux toute la « mer, voire l'embraser pour un besoin. »

Faut noter qu'un jour avant, qui fut un dimanche matin, que nous arrivasmes en Escosse, il s'esleva un si grand brouillard, que nous ne pouvions pas voir despuis la pouppe jusqu'à l'arbre de la gallere, en quoy les pilotes et comites furent fort estonnés ; si bien que, par necessité, il fallut mouiller l'ancre en pleine mer, et jetter la sonde, pour savoir où nous estions.

[1] Leith, près d'Édimbourg.

Ce brouillard dura tout le long d'un jour, toute la nuict, jusques au lendemain matin à huict heures, que nous nous trouvasmes environnés d'une infinité d'escueils ; si bien que, si nous fussions allés en avant ou à costé, nous eussions donné à travers et nous fussions tous peris. De quoy la reyne disoit que, pour son particulier, ne s'en fust gueres souciée, ne souhaitant rien tant que la mort ; mais elle ne l'eust pas souhaitée ny voulue, pour le general, pour tout le royaume d'Escosse. Ayant donc recogneu et veu, le matin de ce brouillard levé, le terrain d'Escosse, il y en eut qui augurerent sur ledict brouillard : qu'il signifioit qu'on alloit prendre terre dans un royaume brouillé, brouillon et mal plaisant.

Nous allasmes entrer et prendre terre au Petit Lict, où soudain les principaux de là et d'Islebourg [1] accoururent pour recueillir leur reyne ; et, ayant sejourné deux heures seulement au Petit Lict, fallut s'acheminer à l'Islebourg, qui n'est qu'à une petite lieue de là. La reyne y alla à cheval, et les dames et seigneurs sur des hacquenées guilledines du pays, telles quelles, et harnachées de mesmes. Donques, sur tel appareil, la reyne se mit à pleurer et dire : que ce n'estoit pas les pompes, les apprests, les magnificences ni les superbes montures de la France,

[1] Édimbourg.

dont elle avoit jouy si long-temps; mais puisqu'il falloit changer son paradis en un enfer, falloit prendre patience. Et qui pis est, le soir, ainsy qu'elle se vouloit coucher, estant logée en bas en l'abbaye de l'Islebourg [1], qui est certes un beau bastiment et ne tient rien du pays, vindrent soubs sa fenestre cinq ou six cens marauts de la ville luy donner l'aubade de meschans violons et petits rebecs, dont il n'y en a faute en ce pays-là; et se mirent à chanter des psaumes tant mal chantés et si mal accordés, que rien plus. Hé! quelle musique et quel repos pour sa nuict!

Le lendemain matin, on luy cuida tuer son aumosnier devant son logis; et s'il ne se fust saulvé de vitesse dedans sa chambre il estoit mort, et en eussent faict de mesmes comme ils firent despuis à son secretaire David [2]; lequel, d'autant qu'il estoit d'esprit, la reyne l'aimoit pour le maniement de ses affaires : mais on le luy tua dedans sa salle, si près d'elle que le sang luy en rejaillit sur sa robe, et luy tomba mort à ses pieds.

Quelle indignité! Ils luy en ont bien faict d'autres; dont ne se faut estonner s'ils ont parlé mal d'elle. Ce tour faict à son aumosnier, elle en vint si triste et

[1] L'abbaye d'Holy-Rood.
[2] David Riccio.

faschée qu'elle dit : « Voylà un beau commencement « d'obéissance et de recueil de mes subjects ! Je ne « sçay quelle en sera la fin; mais je la prevois très- « mauvaise. » Ainsy que la pauvre princesse en cela s'est monstrée depuis une seconde Cassandre en prophetie, comme elle estoit en beauté.

Estant là, elle vesquit environ trois ans fort sagement en sa viduité ; et y eust persisté, n'ayant nullement envie de violer les manes de son mary; mais les Estats de son royaume la prièrent et la solliciterent de se remarier, afin qu'elle leur pust laisser quelque beau roy enfanté d'elle, comme est celuy-cy d'aujourd'huy[1].

Il y en a qui ont dict qu'aux premières guerres le roy de Navarre la voulut espouser, en repudiant la reyne sa femme à cause de la religion ; mais elle n'y voulut consentir, disant qu'elle avoit une ame, et qu'elle ne la vouloit perdre pour toutes les grandeurs du monde, faisant un grand scrupule d'espouser un homme maryé.

Enfin elle se remaria avec un jeune seigneur d'Angleterre de fort grande maison, mais non pareil à elle[2]. Ce mariage ne fut gueres heureux, ny pour l'un ny pour l'autre. Je ne veux icy raconter com-

[1] Jacques Ier.

[2] Henri Darnley, comte de Lennox, son cousin.

ment le roy son mary, après luy avoir faict un fort bel enfant, qui regne aujourd'hui, fut tué et mourut par une fougade dressée où il logeoit. L'histoire en est imprimée et escrite, mais non au vray, pour l'accusation qu'on a suscitée à la reyne d'y avoir esté consentante. Ce sont abus et menteries; car jamais ceste reyne ne fut cruelle : elle estoit du tout bonne et très-douce. Jamais en France elle ne fit cruauté, mesmes n'a pris plaisir ny eu le cœur de voir defaire les pauvres criminels par justice, comme beaucoup de grandes que j'ay cognues; et alors qu'elle estoit en sa gallere, ne voulut jamais permettre que l'on battist le moins du monde un seul forçat; elle en pria M. le grand prieur son oncle, et le commanda expressement au comite, ayant une compassion extresme de leur misere, et le cœur luy en faisoit mal.

Pour fin, jamais cruauté ne logea au cœur d'une si grande et douce beauté; mais ce sont esté des imposteurs qui l'ont dict et escrit, entre autres M. Buchanan [2] : en quoy il a mal recognu les biens que sa reyne luy avoit faicts en France et en Escosse, pour la grace de sa vie et du relief de son ban. Il eust mieux vallu qu'il eust employé son divin sçavoir à parler mieux d'elle, ny des amours de Bothwel, jus-

[1] George Buchanan, historien et poëte écossais, qui a écrit des libelles calomniateurs contre Marie Stuart en prison.

qu'à y mettre quelques sonnets qu'elle avoit faicts, que ceux qui ont cognu sa poësie et son sçavoir diront bien tousjours qu'ils ne sont venus d'elle, ny moins jugeront de ces amours; car ce Bothwel estoit le plus laid homme, et d'aussy mauvaise grace qu'il se peust voir. Mais si cestuy-là n'en a bien dict, il y en a d'autres qui en ont escrit un fort beau livre de son innocence, que j'ay veu, qui l'a si bien declarée et prouvée, que les moindres esprits y mordroient, combien que ses ennemys n'y ayent eu esgard; mais la desirant faire perdre, comme ils ont faict à la fin, et comme obstinés, l'ont tellement persecutée, qu'ils ne cesserent jamais qu'elle ne fust mise dans un fort chasteau : on dit que c'est Sainct-André en Escosse. Et, ayant demeuré près d'un an miserablement captive, fut delivrée par le moyen d'un fort honneste et brave gentilhomme du pays et de fort bonne maison, nommé M. de Beton, que j'ay cognu et veu, lequel m'en conta l'histoire lorsqu'il en vint apporter la nouvelle au roy, ainsy que nous passions l'eau devant le Louvre. Il estoit nepveu de l'evesque de Glasco, ambassadeur en France, un des hommes de bien et dignes prelats qui se voit point, et qui a esté fidelle serviteur de sa maistresse jusqu'à son dernier souspir, et luy est encor autant après son trespas.

Voilà donc ceste reyne en liberté, qui ne chauma pas; et en moins d'un rien eut amassé une armée de

ceux qu'elle estimoit ses plus fidelles; et la menant, elle la première en teste, montée sur une bonne hacquenée, vestue d'un simple cotillon ou juppe de taffetas blanc, et coiffée d'une coiffe de crespe dessus; de quoy j'ay veu plusieurs personnes s'étonner, mesmes la reyne mere, qu'une si tendre princesse, et si delicate qu'elle estoit et avoit esté toute sa vie, fust ainsy habituée aux incommodités de la guerre. Mais aussy qu'est la chose que l'on n'endure et que l'on ne fasse pour regner absolument, et de se venger de son peuple rebelle, et le ranger à son obéissance?

Voilà donc ceste reyne, belle et genereuse, comme une seconde Zenobie, à la teste de son armée, la conduisant pour affronter celle de ses ennemis, et livrer bataille; mais, hélas! quel malheur! ainsy qu'elle pensoit les siens venir aux mains avec les autres, et ainsy qu'elle les exhortoit et animoit par ses belles et valeureuses parolles, qui eussent pu esmouvoir les rochers, ils vindrent tous à hausser leurs picques sans rendre combat; et, tant d'un costé que d'autre, vindrent mettre les armes bas, s'embrasser et se faire amis : et tous, confederés et conjurés ensemble, firent complot de se saisir de la reyne, et la prendre prisonnière, et la mener en Angleterre. M. de Cros, intendant de sa maison, gentilhomme d'Auvergne, en conta ainsy l'histoire à la

reyne mere, en venant de là; et le vis à Saint-Maur, qui nous la conta à aucuns de nous.

Enfin elle fut menée en Angleterre[1], où elle fut logée en un chasteau si estroictement et en telle captivité, qu'elle n'en a bougé de dix-huict à vingt ans jusqu'à sa mort, dont elle en eut sentence, par trop cruelle, fondée sur plusieurs raisons telles quelles, qui sont dans l'arrèst; mais une des principales, à ce que je tiens de bon lieu, fut que la reyne d'Angleterre ne l'aima jamais, et a esté toujours et de longtemps jalouse de sa beauté, qu'elle voyoit surpasser la sienne. Que c'est de jalousie! Et pour la religion aussy. Or, tant y a que cette princesse après sa longue prison fut condamnée à la mort, et avoir la teste tranchée; et son arrest luy fut prononcé deux mois avant qu'elle fust executée. Aucuns disent qu'elle n'en sceut rien, si-non quand on fut pour l'executer. D'autres disent qu'il luy fut prononcé deux mois avant l'execution, ainsy que la reyne mere en eut l'advis estant à Coignac, qui en fut très-marrye; et mesmes luy dit-on ceste particularité : qu'aussy tost que l'arrest fut prononcé on luy tendit sa chambre et

[1] C'est de son propre mouvement et de son plein gré que Marie Stuart se réfugia en Angleterre après la déroute de Langsyde (13 mai 1568). Elle écrivit aussitôt à « sa bonne sœur » la reine Élisabeth, « la priant de recevoir en son port son navire agité par la tourmente. »

son lict de noir. La reyne mere se mit là dessus à louer fort la constance de ladicte reyne d'Escosse, et qu'elle n'en avoit jamais veu ny ouy parler d'une plus constante en son adversité. J'estois present alors, et croyois pourtant que la reyne d'Angleterre ne la feroit point mourir : ne l'estimant cruelle tant jusques là, et que de son naturel elle ne l'estoit point (mais elle le fut là), et aussy que M. de Bellièvre, que le roy avoit despesché pour luy sauver la vie, opereroit quelque chose de bon; mais il n'y gaigna rien.

Pour venir donc à ceste mort piteuse, qu'on ne peut descrire qu'avecques grande compassion, le dix-septiesme donc de febvrier, l'an mil cinq cens huictante sept, arrivant au lieu où estoit la reyne prisonnière, chasteau appellé Fodringhaye [1], les commissaires de la reyne d'Angleterre, par elle envoyés (je ne diray point leurs noms, car il ne serviroit de rien), sur les deux ou trois heures après midy, et estant en la presence de Paulet, son gardien ou geolier, font lecture de leur commission touchant l'execution à leur prisonnière, luy desclarant que le lendemain matin ils y procederaient, l'admonestant de s'apprester entre sept ou huict.

Elle, sans s'estonner aucunement, les remercia de

[1] Fotheringuay.

leur bonnes nouvelles, disant qu'elles ne pouvaient estre meilleures pour elle, pour voir maintenant la fin de ses miseres, et que dès long-temps elle s'estoit apprestée et resolue à mourir, despuis sa detention en Angleterre, suppliant pourtant les commissaires de luy donner un peu de temps et de loisir pour faire son testament et donner ordre à ses affaires, puisque cela gisoit à leur volonté, comme leur commission portoit. A quoy le comte de Cherusbery [1] luy dit assez rudement : « Non, non, madame, il faut « mourir. Tenez-vous preste demain entre sept et « huict heures du matin. On ne vous prolongera pas « le delay d'un moment. » Il y en eut un plus courtois, ce luy sembloit, qui luy voulut user de quelques remonstrances pour estimer de luy donner quelque constance davantage à supporter ceste mort. Elle luy respondit qu'elle n'avoit point besoin de consolation, pour le moins venant de luy; mais que, s'il vouloit faire ce bon office à sa conscience de luy faire venir son aumosnier pour la confesser, que ce luy seroit une obligation qui surpasseroit toute autre; car, pour son corps, elle ne croyoit pas qu'ils fussent si inhumains qu'ils ne luy donnassent droict de sepulture. Lors il luy repliqua qu'il ne s'y falloit point attendre; de façon qu'elle fut contraincte d'escrire sa confession, qui fut telle :

[1] Shrewsbury.

« J'ay esté combattue aujourd'huy de ma religion,
« et de recevoir la consolation des heretiques. Vous
« entendrez par Bourgoing et les autres, que j'ay
« faict fidellement protestation de ma foy, en laquelle
« je veux mourir. J'ay requis de vous avoir pour
« faire ma confession et recevoir mon sacrement, ce
« qui m'a esté cruellement refusé, aussy bien que le
« transport de mon corps, et de pouvoir tester libre-
« ment, ou rien escrire que par leurs mains. A faute
« de cela, je confesse la griefveté de mes peschés en
« general, comme j'avois deliberé de faire à vous en
« particulier, vous priant, au nom de Dieu, de prier
« et veiller cette nuict avec moy pour la satisfaction
« de mes peschés, et m'envoyer vostre absolution et
« pardon de toutes les offenses que j'ay faictes. J'es-
« sayeray de vous voir en leur presence, comme ils
« m'ont accordé; et s'il m'est permis, devant tous je
« vous demanderay pardon. Advisez-moy des plus
« propres prières pour ceste nuict et pour demain
« matin, car le temps est court et je n'ay loisir d'es-
« crire; mais je vous recommanderay comme le reste,
« et surtout vos benefices vous seront conservés et
« asseurés, et vous recommanderay au roy. Je n'ay
« plus de loisir; advisez-moy de tout ce que vous
« penserez de bon pour mon salut par escrit. »

Après cela faict et pourveu au salut de son ame avant toutes choses, elle ne perdit point temps, et si

peu qu'il luy restoit (bien long pourtant et suffisant pour esbranler une constance des plus asseurées, mais en elle on n'y cognut aucune crainte de la mort, mais beaucoup de contentement de sortir des miseres mondaines), l'employa à escrire à nostre roy, à la reyne mere qu'elle honoroit beaucoup, à monsieur et à madame de Guyse, et à autres particuliers, lettres certes fort piteuses, mais du tout tendantes à leur faire cognoistre que jusqu'à la dernière heure, elle n'avoit perdu la memoire d'eux, et le contentement qu'elle recevoit de se voir delivrée de tant de maux, desquels il y avoit vingt et un ans qu'elle estoit accablée ; et leur envoya à tous des presens qui estoient de la valeur et prix que le pouvoit consentir une pauvre reyne captive et mal fortunée.

Après envoya querir sa maison, depuis le plus grand jusques au plus petit, et fit ouvrir ses coffres, et regarda combien elle pouvoit avoir d'argent; leur despartit à chascun selon son moyen et le service qu'elle avoit tiré d'eux, et à ses femmes leur partagea ce qui luy pouvoit encore rester de bagues, de carquans, de lytestes [1] et accoustremens; leur disant à tous que c'estoit avecques beaucoup de regret qu'elle n'avoit davantage pour leur donner et les recompenser, mais qu'elle s'asseuroit que son fils satisferoit

[1] *Lytestes*, ruban de tête, liens de tête.

à sa necessité : et pria son maistre d'hostel de le faire entendre à sondict fils, à qui elle envoyoit sa benediction, le priant de ne venger point sa mort, laissant le tout à Dieu à en ordonner selon ses divines volontés; et leur dit adieu à tous sans larmoyer aucunement; mais au contraire les consoloit, et leur disoit qu'il ne falloit pas qu'ils pleurassent sur le poinct de la voir bienheureuse en contr'eschange de tant de malheurs qu'elle avoit eus; puis les fit tous sortir de la chambre, reservé ses femmes.

Or il estoit desjà nuict; elle se retira en son oratoire, où elle pria Dieu plus de deux heures, les genoux tous nuds contre terre, car ses femmes s'en apperceurent; puis elle s'en revint en sa chambre, et leur dit : « Je croy qu'il vault beaucoup mieux, mes « amies, que je mange quelque chose, et que je me « couche après, afin que demain je ne fasse chose « indigne de moy, et que le cœur ne me faille. » Quelle generosité et quel courage! Ce qu'elle fit; et, prenant une rostie au vin seulement, s'en alla coucher, et dormit fort peu, et employa la plus grande partie de la nuict en prières et oraisons.

Elle se leva deux heures devant le jour, et s'habilla le plus proprement qu'elle peut, et mieux que de coustume, et print une robe de velours noir, qui estoit tout ce qu'elle s'estoit reservé de ses accoustremens, disant à ses femmes : « Mes amies, je vous

« eusse laissé plustost cest accoustrement que celuy « d'hier, sinon qu'il faut que j'aille à la mort un « peu honorablement, et que j'aye quelque chose « plus que le commun. Voylà un mouchoir que j'ay « reservé aussy, qui sera pour me bander les yeux « quand je viendray là, que je vous donne, ma mie « (parlant à une de ses femmes), car je veux recevoir « ce dernier office de vous. »

Après, elle se retira à son oratoire, leur ayant dict derechef adieu en les baisant; et leur dit tout plein de particularités pour dire au roy, à la reyne et à ses parens, non chose qui tendist à la vengeance, mais au contraire plustost; et fit là ses pasques par le moyen d'une hostie consacrée que le bon pape Pie V luy avoit envoyée pour s'en servir à sa necessité, et qu'elle avoit tousjours fort curieusement et sainctement gardée et conservée.

Après avoir dict toutes ses oraisons, qui furent bien longues, car il estoit desjà grand matin, elle s'en vint dans sa chambre, et s'assit auprès du feu, parlant tousjours à ses femmes, et les consolant, au lieu que les autres la debvoient consoler; leur disant que ce n'estoit rien que des felicités de ce monde, et qu'elle en debvoit bien servir d'exemple aux plus grandes de la terre jusques aux plus petites; qu'elle, qui avoit esté reyne des royaumes de France et d'Escosse, de l'un par nature, de l'autre par fortune,

après avoir triumphé pesle-mesle dans les honneurs et grandeurs, la voylà reduicte entre les mains d'un bourreau, innocente toutesfois, ce qui la consoloit pourtant : mesmement le plus beau de leur pretexte estoit pris pour la faire mourir sur la religion catholique, bonne, saincte, qu'elle n'abandonneroit jamais jusques au dernier souspir, puisqu'elle y avoit esté baptisée, et qu'elle ne vouloit autre gloire après sa mort, sinon qu'elles publiassent sa fermeté par toute la France, quand elles y seroient retournées, comme elle les en prioit; et qu'encor qu'elle sçavoit qu'elles auroient beaucoup de creve-cœur de la voir sur l'eschaffaut pour jouer une telle tragedie, si voulait-elle qu'elles fussent les tesmoins de sa mort, sçachant bien qu'elle n'en pourroit avoir de plus fidelles, pour en faire le rapport de ce qui en adviendroit.

Ainsi qu'elle achevoit ces parolles, l'on vint heurter fort rudement à la porte. Ses femmes, se doutant que c'estoit l'heure qu'on la venoit querir, voulurent faire resistance d'ouvrir; mais elle leur dit : « Mes amies, cela ne sert de rien, ouvrez. »

Et entra premièrement un compaignon, avec un baston blanc en la main, lequel, autrement sans s'adresser à personne, dit en se pourmenant, par deux fois : « Me voicy venu, me voicy venu. » La reyne se doutant qu'il l'advertissoit de l'heure de

l'execution, prit en la main une petite croix d'yvoire.

Puis après vindrent les commissaires susdicts, et estans entrés la reyne leur dit : « Eh bien! mes-« sieurs, vous m'estes venu querir. Je suis preste et « très-resolue de mourir; et trouve que la reyne, ma « bonne sœur, fait beaucoup pour moy, et tous vous « autres particulièrement, qui en avez faict ceste « recherche. Allons donc. » Eux, voyans ceste constance accompaignée d'une si grande douceur et extrèsme beauté, s'en estonnerent fort; car jamais on ne la vit plus belle, ayant une couleur aux joues qui l'embellissoit.

Ainsy Boccace escript de Sophonisba, laquelle estant en son adversité, après la prise de son mary et de sa ville, et parlant à Massinissa : « Vous eussiez dict, « raconte-il, que son propre malheur la rendoit plus « belle ; et luy favorisoit la douceur de son visage, « pour la rendre plus desirable et agréable. »

Ces commissaires furent grandement esmeus à quelque compassion. Toutesfois, ainsy qu'elle sortoit, ils ne voulurent pas permettre à ses femmes de la suivre, craignans que, pour leurs lamentations, souspirs et hauts cris, l'acte de l'execution n'en fust aucunement troublé ; mais elle leur dit : « Eh quoy ! « messieurs, me voulez-vous user tant de rigueur « que de ne permettre seulement ou consentir que « mes femmes m'accompagnent au supplice ? Au

« moins que j'obtienne ceste faveur de vous autres. » Ce qu'ils luy accorderent, en leur promettant qu'elle leur imposeroit silence quand ils les feroient venir lorsqu'il faudroit.

Le lieu de l'execution estoit dans la salle, au milieu de laquelle on avoit dressé un eschaffaut large de douze pieds en quarré, et haut de deux, tapissé de meschante revesche noire.

Elle entra donc dans ceste salle, avecques pareille majesté et grace comme si elle fut entrée dans une salle de bal, où on l'avoit veue d'autresfois si excellemment paroistre, sans jamais changer de contenance.

Ainsy qu'elle fut auprès de l'eschaffaut, elle appella son maistre d'hostel, et luy dit : « Aidez-moy à « monter ; c'est le dernier office que je recevray de « de vous ; « et lui réitera tout ce qu'elle luy avoit dict en sa chambre pour dire à son fils. Puis, estant sur l'eschaffaut, elle demanda son aumosnier, priant les officiers qui estoient là de permettre qu'il vinst ; ce qui luy fut refusé tout à plat, luy disant le comte de Kent, qu'il la plaignoit grandement de la voir ainsy adonnée aux superstitions du temps passé, et qu'il falloit porter la croix de Christ en son cœur, et non en la main. A quoy elle fist response qu'il estoit mal aisé de porter tel et si beau object en la main, sans que le cœur n'en fust touché de quelque emo-

tion et souvenance ; que la chose la plus séante à toute personne chrestienne, c'estoit de porter la vraye marque de sa redemption lors que la mort la menaçoit. Et, voyant qu'elle ne pouvoit avoir son aumosnier, elle pria de faire venir ses femmes, ainsy qu'ils luy avoient promis ; ce qu'ils firent : l'une desquelles, à son entrée dans la salle, appercevant sa maistresse sur l'eschaffaut en tel esquipage parmy les bourreaux, ne se peut engarder de crier, gemir et perdre contenance ; mais incontinent la reyne luy ayant faict signe du doigt contre la bouche, elle se retint.

Sa Majesté alors commença à faire des protestations : que jamais elle n'avoit attenté ny à l'estat, ny à la vie de la reyne, sa bonne sœur ; ouy bien d'avoir voulu rechercher sa liberté, comme tous captifs sont obligés ; mais qu'elle voyoit bien que la cause de sa mort estoit la religion, dont elle s'estimoit très-heureuse de terminer sa vie pour ce subject ; et prioit la reyne sa bonne sœur, d'avoir pitié de ses pauvres serviteurs qu'elle tenoit captifs, en consideration de l'affection dont ils avoient esté esmeus à rechercher la liberté de leur maistresse, puisqu'elle en debvoit patir pour tous.

On luy amena un ministre[1] pour l'exhorter ; mais

[1] Le doyen de Peterboroug.

elle luy dit en anglois : « Ah ! mon amy, donne-toy « patience ; » luy declarant qu'elle ne vouloit communiquer avec luy, ny avoir aucuns propos avec ceux de sa secte, et qu'elle estoit apprestée à mourir sans conseil, et que telles gens que luy ne luy pouvoient apporter aucune consolation ni contentement d'esprit.

Ce néantmoins, voyant qu'il continuoit ses prières en son barragouin, elle ne laissa de dire les siennes en latin, eslevant sa voix par dessus celle du ministre ; et puis redit qu'elle s'estimoit beaucoup heureuse de respandre la dernière goutte de son sang pour sa religion, plus que de vivre plus longuement et attendre que nature parachevast le cours ordonné de sa vie, et qu'elle esperoit tant en Celuy qui estoit representé par la croix qu'elle tenoit en sa main, et devant les pieds duquel elle se prosternoit, que ceste mort temporelle, soufferte pour son nom, luy seroit le passage, le commencement et l'entrée de la vie eternelle avec les anges et les ames bienheureuses, qui recevroient d'elle son sang, et le presenteroient devant Dieu en abolition de toutes ses offenses, les priant de luy estre intercesseurs pour obtenir pardon et grace.

Telles estoient ses prières, estant à genoux sur l'eschaffaut, lesquelles elle fesoit d'un cœur fort ardent, y adjoustant plusieurs autres pour le pape, les

roys de France, d'Espaigne, et mesmes pour la reyne d'Angleterre, priant Dieu la vouloir illuminer de son sainct esprit; priant aussy pour son fils, et pour l'isle de la Bretaigne et d'Escosse, pour les vouloir convertir.

Cela faict, elle appella ses femmes pour luy aider à oster son voile noir, sa coiffure et ses autres ornemens; et ainsy que le bourreau y vouloit toucher, elle luy dit: « Ha! mon amy, ne me touche point. » Toutesfois, elle ne peut engarder qu'il n'y touchast; car après qu'on eut abbaissé sa robbe jusqu'à la ceinture, ce villain la tira par le bras assez lourdement, et luy osta son pourpoint, son corps de cotte, avecques le collet bas; de manière que son col et sa belle gorge, plus blanche qu'albastre, paroissoient nuds et descouverts.

Elle-mesme s'accommoda le plus diligemment qu'elle pouvoit, disant qu'elle n'estoit pas accoustumée à se despouiller devant le monde, ny en si grande compaignie (on dit qu'il y pouvoit bien avoir quatre à cinq cens personnes), ny se servir de tel valet de chambre.

Le bourreau se mit à genoux et lui demanda pardon, à quoy elle dict qu'elle luy pardonnoit, et à tous ceux qui estoient autheurs de sa mort, d'aussy bon cœur qu'elle desiroit ses pechés luy estre pardonnés de Dieu.

Digitized by Google

Puis elle dit à sa femme à qui elle avoit donné auparavant le mouchoir, qu'elle luy apportast ledict mouchoir.

Elle portoit une croix d'or, où il y avoit du bois de la vraye croix avec l'image de Nostre-Seigneur, qu'elle vouloit bailler à l'une de ses damoiselles ; mais le bourreau l'en empescha, nonobstant que Sa Majesté l'eust prié de ce faire, luy promettant que la damoiselle luy payeroit trois fois la valeur.

Ainsy s'estant toute apprestée, après avoir baisé ses damoiselles, elle leur donna congé de se retirer avec sa benediction, leur faisant le signe de la croix sur elles. Et, voyant que l'une d'elles ne se pouvoit contenir de plorer, elle luy imposa silence, disant qu'elle s'estoit obligée de promesse qu'elles ne feroient aucun trouble par leurs pleurs et gemissemens, leur commandant de se retirer doucement, de prier Dieu pour elle, et porter bon et fidelle tesmoignage de sa mort en la religion ancienne, saincte et catholique.

L'une des femmes luy ayant bandé les yeux avec son mouchoir, incontinent elle se jetta à genoux de grand courage, sans donner la moindre demonstration ou signe d'aucune crainte de la mort.

Sa constance estoit telle, que toute l'assistance, mesmes ses ennemis, furent esmeus ; et n'y eut pas quatre personnes qui se peurent garder de plorer,

tant ils trouverent ce spectacle estrange, se condamnans eux-mesmes en leur conscience d'une telle injustice.

Et parce que le ministre de Sathan l'importunoit, luy voulant tuer l'ame avec le corps, et la troubloit en ses prières, en haussant sa voix pour le surmonter elle dit en latin le psaume, *In te, Domine, speravi; non confundar in æternum*[1], lequel elle recita tout au long. Ayant achevé, se mit la teste sur le billot; et, comme elle repetoit de rechef *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*[2], le bourreau luy bailla un grand coup de hache, dont il luy enfonça ses attiffets dans la teste, laquelle il n'emporta qu'au troisiesme coup, pour rendre le martyre plus grand et plus illustre, combien que ce n'est pas la peine mais la cause qui fait le martyre.

Ce faict, il prend la teste en la main, et la monstrant aux assistans, dit: « Dieu sauve la reyne Éli-« sabeth! Ainsy advienne aux ennemys de l'Esvan-« gile! » Et, en ce disant, la descoiffa, par manière de mespris, afin de monstrer ses cheveux desjà blancs, qu'elle ne craignoit pourtant estant en vie de les monstrer, ny se les tordre et friser, comme quand elle les avoit si beaux, si blonds et cendrés; car ce

[1] Seigneur, j'ai remis mon espérance en toi! Que je ne sois point à jamais confondue!

[2] Seigneur, je remets mon esprit entre tes mains.

n'estoit pas la vieillesse qui les avoit ainsy rendus changés en l'age de trente-cinq ans, et n'ayant pas quasy quarante ans ; mais c'estoient les ennuis, tristesse et maux qu'elle avoit endurés en son royaume et en sa prison.

Ceste malheureuse tragedie finie, ses pauvres damoiselles, curieuses de l'honneur de leur maistresse, s'adresserent à Paulet, son gardien, et le priérent que le bourreau ne touchast plus au corps de leur maistresse, et qu'il leur fust permis de la dèspouiller, après que le monde seroit retiré, afin qu'aucune indignité ne fust faicte au corps, promettans de luy rendre la despouille et tout ce qu'il pourroit avoir et demander; mais ce maudict les renvoya fort lourdement, leur commandant de sortir hors de la salle.

Cependant le bourreau la deschaussa et la mania partout à sa discretion. On doute s'il luy en fit de mesmes comme ce miserable muletier fit, dans les *Cent Nouvelles de la reyne de Navarre*, à l'endroict de ceste pauvre femme qu'il tua. Il arrive des tentations aux hommes plus estranges que celle-là.

Après qu'il eut faict ce qu'il vouloit, le corps fut porté en une chambre joignante celle de ses serviteurs, bien fermée, de peur qu'ils n'y entrassent pour luy faire aucun pieux et bon office: ce qui leur augmenta et doubla leur ennuy; car ils la voyoient par

un trou au travers, à demy couverte d'un morceau de drap de bure qu'on avoit arraché de la table du jeu de son billard. Quelle mæquaniqueté[1], voire animosité et indignité, de ne luy en avoir voulu achepter un noir un peu plus digne d'elle !

Ce pauvre corps y fut assez longtemps dans ceste sorte, jusqu'à ce qu'il commença à se corrompre, qu'enfin ils furent obligés de le saller et embaumer à la legière, pour espargner les frais ; et puis le mirent en un coffre de plomb, où il fut gardé sept mois, et puis porté en terre prophane du temple de Petersbrouch. Vray est que ceste eglise est dediée sous le nom de Sainct Pierre, et la reyne Catherine d'Espaigne y est enterrée à la catholique ; mais elle est aujourd'huy prophane, comme sont toutes les eglises d'Angleterre.

Il y en a qui ont dit et escrit, mesmes des Anglois qui ont fait un livre de ceste mort et de ses causes : que la despouille de la reyne morte fut ostée au bourreau, en luy payant la valeur en argent de ses habits et ornemens royaux.

Aucuns Espaignols en firent de mesmes lorsqu'ils firent mourir Francisque Pizarre, ainsy que j'ay dict en quelque part de luy.

La revesche, dont l'eschaffaut estoit couvert,

[1] *Mæquaniqueté*, indifférence machinale et brutale.

mesmes les ais d'iceluy, le pavé de la maison, et toutes autres choses arrousées de son sang, furent incontinent, une partie bruslés, une partie lavés, de peur qu'au temps à venir ils ne servissent à superstition, c'est à dire, de peur qu'aucuns catholiques soigneux ne les vinssent un jour achepter ou recueillir avec respect, honneur et reverence (quelle crainte qui pourra servir possible de prophetie et augure), comme les bons peres anciens avoient de coustume de garder les reliques, et observer avec devotion les monumens des martyrs. Ce n'est pas de ce temps que les heretiques ont ainsy faict : *Quia omnia quæ martyrum erant, cremabant,* comme dit Eusebe, *et cineres in Rhodanum spargebant, ut cum corporibus interiret eorum quoque memoria* [1]. Mais pourtant la memoire de ceste reyne, en despit de toutes choses, vivra à jamais en gloire et en triumphe.

Voylà enfin le discours de sa mort, que je tiens par le rapport de deux damoiselles presentes, bien honnestes certes, bien fidelles à leur maistresse, et obéissantes à son commandement, pour avoir porté tesmoignage de sa constance et de sa religion. Elles s'en retournerent en France après l'avoir perdue, car elles estoient françoises : dont l'une estoit fille

[1] Car ils brûlaient tout ce qui appartenait aux martyrs, et en jetaient les cendres dans le Rhône, afin qu'avec leur corps pérît aussi leur mémoire.

de madamoiselle[1] de Raré, que j'avois veue en France l'une des dames de ladicte reyne. Je pense que ces deux honnestes damoiselles eussent fait plorer les plus barbares à les ouyr faire si piteux conte, qu'elles rendoient du tout lamentable et par les pleurs et par leurs douces, dolentes et belles paroles.

J'en ay appris aussy beaucoup d'un livre qui a esté faict et imprimé, qui s'intitule : *Le Martyre de la reyne d'Escosse, douairière de France.* Hélas ! pour avoir esté notre reyne, cela ne luy a gueres servy. Il me semble que, pour avoir esté telle, on debvoit craindre à la faire mourir de peur de vengeance : et y eust-on songé cent fois avant que venir là, si nostre roy en eust bien voulu prendre l'affirmative ; mais, d'autant qu'alors il hayssoit messieurs de Guyse ses cousins, il s'en soucia fort peu, que par manière d'acquit. Hélas ! qu'en pouvoit mais la pauvre innocente? Voylà ce qu'en disoient aucuns.

D'autres disent et asseurent qu'il s'en formalisa fort. Comme de vray il envoya à la reyne d'Angleterre M. de Bellièvre, l'un des grands et prudens senateurs de France, et des plus suffisans, qui ne faillit

[1] Il faut se souvenir toujours, lorsqu'on lit les auteurs de ce temps, qu'on appelait alors madamoiselles les femmes mariées de la moyenne noblesse, le titre de madame étant réservé aux femmes du plus haut rang.

d'y apporter toutes ses raisons, prières de son roy, et menaces, et tout ce qu'il put, et entre autres de luy alleguer qu'il n'appartenoit à un roy ou à un souverain de faire mourir un autre roy ou un autre souverain, sur lequel il ne pouvoit avoir aucune puissance ny de Dieu ny des hommes : donc sur ce luy allegua d'un visage courroucé l'histoire de Conradin, mort et executé à Naples ; menaçant ladicte reyne d'une prophetie de vengeance, comme à l'autre qui fit faire l'execution : et d'autant que l'histoire est à propos, piteuse, et quasy semblable à celle de nostre reyne, et pour mieux l'estendre, je suis esté d'avis de la mettre icy par escrit.

Conradin de Suebe, jeune gentilhomme qui fut fils de Henry, aisné fils de Frederic II, passa en Italie, accompaigné d'un sien parent de son age, duc d'Austriche, et avec une fort grosse armée d'Allemans et autres, cuydant recouvrer Naples et Sicile, qu'il pretendoit luy appartenir par la succession de son ayeul et de ses oncles ; et, de faict, mit aucunement Charles, duc d'Anjou, premier roy de Naples, pour lors paisible, en danger de le perdre ; mais il vint à perdre la bataille ; et, ses gens deffaicts, fut pris avecques sondict parent (je ne diray la façon, ne servant à nostre propos) ; et menés devant le roy Charles, qui les fit très-bien garder prisonniers l'espace d'un an, au bout duquel, au vingt sixiesme

d'octobre, l'on estendit des couvertures de velours cramoisy au milieu du marché de Naples, au lieu où fut mise despuis une colonne devant l'eglise des Carmes, que la mere de Conradin fit bastir despuis. Et furent emmenés sur les couvertures estendues Conradin et le duc d'Austriche et autres, en grande presse du peuple, non seulement de François et Neapolitains, mais de toutes les villes voisines, qui estoient accourus à ce cruel spectacle ; lequel aussy le roy Charles vit, combien qu'il fust en une tour assez loin de là, regardant tout ce qui s'y faisoit.

Quand ils furent venus, maistre Robert de Barry, premier greffier du roy Charles, monta sur un perron que l'on avoit dressé tout exprès, et leut la sentence de mort contre les susdicts, pour avoir troublé la paix de l'Église, avoir faussement usurpé le nom de roy, voulu occuper et attenter contre la personne du roy mesme ; à quoy Conradin dit en langue latine à celuy qui la prononça, la valeur de telles paroles : « Traistre, paillard, meschant, tu as condamné le « fils du roy. Et ne sçais-tu pas qu'un pareil sur son « pareil n'a point de commandement ny de puis- « sance, et ne le peut condamner à la mort? »

Puis, il nia qu'il eust voulu offenser l'Église, mais seulement conquester le royaume qui luy appartenoit, et qu'on luy retenoit à tort, mais qu'il esperoit que sa mort seroit vengée : et, tirant un gand de sa

main, le jeta vers le peuple comme un signe d'investiture, mais plutost de vengeance, disant qu'il laissoit son heritier don Frederic de Castille, fils de sa tante.

Cedict gand fut recueilly d'un chevallier, et depuis porté au roy Pierre d'Arragon.

Cela faict, le premier fut le duc d'Austriche à qui la teste fut tranchée ; laquelle, toute separée du corps, cria par deux fois : *Maria !*

Et Conradin l'ayant prise, la baisa tendrement, et, la serrant auprès de sa poictrine, pleura le malheur de son compaignon, s'accusant soy-mesme qu'il avoit esté occasion de sa mort, l'ayant tiré d'avecques sa mere, et emmené avecques soy à si cruelle fortune. Puis se mit à genoux, les mains et les yeux levés au ciel, demandant pardon : et, sur ce poinct, l'executeur de tel office luy fit voler la teste, et à d'autres après.

Et à ce maistre bourreau un autre pour cela appareillé fit le semblable qu'il avoit faict aux autres, luy coupant incontinent la teste, afin qu'il ne se pust jamais vanter d'avoir espandu si noble sang.

Les corps sans teste demeurerent sur terre longtemps, et ne fut homme si hardy d'y toucher, jusqu'à tant que Charles eust commandé qu'ils fussent ensevelis.

Telle fut la fin miserable de ce jeune prince Con-

radin, plaint et pleuré de tous ceux qui le virent mourir.

Plusieurs qui escrivoient de ce temps, ce dict l'histoire, blasmerent fort le jugement de Charles pour l'avoir faict mourir, ne leur semblant point chose royale et chrestienne d'user de la cruauté envers un tel seigneur, et de tel age et de telle noblesse et fortune, d'autant que c'est chose autant belle et honorable de garder les grands seigneurs comme de les vaincre, et qu'après la victoire on doit mettre l'espée bas, et ne l'arroser plus de sang vaincu, et principalement chrestien; et, qui pis est, luy, ayant esté pris devant Damiette par les Sarrazins, avec le roy sainct Louis son frere, furent royalement traictés, royalement tenus et royalement relaschés, en payant rançon.

Aussy le roy Pierre d'Arragon, le reprochant audict roy Charles par une lettre, pource qu'il n'avoit pas gardé telle raison envers Conradin que les Sarrazins envers luy, entre autres paroles luy dict ainsy: *Tu Nerone Neronior, et Sarracenis crudelior;* c'est-à-dire: « Tu es plus Neron que Neron, et plus cruel « que les Sarrazins. »

Aussy Robert, comte de Flandres, son gendre, prit si grand desplaisir à ceste mort, que, plein d'une noble colere, transperça d'un coup d'estoc et tua celuy qui leut la sentence, luy semblant celuy n'estre

pas digne de vivre, qui, estant de très-basse race, avoit esté si hardy de lire une sentence de mort contre un prince de si haut lignage.

Or, pour la vengeance de ceste mort et supplice, au bout de quelque temps, ainsy que le roy Charles estoit venu à Bordeaux pour se trouver au combat assigné et compromis entre luy et le roy Pierre, son fils unique Charles, prince de Salerne, vint à estre pris en un combat de mer fort malheureusement, et contre le commandement que son pere luy avoit faict exprès de ne venir aux mains nullement, et toute sa fleur de noblesse françoise prise et defaicte par Roger de Loria, Calabrois, et admiral du roy Pierre, dont, par un coup, furent les testes tranchées en Sicile, à Messine, à plus de deux cens gentilshommes et barons françois, et tout pour la vengeance de Conradin.

En partie le royaume se vint à revolter, mesmes la ville de Naples, sur lequel piteux jeu arriva Charles, qui, venant malade de tristesse, despit et melancolie, passa de ceste vie en l'autre, ayant regné dix neuf ans assez paisiblement, et n'ayant que cinquante six ans : laquelle mort ayant esté sceue par les Siciliens, coururent à la prison où estoit le reste des pauvres François pris par cest admiral Roger de Loria, pour les tuer et massacrer tous ; mais parce que, tout captifs qu'ils estoient, ceux-ci se deffendirent vaillamment,

pour avoir plustost faict et s'oster du danger ils mirent le feu aux prisons, et les bruslerent tous en vie. Voyez quelle vengeance! Puis assemblerent tous les sindics de toutes les villes de Sicile, pour juger Charles, prince de Salerne, en ensuivant la manière de faire du roy Charles, son pere, quand il jugea Conradin; et tous, d'un commun accord, le jugerent et le condamnerent à avoir la teste tranchée, comme son pere avoit condamné Conradin.

Estant ce jugement ainsy donné, la reyne Constance, par un vendredy matin, envoya signifier la mort au jeune prince, le faisant advertir qu'il pourveust au salut de son ame, parce qu'il falloit qu'il receust la mort ce jour là comme Conradin. A quoy le prince respondit par telles paroles : « Je suis con-
« tent de prendre en patience ceste mort de bon
« cœur, me souvenant qu'à tel jour qu'aujourd'hui
« Nostre Seigneur Jesus-Christ aussi receut sa mort
« et passion. »

Quand la reyne eut entendu qu'il avoit faict ceste response, elle, qui estoit bonne chrestienne, devote, sage et modeste dame, dit ainsy : « Puisque le prince,
« pour le regard de ce jour, veut prendre la mort si
« doucement et si patiemment, j'ay aussy deliberé
« en l'honneur de Celuy qui à tel jour souffrit mort
« et passion, luy estre misericordieuse comme il nous
« le fut aussy; » et, cela dit, commanda qu'il fust

gardé sans qu'on luy fist aucun desplaisir. Et, pour contenter le peuple, qui requeroit sa mort, à tous elle leur fit entendre qu'en chose de telle importance, de laquelle pourroient sortir plusieurs scandales, il ne falloit faire aucune deliberation sans le sceu du roy Pierre ; et ainsy commanda que le jeune prince fust mené en Catalogne en toute seureté ; ce qui fut faict, et laissé à l'advis et jugement du roy Pierre ; qui despuis, après quatre ans avoir demeuré prisonnier, fut delivré à la mode que dit l'histoire.

Cest acte n'apporta pas moins de louange à ceste sage et pitoyable reyne, usant de ceste douceur et pitié, que d'infamie, dit l'histoire, au roy Charles, pour s'estre baigné trop cruellement dans le sang innocent du jeune et royal enfant, suivant son appetit désordonné.

Voylà l'histoire de Conradin, sur laquelle je n'ay veu gueres de personnes genereuses qui n'ayent dict que la reyne d'Angleterre eust acquis une gloire immortelle, si elle eust usé de misericorde à l'endroict de la reyne d'Escosse, en imitant ceste bonne reyne Constance ; et aussy qu'elle seroit exempte de courir la fortune de la vengeance qui l'attend, quoy qu'il tarde, pour un tel sang innocent respandu qui la crie là haut.

On dit que la reyne angloise fut sage et advisée en cela ; car, non seulement elle en voulut passer par

l'advis de ceux de son royaume, mais de plusieurs grands princes et seigneurs protestans, tant d'Allemaigne que de France, comme le feu prince de Condé et Casimir, morts peu après, et le prince d'Orange et autres, qui signerent ceste mort violente, qui n'attendent pas de moins, car ils en sentent la conscience chargée, puisque cela ne leur touchoit en rien, et ne venoit en aucun advantage, ne le faisant que pour plaire à ladicte reyne, mais, tant s'en faut, leur portoit un prejudice inestimable.

On dit aussy que ladite reyne Elizabeth, quand elle envoya signifier ceste triste sentence à la pauvre reyne Marie, que celuy qui luy en porta la parole l'asseura que c'estoit à son grand et triste regret, mais par la contrainte de ses Estats, qui l'en avoient pressée; elle respondit : « Elle a bien plus de puis-« sance que cela pour les rendre obéissans à ses vo-« lontés quand il luy plaist, car c'est la princesse, « voire le prince, qui se fait le plus craindre et re-« verer. »

Or, je m'en rapporte à la verité du tout, que le temps revelera. Cependant la reyne Marie vivra glorieuse, et en ce monde et en l'autre, jusqu'à ce qu'il vienne d'icy à quelques années quelque bon pape qui la canonise pour le martyre qu'elle a souffert en l'honneur de Dieu et de sa Loi.

Il ne faut doubter que si ce grand, vaillant et ge-

nereux prince, feu M. de Guyse dernier, ne fust mort, que la vengeance d'une si noble reyne et cousine ainsy morte ne seroit maintenant à naistre. Or c'est assez parlé d'un subject si pitoyable, par quoy je fais fin.

Ceste reyne, qui fut en beauté non semblable,
Fut par trop d'injustice executée à mort,
Pour soutenir sa foy d'un cœur inviolable.
Se peut-il faire donc qu'on n'en venge le tort?

Il y en a eu un qui avoit fait son tumbeau[1] en vers latins, dont la substance estoit telle : « Nature avoit produict ceste reyne pour estre veue de tout le monde ; aussy a-elle esté veue en grande admiration pour sa beauté et ses vertus, tant qu'elle a vescu : mais l'Angleterre, y portant envie, la mit sur un eschaffaut, pour estre veue en derision, qui pourtant a esté bien trompée, car telle veue luy a tourné à louange et admiration envers le monde, et gloire et grace envers Dieu. »

Si faut-il, avant que je finisse, que je die encor cecy pour response à aucuns que j'ay veu parler mal de la mort de Chastellard, que la reyne fit executer en Escosse, et l'en taxer, voire estre si malheureux de tenir que, par vengeance divine, elle avoit justement paty

[1] Ce mot *tombeau* s'employait dans le sens d'épitaphe ou pièce de vers sur la mort de quelqu'un.

comme elle avoit faict patir autruy. Il faudroit donc à ce compte qu'il n'y eust nullement de justice, et qu'il n'en faut jamais faire : et qui en sçait l'histoire n'en blasmera nullement nostre dicte reyne ; et, pour ce, je la vais raconter pour sa justification.

Ce Chastellard donc fut un gentilhomme de Dauphiné, de bon lieu et de bonne part, car il fut petit nepveu, du costé de sa mere, de ce brave M. de Bayard ; aussy disoit-on qu'il luy ressembloit de taille, car il l'avoit moyenne et très-belle, et maigreline, ainsy qu'on disoit que M. de Bayard l'avoit. Il estoit fort adroict aux armes, et dispos en toutes choses et à tous honnestes exercices, comme à tirer des armes, à jouer à la paulme, à sauter et à danser.

Bref il estoit gentilhomme très-accomply ; et, quant à l'ame, il l'avoit aussy très-belle, car il parloit très-bien, et mettoit par escrit des mieux, et mesmes en rithme, aussy bien que gentilhomme de France, usant d'une poësie fort douce et gentille, en cavallier.

Il suivoit M. d'Amville, ainsy nommé de ce temps, aujourd'huy M. le connestable : et lors que nous fusmes avec M. le Grand Prieur, de la maison de Lorraine, et luy, conduire ladicte reyne, ledict Chastellard fut avec luy, qui en ceste compaignie se fit cognoistre à la reine ce qu'il estoit en toutes ses gentilles actions, et surtout en ses rithmes ; et entre

autres il en fit une d'elle sur une traduction en italien, car il le parloit et l'entendoit bien, qui commence : *Che giova posseder città e regni, etc.?* qui est un sonnet très bien faict, dont la substance est telle : « De quoy sert posseder tant de royaumes, cités, « villes, provinces, commander à tant de peuples, se « faire respecter, craindre, admirer et voir d'un « chacun, et dormir veufve, seule et froide comme « glace? »

Il fit plusieurs autres rithmes très-belles, que j'ay veues escrites à la main ; car jamais elles n'ont esté imprimées, que j'aye veu.

La reyne donc, qui aimoit les lettres, et principalement les rithmes, et quelquefois elle en faisoit de gentilles, se plut à voir celles du dict Chastellard, et mesmes elle luy faisoit response ; et, pour ce, luy faisoit bonne chere et l'entretenoit souvent. Cependant luy s'embrase couvertement d'un feu par trop haut, sans que l'object en peuve mais ; car et qui peut deffendre d'aimer? On a bien aimé le temps passé les plus chastes déesses et dames et aime-t'on encore ; voire a-t'on aimé des statues de marbre ; mais pour cela les dames n'en sont à blasmer si elles n'y adherent. Brusle donc qui voudra soubs ces feux couverts !

Chastellard s'en tourne avecques toute la trouppe en France, fort fasché et desesperé d'abandonner si

bel objet. Au bout d'un an, la première guerre civile vient en France. Luy, qui estoit de la Religion, combat en soy quel party il doit prendre, ou aller à Orléans avecques les autres, ou demeurer avecques M. d'Amville, et avecques luy faire la guerre contre sa religion. Ce dernier luy est trop amer d'aller ainsy contre sa foy et sa conscience; de l'autre, porter les armes contre son maistre luy desplaist grandement : parquoy resout ny pour l'un ni pour l'autre combattre, mais de se bannir de France et s'en aller en Escosse, et laisser battre qui voudra, et là couler le temps. Il en ouvre le propos à M. d'Amville, et luy descouvre sa resolution, et le prie d'escrire à la reyne des lettres en sa faveur; ce qu'il obtint : et, en ayant pris des uns et des autres, il part; et le vis partir, et me dit adieu et une partie de sa resolution, car nous estions bons amys.

Il fait donc son voyage et l'acheve heureusement; si bien qu'estant arrivé en Escosse, et ayant discouru toute sa resolution à la reyne, elle le reçoit humainement, et l'asseure estre le bien venu; mais, abusant de ceste bonne chere, il voulut s'attaquer à un si haut soleil, qu'il s'y perdit comme Phaëton; car, forcé d'amour et de rage, il fut si presumptueux de se cacher soubs le lict de la reyne, lequel fut descouvert ainsy qu'elle se vouloit coucher. Mais la reyne sans faire aucun scandale, luy pardonna, s'ai-

dant du beau conseil que ceste dame d'honneur fit à sa maistresse dans les *Nouvelles de la reyne de Navare*, lorsqu'un seigneur de la cour de son frere [1], coulant par une trapelle faicte par luy exprès en la ruelle, la voulut forcer, de laquelle il n'en rapporta rien que honte et belles esgratignures : et le voulant faire chastier de sa temerité, et s'en plaindre à son frere, sa dame d'honneur luy conseilla que, puisqu'il n'en avoit eu que des esgratignures et honte, il estoit assez puny, et qu'en pensant faire clair son honneur, elle l'obscurciroit davantage, estant l'honneur d'une dame de tel prix, qu'il ne se doit jamais mettre en debat, et tant plus on le veut contendre, tant plus il va au nez du monde, et puis à la bouche des medisans.

Nostre reyne d'Escosse, comme sage et prudente, passa ainsy ce scandale; mais ledict Chastellard, non content et plus que forcené d'amour, y retourna pour la seconde fois, ayant oublié sa première faute et son pardon. Alors la reyne, pour son honneur, et à ne donner occasion à ses femmes de penser mal, voire à son peuple s'il le sçavoit, perdit patience, le mit entre les mains de la justice, qui le condamna aussy tost à avoir la teste tranchée, veu le crime du faict. Et le jour venu, ayant esté mené sur l'eschaf-

[1] L'amiral de Bonnivet.

faut, avant mourir avoit en ses mains les hymnes de M. de Ronsard; et pour son eternelle consolation, se mit à lire tout entièrement l'hymne de la mort, qui est très-bien faict et propre pour ne poinct abhorrer la mort, ne s'aidant autrement d'autre livre spirituel, ny de ministre ny de confesseur.

Après avoir faict son entière lecture, se tournant vers le lieu où il pensoit que la reyne fust, il s'escria haut : « Adieu, la plus belle et la plus cruelle prin-« cesse du monde! » et puis, fort constamment tendant le col à l'executeur, se laissa deffaire fort aisement.

Aucuns ont voulu discourir à quoy il l'appelloit tant cruelle, ou si c'estoit qu'elle n'eust eu pitié de son amour ou de sa vie. Là-dessus qu'eust-elle sceu faire? Si, après le premier pardon, elle eust donné le second, elle estoit scandalisée partout; et pour saulver son honneur, il fallut que la justice usast de son droict : et c'est la fin de l'histoire.

DISCOURS IV

ÉLIZABETH DE FRANCE

REYNE D'ESPAGNE

J'escris icy de la reyne d'Espaigne, Elizabeth de France, et vraye fille de France en tout, belle, sage, vertueuse, spirituelle et bonne, s'il en fut oncques; et croy que, despuis la saincte Elizabeth, oncques aucune a porté ce nom, qui l'ait surpassée en toutes sortes de vertus et perfections, encor que ce beau nom d'Elizabeth soit esté fatal en bonté, vertu, saincteté et perfection à celles qui l'ont porté, comme plusieurs ont cru.

Lorsqu'elle nasquit à Fontainebleau, le roy son grand pere, pere et mere, en firent une très-grande joye; et vous eussiez dict que c'estoit un astre heureux pour apporter tout bon heur à la France; car son baptesme y apporta la paix, comme son mariage. Voyez comme les bons heurs se rassemblent en une personne pour les distribuer par diverses occurrences; car alors la paix se fit avecques le roy Henry

Digitized by Google

d'Angleterre; et, pour la mieux confirmer et fortifier, le roy le fit son compere, et donna à sa filliole ce beau nom d'Elizabeth; à la naissance et au baptesme de laquelle se firent d'aussy grandes resjouissances qu'à celles du petit roy François dernier.

Toute enfantine qu'elle estoit, elle promettoit quelque chose de grand un jour; et quand elle vint à estre grande, encor promit-elle davantage : car toute vertu et bonté abondoit en elle, tellement que toute la cour l'admiroit, et pronostiquoit une grande grandeur et grande royauté un jour pour elle. Aussy dit-on que, lorsque le roy Henry maria sa seconde fille, madame Claude, au duc de Lorraine, il y en eut aucuns qui luy remonstrerent le tort qu'il faisoit à l'aisnée de marier sa puis-née avant elle; il fit response : « Ma fille Elizabeth est telle qu'il ne luy « faut pas une duché pour la marier. Il luy faut un « royaume; encor ne faut-il pas qu'il soit des moin- « dres, mais des plus grands, tant grande est-elle « en tout; et m'asseure tant qu'il ne luy en peut « manquer un; voilà pourquoy elle le peut encor « attendre. » Vous eussiez dict qu'il prophetisoit pour l'advenir : aussy ne chauma-il pas de son costé à luy en procurer et pourchasser un; car, lorsque la paix fut faicte entre les deux roys à Cercam, elle fut promise en mariage à don Carlos, prince des Espaignes, qui fust esté un brave et gallant prince, et

l'image de son grand pere, l'empereur Charles, s'il eust vescu ; mais le roy d'Espaigne son pere, venant à estre veuf par le trespas de la reyne d'Angleterre sa femme et sa cousine germaine, ayant veu le pourtraict de madame Elizabeth, et la trouvant fort belle et fort à son gré, en coupa l'herbe soubs le pied à son fils, et la prit pour luy, commençant ceste charité à soy-mesme. Aussy les François et Espaignols disoient pour lors tous d'une mesme voix, la voyant si bien accomplie, que vous eussiez dict qu'elle avoit esté conceue et faicte avant le monde, et reservée dans la pensée de Dieu jusqu'à ce que sa volonté la joignist avecques ce grand roy son mary; car il n'estoit autrement predestiné, que luy, estant si haut, si puissant, et quasy approchant en toute grandeur un ciel, espousast autre princesse que surhumaine et celeste, et en tous poincts parfaicte et accomplie : et lorsque le duc d'Albe la vint voir et espouser pour le roy son maistre, la trouva extremement agréable et advenante pour sondict maistre, et dit que ceste princesse feroit bien aisement oublier au roy d'Espaigne les regrets de ses dernières femmes, et de l'Angloise et de la Portugoise.

Depuis, à ce que je tiens de bon lieu, ledict prince don Carlos, l'ayant veue, en devint si esperdu et si plein de jalousie, qu'il l'en porta grande toute sa vie à son pere; et fut si despité contre luy, pour luy

avoir soubstrait sa belle proye, qu'oncques bien il ne l'en aima, jusqu'à luy dire et reprocher qu'il luy avoit faict un grand tort et injure de luy avoir osté celle qui luy avait esté promise fort solemnellement par un bon accord de paix. Aussy dit-on que cela fut cause de sa mort en partie, avecques d'autres subjects que je ne dirai point à st'heure; car il ne se pouvoit garder de l'aimer dans son ame, l'honorer et reverer, tant il la trouvoit aimable et agréable à ses yeux, comme certes elle l'estoit en tout.

Son visage estoit beau, et ses cheveux et yeux noirs, qui adombroient son teint et le rendoient si attirant, que j'ay ouy dire en Espaigne que les seigneurs ne l'osoient regarder de peur d'en estre espris, et en causer jalousie au roy son mary, et par consequent eux courir fortune de la vie.

Les gens d'eglise en faisoient tout de mesmes de peur de tentation, ne connoissans assez de forces et commandement à leur chair pour l'engarder d'en estre tentée : et encore qu'elle eust eu la petite verolle estant grande et mariée, on luy secourust son visage si bien par des sueurs d'œufs frais, chose bien propre pour cela, qu'il n'y parut rien : dont j'en vis la reyne sa mere fort curieuse à luy envoyer par force couriers beaucoup de remedes; mais celuy de la sueur d'œufs en estoit le souverain.

Sa taille estoit très-belle, et plus grande que celle

de toutes ses sœurs, qui la rendoit fort admirable en Espaigne, d'autant que les tailles hautes y sont rares, et pour cela fort estimées ; et ceste taille, elle l'accompagnoit d'un port, d'une majesté, d'un geste, d'un marcher et d'une grace entremeslée de l'espaignolle et de la françoise en gravité et en douceur : que j'ay veu, quand elle passoit par sa cour, ou qu'elle alloit se promener en quelque part, fust en allant aux eglises, ou aux monasteres, ou aux jardins, il y avoit si grande presse pour la veoir, et si grande foule et abord du peuple, qu'on ne se pouvoit tourner parmy ceste tourbe ; et bien heureux et heureuse estoit celuy ou celle qui pouvoit le soir dire : « J'ay veu la reyne. » Aussy on dit, et ce j'ay veu, que jamais reyne ne fut tant aimée en Espaigne comme elle, et n'en desplaise à la reyne Isabelle de Castille : aussy l'appelloit-on *la reyna de la paz y de la bondad*, c'est-à-dire la reyne de la paix et de la bonté; et nos François l'appellerent l'olive de paix.

Un an avant qu'elle vinst en France, à Bayonne, elle tomba malade en telle extremité, qu'elle fut abandonnée des medecins. Sur quoy il y eut un certain petit medecin italien, qui pourtant n'avoit grande vogue à la cour, qui, se presentant au roy, dit que, si on le vouloit laisser faire, il la gueriroit, ce que le roy luy permit : aussy estoit-elle morte. Il l'entreprend, et luy donne une medecine, qu'après l'avoir

prise on luy vit tout à coup monter miraculeusement la couleur au visage, et reprendre son parler, et puis après sa convalescence. Et cependant toute la cour, tout le peuple d'Espaigne rompoient les chemins de processions, d'allées et venues qu'ils faisoient aux eglises et aux hospitaux pour sa santé, les uns en chemise, les autres nuds pieds, nues testes, offrans offrandes, prières, oraisons et intercessions à Dieu, par jeusnes, macerations de corps, et autres telles bonnes et sainctes devotions, pour sa santé : si bien que l'on croit plus fermement que toutes les bonnes prières, larmes, vœux et cris ouys de Dieu, furent plustost cause de la guerison de ceste princesse, que non pas l'œuvre du medecin.

J'arrivay en Espaigne un mois après sa recouvrance de santé ; mais j'y vis bien autant de devotion du peuple pour en remercier Dieu comme il y en avoit eu pour la luy donner : des festes, des rejouissances, des magnificences, des feux de joie, il n'en faut doubter nullement combien il s'en fit.

Je ne voyois autre chose par toute l'Espaigne, en passant et arrivant à la cour deux jours avant qu'elle sortist de la chambre despuis sa maladie; je la vis sortir et se mettre dans son coche, toujours à la portière, comme c'estoit sa place ordinaire : aussy telle beauté ne devoit estre recluse au dedans, mais descouverte.

Elle estoit vestue d'une robe de satin blanc, toute couverte de passements d'argent, le visage tousjours descouvert. Mais je crois que jamais rien ne fut veu si beau que ceste reyne, comme je pris l'hardiesse de luy dire ; car elle m'avoit fait une fort bonne chere et recueil, et mesmes venant de France et de la cour, luy portant des nouvelles du roy son bon frere, et de la reyne sa bonne mere, car c'estoit toute sa joie et plaisir que d'en sçavoir. Ce ne fut pas moy seul qui la trouvay ainsy belle, mais toute la cour et tout le peuple de Madrid : si bien qu'on eust dict la maladie en cela l'avoir favorisée, qu'après luy avoir faict de cruels maux elle luy avoit embelly le teint, et rendu si delicat et poly, de sorte qu'elle se trouva encor plus belle que devant.

Sortant donc la première fois de sa chambre, pour la plus belle et saincte chose qu'elle voulut faire, elle alla aux eglises remercier Dieu de la grace de sa santé ; et continua ce bon et sainct œuvre l'espace de quinze jours, sans le vœu qu'elle fit à Nostre-Dame de Guadaloup ; se faisant ainsy voir au peuple le visage descouvert selon sa mode, que, pour manière de parler, vous eussiez dict qu'il l'idolatroit plustost qu'il ne l'honoroit et reveroit.

Aussy quand elle mourut, ainsy que j'ay ouy conter à feu de M. de Lignerolles qui la vit mourir, estant allé porter au roy d'Espaigne les nouvelles de la

victoire de la battaille de Jarnac, jamais on ne vit peuple si desolé ny si affligé, ny tant respandre de larmes qu'il fit, sans se pouvoir remettre en façon du monde, sinon au desespoir et à la plaindre incessamment.

Elle fit une fort belle fin, et d'un courage fort constant, abandonnant ce monde, et desirant fort l'autre.

On parle fort sinistrement de sa mort, pour avoir esté avancée. J'ay ouy conter à une de ses dames que, la première fois qu'elle vit son mary, elle se mit à le contempler si fixement, que le roy, ne le trouvant pas bon, luy demanda : *Que mirais? si tengo canas?* c'est-à-dire « Que regardez-vous? si j'ay les « cheveux blancs [1]? » Ces mots luy toucherent si fort au cœur, que despuis on augura mal pour elle.

On dit qu'un jesuite, fort homme de bien, un jour en son sermon parlant d'elle, et louant ses rares vertus, charités et bontés, luy eschappa de dire que ç'avoit esté faict fort meschamment de l'avoir faicte mourir et si innocente, dont il fut banny jusques au plus profond des Indes d'Espaigne. Cela est très vray, à ce que l'on dit.

Il y a d'autres conjectures plus grandes qu'il faut

[1] Philippe II était né en 1527. Il épousa en 1559 Isabelle ou Élizabeth de France. Ainsi il n'avait que trente-deux ans lors de ce mariage.

taire ; mais tant y a que c'estoit la meilleure princesse qui ait esté de son temps, et autant aimée de tout le monde.

Tant qu'elle a esté en Espaigne, jamais elle n'a oublié l'affection qu'elle portoit à la France, et l'a tousjours continuée ; et ne fit pas comme Germaine de Foix, femme seconde du roy Ferdinand, laquelle se voyant eslevée en si haut rang, devint si orgueilleuse, que jamais elle ne fit cas de son pays, et le desdaigna tellement, que le roy Louys XII, son oncle, et Ferdinand, s'estans veus à Savonne, et elle, estant avec le roy son mary, tint une telle grandeur, que jamais elle ne fit cas des François, non pas de son frere, le duc de Nemours, Gaston de Foix, et ne daigna parler et regarder les plus grands de la France qui estoient là, dont elle en fut grandement mocquée ; mais puis, après la mort de son mary, elle en patit bien, car elle baissa d'estat, et fut miserable, et n'en fit-on grand compte, Dieu luy en rendant la pareille. Aussi dict-on qu'il n'y a rien si glorieux qu'une personne petite et basse, montée en grande hauteur : non que je veuille dire que ceste princesse fust de bas lieu, estant de la maison de Foix, très-illustre et grande maison ; mais de simple fille de comte, estant venue à estre reyne d'un si grand royaume, c'estoit beaucoup ; et avoit grande occasion de s'en glorifier, mais non de s'oublier ny d'en abuser ainsy à l'endroict

d'un roy de France, son oncle, si grand, ny de ses plus proches et de ceux du lieu de sa naissance; en quoy elle montroit bien qu'elle n'avoit grand esprit, ou qu'elle estoit sotte glorieuse.

Aussy y a-il difference entre la maison de Foix et celle de France : non que je ne veuille dire la maison de Foix grande et très-noble, mais la maison de France, quoy!

Nostre reyne Elizabeth n'en a jamais faict de mesmes. Aussy estoit-elle née grande de soy, d'un fort grand esprit, et estoit très-habile, et la grandeur d'un royaume ne luy pouvoit manquer. Et si avoit, si elle eust voulu, double subject de faire la hautaine et la superbe, plus que Germaine de Foix, car elle estoit fille d'un grand roy de France, et colloquée avec le plus grand roy du monde, qui ne l'estoit d'un seul royaume, mais de plusieurs, comme vous diriez roy de toutes les Espaignes, de Hiérusalem, des Deux-Siciles, de Majorque, de Minorque, de Sardaigne, des Indes occidentales, qui semblent un monde, et seigneur d'une infinité d'autres terres et grandes seigneuries, que Ferdinand n'eut jamais. Et par ainsy devons-nous louer notre princesse de sa douceur, qui est bien séante à un grand ou grande envers un chascun, et de l'affection envers les François, lesquels, quand ils arrivoient en Espaigne, estoient recueillis d'elle avec un visage si benin,

despuis le plus grand jusques au plus petit, qu'oncques nul ne partit d'avec elle qu'il ne s'en sentist très-honoré et très-content. Je le peux dire, quant à moy, pour l'honneur qu'elle me fit de parler à moy, et de m'entretenir souvent tant que je fus là, me demandant des nouvelles, à toute heure, du roy, de la reyne sa mere, de messieurs ses freres, de madame sa sœur, de tous ceux et celles de la cour, n'oubliant à les nommer tous et toutes, et s'en enquerir; tellement que je m'estonnois comment elle s'en pouvoit ressouvenir ainsy, comme si elle ne venoit que de partir de la cour, et luy disois comme il estoit possible qu'elle eust telle memoire parmy sa grandeur.

Lorsqu'elle fut à Bayonne, elle se monstra aussy familière aux dames et aux filles de la cour, ny plus ny moins comme quand elle estoit fille ; et de celles qui estoient absentes et mariées, et nouvellement venues despuis son partement, s'en enqueroit fort curieusement.

Elle en faisoit de mesmes aux gentilshommes de sa cognoissance ; et de ceux qui ne l'estoient, s'informoit qui ils estoient, et disoit souvent : « Ceux et « celles estoient de mon temps à la cour, je les co- « gnois bien ; ceux ne l'estoient point, je desire les « cognoistre. » Enfin elle contentoit tout le monde.

Lors aussy qu'elle fit son entrée à Bayonne, elle estoit sur une hacquenée fort superbement et riche-

ment harnachée d'une garniture de perles toute en broderie, qui avoit esté à l'imperatrice defunte, lorsqu'elle faisoit ses entrées parmy ses villes, qu'on disoit valoir plus de cent mille escus, encor disoit-on bien plus. Elle avoit une très-belle grace à cheval, et la y faisoit beau voir ; car elle se monstroit si belle et si agréable, que tout le monde en estoit ravy.

Nous eusmes tous commandement d'aller au devant d'elle pour l'accompaigner en son entrée, ainsy que nostre debvoir le nous commandoit ; et nous en sceut fort bon gré, et nous fit cest honneur, lorsque nous luy fismes tous la reverence, de nous en remercier ; et me fit fort bonne chere par dessus tous, car il n'y avoit pas quatre mois que je l'avois laissée en Espaigne ; ce qui me toucha fort, ayant eu ceste faveur par dessus mes compaignons, de laquelle je receus plus d'honneur qu'il ne m'appartenoit. Moy retournant du Portugal et du Pignon de Belis[1], qui fut conquesté en Barbarie, elle me fit presenter par le duc d'Albe au roy d'Espaigne, qui me fit fort bonne chere, et me demanda des nouvelles de la conqueste et de l'armée.

Elle me presenta à don Carlos, l'estant venue voir en sa chambre, ensemble à la princesse, et à don

[1] *Le Penon de Velez de la Gomera*, place forte sur la côte du Maroc, prise par les Espagnols en 1564.

Juan [1]. Je fus deux jours sans l'aller voir, à cause d'un rheume de dents que j'avois gaigné sur la mer. Elle demanda à Riberac, fille, où j'estois, et si j'estois malade; et, ayant sceu mon mal, elle m'envoya son apothicaire, qui m'apporta d'une herbe très-singulière pour ce mal; que, la mettant et tenant dans le creux de la main, soudain le mal se passe, comme il me passa aussy tost.

Je me vante que je fus le premier qui portay à la reyne sa mere l'envie qu'elle avoit de venir en France, et la voir, dont elle me fit très-bonne chere alors et despuis; car c'estoit sa bonne fille, qu'elle aimoit par dessus toutes : aussy elle luy rendoit bien la pareille; car elle l'honoroit, respectoit et craignoit tellement, que je luy ay ouy dire que jamais elle n'a receu lettres de la reyne sa mere, qu'elle ne tremblast, et ne fust en allarme qu'elle se courrouçast contre elle et luy dist quelque parolle fascheuse : et, Dieu sçait, jamais elle ne luy en dit une despuis qu'elle fut mariée, ny se fascha contre elle; mais elle la craignoit tant, qu'elle avoit ceste apprehension.

A ce voyage de Bayonne, Pompadour l'aisné auparavant avoit tué Chambret à Bordeaux, assez mal,

[1] Don Juan d'Autriche, le frère de Philippe II, le vainqueur de Lépante.

ce disoit-on : de quoy la reyne mere fut en telle colere, que si elle l'eust tenu elle luy eust fait trancher la teste ; et nul ne luy osa parler de sa grace.

M. de Strozzi, qui aimoit fort ledict Pompadour, s'advisa d'envoyer sa sœur, la segnora Clerice Strozzi, comtesse de Tende, que la reyne d'Espaigne aimoit uniquement despuis son jeune age et qu'elles estudioient ensemble. Ladicte comtesse, qui aimoit son frere, ne l'en refusa point et en pria la reyne d'Espaigne, qui luy respondit qu'elle feroit pour elle tout ce qu'elle voudroit, mais non point cela, car elle craignoit de fascher et importuner la reyne sa mere et luy desplaire, ou qu'elle se courrouçast contre elle. Mais, par importunité de la comtesse, ayant sceu par une tierce personne interposée, qui en avoit sondé le gué soubs main, et dict à la reyne mere que la reyne sa fille luy vouloit tant requerir ceste grace pour gratifier ladicte comtesse, mais qu'elle n'osoit, craignant luy desplaire ; mais la reyne mere fit response que la chose seroit bien impossible si elle l'en refusoit : ce que sachant, la reyne d'Espaigne en fit sa petite requeste, avec une crainte pourtant. Soudain elle luy accorda. Voyez la bonté de ceste princesse et sa vertu, d'honorer et craindre, estant si grande, la reyne sa mere. Helas ! le proverbe chrestien ne fut pas bien tenu en son endroict, que : qui veut vivre longues années, faut aimer, craindre et honorer pere et

mere ; et, pourtant, en faisant tout cela, elle est morte au plus beau et plaisant avril de son age[1] : et maintenant, à l'heure que j'escris, elle n'auroit pas quarante six ans. Et qu'il faille que ce beau soleil se soit si tost disparu et caché dans une tumbe obscure, qu'il eust peu encor esclairer ce beau monde de ses beaux rayons vingt bonnes années, sans que la vieillesse l'eust offensée : car elle estoit de naturel et de teint pour durer longtemps belle, et aussy que la vieillesse ne l'eust osé attaquer, car sa beauté fust esté plus forte !

Certes, si sa mort fut dure aux Espaignols, elle nous fut bien autant amere à nous autres François ; car tant qu'elle a vescu nous n'avons jamais veu venir en France un monde de brouilleries qui despuis nous sont esté portées d'Espaigne ; tant sçavoit-elle gaigner et entretenir le roy son mary à nostre bien et à nostre repos : ce qui nous la doit faire plaindre à jamais, pour la bonne affection qu'elle nous a tousjours portée comme à ses enfans.

Elle a laissé deux filles, des honnestes, des vertueuses infantes de la chrestienté. Quand elles furent un peu grandettes, de l'age de trois ou quatre ans, elle pria le roy son mary de luy donner et laisser

[1] Elle mourut à l'âge de vingt-trois ans, le 3 octobre 1568. Par conséquent, Brantôme écrivait sa notice vers 1591.

Google

l'aisnée toute à soy, et qu'elle la vouloit nourrir à la françoise ; ce que le roy luy octroya volontiers : dont ella la print en main, et luy donna si belle et noble nourriture et façon françoise, qu'elle est aujourd'huy aussy bonne françoise que sa sœur, madame de Savoye, est bonne espaignolle, et qui aime et cherit les François, selon l'instruction de la reyne sa mere : et asseurez-vous que tout le credit et la puissance qu'elle a du roy son pere, elle l'employe bien pour le bien et secours des pauvres François, quand elle les sçait en peine et entre les mains des Espaignols.

J'ay ouy conter qu'après la route de M. de Strozzi, force soldats et gentilshommes françois ayant esté mis en galleres, un jour estant à Lisbonne, elle alla visiter toutes les galleres qui estoient là ; et tant de François qui estoient à la chaisne, les en osta tous, qui monterent jusqu'à six vingts, et leur donna à tous de l'argent pour se conduire dans leur pays ; si bien que les capitaines des galleres furent contraints de cacher ceux qui leur restoient.

C'est une très-belle princesse, et très-agréable, et de fort gentil esprit, et qui sçait toutes les affaires d'Estat du roy son pere, et y est fort rompue ; aussy l'y nourrit-il fort : j'espere en parler à part, car elle merite beaucoup d'honneur pour l'affection qu'elle porte à la France : aussy dit-elle qu'elle n'en quitte pas sa part, y pretendant bon droict ; et si nous avons

obligation à ceste princesse de nous aimer, ainsy nous la debvons avoir encor plus grande à la reyne sa mere de nous l'avoir ainsy nourrie et eslevée.

Que pleust à Dieu que je fusse un bon petrarquiseur, pour bien l'exalter selon mon desir ceste Élizabeth de France ! car, si la beauté de son corps m'en sçavoit donner très-ample matière, celle de sa belle ame m'en donneroit bien autant, ainsy que tesmoigne ces vers, qui furent faicts d'elle à la cour lors qu'elle fut mariée :

Heureux le prince à qui le ciel ordonne
D'Élizabeth l'amiable accointance !
Plus vaut que sceptre, ou hautaine couronne,
D'un tel thresor l'heureuse jouissance.
Biens si divins elle eut en sa naissance,
Qu'on en admire et la preuve et l'effect.
Ses jeunes ans en monstrent l'apparence,
Mais ses vertus portent le fruict parfaict.

Ceste reyne, quand elle fut rendue au duc de l'Infantado et au cardinal de Burgos, qui estoient commis de par leur roy de la recevoir à Roncevaux dans une grande salle, après que lesdicts deputés luy eurent faict la reverence, elle, s'estant levée de sa chaire pour les accueillir, le cardinal de Burgos la harangua ; à qui après elle fit response si honneste et de si belle façon et bonne grace, qu'il en demeura tout estonné ; car elle disoit des mieux, et avoit esté très-bien nourrie.

Cy après le roy de Navarre, qui estoit là pour sa conduicte principale, et chef de toute l'armée qui estoit avec elle, fut sommé de la leur livrer, suivant le pouvoir qu'ils en avoient monstré au cardinal de Bourbon pour la recevoir. Il respondit, car il disoit des mieux, qu'il l'avoit desjà veu ; et pour ce dit : « Je vous remets ceste princesse, que j'ay prise de la « maison du plus grand roy du monde pour estre « rendue entre les mains du plus illustre roy de la « terre : si que, vous cognoissant très-suffisans et « bien choisis du roy vostre maistre pour la rece- « voir, je ne fais nullement difficulté ny doute que « vous ne vous acquittiez dignement de ceste charge ; « et pour ce je m'en descharge sur vous, vous priant « d'avoir en singulière recommandation sa personne « et sa santé, car elle merite ; et veux que vous sça- « chiez que jamais n'est entré en Espaigne un si « grand ornement de toutes vertus et chastetés, ainsy « qu'avec le temps vous le pourrez bien connoistre « par les effects. »

Les Espaignols respondirent aussy tost : que desjà, à son abord et à sa façon et grave majesté, ils en avoient très-ample connoissance ; comme de vray ses vertus estoient rares.

Elle avoit un beau sçavoir, comme la reyne sa mere l'avoit faicte bien estudier par M. de Sainct-Estienne, son precepteur, qu'elle a tousjours aimé et respecté

jusqu'à sa mort. Elle aimoit fort la poësie, et à la lire. Elle parloit bien, avec un très-bel air, tant françois que espaignol, et y avoit une fort bonne grace. Son langage espaignol estoit aussy beau, aussy friand, et aussy attirant qu'il estoit possible ; et l'apprist en trois ou quatre mois qu'elle fut là.

Aux François, elle parloit tousjours françois, ne l'ayant jamais voulu discontinuer, mais le lisoit tousjours dans les plus beaux livres qu'on luy pouvoit faire avoir de France, dont elle estoit curieuse de s'en faire porter. Aux Espaignols et aux autres estrangers, elle parloit espaignol, et fort disert. Enfin ceste princesse estoit parfaicte en tout ; au reste, tant magnifique et liberale que rien plus.

Elle ne porta jamais une robe deux fois ; et puis la donnoit à ses femmes et ses filles : et Dieu sçait quelles robes, si riches et si superbes que la moindre estoit de trois ou quatre cens escus ; car le roy son mary l'entretenoit fort superbement de ces choses-là : si bien que tous les jours elle en avoit une, comme je tiens de son tailleur, qui, de pauvre qu'il alla là, en devint si riche que rien plus, comme je l'ay veu.

Elle s'habilloit très-bien et fort pompeusement, et ses habillemens luy séoient très-bien, entre autres les manches fendues, avec des fers qu'on appelle en Espaigne *puntas ;* sa coëffeure de mesmes, que rien n'y manquoit. Ceux qui la voient ainsy en peinture l'ad-

mirent : je vous laisse à penser quel contentement peuvent avoir ceux qui l'ont veue en face, en gestes et en bonnes graces.

Pour perles et pierreries à quantité, elles ne luy manquoient point ; car le roy son mary luy avoit ordonné ung grand estat pour elle et pour sa maison. Helas ! que luy a servy tout cela pour une telle fin? Ses dames et filles qui la servoient s'en sont fort ressenties. Celles qui, à la mode françoise, ne se peurent contraindre de demeurer à un pays estranger, et qui s'en voulurent retirer en France, elle leur fit donner et ordonner, par la prière qu'elle fit au roy son mary, à chascune d'elles quatre mille escus pour leur mariage, comme ont faict mesdamoiselles de Riberac, sœurs, autrement dictes Guitignières, de Fumel, les deux sœurs de Thorigny, de Noyan, d'Arue, de La Motte au Groin, Montal, et plusieurs autres. Et celles qui voulurent demeurer s'en trouverent mieux, comme mesdamoiselles de Sainct-Ana et de Sainct-Legier, qui eurent cest honneur d'estre gouvernantes de mesdames les infantes, et furent mariées richement avec deux grands seigneurs d'Espaigne : et celles furent les plus sages, car mieux vaut estre grand en un pays estrange que petit dans le sien : aussy Jesus dit : que nul n'est prophete en son pays.

Voylà ce que, pour à st'heure, je diray de ceste

belle, bonne, sage et très-vertueuse reyne, en attendant que j'en parle une autre fois. Cependant je mettray ce sonnet qui fut faict à sa louange par un honneste gentilhomme, elle estant encor Madame, mais promise pourtant.

Princesse, à qui les cieux ont faict tant d'avantage,
Que, pour la part qu'avez en la divinité,
Vous couronnant du los de l'immortalité,
Ils vous ont octroyé les vertus en partage :

Despuis qu'il leur a pleu que l'on voit en vostre age
Les celestes effects de vostre déité,
Lorsque vous temperez d'une humble gravité
La royale grandeur d'un divin heritage.

Puisqu'il leur plaist aussy vous tant favoriser,
Qu'on oyra vostre nom partout jamais priser,
Et qu'en vous ils ont mis le meilleur de leur mieux :

Aussy, deust-on changer vostre nom de naissance ;
Et au lieu qu'on vous nomme *Elizabeth de France*,
On vous devroit nommer *Elizabeth des cieux*.

Je sçay qu'en ce discours et autres precedens on me pourra reprendre que j'ay mis beaucoup de petites particularités qui sont fort superflues. Je le crois, mais je sçay que si elles desplaisent à aucuns, elles plairont aux autres ; me semblant que ce n'est pas assez, quand on loue des personnes, de dire qu'elles sont belles, sages, vertueuses, valeureuses, vaillantes, magnanimes, liberales, splendides et très-parfaictes.

Ce sont louanges et descriptions generales, et lieux communs empruntés de tout le monde. Il en faut especifier bien le tout, et descrire particulièrement les perfections, afin que mieux on les touche au doigt : et telle est mon opinion, et qu'il me plaist ainsy d'en retenir et resjouir ma memoire de ce que j'ay veu.

ÉPITAPHE DE LADITE REYNE.

Dessous ce marbre gist Elizabeth de France,
Qui fust reyne d'Espaigne et reyne du repos
Chrestien et catholique. Sa très-belle presence
Nous fut utile à tous. Or que ses nobles os
Sont du tout asseichés et gisent dessous terre,
Nous n'avons rien que mal, que troubles et que guerre.

DISCOURS V

MARGUERITE

REYNE DE FRANCE ET DE NAVARRE

Fille unique maintenant restée de la noble maison de France.

Quand bien je considere les miseres et males adventures de ceste belle reyne d'Escosse, de laquelle j'ay parlé cy-devant, et d'autres princesses et dames que je ne nommeray, de peur, par telle disgression, gaster mon discours avec celuy de la reyne de Navarre de qui je parle maintenant[1], n'estant pour lors encor reyne de France, je ne puis croire autrement que la Fortune, déesse absolue de l'heur et malheur des personnes, ne soit du tout ennemye contraire des beautés humaines; car s'il y en eut jamais une au monde parfaicte en beauté, c'est la reyne de Navarre, et toutesfois pourtant peu favorisée de la bonne Fortune jusques icy; si bien que l'on diroit qu'elle a esté envieuse de la Nature, d'avoir faict ceste princesse si

[1] Marguerite, fille de Henri II, née à Saint-Germain en Laye, le 14 mai 1553.

belle, que, par despit, elle luy a voulu courir à sus. Mais, soit que soit, sa beauté est telle que les coups de ladicte Fortune n'ont nulle apparessance sur elle, d'autant que le courage genereux qu'elle a extraict par sa naissance de tant de braves et valeureux roys ses pere, grand pere, ayeulx, bisayeulx et ancestres, luy a faict toujours jusques icy une audacieuse resistance.

Pour parler donc de la beauté de ceste rare princesse, je croy que toutes celles qui sont, qui seront et jamais ont esté, près de la sienne sont laides, et ne sont point beautés ; car la clarté de la sienne brusle tellement les aisles de toutes celles du monde, qu'elles n'osent ny ne peuvent voler, ny comparoistre à l'entour de la sienne. Que s'il se treuve quelque mescréant qui, par une foy escarse [1], ne veuille donner créance aux miracles de Dieu et de Nature, qu'il la contemple seulement: son beau visage, si bien formé, en fait la foy; et diroit-on que la mere Nature, ouvrière très-parfaicte, mit tous ses plus rares et subtils esprits pour le façonner. Car, soit qu'elle veuille monstrer sa douceur ou sa gravité, il sert d'embraser tout un monde, tant ses traicts sont beaux, ses linéamens tant bien tirés, et ses yeux si transparens et agréables, qu'il ne s'y peut rien trouver à dire : et,

[1] Faible, restreinte, avare.

qui plus est, ce beau visage est fondé sur un corps de la plus belle, superbe et riche taille qui se puisse voir, accompaignée d'un port et d'une si grave majesté, qu'on la prendra tousjours pour une déesse du ciel, plus que pour une princesse de la terre ; encor croit-on que, par l'advis de plusieurs, jamais déesse ne fut veue plus belle : si bien que, pour publier ses beautés, ses merites et vertus, il faudroit que Dieu allongeast le monde et haussast le ciel plus qu'il n'est, d'autant que l'espace du monde et de l'air n'est assez capable pour le vol de sa perfection et renommée.

Davantage, si la grandeur du ciel estoit plus petite le moins du monde, ne faut point doubter qu'elle l'esgaleroit.

Voylà les beautés du visage et du corps de ceste belle princesse, que pour à st'heure je puis representer, comme un bon peintre, au naïf : je dis celles que l'on peut voir par l'exterieur ; car celles qui sont secrettes et cachées sous ung linge blanc et riches parures et accoustremens, on ne les peut despeindre ny juger, si non que très-belles et très-singulières aussy ; mais c'est par foy, créance et presomption, car la veue en est interdicte. Grande rigueur pourtant que de ne voir une belle peinture, faicte par un divin ouvrier, qu'à la moitié de sa perfection : mais la modestie et louable verecondie l'ordonne

Digitized by Google

ainsy, qui se loge plus voluntiers parmy les grandes princesses et dames que parmy les autres vulgaires.

Pour apporter quelques exemples à manifester combien la beauté de ceste reyne a esté admirée et tenue pour rare, je me souviens encor, lors que les ambassadeurs polonnois vindrent en France, pour annoncer à nostre roy Henry son election du royaume de Pologne, et luy en rendre l'hommage et l'obedience, après qu'ils eurent faict la reverence au roy Charles et à la reyne mere et à leur roy, ils la firent aussy particulièrement, et par divers jours, à Monsieur, au roy et à la reyne de Navarre : mais le jour venu qu'ils la firent à ladicte reyne de Navarre, elle leur parut si belle et si superbement et richement parée et accoustrée, avecques si grande majesté et grace, que tous demeurerent perdus d'une telle beauté. Et entre autres, il y eut le Lasqui, l'un des principaux de l'ambassade, à qui je vis dire en se retirant, perdu de ceste beauté : « Non, je ne veux rien « plus voir après telle beauté. Volontiers je ferois « comme font aucuns Turcs, pelerins de la Mecque, « où est la sepulture de leur prophete Mahomet, qui « demeurent si aises, si esperdus, si ravis et si transis « d'avoir vu une si belle et si superbe mosquée, « qu'ils ne veulent rien plus voir après, et se font « brusler les yeux par des bassins d'airain ardans, « qu'ils en perdent la veue, tant subtilement le

« sçavent-ils faire; disant qu'après cela rien ne se « peut voir de plus beau, ny ne veulent plus rien « voir après. » Ainsy disoit ce Polonnois de la beauté admirable de ceste princesse. Et certes, si les Polonnois ont esté ravis de telle admiration, il y en a eu bien d'autres. J'allegue don Juan d'Austriche, lequel (comme j'ay dict cy-devant parlant de luy[1]), passant par France ainsy subtilement comme il fit, estant arrivé à Paris, sçachant que ce soir se faisoit un bal solemnel au Louvre, le vint voir desguisé, plus pour le subject de la reyne de Navarre que pour tout autre. Il eut moyen et loisir de la voir à son aise danser, menée par le roy son frere, comme d'ordinaire il le faisoit; il la contempla fort, l'admira, et puis l'exalta par dessus les beautés d'Espaigne et d'Italie (deux regions pourtant qui en sont très-fertiles), et dit ces mots en espaignol : *Aunque tal hermosura de reyna sea mas divina que humana, es mas para perder y damnar los hombres que salvarlos;* c'est-à-dire : « combien que ceste beauté de reyne soit « plus divine que humaine, elle est plus pour perdre « et damner les hommes que pour les sauver. »

Peu de temps après, il la vit ainsy qu'elle alla aux bains du Liége; et luy fallut passer à Namur, ce qui fut le comble des souhaits de don Juan, pour jouir

[1] Au chapitre consacré à ce prince dans les *Vies des grands capitaines estrangers.*

d'une si belle veue; et alla au devant d'elle en fort grande et superbe magnificence espaignolle, et la receut comme si ce fust esté la reyne Elizabeth, sa sœur, du temps qu'elle vivait, sa reyne et reyne d'Espaigne. Et, d'autant qu'il avoit esté fort ravy et bien satisfaict de la beauté de son corps, il en fut de mesme de celle de son ame, laquelle j'espere descrire à son lieu. Ce ne fut pas seulement don Juan qui la loua et se pleut en ses louanges, mais tous ces grands et braves capitaines espaignols, jusques aux soldats renommés de ces vieilles bandes, qui tous alloient disans parmy eux, en leurs refrains soldadesques: *que la conquistad de tal hermosura valia mas que la de un reyno, y que bien aventurados serian los soldados que, por servirla, podrian morir sobre su bandera;* c'est à dire : « que la conqueste d'une telle beauté valoit « plus que celle d'un royaume, et que bien heureux « seroient les soldats qui, pour la servir, pourroient « mourir sous sa bannière. »

Il ne se faut esbahir si telles manières de gens, bien créés et gentils, trouvoient ceste princesse si belle, que j'ai veu aucuns Turcs qui sont venus en ambassade devers nos roys ses freres, tous barbares qu'ils estoient, se perdre en la contemplant, et dire que la pompe de leur grand seigneur, quand il alloit à sa mosquée, ou marchoit en son armée, n'estoit si belle à veoir comme la beauté de ceste reyne.

Bref, j'ay veu une infinité d'autres estrangers, que je sçay estre venus en France et à la cour exprès pour veoir ceste beauté, dont la renommée avoit passé par toute l'Europe, disoient-ils.

Je vis une fois un gallant cavalier napolitain, qui estoit venu à Paris et à la cour, et n'y trouvant poinct la dicte reyne, parce qu'elle estoit en son voyage des bains, retarda son retour de deux mois pour l'attendre et la veoir; et, l'ayant veue, il dit ces mots : « D'autres fois, la princesse de Salerne a remporté « une telle reputation de sa beauté dans nostre ville « de Naples, que l'estranger qui abordoit et s'en « retournoit sans veoir ladicte princesse, en racon- « tant de son voyage, si on luy demandoit s'il avoit « veu ceste princesse, et respondoit que non, on luy « repliquoit qu'il n'avoit donc veu Naples. Moi sem- « blablement, si, à mon retour sans veoir ceste belle « princesse, on m'eust demandé si j'avois veu la « France et sa cour, encor que je l'eusse veue, « j'eusse peu bien dire que non, puisque je n'avois « poinct veu ceste reyne, que je peux dire en estre « tout l'ornement et l'enrichisseure ; mais à st'heure « l'ayant si bien veue et contemplée, je peux bien « dire que j'ay veu toute la beauté du monde, et que « nostre princesse de Salerne n'estoit rien au prix. « Maintenant je m'en vais très-content pour avoir « jouy d'un si bel aspect. Je vous laisse donc à penser

« combien vous autres François pouvez estre heureux « de veoir tous les jours à vos aises ce beau visage, « et de vous approcher de son divin feu, qui de « loin peut plus eschauffer et embraser de poictrines « froides, que toutes les nostres de nos belles dames « ne sçauroient faire de près. » Voilà les propos que m'en tint un jour ce gentil cavalier napolitain.

Un honneste gentilhomme françois, que je nommerois bien, voyant un jour ceste belle reyne en son plus beau lustre, et plus haute et pompeuse majesté, dans une salle de bal, ainsy que nous en devisions ensemble, me tint tels mots : « Ah ! si le sieur des « Essars, qui, en ses livres d'*Amadis*, s'est tant « efforcé et peiné à bien descrire et richement repre- « senter au monde la belle Nicquée et sa gloire[1],

[1] « La belle Niquée et sa gloire » appartiennent aux septième, huitième et neuvième livres des *Amadis ;* ces livres renferment l'histoire d'*Amadis de Grèce*, puis de *don Florisel de Niquée, qui fut fils d'Amadis de Grèce et de la belle Niquée.* La traduction française de ces célèbres romans est l'œuvre de Nicolas de Herberay, seigneur des Essars, jusqu'à la fin du huitième livre.

Niquée était à la fois le nom d'une cité et d'une princesse régnant sur cette cité.

« La gloire de Niquée » est une des nombreuses expressions proverbiales que les Amadis ont créées tant en France qu'en Espagne. Madame de Sévigné l'employait encore : « On monte donc à six heures en calèche, le roi, madame de Montespan, Monsieur, madame de Thianges et la bonne d'Heudicourt sur le strapontin, c'est-à-dire comme en paradis ou dans la gloire de Niquée. » C'est à une représentation d'une pièce de sa composition, intitu-

« eust veu de son temps ceste belle reyne, il ne luy « eust fallu emprunter tant de belles et riches pa- « rolles pour la despeindre et la monstrer si belle; « mais il luy eust suffi à dire seulement que c'estoit « la semblance et image de la reyne de Navarre, « l'unique du monde; et par ainsy ceste belle Nicquée, « sans grande superfluité de parolles, estoit mieux « peinte qu'elle n'a esté. »

En quoy M. de Ronsard eut grande raison de composer ceste riche elegie, qu'on voit parmy ses œuvres, à l'honneur de ceste belle princesse Marguerite de France, non encor mariée, où il a introduit et faict la déesse Venus demander à son fils, après s'estre bien pourmené icy bas, et veu les dames de la cour de France, s'il n'y avoit point apperceu quelque beauté qui surpassast la sienne. « Ouy, dit-il, « ma mere, j'en ay veu une, en qui tout le bonheur « du plus beau ciel se versa dès qu'elle vint en en- « fance. » Venus en rougit, et ne l'en voulut croire, ainsi depescha l'une de ses Charites [1] pour descendre en terre la recognoistre, et luy en faire après le rapport. Sur ce, vous voyez dans ceste elegie une très-

lée : *la Gloria de Niquea*, que le comte de Villa-Medina fit ce fameux trait de mettre le feu au théâtre et à son palais afin de pouvoir serrer un instant dans ses bras la reine Élizabeth de France, fille de Henri IV, femme de Philippe IV, roi d'Espagne.

[1] Grâces.

belle et très-riche description des beautés de ceste accomplie princesse, soubs le nom de la belle Charite Pasithée. La lecture n'en peut que fort plaire à tout le monde ; mais M. de Ronsard, ainsy que me dit un jour une fort honneste et habile dame, demeura là un peu manque et trop court, en ce qu'il debvoit feindre Pasithée remonter au ciel, là se descharger de sa commission, et dire à Venus que son fils n'en avoit tant dict qu'il y en avoit, et puis la faire attrister, despiter de jalousie, et se plaindre à Jupiter du tort qu'il avoit d'estre allé former en terre une beauté qui faisoit honte à celles de son ciel, et principallement à la sienne, qu'elle pensoit estre la plus rare de toutes les autres ; et que, pour tel despit, elle s'habilla de deuil, et pour un temps elle fit abstinence de ses plaisirs et gentillesses ; car il n'y a rien qui despite plustost une belle dame en perfection, quand on luy dit qu'elle a sa pareille, ou qui la surpasse.

Or, notez que si nostre reyne estoit toute belle de soy et de sa nature, elle se sçavoit si bien habiller, et si curieusement et richement accommoder, tant pour le corps que de la teste, que rien n'y restoit pour la rendre en sa pleine perfection.

On donne le los à la reyne Isabelle de Bavière, femme du roy Charles sixiesme, d'avoir apporté en France les pompes et les gorgiasetés pour bien ha-

biller superbement et gorgiasement les dames; mais, à voir dans les vieilles tapisseries de ce temps des maisons de nos roys, où sont pourtraictes les dames ainsy habillées qu'elles estoient pour lors, ce ne sont que toutes droleries, bifferies et grosseries, au prix des belles et superbes façons, coeffures gentilles, inventions et ornemens de nostre reyne, en laquelle toutes les dames de la cour et de France se sont si bien mirées, que depuis, paroissans parées à sa mode, sentoient mieux leurs grandes dames qu'auparavant leurs simples damoiselles[1], et avec cela cent fois plus agréables et desirables : aussy toutes en doibvent ceste obligation à nostre reyne Marguerite. Je me souviens (car j'y estois) que, lorsque la reyne, mere du roy, mena ceste reyne sa fille au roy de Navarre son mary, elle passa à Coignac, où elle fit quelque sejour ; et là, plusieurs grandes, belles et honnestes dames du pays les vindrent voir et leur faire la reverence, qui toutes furent ravies de voir la beauté de ceste reyne de Navarre, et ne se pouvoient saouler de la louer à la reyne sa mere, qui en estoit perdue de joye : parquoy elle pria sa fille un jour de s'habiller le plus pompeusement, et à son plus beau et superbe appareil qu'elle portoit à la cour en ses plus grandes et magnifiques festes et pompes, pour

[1] Il ne faut pas oublier le sens de ce mot, que nous avons déjà indiqué : dames de la moyenne noblesse.

en donner le plaisir à ces honnestes dames ; ce qu'elle fit pour obéir à une si bonne mere, et parut vestue fort superbement d'une robe de toile d'argent et coulombin à la bolonnoise, manches pendantes, coiffée si très-richement, et avec un voile blanc, ny trop grand ny trop petit, et accompaignée avec cela d'une majesté si belle, et si bonne grace, qu'on l'eust plustost dicte déesse du ciel que reyne en terre. Les dames, qui auparavant en avoient esté esperdues, le furent cent fois davantage. La reyne luy dit alors : « Ma fille, vous estes très-bien. » Elle luy respondit : « Madame, je commence de bonne heure à porter « et user mes robes, et les façons que j'emporte avec « moy de la cour ; car, quand j'y retourneray, je ne « les y emporteray point, mais j'y entreray avec « des ciseaux et des estoffes seulement, pour me faire « habiller selon la mode qui courra. » La reyne luy respondit : « Pourquoy dites-vous cela, ma fille ? car « c'est vous qui inventez et produisez les belles fa- « çons de s'habiller ; et, en quelque part que vous « alliez, la cour les prendra de vous, et non vous de « la cour. » Comme de vray, par après qu'elle y retourna, on ne trouva rien à dire en elle qui ne fust encor plus que de la cour, tant elle sçait bien inventer en son gentil esprit toutes belles choses.

Ceste belle reyne, en quelque façon qu'elle s'habillast, fust à la françoise avec son chaperon, fust en

simple escofflon[1], fust avec son grand voile, fust avec un bonnet, on ne pouvoit juger qui luy séoit le mieux, ny quelle façon la rendoit plus belle, plus admirable et plus aimable, tant en toutes ces façons se sçavoit-elle bien accommoder, tousjours y adjoustant quelque invention nouvelle, non commune et nullement imitable; ou si d'autres dames à son patron s'y vouloient former, n'en approchoient nullement, ainsy que je l'ay remarqué mille fois. Je l'ay veue quelquesfois, et d'autres avec moy, vestue d'une robe de satin blanc avec force clinquant, et un peu d'incarnadin meslé, avec un voile de crespe tané, ou gaze à la romaine, jetté sur sa teste comme negligemment; mais jamais rien ne fut si beau; et quoy qu'on die des déesses du temps passé et des emperières, comme nous les voyons par leurs medailles antiques, pompeusement accoustrées, ne paroistroient que chambrières auprès d'elle.

J'ay veu souvent contention entre plusieurs de nous autres courtisans : quel habillement luy estoit plus propre et mieux séant, et qui l'embellissoit le plus; enfin chascun en disoit son advis. Quant à moy, pour

[1] *Escoffion* ou *scoffion*, sorte de coiffe de femme. Molière emploie encore ce mot :

D'abord leurs scoffions ont volé par la place.

L'Etourdi, acte V, scène XIV.

la parure la mieux séante que je luy ay jamais veue, selon mon advis, et selon d'autres aussy, ce fut le jour que la reyne mere fit un festin aux Thuilleries aux Polonnois. Elle estoit vestue d'une robe de velours incarnadin d'Espagne, fort chargée de clinquant, et d'un bonnet de mesme velours, tant bien dressé de plumes et pierreries que rien plus. Elle parut si belle ainsy, comme luy fut dict aussy, que despuis elle le porta assez souvent, et s'y fit peindre : de sorte qu'entre toutes ses diverses peintures celle là emporte sur toutes les autres, ainsy que l'œil des mieux voyans en peut voir encor la peinture, car il s'en trouve assez de telles, et sur icelles en juger.

Lorsqu'elle parut ainsy parée en ses Thuilleries, je dis à M. de Ronsard, qui estoit près de moy : « Dites « le vray, monsieur, ne vous semble-il pas voir ceste « belle reyne en tel appareil paroistre comme la belle « Aurore quand elle vient à naistre avant le jour avec « sa belle face blanche, et entournée de sa vermeille « et incarnate couleur? car leur face et leur accous- « trement ont beaucoup de simpathie et ressem- « blance. » M. de Ronsard me l'advoua ; et sur ceste comparaison qu'il trouva fort belle, il en fit un beau sonnet qu'il me donna, que je voudrois avoir donné beaucoup, et l'avoir pour l'inserer icy.

Je vis aussy ceste nostre grande reyne aux premiers estats à Blois, le jour que le roy son frere fit son

harangue, vestue d'une robe d'orangé et noir, mais le champ[1] estoit noir avec force clinquant, et son grand voile de majesté, qu'estant assise en son rang elle se monstra si belle et si admirable, que j'ouys dire à plus de trois cens personnes de l'assemblée, qu'ils s'estoient plus advisés et ravis à la contemplation d'une si divine beauté qu'à l'ouye des graves et beaux propos du roy son frere, encor qu'il eust dict et harangué des mieux. Je l'ay veue aussy s'habiller quelquefois avec ses cheveux naturels, sans y adjouster aucun artifice de perruque ; et encor qu'ils fussent fort noirs, les ayant empruntés du roy Henry son pere, elle les sçavoit si bien tortiller, frisonner et accommoder, en imitation de la reyne d'Espagne sa sœur, qui ne s'accommodoit gueres jamais que des siens, et noirs à l'espaignolle, que telle coiffure et parure luy séoit aussy bien ou mieux que toute autre que ce fust. Voylà que c'est d'un naturel beau, qui surpasse tout artifice tel soit il ! Et pourtant elle ne s'y plaisoit gueres, et peu souvent s'en accommodoit, si non de perruques bien gentiment façonnées.

Bref, je n'aurois jamais faict si je voulois descrire ses parures et les formes de s'habiller auxquelles elle se monstroit plus belle ; car elle en changeoit de si

[1] On dirait aujourd'hui : le fond.

diverses, que toutes luy estoient bien séantes, belles et propres, si que la nature et l'art faisoient à l'envy à qui la rendroit plus belle. Ce n'est pas tout, car ses beaux accoustremens et belles parures n'oserent jamais entreprendre de couvrir sa belle gorge ny son beau sein, craignant de faire tort à la veue du monde qui se passoit sur un si bel object; car jamais n'en fut veue une si belle ny si blanche, si pleine ny si charnue, qu'elle montroit si à plein et si descouverte, que la pluspart des courtisans en mouroient; voire des dames, que j'ay veues, aucunes de ses plus privées, avec sa licence la baiser par un grand ravissement.

Je me souviens qu'un honneste gentilhomme, nouveau venu à la cour, qui ne l'avoit jamais veue, lorsqu'il l'apperceut me dit ces mots : « Je ne m'estonne « pas si vous autres, messieurs, vous vous aimez « tant à la cour ; car, quand vous n'y auriez autre « plaisir tous les jours que de voir ceste belle prin- « cesse, vous en avez autant que si vous estiez en « un paradis terrestre. »

Les empereurs romains de jadis, pour plaire au peuple et luy donner plaisir, leur exhiboient des jeux et des combats parmi leurs théatres; mais, pour donner plaisir au peuple de France, et gaigner son amitié, il ne faudroit que leur representer et faire voir souvent ceste reyne Marguerite, pour se plaire

et s'esjouir en la contemplation d'un si divin visage, qu'elle ne cachoit gueres d'un masque, comme toutes les autres dames de nostre cour ; car, la plupart du temps, elle alloit le visage descouvert : et un jour de Pasques fleuries à Blois, estant encor Madame et sœur du roy (mais lors se traictoit son mariage), je la vis paroistre en la procession, si belle que rien au monde de plus beau n'eust sceu se faire voir ; car, outre la beauté de son visage et de sa belle taille de corps, elle estoit très-superbement et richement parée et vestue : son beau visage blanc, qui ressembloit un ciel en sa plus grande et blanche serenité, estoit orné par la teste de si grande quantité de grosses perles et riches pierreries, et surtout de diamans brillans mis en forme d'estoilles, qu'on eust dict que le naturel du visage et l'artifice des estoilles en pierreries contendoient[1] avecques le ciel, quand il est bien estoillé, pour en tirer la forme. Son beau corps, avecques sa riche et haute taille, estoit vestu d'une robe de drap d'or frisé, le plus beau et le plus riche qui fut jamais veu en France ; et c'estoit un present qu'avoit faict le grand seigneur à M. de Grand-Champ à son despart de Constantinople, vers lequel il estoit ambassadeur, ainsy qu'est sa coustume envers ceux qui luy sont envoyés des plus grands, d'une pièce qui

[1] Disputaient, rivalisaient.

montoit à quinze aulnes: lequel Grand-Champ me dit qu'elle avoit coûté cent escus l'aulne, car c'estoit un chef d'œuvre. Luy venu en France, ne sçachant à qui mieux employer ni plus dignement ce don d'une si riche estoffe, pour la mieux faire valloir et estimer à la porter, la redonna à Madame, sœur du roy, qui en fit faire une robbe; qui, pour la première fois, s'en para ce jour là, et luy séoit très-bien : car aussy de grandeur à grandeur il n'y a que la main ; et la porta tout ce jour, bien qu'elle pesast extremement : mais sa belle, riche et forte taille, la supporta très-bien, et luy servit de beaucoup ; car si elle fust esté une petite nabotte de princesse, ou dame d'une coudée de hauteur, comme j'en ay veu, elle eust crevé soubs le faix, ou bien eust fallu changer de robbe, et en prendre une autre.

Ce n'est pas tout : car estant en la procession, marchant à son grand rang, le visage tout descouvert, pour ne priver le monde en une si bonne feste de sa belle lumière, parut plus belle encor en tenant et portant en la main sa palme (comme font nos reynes de tout temps) d'une royale majesté, d'une grace moitié altière et moitié douce, et d'une façon peu commune, mais differente de toutes les autres; que qui ne l'eust jamais veue ny cognue eust bien dict : « Voylà une princesse qui en tout « va par dessus le commun de toutes les autres du

« monde. » Et tous nous autres courtisans allions disans, d'une commune voix hardiment : que ceste belle princesse doibt et peut bien porter la palme en la main, puisqu'elle l'emporte par dessus toutes celles du monde, et les surpasse toutes en beauté, en bonne grace et toute perfection. Et vous jure qu'à ceste procession nous y perdismes nos devotions, car nous y vaquasmes pour contempler et admirer ceste divine princesse, et nous y ravir plus qu'au service divin, et si ne pensions pourtant faire faute ny pesché ; car qui contemple et admire une divinité en terre, celle du ciel ne s'en tient offensée, puisqu'elle l'a faicte telle.

Lorsque la reyne sa mere l'emmena de la cour pour aller trouver son mary en Gascongne, je vis quasi tous les courtisans regretter son despart, comme si une grande calamité leur fust tout à coup tombée sur la teste. Les uns disoient : « La cour est veufve de sa « beauté ; » les autres : « La cour est fort obscure, « elle a perdu son soleil ; » d'autres : « Qu'il fait noir « à la cour ! il n'y a plus de flambeau ; » d'autres repartoient : « Nous avions bien à faire que la Gas- « congne nous vinst gasconner et ravir nostre beauté, « destinée pour embellir la France et la cour, et « l'hostel du Louvre, Fontainebleau, Sainct-Germain « et autres belles places de nos roys, pour la loger à « Pau et à Nerac, demeures bien dissemblables les

« unes des autres ; » d'autres disoient : « Cela est faict,
« la cour et la France ont perdu la plus belle fleur
« de leur guirlande. »

Bref, on n'oyoit de toutes parts resonner que tels et autres pareils petits mots sur ce despart, moitié de despit, de colere, et moitié de tristesse, et encor que la reine Louise de Lorraine y fust restée, qui estoit une très-belle et sage princesse et vertueuse, de laquelle j'espere en parler dignement à son lieu ; mais parce que de longue main la cour avoit accoustumé une si belle veue, ne se pouvoit engarder de la regretter, et proferer de telles parolles. Et plusieurs y eut-il qui cuiderent tuer M. de Duras de despit, qui l'estoit venue querir de par le roy de Navarre son maistre, comme je le sçay.

Un de ces ans vindrent nouvelles à la cour qu'elle estoit morte en Auvergne, n'y avoit pas huict jours. Il y eut quelqu'un qui rencontra là dessus et dit : « Il
« n'en est rien, car despuis ce temps il a faict trop
« beau et clair au ciel ; que si elle fust morte, nous
« eussions veu esclipse de soleil, pour la grande
« simpathie que ces deux soleils ont ensemble, et
« n'eussions rien veu qu'obscurités et nuages. »

C'est assez, ce me semble, d'avoir parlé de la beauté de son corps, encor que le subject en soit si ample qu'il meriteroit une decade : toutesfois j'espere d'en parler encor ailleurs ; mais il faut dire quelque chose

de sa belle ame, qui est si bien logée en si beau corps. Or, si elle l'a portée belle dès sa naissance, elle l'a seen bien garder et entretenir; car elle se plaist fort aux lettres et à la lecture, et ayant esté jeune et en son age parfaict. Aussy peut-on dire d'elle : que c'est la princesse, voire la dame qui soit au monde la plus eloquente et la mieux disante, qui a le plus bel air de parler, et le plus agréable qu'on sçauroit voir. Lorsque les Polonnois, comme j'ay dict cy devant, luy vindrent faire la reverence, il y eut l'evesque de Cracovie, le principal et le premier de l'ambassade, qui fit l'harangue pour tous, et en latin, car il estoit un sçavant et suffisant prelat. La reyne luy respondit si pertinemment et si eloquemment, sans s'aider d'aucun truchement, ayant fort bien entendu et compris son harangue, que tous en entrerent en si grande admiration, que d'une voix ils l'appellerent une seconde Minerve ou déesse d'éloquence.

Lorsque la reyne sa mere la mena vers le roy son mary, comme j'ay desjà dict, elle fit son entrée à Bourdeaux, comme de raison, estant fille et sœur de roy, et femme du roy de Navarre, et premier prince du sang, et gouverneur de Guyenne : la reyne sa mere le voulut ainsy, car elle l'aimoit infiniment et l'estimoit fort. Son entrée fut belle, non tant pour les magnificences et sumptuosités qu'on luy fit et dressa,

mais pour voir entrer en triumphe la plus belle et accomplie reyne du monde, montée sur une belle hacquenée blanche, harnachée fort superbement, et elle vestue toute d'orangé et de clinquant, si sumptueusement que rien plus ; laquelle le monde ne se pouvoit assez saouler de voir, la regarder, l'admirer et l'exalter jusques au ciel.

Avant qu'entrer, les estats de la ville luy vindrent faire la reverence et luy offrir leurs moyens et puissances, et la haranguer aux Chartreux, comme est la coustume. M. de Bourdeaux[1] porta la parolle pour le clergé ; M. le mareschal de Biron, comme maire, et avecques la robe de maire, pour le corps de la ville, et comme lieutenant general, fit la sienne après ; et M. Largebaston, premier president, pour la cour. Elle leur respondit à tous les uns après les autres (car je l'ouys, estant près d'elle sur l'eschaffaut par son commandement), si eloquemment, si sagement et si promptement, et avecques telle grace et majesté, mesmes à un chascun, par un tel changement de parolles, sans réiterer les premières ny les secondes, sur un mesme subject pourtant, qui est chose à remarquer, que je vis le soir ledict sieur president, qui me vint dire, et à d'autres, en la chambre de la reyne, qu'il n'avoit jamais ouy mieux dire en sa vie qui-

[1] L'évêque de Bordeaux.

conque fust, car il s'entendoit en telles merceries, et que bien souvent il avoit eu cest honneur d'avoir ouy parler les reynes Marguerite et Jeanne, ses predecesseresses, et en telles ceremonies que celle-là, et que pour avoir esté de leur temps deux bouches d'or des plus disertes de la France (ainsy m'usa-il de ces mots), mais n'approchoient rien de l'éloquence de ceste dernière reyne Marguerite, et qu'elles n'estoient que novices et apprentives auprès d'elle, et que vrayement elle estoit fille de mere.

Je redis à la reyne sa mere par après ce que m'avoit dict ledict president, qui en fut si aise que rien plus : et elle me dit qu'il avoit raison de le croire et le dire ; car, encore qu'elle fust sa fille, elle pouvoit dire sans mentir que c'estoit la plus accomplie princesse du monde, et qui disoit ce qu'elle vouloit et des mieux. De mesmes je l'ay veu dire à force ambassadeurs, et à grands seigneurs estrangers, quand ils avoient parlé à elle, ils s'en partoient d'avecques elle tous confondus d'un si beau dire.

Je luy ay veu souvent faire de si beaux discours, si graves et si sententieux, que si je les pouvois bien mettre au net et au vray icy par escrit, j'en ferois ravir et esmerveiller le monde ; mais il ne me seroit pas possible, ny à quiconque soit, de pouvoir les reduire, tant ils sont inimitables.

Or, si elle est grave et pleine de majesté et elo-

quente en ses hauts discours et serieux, elle a bien autant de gentille grace à rencontrer de bons et plaisans mots, et brocarder si gentiment, et donner l'estrette[1] et la venue, que sa compaignie est plus agréable que toute autre du monde ; car, encor qu'elle picque ou brocarde quelqu'un, cela est si à propos et si bien dict, qu'il n'est possible de s'en fascher, mais encore bien aise.

De plus, si elle sçait bien parler, elle sçait autant bien escrire. Ses belles lettres, que l'on peut voir d'elle, le manifestent assez ; car ce sont les plus belles, les mieux couchées, soient pour estre graves que pour estre familières, qu'il faut que tous les grands escrivains du passé et de nostre temps se cachent, et ne produisent les leurs quand les siennes comparoistront, qui ne sont que chansons auprès des siennes. Il n'y a nul qui, les voyant, ne se mocque du pauvre Ciceron avecques les siennes familières. Et, qui en pourroit faire un recueil, et d'elles et de ses discours, ce seroit autant d'escole et d'apprentissage pour tout le monde : dont ne s'en faut esbayr ; car, de soy, elle a l'esprit bon et prompt, un grand entendement, sage et solide. Bref, elle est vraye reyne

[1] *Estrette* ou *strette*, en italien *stretta*, coup serré, attaque pressante. « A la première *strette* que lui donne la goutte, dit Montaigne, il (l'homme) a beau estre sire ou majesté, perd-il pas le souvenir de ses palais et de ses grandeurs? »

en tout, qui meriteroit de regir un grand royaume, voire un empire : sur quoy je feray ceste disgression, d'autant qu'elle fait à nostre subject.

Lorsque le mariage d'elle fut accordé à Blois, et du roy de Navarre, il y eut assez de difficultés que la reyne Jeanne faisoit, bien differente d'alors qu'elle escripvit à ma mere, qui estoit sa dame d'honneur, malade en sa maison. J'ay veu ladicte lettre, escrite de sa main, au thresor de nostre maison, et dit ainsy :

« Je vous fay ceste-cy, ma grande amye, pour vous « resjouir et prendre santé des bonnes nouvelles que « le roy mon mary m'a mandées, qu'est comme ayant « pris l'hardiesse de demander au roy madame sa « jeune fille pour mon fils, luy a faict cest honneur « de la luy accorder, dont je ne vous en veux celer « l'aise que j'en ay. »

Il y a bien à discourir là dessus. Il y eut donc, lors de cest accord, une dame de la cour, que je ne nommeray point, aussy sotte qu'il en fust de sa portée. Estant la reyne mere le soir retirée à son coucher, elle s'enquit à de ses dames si elles avoient veu sa fille, et quelle joye elle monstroit de l'accord de ce mariage. Ceste dame sotte, qui n'avoit encor gueres veu sa cour, s'advança la première et dit : « Com- « ment, madame, ne seroit-elle joyeuse d'un tel ma- « riage, puisqu'elle en vient à la couronne, et est en

« terme d'estre possible un jour reyne de France, si « elle eschéoit au roy son mary pretendu, comme il « se peut faire un jour? » La reyne, oyant un si fort mot, luy dit : « Ma mye, vous estes une grande sotte. « J'aimerois mieux que vous fussiez crevée de cent « mille morts que si vostre sotte prophetie estoit « jamais veritable et accomplie, pour la longue vie et « bonne prosperité que je souhaite au roy et à tout le « reste de mes enfans. » Sur quoy il y eut une grande dame, assez sa privée, qui luy respliqua : « Mais, « madame, si ce malheur arrivoit, que Dieu nous en « garde! ne seriez-vous pas bien aise de voir vostre « fille reyne de France, puisque la couronne luy es- « cherroit de bon droict par celuy de son mary? » La reyne fit response : « Encor que j'aime bien ceste « fille, je pense, lorsque cela arriveroit, nous verrions « la France fort troublée de maux et de malheurs. Et « aimerois mieux cent fois mourir (comme elle a « faict) que de la voir en cest estat; car je croy qu'on « ne voudroit pas obéir absolument au roy de Na- « varre comme à mes enfans, pour beaucoup de rai- « sons que je ne dis point. »

Voylà deux propheties accomplies, l'une d'une sotte dame, et l'autre d'une habile princesse, et ce pour quelques années. Mais la prophetie a failly aujourd'huy, par la grace que Dieu luy a donnée[1], et par

[1] Au roi de Navarre, devenu Henri IV.

la force de sa bonne espée et la valeur de son brave cœur, qui l'ont rendu si grand, si victorieux, si redoubté et si absolu roy comme il est aujourd'huy, après tant de traverses et travaux. Dieu le maintienne par sa saincte grace en ceste grande prosperité, ainsy qu'il nous est de besoin à tous nous autres ses pauvres subjects!

« Or, si par abolition de la loy salique, dit encor « la reyne, le royaume venoit à ma fille par son juste « droict, comme aussy d'autres royaumes tumbent en « quenouille, certes ma fille est bien aussy capable de « regner, ou plus, que beaucoup d'hommes et roys « que je sçay, et qui ont esté : et crois-je que son regne « seroit beau; et le rendroit pareil à celuy du roy son « grand pere, et du roy son pere, car elle a un grand « esprit et de grandes vertus pour ce faire. » Là dessus elle alla dire que c'estoit un grand abus que ceste loy salique, et qu'elle avoit ouy dire à M. le cardinal de Lorraine que lorsqu'il arresta, avec les autres deputés à l'abbaye de Cercan, la paix entre les deux roys, venant à soudre quelque dispute sur quelque poinct de ceste loy salique, qui touchoit la succession des femmes au royaume de France, il y eut M. le cardinal de Grandvelle, autrement dict d'Arras, qui en rabroua fort mondict sieur le cardinal de Lorraine, luy disant que c'estoient de vrays abus que vostre loy salique, et qu'il luy en crevast l'œil, et que c'estoient

de vieux reveurs et chroniqueurs qui l'avoient ainsy escrite, sans savoir pourquoy, et l'ont faict ainsy accroire, et qu'elle ne fut jamais faicte ny portée en France, mais que c'estoit une coustume que les François, de main en main, s'estoient entredonnée, et avoient introduicte, qui n'est nullement juste, et par consequent violable. Voylà ce qu'en dit la reyne mere. Et, quand tout est dict, ce fut Pharamond, comme la pluspart tiennent, qui l'apporta de son pays, et l'introduisit : ce que nous ne debvrions observer puisque c'estoit un payen; et d'aller si estroictement garder, parmy nous autres chrestiens, les loix d'un payen, c'est offenser grandement Dieu. Il est vray que la pluspart de celles que nous avons, nous les tenons des empereurs payens, mais aussy celles qui sont sainctes, justes et equitables, nous nous y reglons, comme de vray il y en a force, et la pluspart sont telles; mais ceste cy salique de Pharamond, elle est injuste et contre la loy de Dieu, car il est dict au Vieux Testament, et au XXVe chapitre des Nombres : « Les enfans masles succederont premièrement, puis, « en leur deffaut, les filles. » Ceste saincte loy donc veut les filles heriter après les masles. Encor, quand on prendroit bien au pied de l'escripture ceste loy salique, il n'y auroit pas si grand mal comme on le prend, ainsy que j'ay ouy discourir à de grands personnages; car elle parle ainsy : « Que tant qu'il y

« aura des masles, les filles n'heritent ny ne regnent « point. » Consequemment, en deffaut des masles, les filles y viendront. Et puisqu'il est juste qu'en Espaigne, Navarre, Angleterre, Escosse, Hongrie, Naples et Sicille, les filles regnent, pourquoy ne l'est-il juste tout de mesmes en France? Car ce qui est juste, il est juste partout et en tous lieux, et le lieu ne fait point que la loy soit juste.

Tant de fiefs que nous avons en France, duchés, comtés, baronnies et autres honorables seigneuries, qui sont quasy, mais beaucoup, royales en leurs droicts et privileges, viennent bien aux femmes et filles, comme nous avons Bourbon, Vandosme, Montpensier, Nevers, Rhetel, Eu, Flandres, Bourgogne, Artois, Zellande, Bretaigne; et mesmes comme Mathilde, qui fut duchesse de Normandie; Eléonor, duchesse de Guyenne, qui enrichirent Henry II, roy d'Angleterre; Béatrix, comtesse de Provence, qui l'apporta au roy Louis son mary; la fille unique de Raimond, comtesse de Thoulouse, qui l'apporta à Alfonse, frere de sainct Louis; puis Anne, duchesse de Bretaigne, de frais, et autres : pourquoy le royaume de France n'appelle à soy aussy bien les filles de France?

La belle Galatée, lors qu'Hercule l'espousa après sa conqueste d'Espaigne, ne dominoit-elle pas en la Gaule? du mariage desquels deux sont issus nos

braves, vaillans et genereux Gaulois, qui d'autresfois se sont tant faict vanter.

Et pourquoy sont les filles des ducs en ce royaume plus capables de gouverner une duché ou une comté, et y faire justice, qui approchent de l'authorité du roy, plustot que les filles des roys de gouverner le royaume de France? et comme si les filles de France ne fussent aussy capables et propres à commander et regner, comme aux autres royaumes et grandes seigneuries que j'ay nommées!

Pour plus grande preuve de l'abus de la loy salique, il n'en faut d'autre que celle de tant de chroniqueurs, escrivains et bavards, qui en ont escrit, qui ne se peuvent accorder entre eux de son etymologie ny deffinition.

Les uns, comme Postel, estiment qu'elle prit son ancien nom et origine des Gaules, et qu'elle fut appellée salique, au lieu de gallique, pour la proximité et voisinage que la lettre G en vieil moule avoit avecques la lettre S; mais c'est un reveur en cela (comme je tiens d'un grand personnage), ainsy qu'en autres choses.

Jean Ceval, evesque d'Avranches, grand recherchcur des antiquités de la Gaule et France, l'a voulu rapporter à ce mot *salle*, parce que ceste loy estoit seulement ordonnée pour salles et palais royaux.

Claude Seissel, assez mal à propos, a pensé qu'elle

vient du mot *sal* en latin, comme une loy pleine de sel, c'est-à-dire de sapience, par une metaphore tirée du sel.

Un docteur ès droicts, nommé Ferrarius Montanus, a voulu dire que Pharamond fut autrement appelé *Salicq*.

Les autres la tirent de Sallogast, l'un des principaux conseillers de Pharamond.

Les autres, pensant subtiliser davantage, disent que, par la frequence des articles qui se trouvent dans icelle loy, commençans par ces mots, *si aliquis*, *si aliqua*, elle prit sa derivaison; d'autres, qu'elle est venue des François Saliens, comme est faict mention dans Marcellin.

Enfin voylà de grands rebus et reveries; et ne se faut esbayr si M. l'evesque d'Arras en faisoit la guerre à M. le cardinal de Lorraine : ainsy que ceux de sa nation, en leurs farces et jongleries, croyans que ceste loy fust de nouvelle impression, appelloient Philippe de Valois *le roy trouvé*, comme si, par un nouveau droict et non jamais recognu par la France, il se fust faict roy. Sur quoy despuis se sont fondés en ce que la comté de Flandres estant tumbée en quenouille, le roy Charles le Quint[1] n'en pretendit lors aucun droict ny nom; mais, au contraire, il

[1] Charles V, roi de France.

appennagea Philippes son frere de la Bourgongne, pour en faire le mariage avecques la comtesse de Flandres, ne la voulant prendre pour luy, ne la trouvant si belle, mais bien plus riche que celle de Bourbon ; qui est encore une grande asseurance que l'article de ceste loy salique n'a pas tousjours esté observé aux membres comme au chef. Et ne faut doubter que les filles, venans à la couronne, mesmes quand elles sont belles, honnestes et vertueuses comme ceste-cy, n'attirassent plus le cœur de leurs subjects par leurs beautés et douceurs, que toutes les forces des hommes.

M. du Tillet dit : que la reyne Clotilde fit recevoir en France la religion chrestienne, et despuis ne s'est trouvée aucune reyne qui s'en soit desvoyée, qui est un grand honneur pour les reynes : ce qui n'est advenu aux roys despuis Clovis; car Chilperic premier fut entaché de l'erreur arrienne, et deux seuls prelats de l'eglise gallicane par leur resistance l'arresterent, comme dit Gregoire de Tours.

Davantage, Catherine, fille de Charles VI, ne fut-elle pas ordonnée reyne de France par le roy son pere et son conseil[1] ?

[1] Lorsqu'on la maria, en 1420, avec Henri V, roi d'Angleterre, ce prince, en vertu des stipulations du traité de Troyes, fut proclamé régent du royaume pendant la vie de Charles VI, et son successeur après sa mort.

Du Tillet dit encor de plus: que les filles de France estoient en telle reverence, qu'encor qu'elles fussent mariées à moindres que roys, néanmoins prenoient le titre royal, et estoient appelées reynes avecques le nom propre; et cest honneur leur estoit donné pour leur vie, par demonstration qu'elles estoient filles de roys de France. Ceste coustume ancienne monstroit sourdement que les filles de France pouvoient bien estre reynes, aussy bien que les fils.

Il se trouve que, du temps du roy sainct Louis, tenant la cour des pairs, la comtesse de Flandres est renommée presente, et tenant lieu avecques les pairs. Voylà comment ceste loy salique faut[1] entre les membres et non parmy le chef; en quoy elle est corrompue, car les membres se doibvent regler par le chef.

Voyez que dit encor M. du Tillet : « Par la loi sa-« lique, escrite pour les seuls subjects, quand il n'y « avoit fils, les filles heritoient en l'ancien patri-« moine. Qui voudroit regler la couronne, mesdames, « filles de France, au deffaut des fils, la prendroient; « et néanmoins elles en sont perpetuellement ex-« cluses par coustume et loy particulière de la mai-« son de France, fondée sur la magnanimité des « François, qui ne peuvent souffrir d'estre dominés « par les femmes. » Et ailleurs dit: « Il se faut esbahir

[1] Fait défaut, ne s'applique point.

« de la longue ignorance qui a attribué ceste cous-
« tume à la loi salique, qui est contraire. »

Le roy Charles le Quint, traictant le mariage de madame Marie de France, sa fille, avecques Guillaume, comte de Hainaut, en l'an 1374, stipula la renonciation dudict comte au droict du royaume et du Dauphiné; ce qui est un grand poinct : et par là voyez les contrariétés !

Certes, si les femmes savoient manier les armes aussy bien que les hommes, elles s'en feroient accroire : mais, en recompense, elles ont leur beau visage, qu'on ne recognoit pas comme on debvroit; car, certes, il vaut mieux d'estre commandé de belles, gentilles et honnestes femmes, que des hommes fascheux, fats, laids et maussades, comme jadis il y en a eu en ceste France.

Je voudrois bien sçavoir si ce royaume s'est mieux trouvé d'une infinité de roys fats, sots, tirans, simples, faict-néans, idiots, fols, qui ont esté (ne voulant pourtant taxer nos braves Pharamonds, nos Clodions, nos Clovis, nos Pepins, nos Martels, nos Charles, nos Louis, nos Philippes, nos Jehans, nos François, nos Henrys, car ils ont esté trop braves et magnanimes ceux-là : et bien heureux estoit le peuple qui estoit soubs eux), qu'il n'eust faict d'une infinité de filles de France qui ont esté très-habiles, fort prudentes et bien dignes de commander. Je m'en

rapporte aux regences des meres des roys comment on s'en est bien trouvé.

Fredegonde, comment administra-elle les affaires de France pendant le soubs-age du roy Clotaire son fils, les administrant si sagement et dextrement, qu'il se vit, avant que mourir, monarque de la Gaule et de beaucoup de l'Allemaigne.

Le semblable fit Mathilde, femme de Dagobert, à l'endroict du roy Clovis deuxiesme, son fils; et, longtemps après, Blanche, mere de sainct Louis, laquelle s'y comporta si sagement, ainsy que je l'ay leu, que, tout ainsy que les empereurs romains se faisoient appeler *Augustes*, en commemoration de l'heur et prosperité qui s'estoit trouvée au grand empereur Auguste, aussy toutes les reynes meres anciennement, après le decez des roys leurs marys, vouloient estre nommées reynes *Blanches*, par une honorable memoire tirée du gouvernement de ceste sage princesse. Encor que M. du Tillet contredit un peu en cela, toutefois je le tiens d'un grand senateur.

Et, pour passer plus bas, Ysabeau de Bavière eut la regence de son mary Charles VI, estant alteré de son bon sens, par l'advis de son conseil; comme aussy fut madame de Bourbon du petit roy Charles VIII son frere, en son bas age; madame Louise de Savoye du roy François premier; et la reyne mere du roy Charles IX son fils.

Si donc les dames etrangeres (fors madame de Bourbon, car elle estoit fille de France) ont esté si capables de gouverner si bien la France, pourquoy ne le seroient les nostres telles, et ne la gouverneroient aussy bien, et d'aussy bon zele et affection, puisqu'elles y sont nées et y ont pris leur laict, et que le faict leur touche?

Je voudrois bien sçavoir en quoy nos derniers roys ont surpassé nos trois filles de France dernières, Elizabeth, Claude et Marguerite; que si elles fussent venues à estre reynes de France, qu'elles ne l'eussent aussi bien gouvernée (sans que je veuille pourtant taxer leur suffisance et regence, car elle a esté très-grande et très-sage) aussy bien que leurs freres. J'ay ouy dire à beaucoup de grands personnages bien entendus et bien prevoyans, que possible n'eussions-nous eu les malheurs que nous avons eus, que nous avons et que nous aurons encor; et en alleguoient des raisons qui seroient trop longues à mettre ici. Mais voylà, ce dit le commun et sot vulgaire : « Il faut observer la loy salique. » Pauvre fat qu'il est! Ne sçait-il pas bien encor que les Germains, de l'estoc desquels nous sommes sortis, avoient accoustumé d'appeler les femmes à leurs affaires d'Estat, tout aussy bien que les hommes, comme nous apprenons de Tacite? Par là nous apprenons que ceste loy salique a esté despuis corrompue, puisqu'ils les ont

senties dignes de commander; mais ce n'est qu'une vraye coustume, et que les pauvres filles, qui estoient foibles pour debattre leurs droicts par la pointe de l'espée, comme il se debattoit anciennement, les hommes les en excluoient et chassoient du tout. Ah! que ne vivent maintenant nos braves et vaillans paladins de France, un Roland, un Renaud, un Ogier, un Olivier, un Deudon, un Graffon, un Yvon, et une infinité d'autres braves, desquels la profession estoit, et la gloire, de secourir les dames et les maintenir en leurs afflictions et traverses de leurs vies, de l'honneur et biens, pour maintenant combattre le droict de nostre reyne Marguerite! laquelle, tant s'en faut qu'elle jouisse d'un seul poulce de terre du royaume de France, duquel elle est si noblement sortie, et qui possible luy appartient de tout droict divin et humain, qu'elle ne jouit pas bien de sa comté d'Auvergne, qui luy appartient par toute justice et equité, pour estre restée seule et heritière de la reyne sa mere, et est retirée dans un chasteau d'Usson, parmy les deserts, rochers et montagnes d'Auvergne : habitation, certes, par trop dissemblable à une grande ville de Paris, où elle debvroit maintenant tenir son trosne et son siége de justice, qui luy appartient, et de son droict, et de celuy du roy son mary. Mais le malheur est tel, qu'on ne veut recevoir ny l'un ny l'autre. Que si tous deux

estoient bien unis ensemble, et de corps et d'ame et d'amitié, comme ils ont esté, possible que tout en iroit mieux pour tous, et se feroient craindre, respecter et recognoistre pour tels qu'ils sont. (Dieu a voulu despuis qu'ils se sont bien reconciliés, qui est un très-grand heur.)

J'ay ouy dire à M. de Pibrac une fois, que ceste alliance de Navarre a esté fatale en cela, pour avoir veu en discordance le mary et la femme, comme d'autres fois a esté de Louis Hutin, roy de France et de Navarre, avecques Marguerite de Bourgongne, fille du duc Robert troisiesme; plus, Philippe le Long, roy de France et de Navarre, avecques Jeanne, fille du comte Othelin de Bourgogne, laquelle, se trouvant innocente, se purgea fort bien[1]; puis, Charles le Bel, roy de France et de Navarre, avecques Blanche, fille d'Othelin, encor comte de Bourgongne, qui fut sa première femme; et, de frais, le roy Henry d'Albret, avecques Marguerite de Valois, comme je tiens de bon lieu, qui la traictoit si mal, et eust encor faict pis sans le roy François son frere, qui parla bien à luy, le rudoya fort, et le menaça, pour honorer si peu sa sœur, veu le rang qu'elle tenoit.

Le roy Antoine dernier mourut aussy, estant en

[1] Sous-entendu : des crimes que le bruit public lui imputait.

mauvais mesnage avecques la reyne Jeanne sa femme.

Nostre reyne Marguerite est ainsy un peu en division et divorce avecques le roy son mary; mais Dieu les mettra un jour en bonne union, en despit du temps miserable.

J'ay ouy dire à une princesse : qu'elle luy sauva la vie au massacre de la Sainct-Barthelemy [1], car, indubitablement, il estoit proscrit et couché sur le papier rouge, comme on dit, parce qu'on disoit qu'il falloit oster les racines, comme le roy de Navarre, le prince de Condé, l'Admiral et autres grands: mais ladicte reyne se jetta à genoux devant le roy Charles, pour luy demander la vie de son mary et seigneur. Le roy Charles la luy accorda assez difficilement, encor qu'elle fust sa bonne sœur. Je m'en rapporte à ce qui en est, car je n'en sçay que par ouyr dire. Et si porta fort impatiemment ce massacre, et en sauva plusieurs, jusqu'à un gentilhomme gascon (il me semble qu'il s'appeloit Leran) [2] qui, tout blessé qu'il estoit, se vint jetter soubs son lict, elle estant couchée, et les meurtriers l'ayant poursuivy jusqu'à la porte, dont elle les en chassa; car elle ne fut jamais cruelle, mais toute bonne, à la mode des filles de France.

[1] Marguerite avait été mariée avec Henri, roi de Navarre, six jours avant la Saint-Barthélemy (août 1572).

[2] De la maison de Levis.

On dit que la piqne d'elle et du roy son mary a procedé plus de la diversité de leur religion que d'autre chose, car chascun aime et soustient fort la sienne; si que la reyne estant allée à Pau, ville principale de Béarn, ainsy qu'elle y eut faict dire la messe, il y eut un secretaire du roy son mary, nommé le Pin, qui avoit esté autres fois à feu M. l'Admiral, qui s'en estomacha si bien qu'il fit mettre en prison quelques uns de la ville qui y avoient esté. La reyne en fut très-mal contente; et luy pensant remonstrer, il luy parla plus haut qu'il ne debvoit, et fort indiscretement, mesmes devant le roy, qui luy en fit une bonne reprimande et le chassa; car il sçait bien aimer et respecter ce qu'il doibt, tant il est brave et genereux, ainsy que ses belles et nobles actions l'ont manifesté tel tousjours, dont j'en parleray au long dans sa belle vie.

Le dict du Pin se fondoit sur l'edict qui est là faict et observé, sur la vie, ny dire ny ouyr messe. La reyne s'en sentant piquée, Dieu sçait comment, jura et protesta qu'elle ne mettroit jamais le pied en ce pays-là, d'autant qu'elle vouloit estre libre en l'exercice de sa religion; et par ainsy elle en partit; et despuis elle garde très-bien son serment.

J'ay ouy dire que jamais elle n'eut chose tant sur le cœur que telle indignité d'estre privée de l'exercice de sa religion, laquelle, pour la passer de sa

fantaisie, elle pria la reyne sa bonne mere de la venir querir pour la veoir, et aller jusques en France voir le roy et monsieur, son frere, qu'elle honoroit et aimoit beaucoup; où estant, elle ne fut veue et receue du roy son frere comme il debvoit : et voyant un grand changement despuis qu'elle estoit partie, et plusieurs personnes eslevées en des grandeurs qu'elle n'avoit veu ny pensé, cela luy faschoit fort de les rechercher et leur faire la cour, comme les autres, nullement ses pareilles, faisoient; tant s'en faut, qu'elle les mesprisoit grandement, comme j'ay veu, tant avoit-elle le courage grand! Hélas! trop grand certes, s'il en fut oncques, mais pourtant cause de tout son malheur; car, si elle l'eust voulu un peu contraindre et rabaisser le moins du monde, elle n'eust esté traversée comme elle l'a esté.

Sur quoy je feray ce conte : que, lorsque le roy son frere alla en Pologne, et y estant, elle sceut que M. du Gua, fort favorisé du roy son dict frere, avoit tenu quelques propos assez desadvantageux d'elle. et assez bastans pour mettre le frere et la sœur en inimitié ou quelque pique. Au bout de quelque temps, ledict M. du Gua, retourné de Pologne et arrivé à la cour, et portant des lettres dudict roy à sa sœur, les luy alla porter et baiser les mains en sa chambre; ce que je vis : quand elle le vit entrer, elle fut en grande colere; et, ainsy qu'il se vient presenter à elle pour

luy donner sa lettre, elle luy dit d'un visage courroucé : « Bien vous sert, le Gua, de vous presenter « devant moy avecques ceste lettre de mon frere, qui « vous sert de sauve-garde, l'aimant si fort, que tout « ce qui vient de luy est en toute franchise avecques « moy; que, sans cela, je vous apprendrois à parler « d'une telle princesse que je suis, sœur de vos roys, « vos maistres et souverains.» M. du Gua luy respon- « dit fort humblement : « Je ne me fusse aussy, ma- « dame, jamais presenté devant vous, sçachant bien « que vous me voulez mal, sans quelque bonne en- « seigne du roy mon maistre, qui vous aime et que « vous aimez fort aussy; m'assurant, madame, que, « pour l'amour de luy, et que vous estes toute bonne « et genereuse, vous m'ouyrez parler. » Et luy ayant faict ses excuses et dict ses raisons, comme il sçavoit bien dire, il nia très-bien de n'avoir jamais parlé de la sœur de ses roys que très-reveremment. Elle le renvoya, avecques protestation de luy estre cruelle ennemye, comme elle luy a tenu jusqu'à sa mort.

Au bout de quelque temps, le roy escrit à madame de Dampierre, et la prie, sur tous les plaisirs qu'elle luy sçauroit faire, de faire avecques la reyne de Navarre tant qu'elle pardonnast à M. du Gua, et le prist en amitié pour l'amour de luy : ce que madame de Dampierre entreprint à son très-grand regret, car elle cognoissoit le naturel de ladicte reyne; mais,

parce que le roy l'aimoit et se fioit fort en elle, à tout hasard elle entreprint ceste charge, et vint un jour trouver ladicte reyne en sa chambre; et la trouvant en assez bonne trempe, elle en entama le propos, et luy fit une remonstrance : que, pour avoir la bonne grace, l'amitié et la faveur du roy son frere, qui estoit desjà roy de France, elle debvoit pardonner à M. du Gua, et luy remettre tout le passé, et le prendre en grace; car le roy l'aimoit fort et le favorisoit plus qu'aucun des siens; et par ce moyen, elle, le prenant en amitié, pourroit tirer de bons services, offices et plaisirs de luy, puisqu'il gouvernoit si paisiblement le roy son maistre; et qu'il valloit bien mieux qu'elle s'en aidast et prevalust, que de le desesperer et le bander contre elle, et qu'il luy pourroit beaucoup nuire; et qu'elle avoit bien veu de son temps, au regne du roy François I, mesdames Magdelene et Marguerite, despuis l'une reyne d'Escosse, et l'autre duchesse de Savoye, ses tantes, encor qu'elles eussent le cœur bien grand et haut, s'abaisser si bas que de faire la cour à M. de Sourdis, qui n'estoit que maistre de la garde-robe du roy leur pere, et le rechercher, afin que, par son moyen, elles se ressentissent de la grace et faveur du roy leur pere; et qu'à l'exemple de ses tantes elle en debvoit faire de mesmes à l'endroict de M. du Gua.

La reyne de Navarre, après avoir ouy fort atten-

tivement madame de Dampierre, luy respondit assez froidement, avecques un visage un peu riant pourtant, selon sa mode; et luy dit : « Madame de Dam-
« pierre, ce que me dites seroit bon pour vous,
« qui avez besoin de faveur, de plaisirs et bien-
« faicts; et si j'estois vous, ces parolles que me dites
« me seroient fort bien adressées et fort propres; et
« les recevrois volontiers, et mettrois en usage; mais
« à moy, qui suis fille de roy, et sœur de roys, et
« femme de roy, elles ne peuvent servir; d'autant
« qu'avecques ces grandes et belles qualités, je ne
« puis estre mendiante, pour mon honneur, des fa-
« veurs, des graces et bienfaicts du roy mon frere;
« car je le tiens pour de si bon naturel, et cognois-
« sant si bien son debvoir, qu'il ne me les desniera
« jamais, sans la faveur de le Gua; autrement il se
« feroit un grand tort, à son honneur et à sa royauté :
« et, quant bien il seroit assez desnaturé de s'oublier
« tant que de me tenir autre qu'il doibt, j'aime mieux
« pour mon honneur, et ainsy mon courage me le
« dit, estre privée de ses bonnes graces par faute de
« n'avoir recherché le Gua et ses faveurs, que si l'on
« me reprochoit ou soupçonnoit les avoir par son
« moyen et intercession, veu qu'il me semble assez
« les meriter pour estre ce que je luy suis; et s'il se
« sent digne d'estre roy, et aimé de moy et de son
« peuple, je me sens, comme sa sœur, estre assez

« digne aussy d'estre reyne et aimée, non seulement « de luy, mais de tout le monde. Et si mes tantes, « que vous m'alleguez, se sont si abaissées comme « vous dites, faire l'ont peu si elle l'ont voulu, ou « telle a esté leur humeur; mais leur exemple ne me « peut donner loy, ny aucune sorte d'imitation, ne « me voulant nullement former sur ce modelle, sinon « sur le mien propre. » Par ainsy elle se teut, et madame de Dampierre se retira, non pourtant que la reyne luy en voulust mal autrement, car elle l'aimoit fort.

Une autre fois, lorsque M. d'Espernon alla en Gascogne après la mort de Monsieur (voyage fondé sur divers subjects, à ce que l'on disoit), alors il vit le roy de Navarre à Pamiers; et s'entrefirent de grandes cheres et caresses. Je parle ainsy; car lors M. d'Espernon estoit demy roy en France, pour la desbordée faveur qu'il avoit avecques le roy son maistre. Après donc s'estre bien caressés et faict bonne chere ensemble, le roy de Navarre le pria de le venir voir à Nerac, après qu'il auroit esté à Toulouse, et s'en voudroit retourner, ce qu'il luy promit : et estant acheminé devant pour faire ses preparatifs à le bien festiner, la reyne de Navarre qui estoit là, et qui vouloit mal mortel à M. d'Espernon pour beaucoup de grands subjects, dit au roy son mary qu'elle se vouloit oster de là pour ne perturber et

empescher la feste, ne pouvant nullement supporter la veue de M. d'Espernon sans quelque scandale et venin de colere qu'elle pourroit vomir, qui pourroit donner fascherie aucunement au roy son mary. Parquoy, estant sur son partement, le roy la pria, sur tous les plaisirs qu'elle luy sçauroit faire, de ne bouger, et luy aider à recevoir mondict sieur d'Espernon, et mettre toute sa rancune qu'elle luy portoit soubs les pieds pour l'amour de luy, d'autant que cela leur importoit grandement à tous deux, et à leur grandeur.

« Et bien, monsieur, luy dit la reyne, puis qu'il « vous plaist me le commander, je demeureray et luy « fairay bonne chere, pour vostre respect et l'obe- « dience que je vous doibs. » Et puis dit à aucunes de ces dames : « Mais je vous responds bien que, lors- « qu'il demeurera, ces jours là je m'habilleray d'un « habillement dont je ne m'habillay jamais, qui est « de dissimulation et hypocrisie ; car je masqueray « si bien mon visage de feintise, qu'il n'y verra que « tout bon et honneste recueil et toute douceur, et « pareillement je poseray à ma bouche toute discre- « tion : si bien que je me rendray par l'exterieur telle « que l'on pensera l'interieur de mon cœur bon, du- « quel autrement je n'en puis respondre ; n'estant « nullement à mon pouvoir, estant du tout à luy, tant « il est haut, plein de franchise, et ne sçauroit porter

« d'eau punaise, ny le venin d'aucune hypocrisie, ny « moins le faire abbaisser, puis qu'il n'y a rien que « Dieu et le ciel qui le puissent amollir et le rendre « tendre, en le refaisant ou le refondant. »

Pour rendre donc content le roy son mary, car elle l'honoroit fort, aussy luy rendoit-il de mesmes, elle se desguisa de telle façon, que, M. d'Espernon venant arriver en sa chambre, elle le recueillit de la mesme forme que le roy l'en avoit priée et elle luy avoit promis : si bien que toute la chambre qui estoit pleine d'une infinité d'assistans, qui se pressoient pour veoir ceste entrée et entrevue, en furent fort esmerveillés ; et le roy et M. d'Espernon en demeurerent contens ; mais les plus clair voyans, et qui cognoissoient le naturel de la reyne, se doubtoient bien de quelque garde dedans ; aussy disoit-elle qu'elle avoit joué un rolle en ceste comedie mal volontiers. Je tiens de bon lieu tout cecy.

Voilà deux contes par lesquels on peut bien cognoistre la hauteur du courage de ceste reyne, lequel estoit tel, que j'ai ouy dire à la reyne sa mere, sur ce discours et subject, qu'elle en estoit fort semblable au roy son pere, et qu'elle n'avoit aucun de ses enfans qui le semblast mieux qu'elle, tant en façons, humeurs, linéamens et traicts du visage, qu'en courage et generosité ; d'autant qu'elle avoit veu le roy Henry, durant le roy François son pere, qui, pour

son royaume, n'eust pas recherché ni nacqueté[1] le cardinal de Tournon, ny l'admiral d'Annebault, grands favoris du roy; mesmes qu'il eust eu la paix ou les trefvés souvent de l'empereur Charles, s'il luy eust voulu requerir et rechercher; mais sa generosité ne se pouvoit soubmettre à telles recherches. Aussy, tel estoit le pere, telle est la fille. Mais pourtant tout cela luy a beaucoup nuy. Je m'en rapporte à une infinité de traverses et indignités qu'elle a receues à la cour, que je ne diray point, car elles sont trop odieuses, jusqu'à en avoir esté renvoyée, avec certes un grand affront, et pourtant innocente de ce qu'on luy mettoit à sus, ainsy que la preuve en fit foy à plusieurs, car je le sçay : et comme le roy son mary en fut asseuré, il en demanda raison au roy, dont il en fut très-bon en cela, et si en cuida sourdre entre les deux freres quelque contention sourde et haine.

La guerre de la Ligue après arriva; et, d'autant que la reyne de Navarre se craignoit de quelques uns, à cause qu'elle estoit fort catholique, elle se retira à Agen, qui luy avoit esté donné, et le pays, par les roys ses freres, en appanage et don pour sa vie durant : et puisqu'il y alloit de la religion catholique, et qu'il la falloit maintenir, et exterminer l'autre, elle

[1] *Naqueter*, courtiser platement, servir comme un valet. On appelait *naquets* des valets de la plus basse catégorie, par exemple, les valets du jeu de paume, chargés de marquer le jeu.

voulut fortifier la sienne de son costé de tout ce qu'elle peut, et faire la guerre contre l'autre; mais elle y fut très-mal servie, par le moyen de madame de Duras, disoit-on, qui la gouvernoit fort, et qui sous son nom faisoit de grandes exactions et concussions. Le peuple de la ville s'en aigrit, et soubs mains en couva une liberté et moyen de chasser et leur dame et ses garnisons. Sur lequel mescontentement M. le mareschal de Matignon prit occasion de faire entreprise à la ville, ainsy que le roy, en ayant sceu les moyens, luy commanda avecques une grande joye, pour agraver sa sœur, qu'il n'aimoit, de plus en plus de desplaisir. Par quoy l'entreprise, qui pour la première fois avoit esté faillie, fut menée pour la seconde fois si dextrement par mondict sieur le mareschal et les habitans, que la ville fut prise et forcée de telle sorte et en telle prestesse et allarme, que la pauvre reyne, tout ce qu'elle peut faire, fut de monter en trousse derrière un gentilhomme, et madame de Duras derrière un autre, et se sauver de vitesse, et faire douze grandes lieues d'une traicte, et le lendemain autant, et se sauver dans la plus forte forteresse de la France, qui est Carlat : où estant, et pensant estre en seureté, elle fut, par les menées du roy son frere (qui estoit un très-habile et très-subtil roy s'il en fut oncques), vendue par ceux du pays et de la place; et, en estant sortie, s'en deffiant, ainsy qu'elle

se sauvoit fut prisonnière entre les mains du marquis de Canillac, gouverneur de l'Auvergne, et menée dans le chasteau d'Usson, bien forte place aussy, voire imprenable, que le bon et fin renard Louys XI avoit rendue en partie telle pour y loger ses prisonniers, les tenant là plus en seureté cent fois qu'à Loches, Bois de Vincennes et Lusignan.

Voylà donc ceste pauvre princesse prisonnière léans, et traictée non en fille de France certes, ny en princesse si grande que celle-là. Toutesfois, si son corps estoit captif, son brave cœur ne l'estoit point, et ne luy manqua point, et luy assista très-bien, pour ne se laisser point aller en son affliction. Que c'est que peut un grand cœur conduit d'une grande beauté! Car celuy qui la tenoit prisonnière en devint prisonnier dans peu de temps, encor qu'il fust brave et vaillant. Pauvre homme! que pensoit-il faire? Vouloir tenir prisonnière, subjecte et captive en sa prison, celle qui, de ses yeux et de son beau visage, peut assubjectir en ses liens et chaisnes tout le reste du monde comme un forçat!

Le voylà donc ce marquis ravy et pris de ceste beauté; mais elle, qui ne songe en aucunes delices d'amour, ains en son honneur et en sa liberté, joue son jeu si accortement qu'elle se rend la plus forte, et s'empare de la place et en chasse le marquis, bien esbahy d'une telle surprise et ruse militaire. Elle l'a

gardé desjà il y a six à sept ans[1], non pourtant en tous les souhaits et plaisirs du monde, despouillée de la comté d'Auvergne, detenue par M. le grand prieur de France, que le roy fit instituer comte et heritier par la reyne mere en son testament, avecques son regret dequoy elle ne pouvoit laisser à la reyne sa bonne fille au moins quelque chose du sien propre, tant estoit la haine grande que le roy lui portoit! Hélas! quelle mutation au prix de ce que j'ay veu, qu'ils s'entr'aimoient tant, et n'estoient que un corps, une ame et une mesme volonté! Ah! que d'autres fois j'ay veu qu'il les faisoit beau veoir discourir ensemble; car, fust ou serieusement, ou en gaieté, rien n'estoit plus beau à veoir ny à ouyr, car tous deux disoient ce qu'ils vouloient. Ah! que le temps est bien changé à celuy quand on les voyoit danser tous deux dans la grande salle du bal, d'une belle accordance et de volonté et de danse! Le roy la menoit ordinairement danser le grand bal. Si l'un avoit belle majesté, l'autre ne l'avoit pas moindre. J'ay veu assez souvent la mener danser la pavanne d'Espaigne, danse où la belle grace et majesté font une belle representation; mais les yeux de toute la

[1] Marguerite ne demeura pas moins de dix-huit ans au château d'Usson, de 1587 à 1605. Elle mourut à Paris le 27 mars 1615, à l'âge de soixante-deux ans, un peu moins d'un an après Brantôme.

salle ne se pouvoient saouller, ny assez se ravir par une si agréable veue; car les passages y estoient si bien dansés, les pas si sagement conduicts, et les arrests faicts de si belle sorte, qu'on ne sçavoit que plus admirer, ou la belle façon de danser, ou la majesté de s'arrester; representant maintenant une gaieté, et maintenant un beau et grave desdain; car il n'y a nul qui les ait veus en ceste danse, qui ne die ne l'avoir veue danser jamais si bien, et de si belle grace et majesté, qu'à ce roy frere et à cette reyne sœur; et, quant à moy, je suis de telle opinion, et si l'ay veue danser aux reynes d'Espaigne et d'Escosse très-bien.

Je leur ai veu pareillement fort bien danser le *pazzemeno*[1] d'Italie, ores en marchant avecques un port et geste grave, et conduisant si bien et si gravement leurs pas, ores les coulant seulement, et ores en y faisant de fort beaux, gentils et graves passages, que nul autre, ou prince ou autre, n'y pouvoit approcher, ny dame, car la majesté n'y estoit point espargnée : aussi ceste reyne prenoit grand plaisir à danser ces danses graves, pour sa belle grace, apparence et grave majesté, qu'elle faisoit apparoir mieux qu'aux autres danses, comme bransles, voltes et courantes. Elle ne les aimoit gueres, encor qu'elle s'en acquit-

[1] Le menu pas, le menuet.

tast très-bien, parce qu'elles n'estoient pas dignes de sa majesté, mais ouy bien propres pour les graces communes des autres dames.

Je luy ay veu aussy aimer quelquefois le bransle de la torche ou du flambeau, et pour ce mesme subject. Sur quoy je me souviens qu'une fois estant à Lyon, au retour du roy de Pologne, aux nopces de Besne, l'une de ses filles, elle dansa ce bransle devant force estrangers de Savoye, de Piedmont, d'Italie et autres, qui dirent n'avoir rien veu de si beau que ceste reyne, si belle et grave dame, comme certes elle est : dont il y en eut un qui alla rencontrer là dessus, disant que ceste reyne n'avoit point de besoin, comme les autres dames, du flambeau qu'elle tenoit dans la main; car celuy qui sortoit de ses beaux yeux, qui ne mouroit point comme l'autre, pouvoit suffire, ayant autre vertu que de mener danser les hommes, puisqu'il pouvoit embraser tous ceux de la salle, sans se pouvoir jamais esteindre comme l'autre qu'elle avoit en la main, et qu'il estoit pour esclairer de nuict parmy les tenebres, et de jour parmy le soleil mesme.

Doncques faut-il dire là dessus que la fortune nous a esté à tous nous autres aussy bien ennemye qu'à elle, que nous ne voyons plus ce beau flambeau, voire ce beau soleil esclairer sur nous autres, et qu'il s'en soit allé cacher en ces sommets et montaignes de l'Au-

vergne. Au moins s'il se fust allé poser sur quelque beau port ou havre de mer, au feu duquel les mariniers et passans se fussent guidés, sans danger et naufrage, pour leur servir de fanal, sa demeure en seroit plus belle, plus profitable et plus honorable pour elle et pour tous. Ah! peuple de Provence, vous debvriez la supplier d'aller habiter dans vos beaux ports et belles costes de mer, qu'elle rendroit encor plus illustres qu'ils ne sont, et plus habitables et plus riches; car de toutes parts aborderoient des gens, galleres, navires et vaisseaux, pour voir la merveille du monde, comme jadis celle de Rhodes pour son beau phare et reluisant fanal; au lieu que, resserrée dans les barrières et barricades de ses montaignes d'Auvergne, et ne se pouvans fausser aisement, elle nous est cachée et incognue du tout à nos yeux, si non d'autant que nous en avons sa belle idée. Ah! belle et antique ville de Marseille, que vous seriez heureuse si vostre port estoit honoré du flambeau et fanal de ses beaux yeux! Aussy bien la comté de Provence luy appartient, ainsy que plusieurs autres provinces, voire la France. Que maudicte soit la malheureuse obstination que l'on a en ce royaume, de ne la rechercher avecques le roy son mary, recueillir et honorer comme l'on doibt! (J'escrivois cecy au plus fort de la guerre de la Ligue.) Si c'estoit une reyne et princesse mauvaise, malicieuse, avare ou tyranne,

comme il y en a eu force le temps passé en France, et possible qu'il y en aura encor, je n'en sçaurois que dire; mais elle est toute bonne, toute splendide, liberale, n'ayant rien à soy, donnant à tout le monde, et gardant peu pour soy, tant charitable, tant aumosnière à l'endroict des pauvres. Aux plus grands elle faisoit honte en liberalités, comme je l'ay veue au jour des estrennes faire des presens à toute la cour, que les roys ses freres s'en estonnoient et n'en faisoient de pareils.

Elle donna à la reyne Louise de Lorraine une fois pour ses estrennes un esventail faict de nacre de perles, enrichy de pierreries et grosses perles, si beau et si riche, qu'on disoit estre un chef-d'œuvre, et l'estimoit-on à plus de quinze cens escus. L'autre, pour retribuer ce present, luy envoya de longs fers d'esguillettes, que l'Espaignol appelle *puntas*, enrichies de quelques perles et pierreries, qui pouvoient monter à quelque cent escus, et la paya de ses esguillettes pour ses estrennes fort, certes, dissemblables.

Bref, ceste reyne est en tout royale et liberale, honorable et magnifique; et, ne desplaise aux imperatrices du temps passé, leurs magnificences descrites par Suétone, Pline et autres, n'en ont rien approché, tant pour estre à sa cour et aux villes, que pour aller aux champs et par pays, fust en ses litières tant do-

rées, tant superbement couvertes et peintes de tant belles devises, ses coches et carosses de mesmes, et ses hacquenées si richement enharnachées.

Ceux qui ont veu tels superbes appareils comme moy sçavent qu'en dire. Et qu'il faille maintenant qu'elle soit frustrée de tout cela! que despuis sept ans elle n'a bougé, recluse, de ce chasteau austere et mal plaisant, où pourtant elle prend sa patience, tant elle a de vertu de sçavoir se commander, qui est une des grandes, à ce qu'ont dict plusieurs philosophes!

Pour parler encore de sa bonté, elle est telle, et si noble et si franche, que je croy qu'elle luy a fort nuy; car encor qu'elle eust de grands subjects et moyens pour se venger de ses ennemys et leur nuire, elle s'est retenue bien souvent les mains, lesquelles, si elle eust voulu employer ou faire employer, et commander à d'autres qui estoient assez prompts, possible, par exemple, d'aucuns chastier bien à bon escient, les autres se fussent faicts sages et discrets; mais elle remettoit les vengeances à Dieu.

Ce fut aussy ce que luy dit une fois M. du Gua, ainsy qu'elle le menaçoit : « Madame, vous estes si « bonne et genereuse, que je n'ay point ouy dire que « vous ayez offensé jamais aucun. Je croy que vous « ne voudriez commencer en moy, qui vous suis « très-humble serviteur. » Aussy, combien qu'il luy

eust beaucoup nuy, elle ne luy rendit la pareille ny vengeance. Il est vray que, lorsqu'on l'eut tué et qu'on luy vint annoncer, elle estant malade, elle dit seulement : « Je suis bien marrye que je ne sois bien « guerie pour de joye solemniser sa mort. » Mais aussy elle avoit cela de bon, que, quand on se fut humilié à elle pour rechercher pardon et sa grace, elle remettoit et pardonnoit tout, à la mode de la generosité du lion qui jamais ne faict mal à celuy qui s'humilie.

Je me souviens que, lorsque M. le mareschal de Biron fut lieutenant du roy en Guyenne, la guerre s'estant esmue, son chemin s'addressa un jour (ou qu'il le fit à escient) près de Nerac, où estoient pour lors le roy et la reyne de Navarre; il desbanda son arquebuserie pour y attaquer, venant à une escarmouche. Le roy de Navarre luy-mesme en personne sortit la sienne; et, tout en pourpoint, comme un simple capitaine adventurier, la soubstint, et si bien, qu'ayant de meilleurs arquebusiers, il n'y alla rien du sien. Et, pour plus de bravade, M. le mareschal fit lascher quelques volées de canon contre la ville; de sorte que la reyne, qui y estoit accourue et mise sur les murailles pour en voir le passe-temps, faillit en avoir sa part; car une balle vint droict donner auprès d'elle : ce qui l'irrita beaucoup, tant pour le peu de respect que M. le mareschal luy avoit porté

de la venir braver en sa place, que parce qu'il avoit eu commandement du roy de ne s'approcher, quoique fust, pour faire la guerre, de plus près de cinq lieues à la ronde du lieu où seroit la reyne de Navarre; ce qu'il n'observa pour ce coup, dont elle en conceut une telle colere contre le mareschal, qu'elle songea fort de s'en ressentir et de s'en venger.

Au bout d'un an et demy après, elle s'en vint à la cour, où estoit le mareschal, que le roy avoit appelé à soy de la Guyenne, de peur de nouveau remuement; car le roy de Navarre menaçoit de remuer s'il ne l'ostoit de là. La reyne de Navarre, se ressentant dudict mareschal, n'en fit cas en façon du monde, mais le desdaigna fort, parlant partout fort mal de luy, et de l'injure qu'il luy avoit faicte. Enfin M. le mareschal, redoubtant la fureur et la haine de la fille et sœur des roys ses maistres, et cognoissant le naturel de ceste princesse, songea de la faire rechercher et sa grace, et y faire ses excuses et s'y humilier; à quoi, comme genereuse, elle n'y contredit aucunement, et le prit en grace et amitié, et oublia le passé. Sur quoy je sçais un gentilhomme de par le monde, qui, venant d'arriver à la cour, et voyant la chere que faisoit ladicte reyne à mondict sieur le mareschal, en fut fort estonné; et, d'autant qu'il avoit cest honneur d'estre ouy quelquefois de la reyne en ses parolles, il luy dit qu'il s'estonnoit fort

de ce changement et de ceste bonne chere, et qu'il ne l'eust jamais creu, veu l'offense et injure receues : mais elle fit response que, d'autant qu'il avoit recognu sa faute et faict ses excuses, et recherché sa grace par humilité, qu'elle luy avoit octroyé de ceste façon, non pas s'il se fust mis et continué sur sa bravade de Nerac. Voylà comme ceste bonne princesse est peu vindicative, n'ayant pas en cela imité son ayeule la reyne Anne envers le mareschal de Gié, comme j'ay dict cy-devant.

J'alleguerois force autres pareils exemples de sa bonté en ses reconciliations et pardonnances.

Rebours, une de ses filles, qui mourut à Chenonceaux, luy avoit faict quelque grand desplaisir : elle ne luy en fit plus cruel traictement; et, venant à estre fort malade, la visita; et ainsy qu'elle voulut rendre l'ame, elle l'admonesta, et puis dit : « Ceste « pauvre fille endure beaucoup, mais aussy elle a « faict bien du mal. Diéu luy pardoint comme je luy « pardonne ! » Voylà la vengeance et le mal qu'elle luy fit. Voylà aussy comme ceste grande reyne a esté, par sa generosité, fort lente en ses vengeances, et a esté toute bonne.

Aussy ce grand roy de Naples, Alphonse, qui estoit subtil à aimer les beautés des dames, disoit que la beauté est la signifiance de la bonté, et des douces et bonnes mœurs, comme la belle fleur l'est d'un bon

fruict. Et, pour ce, ne faut doubter que si nostre reyne ne fust esté composée de sa grande beauté, ains de toute laideur, qu'elle ne fust esté très-mauvaise, veu les grands subjects qu'on luy en a donné. Aussy, comme disoit la feue reyne Isabelle de Castille, sage, vertueuse, et très-catholique princesse : *Que el fruto de la clemencia en una reyna de gran beldad, y de animo grande, y codiciosa de verdadera honra, sin duda es mas dulce que qualquiera vengança, aunque sea emprendida con justo titulo.* C'est-à-dire : « Le fruit de la clémence en une reyne de grande « beauté, de grand cœur, et convoiteuse d'honneur, « est plus doux que quelque vengeance que ce soit, « encor qu'elle soit entreprise par juste raison et « titre. »

Ceste reyne a bien observé sainctement ceste regle, pour se vouloir conformer aux commandements de son Dieu, qu'elle a tousjours aimé, craint et servy devotement. Ores que le monde l'a abandonnée, et luy faict la guerre, elle a pris son recours seul à Dieu, qu'elle sert ordinairement tous les jours, et fort devotement, ainsy que j'ay ouy dire à ceux qui l'ont veue en son affliction; car jamais elle ne perd ses messes, et fort souvent faict ses pasques, et lit fort en l'Escriture saincte, y trouvant son repos et sa consolation.

Elle est fort curieuse de recouvrer tous les beaux

livres nouveaux qui se composent, tant en lettres sainctes qu'humaines; et, quand elle a entrepris à lire un livre, tant grand et long soit-il, elle ne laisse ny s'arreste jamais, jusqu'à ce qu'elle en ait vu la fin, et bien souvent en perd le manger et le dormir. Elle-mesme compose, tant en prose qu'en vers. Sur quoy ne faut penser autrement que ses compositions ne soient très-belles, doctes et plaisantes, car elle en sçait bien l'art; et si on les pouvoit veoir en lumière, le monde en tireroit un grand plaisir et profict.

Elle fait souvent quelques vers et stances très-belles, qu'elle fait chanter (et mesmes qu'elle chante, car elle a la voix belle et agréable, l'entremeslant avec le luth qu'elle touche gentiment) à de petits enfants chantres qu'elle a; et par ainsy elle passe son temps, et coule ses infortunées journées, sans offenser personne, vivant en la vie tranquille qu'elle a choisy pour la meilleure.

Elle m'a faict cest honneur de m'escrire en son adversité assez souvent, ayant esté si presumptueux d'avoir envoyé sçavoir de ses nouvelles. Mais quoy! elle estoit fille et sœur de mes roys, et pour ce je voulois sçavoir de sa santé, dont j'en estois bien aise et heureux quand je la sçavois bonne. En la première elle m'escrit ainsy :

« Par la souvenance que vous avez de moy, qui

« m'a esté non moins nouvelle qu'agréable, je cognois « que vous avez bien conservé l'affection qu'avez « tousjours eue à nostre maison, à ce peu qui reste « d'un miserable naufrage, qui, en quelque estat « qu'il puisse estre, sera tousjours disposé de vous « servir, me sentant bien heureuse que la fortune « n'ait pu effacer mon nom de la memoire de mes « plus anciens amys, comme vous estes. J'ay sceu que, « comme moy, vous avez choisy la vie tranquille, à « laquelle j'estime heureux qui s'y peut maintenir, « comme Dieu m'en a faict la grace despuis cinq ans, « m'ayant logée en une arche de salut où les orages « de ces troubles ne peuvent, Dieu mercy! me nuire; « à laquelle, s'il me reste quelque moyen de pouvoir « servir à mes amys, et à vous particulièrement, « vous m'y trouverez entièrement disposée et accom- « paignée d'une bonne volonté. »

Voylà de beaux mots, et voylà aussy l'estat et la belle resolution de ceste belle princesse. Que c'est que d'estre extraicte d'une si noble maison, et de la plus grande du monde, d'où elle a tiré ce grand courage par succession et heritage de tant de braves et vaillants roys ses pere, grand-pere, ayeuls et ancestres! Et qu'il faille, comme elle dit, que d'un si grand naufrage elle soit seule restée, et non pourtant recognue et reverée comme elle debvroit de son peuple! dont je croy que le peuple de France

en patit beaucoup en ses miseres pour ce seul subject, et en patira de ceste guerre de la Ligue. Mais cecy manque aujourd'huy[1] : car, par la valeur et sagesse et beau reglement de nostre roy, jamais la France ne fut plus fleurissante, ny plus pacifique, ny mieux reglée; qui est le plus grand miracle qu'on vit jamais, estant sortie d'un si grand abisme de maux et corruptions; en quoy paroist bien que Dieu aime nostre reyne : aussy est-il tout bon et misericordieux.

Oh! qu'il est mal conseillé, qui se fie en l'amour du peuple d'aujourd'huy! Oh! que les Romains recognurent bien autrement la posterité d'Auguste Cesar, de qui ils avoient receu tant de biens et de grandeurs, que le peuple françois, qui en a tant receu de ses derniers roys depuis cent ans, et mesmes du roy François I et Henry II, que sans eux il y a long-temps que la France seroit bouleversée sens dessus dessous par ses ennemys qui la guettoient pour lors, et mesmes l'empereur Charles, cest affamé et ambitieux. Et qu'il faille qu'ils en soient si ingrats, ces peuples, à l'endroict de leur fille Marguerite, seule et unique

[1] On a déjà remarqué plus d'une fois, dans le courant de cette notice, que Brantôme l'avait rédigée à une époque, vers 1593 ou 1594, puis revue à une autre, alors que Henri IV était en pleine possession de son royaume, mais avant la fin du siècle, avant le divorce.

princesse de France! Il est aisé d'en prevoir une ire de Dieu sur eux, puis que rien n'est tant à luy odieux que l'ingratitude, et mesmes à l'endroict des roys et reynes, qui tiennent icy bas la place et representation de Dieu. Et toy, desloyale fortune, que tu monstres bien qu'il n'y a personne tant aimée du ciel, et favorisée de nature, qui se puisse promettre asseurance de toy et de ton estat pour un seul jour! Si n'as-tu pas grand honneur d'offenser ainsy cruellement celle qui est en tout parfaicte de beauté, douceur, vertu, magnanimité, et de bonté en ce monde?

Tout cecy j'escrivois aux plus fortes guerres des nostres qu'avons eues despuis dix ans. Pour faire fin, si je n'avois à parler de ceste nostre grande reyne ailleurs, et en d'autres discours, j'allongerois cestuy-cy le plus que je pourrois, car d'un si excellent subject les longues paroles ne sont jamais ennuyeuses; mais je les remettray pour ce coup en une autre part.

Cependant vivez, princesse, vivez en despit de la fortune. Vous ne serez jamais autre qu'immortelle, et en la terre et au ciel, où vos belles vertus vous porteront sur leurs testes. Si la voix ou renommée publique n'eust faict un bandon general de vos louanges et grands merites, ou que je fusse de ces bien disans, je me mettrois à en dire davantage; car,

si jamais fut veue du monde personne en figure celeste, certes vous l'estes.

Celle qui nous devoit à bon droit ordonner
Ses loix et ses edicts, et par sus nous regner,
Qu'on verroit dessous elle un regne de plaisance,
Tel qu'il fut sous son pere, astre heureux de la France!
Fortune l'en empesche. Hé! faut-il qu'un bon droit
Injustement perdu par la fortune soit!

Jamais rien de si beau nature n'a peu faire
Que ceste grand'princesse unique de la France!
Et fortune la veut totalement desfaire!
Voylà comme le mal avec le bien balance.

DISCOURS VI

MESDAMES

FILLES DE LA NOBLE MAISON DE FRANCE

I

MADAME YOLAND DE FRANCE

C'est une chose que j'ay veu noter à de grandes personnes, tant hommes que dames de la cour, que coustumièrement les filles de la maison de France sont esté et sont fort bonnes, ou spirituelles, ou gracieuses, ou genereuses, et du tout bien accomplies; et, pour confirmer leur dire, n'alleguoient celles qui avoient esté du vieux temps ny les antiques, mais seulement celles dont elles avoient eu cognoissance, et qu'elles en avoient ouy parler à leurs peres et ayeuls qui avoient esté à la cour.

Or, entre autres, et pour la première, elles alleguoient madame Yoland de France, femme au duc de Savoye et prince de Piedmont.

Elle fut une très-habille, et bien sœur de frere, le

roy Louis XI. Elle pencha un peu du party du duc Charles de Bourgongne, qui estoit son beau frere pour avoir espousé sa sœur aisnée Catherine, qui ne vesquit gueres après avoir espousé son mary, et pour ce ne peut longtemps ses vertus faire valoir ny paroïstre. Voyant donc Yoland tant prosperer et tant estre redouté ce duc Charles, et qu'il estoit son voisin, elle fit ce qu'elle peut pour l'entretenir en son amitié, qui luy servoit beaucoup aux affaires de son Estat. Puis, luy venant à mourir, le roy Louis XI s'en vint ruer sur sa grandeur, sur ses despens et sur ceux de Savoye; mais madame la duchesse, habille dame, trouva moyen de gaigner le roy son frere, et le venir trouver au Plessis-les-Tours, pour establir ses affaires; où estant arrivée, le roy alla au devant d'elle jusqu'à la basse cour pour la recueillir; et, en la saluant, la baisant et l'accollant, moictié en riant, moictié en la piquotant, luy dit : « Madame la Bour-« guignonne, vous soyez la très-bien venue. » Elle, en luy faisant une grande reverence, luy dit : « Monsieur, je ne suis point Bourguignonne; vous « me pardonnerez, s'il vous plaist. Je suis fort bonne « Françoise et vostre très-humble servante. » Le roy la prit sous le bras, et la mena en sa chambre avecques un fort bon recueil; mais elle qui estoit fine, et qui cognoissoit bien l'humeur du roy son frere, songea à ne demeurer gueres avecques luy, ains seule-

ment à faire ses affaires le plustost qu'elle pourroit, et s'en aller.

Le roy, de l'autre costé, qui cognoissoit la dame, ne la pressoit point autrement de long sejour; et si l'un se faschoit de l'une, l'autre se faschoit de l'autre : parquoy, sans n'y avoir demeuré que huict jours, elle s'en retourna en sa duché, un peu assez contente du roy son frere.

Philippes de Commines en fait ce discours plus au long; mais les anciens d'alors disoient qu'ils trouvoient ceste princesse une fort habille femelle, et qui ne debvoit rien au roy son frere, lequel la brocardoit souvent de ce party bourguignon; mais elle se reviroit pourtant le plus doucement et modestement qu'elle pouvoit, de peur de l'offenser; et qui sçavoit aussy bien ou mieux dissimuler que le roy son frere, et qu'elle estoit cent fois plus fine que luy, tant à sa mine qu'à ses parolles et façons, mais pourtant très-bonne et très-sage.

II

MADAME JEANNE DE FRANCE

Jeanne de France, fille dudict roy Louis XI, fut bien spirituelle, mais si bonne, qu'après sa mort on la tenoit comme saincte, et quasy faisant miracles, à cause de la saincteté de vie qu'elle mena, après que le roy son mary, Louis XII, l'eut repudiée, et qu'elle se fut retirée à Bourges, qui lui avoit esté donné pour son douaire et pour sa vie durant, où tout son exercice fut de vaquer aux prières et oraisons, servir Dieu et ses pauvres, sans bailler aucun signe autrement du tort qu'on luy avoit faict de ceste repudiation. Mais le roy protesta de l'avoir espousée par force, craignant l'indignation du roy Louis XI son pere, qui estoit un maistre homme, et qu'il ne l'avoit jamais cognue ny touchée, encor qu'ils eussent esté assez longtemps mariés et couché ensemble. Mais pourtant cela passa ainsy : en quoy ceste princesse se montra très-sage ; et n'en fit la response de Richarde, fille d'Escosse, femme du roy de France Charles le Gros, lorsque son mary la repudia, affermant par sermens et juremens ne l'avoir cognue ny touchée.

« Or, cela va bien, dit-elle, puisque par le serment « de mon mary je suis demeurée encor vierge et « pucelle. » Par ces parolles, ceste reyne se mocquoit bien du serment de son mary et de son pucelage.

C'est à doubter aussy si ledict roy Louis, ayant couché tant de fois avecques sa femme, durant le roy Louis son pere, et le roy Charles son frere, s'il ne la toucha pas, et s'il eust osé dire autrement à son pere et frere : encor bien heureux estoit-il de s'en vanter, et de l'avoir très-bien depucellée, autrement il luy en fust mal allé. Mais, après la mort du pere et frere, il nia tout, et prit ce subject de n'y avoir touché, afin d'espouser ceste belle reyne veufve, ainsy que rien n'est impossible à un grand roy. Possible aussy, que sait-on? que sa femme s'en fust plainte au roy son pere ou au roy son frere, ou bien à d'autres tant hommes que femmes, ou bien elle estoit en cela par trop sage et continente; ce qui est incroyable.

Nous avons bien Jeanne d'Albret, reyne de Navarre, qui, en premières nopces, espousa le duc de Cleves à Chastelleraut; mais elle estoit petite, n'ayant que douze ou treize ans; et le mariage s'en rompit, d'autant qu'il ne fust consommé, et encor n'eust couché avecques elle : il ne la toucha ny connut jamais pour la tendresse de son age; encor que le

roy de Navarre [1], avant l'espouser, en fut en quelque soupçon ou doubte, et en pria madame la seneschalle de Poictou, ma grand'mere, de ne luy en celer la verité, d'autant qu'elle le sçavoit très-bien ; car elle estoit pour lors dame d'honneur de la reyne de Navarre, mere de la fille. Mais madicte grand'mere luy jura et asseura qu'elle estoit infante et vierge pucelle, aussi bien qu'alors qu'elle nasquit; à quoy adjousta foy M. de Vendosme, et l'en espousa de meilleur cœur : dont il ne debvoit faire difficulté sans s'enquerir autrement; car la fille estoit si tendre, qu'il luy estoit impossible d'en supporter le faix.

Mais, en des femmes agées et qui ont couché et dormy longuement avecques leurs marys, et continuellement, certes tels sermens sont fort escabreux et un peu incroyables, si ce n'est qu'ils fussent du chapitre *De frigidis et maleficiatis* [2], comme il y en a force, ou qu'ils le fassent pour quelque saincte devotion, ou d'un bon vœu, ainsy qu'on lit d'un roy Alfonse d'Arragon, lequel, ayant espousé une fort belle dame et demeuré longtemps avec elle, ne la connut jamais, et le jura et le protesta ainsy; dont les uns ont escrit que c'estoit pour saincteté et pour mieux saulver son ame, comme si le mariage en apportoit la damnation!

[1] Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, ne devint roi de Navarre que par ce mariage.

[2] Des froids et des maléficiés.

D'autres disent qu'il estoit inhabile, ce qui est le plus vraisemblable, ainsy qu'il s'en trouve force hommes, mais point de femmes, desquelles il ne s'en trouve aucunes dans ledict chapitre des froides, ny des refusantes, et qui s'en abstiennent : j'entends celles qui sont du monde et mariées, et comme les autres requises et bien pourchassées et sollicitées; si ce n'est la reyne Edelfrude, reyne d'Angleterre, laquelle on lit et dit-on avoir esté mariée par trois fois, et pourtant demeura tousjours vierge, et mise au catalogue des sainctes. Cest article, selon aucuns, est bien incroyable, si ce n'est qu'elle eust rencontré des eunuques pour marys, ou inhabiles, et qu'elle l'eust faict exprès.

Il se trouve bien plusieurs femmes qui rencontrent des marys inhabiles et impotents, et auxquels on a noué l'esguillette. Nous en avons veu une infinité despuis vingt ans, en France et ailleurs, que ce meschant usage de nouement est venu; mais au diable l'une seule qui l'ait voulu cacher, mais dans la huictaine le reveler aussy tost, et en prendre acte, et en faire les hauts cris. Nous avons veu pourtant une fort honneste et belle dame en Piedmont, nommée madame de Montjovan, fille de madame la comtesse de Poncallier, sœur de M. de Raitz, laquelle endura l'espace de dix ans l'inhabilité et impotence de son mary, attendant tousjours la bonne heure qu'il se remist, et

n'en sonna jamais mot, mais se tint coye tousjours en son pucellage, jusqu'à ce que, ne le pouvant plus tenir à cause des esguillons de la chair qui la piquoient à toute heure, et ne pouvant plus attendre, car elle estoit des belles de Piedmont, elle revela tout, en fit ses plaintes, et fit divorce, et se remaria après à M. d'Araconis, grand et honneste seigneur dudict Piedmont, et fort favory de son Altesse, et qui gouvernoit tout.

Tels mariages, certes, sont dissolvables pour ces incapacités; mais il ne se peut croire qu'un homme bien puissant, ayant couché quelques années avecques sa femme, aille dire puis après qu'il ne l'a point touchée, et en jurer. Tels sermens, certes, sont fort frauduleux et suspects à la créance. J'aimerois autant croire qu'une infinité de belles femmes, qui aux assauts des villes ont passé par les picques des soldats qui les ont prises, sont chastes et intactes, et veulent contrefaire les pucelles de Marolles. Ce sont abus : comme je cognois deux grandes dames huguenottes, lesquelles, au massacre de la Sainct-Barthelemy, souffrirent la charge de quelques-uns que je sçay bien; car tout estoit lors à l'abandon; qui faisoit le pis estoit le plus galant et mieux venu; et puis elles faisoient des prudes et effrontées, et juroient et protestoient que plutost mourir que l'avoir enduré, et qu'il n'en estoit rien. Là dessus fiez-vous sur leur

serment. Elles ont raison; car pourquoy l'advoueroient-elles? Il leur suffit de se souvenir du plaisir.

Nous avons un conte pareil, qui me fut faict en la ville de Fondy auprès de Naples, et qui est tout commun de part de là, vray et frais encor, de la signora Julia Gonzaga, qui avoit espousé en son temps Ascanio Colonne. Elle fut estimée de son temps la plus belle femme de toute l'Italie, et de telle sorte, dis-je, estimée, que sa beauté vola jusques en Levant (j'en ay veu le pourtraict en femme veufve plusieurs fois, qui la confirme ainsy) et en Constantinople; donc Ariadan Barberousse, lorsqu'il eut le baston de general de l'armée de mer du Grand seigneur, la première fois, avec une grande solemnelle pompe (comme il est escrit) ayant passé par le far de Messine et costoyé la Calabre, et y faict de grands ravages, et vers Naples, fit entreprise sur la ville de Fondy, et y arriva de nuict, et si à propos, et si à l'improviste, qu'ayant mis deux mille Turcs en terre, prindrent la ville d'assaut et d'escalade, donnerent au chasteau où estoit ladicte Livia Gonzaga endormie et couchée en son lit: laquelle, oyant l'allarme, fut tellement surprise, qu'elle se leva en sursaut, et tout le loisir qu'elle eut, ce fut se jetter en chemise par une fenestre, et se sauver par les montagnes, et si à propos, que les Turcs entrerent en sa chambre ainsy qu'elle n'estoit que quasi sortie. On dit que Barberousse en vouloit

faire un present au grand seigneur, et que ladicte entreprise ne fut faicte que pour cela; et quand il sceut qu'elle avoit esté faillie, il s'en cuida desesperer; mais le malheur de la dame fut que, tumbant de Scille en Caribde, vint à tumber, en se sauvant, parmy des bandoliers et foruscis[1] du royaume; laquelle fut recognue d'aucuns, et d'autres non. Je vous laisse donc à penser si ce bon et friand boucon[2] tumbé entre les mains et puissance de ces affamés, ne fut pas gousté et tasté à bon escient, ainsy que plusieurs n'en doubtent point, d'autres si. Mais, quelque serment et execration qu'elle peust faire, n'en peut estre creue; car volontiers une si belle et bonne viande ne sçauroit eschapper impollue de telles gens. Les plus clair voyans, et qui s'entendent en ces choses, et qui en ont tasté, m'en sçauroient que bien dire, et qu'aucuns du pays le disent!

Par ainsy, voylà comme et hommes et femmes se damnent aisement par leurs sermens; mesmes que les plus belles reynes et princesses, quand elles tumberoient en tels hasards, ne seroient espargnées non plus que les autres, puisqu'une grande beauté ne porte aucune regle ny sauvegarde avecques soy, qu'elle ne soit partout desprisée, et que l'amour en

[1] Gens bannis, mis hors la loi, *outlaws*, comme on disait en Angleterre.

[2] *Boucon*, bouchée, morceau.

cela n'use de son droict et auctorité sans aucun respect. Au partir de là, sont quittes pour dire et jurer que leur grandeur a faict perdre l'hardiesse à ceux qui l'ont voulu entreprendre ; et Dieu sçait.

Il en arriva de mesmes à la reyne de Sicille Constance, laquelle trajetant de Barlette à Salerne, tumba entre les mains de quelques corsaires et brigands qui luy firent de grands outrages, dit l'Histoire de Naples. Pensez qu'ils la repasserent soubs le ventre, et partout, comme on dit ; car ce sont viandes royales et très-exquises, autant pour les friands que pour les sobres, bien que ceste reyne ne fust des belles ny des jeunes.

Je sçay une grande dame et un gentilhomme qui s'estoient mariés et couchés ensemble, ce disoit-on. Enfin la dame s'en faschant parce qu'il n'estoit assez riche pour elle, et qu'elle en vouloit un autre qu'elle eut après, très-riche et grand seigneur, le gentilhomme pourtant la mit en procès, qui vint en la notice du grand roy François, qui les fit venir à luy, et luy conter leurs particularités. Le gentilhomme asseuroit de son costé les siennes, et entre autres allegua les plus secrettes qui estoient soubs sa chemise, et qu'elle avoit tels sis et telles marques sur sa nature et à l'entour et aux cuisses, bref par tout le corps nud ; et demandoit qu'on la visitast pour voir si on ne les y trouveroit pas. Sur ce furent femmes deputées

commissaires pour faire la visitation, qui fut trouvée semblable au dire de l'autre ; mais pourtant la dame ayant nié fort et ferme que pour cela il ne s'ensuivoit qu'il fust venu jusques au criminel et au centre, mais senty et cognu seulement quelques legières privautés et mignardises ; enfin, d'autant qu'elle avoit de la faveur à la cour, fut remise au serment, qui fut faict solemnellement à Nostre-Dame de Paris sur le grand autel ; et, recevant le corps de Nostre-Seigneur, tous deux ensemble, sur la damnation de leurs ames, firent et l'un et l'autre leurs sermens tous contraires : l'homme fut debouté, et la dame creue et receue au sien ; et, par ainsy, despuis chascun prit son party, et se pourveurent ailleurs où ils peurent : mais pourtant ils n'ont esté heureux en lignée ; car et de l'un et de l'autre elle n'est jamais venue en perfection, et n'en ont eu gueres de plaisir : et voylà comment Dieu les punit, et tant d'autres qu'ils sont de ces parjures.

J'ay ouy conter d'une dame de la cour du grand roy François, de laquelle un très-grand prince devenu fort amoureux, bien souvent, fust ou pour sa grandeur qu'elle n'osoit contredire, ou plustost pour la privauté qu'elle luy permettoit facilement, autant amoureuse de luy que luy d'elle, la venoit trouver, ou du soir ou du matin, dans son lict, tout en chemise et rien que sa robe de nuict sur luy, et prive-

ment se couchoit auprès d'elle sans aucune ceremonie. Elle en estoit quitte pour dire : « Eh bien, mon-« sieur, que pensez-vous faire ? Vous ne me ferez « rien, car j'ay les jambes et les cuisses bien croi-« sées. Vous ne me forcerez non plus, car je crieray « à l'aide à mes femmes ; aussy que vous estes trop « honneste pour l'entreprendre. » Mais, pour tout cela elle ne sortoit point du lict (quelque sotte l'eust faict), fust ou de peur de se morfondre, ou pour endurer le doux plaisir de l'attouchement du gentil corps de ce prince près du sien, qu'il embrassoit de cœur et d'ardeur, et tastoit, tant de son corps que de ses mains, et y duroit assez long-temps. Je voudrois fort sçavoir comment cela se peut appeller, après toutes ces privées façons, et si, pour nier après fort et ferme à ses femmes, un peu de là esloignées, ou à d'autres, qu'il n'estoit jamais venu à cela, si elles le pouvoient croire ; je dis si elles estoient habiles, et sçavoient que c'est du jeu d'amour ; et si elles ne croyoient pas que la comedie avoit esté jouée tout entière, et sans s'estre contentés de se pourmener à l'entour de l'eschafaut.

J'ay cognu la dame sur son vieil age, qui à la voir et l'ouir parler, toutes femmes estoient putains, fors elle. Il s'en falloit ce traict et plusieurs autres, car l'un amene l'autre.

J'en allegnerois une infinité d'exemples, et de

femmes, et de mariées, et à marier, et de filles, ainsy parjurantes et negatives ; mais je les remets à un autre traicté, craignant encor d'avoir esté trop long en ceste disgression ; mais je suis excusable, d'autant qu'elle m'est venue ainsy en ma pensée et memoire, si que possible je l'eusse pu oublier.

Et pour retourner à nostre princesse Jeanne de France, je croy que son mary, comme j'ay ouy dire, l'avoit fort bien cognue et vivement touchée, encor qu'elle fust un peu gastée de corps, car il n'estoit pas si chaste de s'en abstenir, l'ayant si près de soy, et autour de ses costes, veu son naturel, qui estoit un peu convoiteux, et beaucoup, du plaisir de Venus, comme ses predecesseurs. Mais il vouloit rattrapper ses premières amours, qui estoient la reyne Anne et ceste belle duché, qui luy donnoient de grandes tentations dans l'ame : et pour ce, il repudia ceste princesse : et son serment fut creu et receu du pape, qui en donna la dispense, receue en la Sorbonne et cour de parlement de Paris. En quoy ceste princesse fut sage et vertueuse, car elle n'en fit aucun esclandre, brouhaha, ny semblant de s'aider de justice ; aussy qu'un roy peut beaucoup, et fait ce qu'il veut ; mais se sentant forte de se contenir en continence et chasteté, elle se retira devers Dieu et l'espousa, tellement qu'oncques puis n'eut autre mary : meilleur n'en pouvoit elle avoir.

III

MADAME ANNE DE FRANCE

Après elle, fut sa sœur Anne de France, fine femme et deliée s'il en fut oncques, et vraye image en tout du roy Louis son pere. L'eslection qui fut faicte d'elle pour avoir la tutelle et administration du roy Charles son frere en fait foy, qu'elle gouverna si sagement et vertueusement, que ç'a esté un des grands roys de France, et qui par sa valeur fut proclamé empereur de tout l'Orient[1], comme nous avons dict. Quant à son Estat, elle l'administra aussy tout de mesmes. Vray est qu'à cause de son ambition elle le cuida un peu brouiller, pour la haine qu'elle porta à M. d'Orléans, despuis roy. J'ay ouy dire pourtant que, du commencement, elle luy portoit de l'affection, voire de l'amour; de sorte que, si M. d'Orléans y eust voulu entendre, il y eust eu bonne part, comme je tiens de bon lieu : mais il ne s'y peut com-

[1] Charles VIII, rêvant la conquête de l'empire d'Orient, qu'il pensait ravir aux Turcs récemment arrivés en Europe, s'était fait céder par André Paléologue tous ses droits au trône de Constantinople, et le pape avait confirmé et consacré cette cession.

mander, d'autant qu'il la voyoit trop ambitieuse et qu'il vouloit qu'elle dependist de luy, comme premier prince et le plus proche, et non luy d'elle ; ce qu'elle desiroit le contraire, car elle vouloit tenir le haut lieu et tout gouverner. L'on dit que la source de leur plus grand differend, sans que je parle des petits provenans de jalousies d'amour et d'ambition qui arrivoient souvent entre eux deux, fut que ledict M. d'Orléans, jouant un jour à la paulme à Paris, madicte dame de Beaujeu, le voyant jouer avecques ses dames de la cour, selon la coustume d'alors, vint un coup en dispute (comme il arrive souvent), dont il s'en fallut rapporter aux gens. L'on en vint demander à madame de Beaujeu. Ladicte dame jugea contre M. d'Orléans. Luy qui estoit haut à la main, et se doubtant d'où venoit le jugement, commença à dire assez bas que quiconque l'avoit condamné, si c'estoit un homme il avoit menti, et si c'estoit une femme c'estoit une putain. Aucuns disent et escrivent qu'il la dementit tout haut; mais c'est une mocquerie. Je le say par le moyen d'une grande dame, et aussy qu'il n'estoit vraisemblable qu'une tutrice de roy fust ainsy vilipendée publiquement. Ce qu'estant rapporté à Madame, ou l'ayant ouy à demy, la luy garda bonne soubs un beau semblant ; et oncques puis ne cessa de luy susciter de tels mescontentemens, voire attentats sur sa personne, qu'il fut

contrainct de sortir de Paris à grande haste, et se saulver; et ce fut alors que ceux de la ville d'Orléans luy refuserent les portes ; et s'en alla à Blois, et puis se retira à saulveté en Bretaigne vers le duc François, où il commença ses premières amours avecques madame Anne, fille du duc, qui le receut et retira si fidellement, qu'il aima mieux d'encourir le courroux du roy et la guerre que d'user d'infidelité envers son refugié, qui fut un très-grand honneur à luy ; en quoy beaucoup de gens n'ont faict de mesmes.

Pompée en sçauroit bien que dire, s'estant refugié chez le traistre d'Egypte. Aussy voulut-on gaigner M. d'Orléans, pour quitter la practique de ses confederés; mais il ne le voulut, tant pour son honneur que cognoissant le naturel de la dame, qui estoit fort dissimulée. La guerre enfin pour tel subject fut tellement esmeue, et à la suscitation tousjours de madame de Beaujeu (comme ma grand'mere, nourrie avecques elle, contoit, fille qu'on nommoit de Lude, et despuis seneschalle de Poictou, dame d'honneur de la feue reyne de Navarre Marguerite), qu'enfin M. d'Orléans fut pris à Sainct-Aubin du Cormier, et mené prisonnier à Lusignan et à Bourges, au grand contentement de sa dame ennemie; et y demeura long-temps, jusqu'à ce que le roy Charles VIII, voulant faire son tant desiré voyage du royaume de Naples, pour ne laisser rien derrière soy qui peust brouiller

en France, encor qu'il fust en prison (mais un tel prince que celuy-là, tout prisonnier qu'il estoit, pouvoit esmouvoir encor le peuple), et aussy que le roy estoit tout bon prince, le fit sortir, craignant que sa sœur luy fist un mauvais tour en prison, et le fist mourir, et aussy qu'il se vouloit servir de luy en son voyage comme il fit; car il estoit un brave et vaillant prince, ainsy qu'il le montra en son combat de mer vers Gennes, qui fut cause de la totalle conqueste du royaume de Naples.

Madame Jeanne de France luy servit bien fort aussy à sa liberté. Et quelle bonté de femme! et là dessus croyez si elle n'estoit pas bien au vray sa femme et très-bien cognue; en importunant tous les jours le roy son frere (dont il fut blasmé de mescognoissance lorsqu'il la repudia) et sa sœur, qui repugnoit tant qu'elle pouvoit; car elle estoit fort vindicative, et de l'humeur en cela du roy son pere, voire en tout. Car elle estoit fine trinquate[1], corrompue, pleine de dissimulation et grande hypocrite, qui, pour son ambition, se masquoit et se desguisoit en toutes sortes. Dont le royaume, commençant à se fascher de ses humeurs, encor qu'elle fust sage et vertueuse, les

[1] Brantôme a appliqué au maréchal de Matignon cette même épithète de *trinquat* : « Un très-fin et trinquat Normand. » Le Duchat dérive ce mot du languedocien *trincar*, rompre, et le fait équivalent de rompu (à toutes les ruses), roué. Le mot *trincato* en italien a le même sens.

porta impatiemment: et lorsque le roy alla à Naples, elle ne demeura plus en titre de regente, mais son mary, M. de Bourbon, regent. Il est bien vray qu'elle luy faisoit faire beaucoup de choses de sa teste; car elle le gouvernoit et le sçavoit mener, d'autant qu'il tenoit un peu de la sotte humeur, voire beaucoup: toutesfois le Conseil luy repugnoit et la controlloit. Elle vouloit user un peu de quelque prerogative et auctorité à l'endroict de la reyne Anne; mais elle trouva bien chausseure à son pied, comme l'on dit; car la reyne Anne estoit une fine Bretonne, comme j'ay dict, et qui estoit fort superbe et altière à l'endroict de ses esgaux; de sorte qu'il fallut à madame de Bourbon caler et laisser à la reyne sa belle sœur tenir son rang, et maintenir sa grandeur et majesté, comme estoit de raison: ce qui luy debvoit fort fascher; car, estant regente, elle tenoit terriblement sa grandeur.

J'ay veu force lettres d'elle en nostre maison, du temps qu'elle estoit en sa grandeur; mais je n'en ay veu de nos roys, et si en ay veu beaucoup, parler et escrire si bravement et imperieusement comme elle faisoit, tant envers les plus grands que les plus petits, et jamais ne signoit qu'Anne de France; quelquesfois mettoit Anne simplement: mais le plus beau nom d'une fille de France est de mettre tousjours ce beau surnom *de France*, ainsy que je tiens d'un grand

qui le conseilla à madame de Savoye estant jeune fille de signer ainsy; ce qu'elle faisoit, car j'en ay veu d'elle force lettres: et si ceste Anne ne mettoit que peu souvent *vostre*, ce qui n'appartient qu'aux roys et à quelques grands souverains et reynes et souveraines. Et encor que tout à plein elle ne se meslast des affaires comme elle avoit faict, si vouloit-elle mettre le nez partout où elle pouvoit. Certes, c'estoit une maistresse femme, un petit pourtant brouillonne; car si M. d'Orléans ne fust esté pris, et que la fortune ne luy eust dict mal, elle avoit mis la France desjà en grand bransle, et tout pour son ambition, que tant qu'elle a vescu n'a jamais peu la bannir de son ame, encor qu'elle fust en sa maison retirée, où elle faisoit pourtant semblant de s'y plaire et faire valloir sa cour, qui estoit tousjours très-belle et grande, comme disoit ma grand'mere, et estant tousjours accompaignée de grande quantité de dames et de filles qu'elle nourissoit fort vertueusement et sagement. Il y en eut une pourtant des siennes qui luy eschappa un jour de faire la folie aux garçons, comme telle espece de sexe y est subjecte, et la garde en est très-malaisée, tant estroicte soit-elle. Elle le sceut, et luy demanda pourquoy elle avoit tumbé en une si lourde et infame faute, bien que la bonne dame ne fust exempte d'amour. Ceste fille ainsy criminelle luy respondit : que l'autre luy avoit faict par force. Elle luy fit la compa-

raison d'une espée desgainée, qui ne se peut jamais non plus qu'une autre engaisner, si le fourreau se remue deçà et delà, et ne demeure ferme; ainsy est-il d'une femme en cela, et luy en fit monstrer l'experience de l'espée devant elle et toutes les dames et filles, qui luy servit et à elles de leçon. Elle avoit aussy un commun dire à la bouche, quand on luy parloit de quelque dame, et qu'on la luy louoit et luy disoit-on que c'estoit une très-sage dame : « Dites « donc, disoit-elle, elle est des moins folles, et non « pas très-sage[1]; car gueres y en a-il qui, ou jeune « ou en age mur, n'ait aimé, ou ne soit entrée en « tentation; mais les unes moins et les autres plus. »

Si a-elle faict de très-belles nourritures, ainsy que je tiens de ma grand'mere; et n'y a gueres eu dames et filles de grande maison de son temps qui n'aient appris leçon d'elle, estant alors la maison de Bourbon l'une des grandes et splendides de la chrestienté. Aussy c'estoit elle qui la faisoit valoir; car encor qu'elle fust opulente en grands biens et richesses de soy, elle, ayant bien faict sa main en sa regence, y en apporta davantage; si bien que tout y servoit à faire reluire ceste maison. Outre qu'elle estoit splen-

[1] Anne n'aurait fait que répéter un dicton de son père : lorsque Louis XI confia la tutelle de Charles VIII à sa fille, ce fut, disait-il, « parce qu'il la regardait comme la moins folle femme du monde, car de sage il n'y en a point. »

dide et magnifique de sa nature, et qu'elle ne vouloit en rien diminuer de sa grandeur première, elle avoit bien aussy de grandes bontés à l'endroict des personnes qu'elle aimoit et prenoit en sa main. Pour fin, ceste Anne de France a esté fort spirituelle et assez bonne. J'en ay assez dict.

IV

MADAME CLAUDE DE FRANCE

Il faut parler de madame Claude de France, qui fut très-bonne et très-charitable, et fort douce à tout le monde, et ne fit jamais desplaisir ny mal à aucun de sa cour ny de son royaume. Elle fut aussy fort aimée du roi Louis et de la reyne Anne, ses pere et mere, et estoit leur bonne fille et la bien aimée, comme ils luy monstrerent bien; car, après que le roy fut paisible duc de Milan, ils la firent declarer et proclamer en la cour de parlement de Paris, à huis ouverts, duchesse des deux plus belles duchés de la chrestienté, qui estoient Milan et Bretaigne, l'une venant du pere, et l'autre de la mere. Quelle heritière, s'il vous plaist! Ces deux duchés joinctes ensemble eussent bien faict un beau royaume.

La reyne sa mere la vouloit fort marier à Charles d'Austriche, despuis empereur; et si elle eust vescu, cela se fust faict, car elle s'en faisoit accroire par dessus le roy son mary, et mesmes pour le mariage de ses filles, desquelles elle vouloit avoir la totalle

Digitized by Google

charge et soucy. Jamais elle ne les appelloit autrement que par leur nom : *ma fille Claude*, et *ma fille Renée*. Aujourd'huy, il faut donner des seigneuries aux filles des princesses, voire des dames, pour les y appeller[1]. Et si elle eust vescu, jamais le roy François ne l'eust espousée, comme j'ay dict en son discours ; car elle prevoyoit bien le mauvais traictement qu'elle en debvoit recevoir, d'autant que le roy son mary luy donna la verole, qui luy advança ses jours. Et madame la regente, sa belle mere, la rudoyoit fort ; mais elle se fortifioit le plus qu'elle pouvoit de son bon esprit et de sa douce patience et grande sagesse, pour supporter ces rigueurs, ny plus ny moins qu'on lit de Marguerite, fille de Raimond, comte de Provence, femme du roy sainct Louis, fort sage et prudente princesse, qui supportoit les rudesses de Blanche, sa belle mere, qu'elle luy faisoit, par sa prudence, et les vainquoit par sa patience. Quoy qu'il en soit, elle produisit une très-belle et genereuse lignée au roy son mary : trois fils, François, Henry et Charles ; et quatre filles, Louise, Charlotte, Magdelaine et Marguerite.

Elle fut fort aimée aussy du roy son mary, et bien traictée, et de toute la France, et fort regrettée après sa mort, pour ses admirables vertus et bontés.

[1] C'est-à-dire, pour les appeler du nom de ces seigneuries.

J'ay leu dans la *Chronique d'Anjou* qu'après sa mort son corps fit miracles, si bien qu'une grande dame des siennes, estant un jour tourmentée d'une fiebvre chaude, et s'estant vouée à elle, soudain elle recouvra santé.

V

MADAME RENÉE DE FRANCE

Madame Renée, sa sœur, a esté aussy une fort bonne et habille princesse ; car elle avoit un des bons esprits et des subtils, qui estoit possible. Elle avoit fort estudié ; et l'ay veue fort sçavante discourir fort hautement et gravement de toutes sciences, jusqu'à l'astrologie et la cognoissance des astres, dont je l'en vis un jour entretenir la reyne mere, qui, l'oyant ainsy parler, dit que le plus grand philosophe du monde n'en sçauroit mieux parler.

Elle avoit esté promise à l'empereur Charles[1] par le roy François ; car elle demeura fort jeune après les roy et reyne ses pere et mere ; mais la guerre qui survint interrompit le mariage ; et fut donnée à M. le duc de Ferrare, qui l'aima fort, et la traicta honora-

[1] Du temps de Louis XII, Ferdinand, roi d'Aragon, l'avait déjà fait rechercher pour l'infant Ferdinand, cadet de Charles. Mézerai dit que le roi François Ier, en la mariant au duc de Ferrare, avait eu en vue de s'assurer la Bretagne, qu'un petit prince, si éloigné, ne pourrait lui contester. Elle ne fut promise à Charles, prince d'Espagne, qu'en 1515, par François Ier, dans le traité conclu à cette époque entre ces deux princes.

Digitized by Google

blement, comme fille de roy. Vray est qu'ils furent quelque temps un peu mal ensemble, pour la religion lutherienne de laquelle il la soupçonnoit. Possible que, se ressentant des mauvais tours que les papes avoient faict au roy son pere en tant de sortes, elle renia leur puissance et se separa de leur obéissance, ne pouvant faire pis, estant femme. Je tiens de bon lieu qu'elle le disoit souvent. Son mary pourtant, eu esgard à son sang illustre, la respectoit tousjours et l'honoroit fort. Aussy, comme la reyne Claude sa sœur, fut-elle très-heureuse en lignée, car elle en produisit et à son mary la plus belle qui fust, ce croy-je, jamais en Italie, encor qu'elle fust très-gastée de son corps.

Elle eut M. le duc de Ferrare, qui est aujourd'huy un des beaux princes d'Italie, et des sages et genereux, et feu M. le cardinal d'Est, la bonté, la magnificence et la liberalité du monde, desquels j'espere parler; et trois filles, les plus belles qui jamais nasquirent en Italie : madame Anne d'Est, despuis madame de Guise, madame Lucrece, duchesse d'Urbin, et madame Eléonor, qui mourut sans estre mariée. Les deux premières porterent le nom de leurs grands meres, l'une d'Anne de Bretaigne du costé de la mere, et l'autre, du costé du pere, de Lucrece Borgia, fille du pape Alexandre, de mœurs fort differentes, comme de qualités, bien que ladicte dame

Lucrece fust une gentille princesse espagnollée, douée de beaucoup de beauté et de vertu. (Voyez Guicchardin.) Madame Léonor porta le nom de la reyne Léonor. Ces trois filles furent très-belles, mais la mere les fit embellir davantage par la belle nourriture qu'elle leur donna, en leur faisant apprendre les sciences et les bonnes lettres, qu'elles apprindrent et retindrent parfaictement, et en faisoient honte aux plus savans; de sorte que, si elles avoient beau corps, elles avoient l'ame autant belle. J'en parlerai ailleurs. Or, si ceste princesse estoit habile, spirituelle, sage et vertueuse, elle estoit accompaignée d'autant de bontés, qu'elle estendoit si bien sur les subjects de son mary, que je n'en ay veu aucun dans Ferrare qui ne s'en contentast et n'en dist tous les biens du monde; car ils se ressentoient surtout de sa charité qu'elle a eue tousjours en grande recommandation, et principalement sur les François : car elle a eu cela de bon, que jamais elle n'a oublié sa nation; et, bien qu'elle en fusttrès-loin, elle l'a tousjours fort aimée. Jamais François, passant par Ferrare, ayant necessité, et s'addressant à elle, n'a party d'avecques elle qu'elle ne luy donnast une ample aumosne et bon argent pour gaigner son pays et sa maison; et s'il estoit malade, et qu'il n'eust peu cheminer, elle le faisoit traicter et guerir très-soigneusement, et puis luy donnoit argent pour se retirer en France.

J'ay ouy dire à gens qui le sçavent bien, et à une infinité de soldats et gens de guerre qui en avoient faict la bonne preuve, qu'au voyage de M. de Guise en Italie, elle sauva après son retour plus de dix mille ames de pauvres François, tant de gens de guerre que d'autres, qui fussent morts de faim et de nécessité sans elle, lesquels, passans à Ferrare, elle secouroit tous de remedes et d'argent, à tant qu'il y en avoit; et si avoit force gentilshommes de bonne maison de ce nombre de necessiteux. A d'aucuns d'eux j'ay ouy dire que jamais ne se fussent conduicts en France sans elle, tant sa charité et sa liberalité fut grande envers ceux de sa nation : si bien que j'ay ouy dire à un sien maistre d'hostel que ceste passade luy cousta plus de dix mille escus. Et quand les intendans de sa maison lui en remonstroient la despense excessive, elle ne leur disoit autre chose sinon: « Que voulez-vous? ce sont pauvres François « de ma nation, et lesquels, si Dieu m'eust donné « barbe au menton, et que je fusse homme, seroient « maintenant tous mes subjects; voire me seroient- « ils tels, si ceste meschante loy salique ne me te- « noit trop de rigueur. »

Voylà une grande bonté et charité de ceste princesse, qui me fait du tout ressouvenir d'une grande dame de Canouze, ville en la Pouille, qui se nommoit Birsa, autrement Paulina, laquelle, après ceste

grande battaille et occision de Cannes pour les Romains, il y en eut environ dix mille soldats de reste de ceste grande deroutte, lesquels, eschappés, esperdus, esgarés et vagabondans par certains destroicts, arriverent de nuict à Canouze, ville pour lors alliée des Romains, en laquelle ceste honneste dame pour lors estoit ; et, ne s'estonnant de la fortune ensuivie par la puissance du victorieux Annibal, les retira tous dans ses propres maisons, ainsy qu'ils estoient las, pauvres, desarmés, affamés et couverts de playes ; les fit remettre et rafraischir, reposer, revestir, nourrir et guerir. Enfin, quand ils eurent recouvré leurs forces et repris leur esperance moyennant sa piété, partans d'elle à leur vouloir, eslargit à chascun d'eux de quoy faire ses despens sur le chemin : et jamais, quelque nouvelle multitude qui en survinst tous les jours, ne retira ses mains de sa liberalité, mais tousjours pourveust aux necessités de tous ceux qui se retiroient : ce qui est une chose merveilleuse à dire, et beaucoup plus louable en ceste honneste dame. Nostre princesse ferrarroise en est d'autant à louer, car sans elle, pour ceste fois, le proverbe vieux se fust pratiqué : que l'Italie estoit le vray cimetière des François, et à quantité.

Or, si sa charité pour ceste fois s'est monstrée en cela, je vous puis asseurer qu'en tous les lieux qu'il a fallu elle l'a montrée. J'ay ouy dire à aucuns de ses

gens qu'estant de retour en France, et s'estant retirée en sa ville et maison de Montargis, quand les guerres civilles se venoient à esmouvoir, tant qu'elle a vescu elle retiroit chez elle une infinité de peuple de ceux de la Religion, qui estoient chassés et bannis de leurs biens et maisons ; elle les aidoit, secouroit et nourrissoit de tout ce qu'elle pouvoit.

J'ay bien veu, moy, aux seconds troubles, les forces de la Gascogne, conduictes par MM. de Terrides et de Montsales, montans à huict mille hommes, et s'acheminans vers le roy ; nous passasmes à Montargis; les chefs et principaux capitaines et gentilshommes, nous luy allasmes faire la reverence, comme nostre debvoir nous le commandoit. Nous vismes dans le chasteau, je croy, plus de trois cens personnes de la Religion[1], qui de toutes parts du pays s'y estoient retirées. Un vieux maistre d'hostel qu'elle avoit, fort honneste gentilhomme, que j'avois cognu à Ferrare et en France, me jura qu'elle nourrissoit tous les jours plus de trois cens bouches de ces pauvres personnes retirées.

Bref, ceste princesse estoit bien fille de France

[1] Il est à peine nécessaire d'avertir, une fois pour toutes, que, lorsqu'il est parlé de la Religion, avec un grand r, il s'agit toujours de la religion dans le sens particulier à cette époque, c'est-à-dire de la nouvelle religion, de la religion réformée, du Calvinisme ou protestantisme.

vraye en bonté et charité. Elle avoit aussy le cœur fort grand et haut. Je luy ay veu, en Italie et à la cour, garder aussy bien son rang qu'il estoit possible : et encor qu'elle apparust n'avoir pas l'apparence exterieure tant grande, à cause de la gasture de son corps, si est-ce qu'elle en avoit beaucoup en sa majesté, monstrant bien en sa grandeur et en son visage royal et en sa parole, qu'elle estoit bien fille de roy et de France.

J'ay ouy dire, et le tiens de bon lieu, que, lors que le prince de Condé fut mis en prison à Orléans, du temps du petit roy François, elle arriva de Ferrare deux jours après, et la vis arriver. Le roy et toute sa cour estans allés au devant, et reçue avec un très-grand honneur, comme il luy appartenoit, elle fut fort triste de ceste prison, et dit et remonstra à feu M. de Guise son gendre, que quiconque avoit conseillé au roy ce coup avoit failly grandement, et que ce n'estoit peu de chose de traicter un prince du sang de ceste façon.

Ce n'estoit pas M. de Guise pourtant qui avoit donné ce conseil, et s'en excusa fort; car il ne tira jamais raison de ses ennemis que par ses armes, encor qu'ils ne le fussent, mais bons parens. Je sçay bien qui donna ce conseil. Or c'est assez parler de ceste noble princesse.

VI

MARGUERITE

REYNE DE NAVARRE.

Il faut un peu parler de Marguerite, reyne de Navarre. Certainement elle ne fut point née fille d'un roy de France, ny n'en portoit aussy le nom, sinon de *Valois* ou d'*Orléans;* car, comme dit M. du Tillet en ses Memoires, le surnom *de France* n'appartient qu'aux filles de France; et si elles sont nées avant que leurs peres soient rois, elles ne prennent ce surnom qu'après leur avenement à la couronne. Mais pourtant ceste Marguerite, comme disoient de grandes personnes d'alors, elle estoit censée comme fille de France, mesme qu'elle ne leur faisoit tort de se mettre en leur rang, pour ses grandes vertus. Voylà pourquoy nous la mettrons parmy elles.

Ce fut donc une princesse de très-grand esprit et fort habille, tant de son naturel que de son acquisitif, car elle s'adonna fort aux lettres en son jeune age; et les continua tant qu'elle vescut, aimant et conversant du temps de sa grandeur, ordinairement à la cour, avec les gens les plus sçavans du royaume de

son frere. Aussy tous l'honoroient tellement, qu'ils l'appeloient leur Mœcenas; et la plupart de leurs livres, qui se composoient alors, s'addressoient au roy son frere, qui estoit bien sçavant, ou à elle.

Elle-mesme composa fort, et fit un livre qu'elle intitula *La Marguerite des Marguerites*, qui est très-beau et le trouve-on encor imprimé[1]. Elle composoit souvent des comedies et des moralités, qu'on appelloit en ce temps là des pastorales, qu'elle faisoit jouer et representer par les filles de sa cour.

Elle aimoit fort à composer des chansons spirituelles, car elle avoit le cœur fort adonné à Dieu : aussy portoit-elle pour sa devise la fleur du soucy, qui est la fleur ayant plus d'affinité avec le soleil qu'aucune qui soit, tant en similitude de ses rayons et feuilles de ladicte fleur, qu'à raison de la compaignie qu'elle lui faict ordinairement, se tournant de toutes parts là où il va, despuis orient jusqu'en occident, et s'ouvrant aussy ou closant, selon sa hauteur ou basseur. Aussy elle s'accommoda de ceste devise, avec ces mots :

Non inferiora secutus[2].

[1] Ce livre, intitulé les *Marguerites de la Marguerite des princesses*, est un recueil des *poésies* de cette princesse, fait par Simon de La Haie, surnommé Sylvius, son valet de chambre, et imprimé à Lyon, chez Jean de Tournes, en 1547, in-8.

[2] Il ne s'arrête point aux choses d'ici-bas.

en signe qu'elle dirigeoit et tendoit toutes ses actions, pensées, volontés et affections, à ce grand soleil d'en haut qui estoit Dieu; et, pour ce, la soupçonnoit-on de la religion de Luther. Mais, pour le respect et l'amour qu'elle portoit au roy son frere, qui l'aimoit uniquement et l'appelloit tousjours sa mignonne, elle n'en fit jamais aucune profession ny semblant; et, si elle la croyoit, elle la tenoit dans son ame fort secrette, d'autant que le roy la hayssoit fort, disant qu'elle, et toute autre nouvelle secte, tendoient plus à la destruction des royaumes, des monarchies et dominations civilles, qu'à l'edification des ames.

Le grand sultan Soliman en disoit de mesmes : laquelle, combien qu'elle renversast force poincts de la religion chrestienne et du pape, il ne la pouvoit aimer; « d'autant, ce disoit-il, que les religieux « d'icelle n'estoient que brouillons seditieux, et ne « se tenoient jamais en repos qu'ils ne remuassent « tousjours. » Voylà pourquoy le roy François, sage prince s'il en fut oncques, en prevoyant les miseres qui en sont venues en plusieurs parts de la chrestienté, les hayssoit, et fut un peu rigoureux à faire brusler tout vifs les heretiques de son temps. Si ne laissa-il pourtant à favoriser les princes protestans d'Allemagne contre l'empereur. Ainsy ces grands rois se gouvernent comme il leur plaist.

J'ay ouy conter à personne de foy : que M. le con-

nestable de Montmorency, en sa plus grande faveur, discourant de ce faict un jour avec le roy, ne fit difficulté ny scrupule de luy dire que, s'il vouloit bien exterminer les heretiques de son royaume, qu'il falloit commencer à sa cour et à ses plus proches, luy nommant la reyne sa sœur; à quoy le roy respondit : « Ne parlons point de celle-là, elle m'aime trop. Elle « ne croira jamais que ce que je croiray, et ne pren- « dra jamais de religion qui prejudicie à mon Estat. » Dont oncques puis elle n'aima jamais M. le connestable, l'ayant sceu, et luy aida bien à sa desfaveur et à son bannissement de la cour : si bien que, le jour que madame la princesse de Navarre sa fille fut mariée avecques le duc de Cleves à Chastelleraut, ainsy qu'il la fallut mener à l'eglise, d'autant qu'elle estoit si chargée de pierreries et de robe d'or et d'argent, et pour ce pour la foiblesse de son corps n'eust sceu marcher, le roy commanda à M. le connestable de prendre sa petite niepce au col, et la porter à l'eglise[1] : dont toute la cour s'en estonna fort, pour estre une charge peu convenable et honorable en telle ceremonie pour un connestable, et qu'elle se pouvoit bien donner à un autre; de quoy la reyne de Navarre n'en fut nullement desplaisante, et dit : « Voylà celuy

[1] L'infant de Foix porta de même au col madame Claude de France en 1506, lorsque cette princesse fut fiancée au duc d'Angoulême, depuis roi sous le nom de François Ier.

« qui me vouloit ruiner autour du roy mon frere, qui « maintenant sert à porter ma fille à l'eglise. »

Je tiens ce conte de ceste personne que j'ay dict, et que M. le connestable fut fort desplaisant de ceste charge, et en eut un grand despit, pour servir d'un tel spectacle à tous, et commença à dire : « C'est faict « desormais de ma faveur, adieu luy dis. » Comme il arriva; car après le festin et disner des nopces, il eut son congé, et partit aussy tost. Je le tiens de mon frere aussy, qui estoit lors page à la cour, qui vit le mystere et s'en souvenoit très-bien, car il avoit la memoire très-heureuse. Possible auray-je esté importun d'avoir faict ceste disgression; mais pour m'estre venue en la souvenance, passe.

Pour parler encor du sçavoir de ceste reyne, il estoit tel, que les ambassadeurs qui parloient à elle en estoient grandement ravis, et en faisoient de grands rapports à ceux de leur nation à leur retour; dont sur ce elle en soulageoit le roy son frere; car ils l'alloient trouver tousjours après avoir faict leur principale ambassade, et, bien souvent, lorsqu'il avoit de grandes affaires, les remettoit à elle. En attendant sa definition et totalle resolution, elle les sçavoit fort bien entretenir et contenter de beaux discours, comme elle y estoit fort opulente, et fort habille à tirer les vers du nez d'eux; dont le roy disoit souvent qu'elle luy assistoit très-bien, et le deschargeoit de beau-

coup. Aussy faisoient-elles à l'envy les deux sœurs, comme j'ay ouy dire, à qui serviroit mieux leurs freres : l'une, la reyne d'Hongrie, l'empereur; et l'autre, le roy François : mais, l'une par les effets de la guerre, et l'autre s'efforçoit par l'industrie de son gentil esprit et par douceur.

Lorsque le roy fut si fort malade en Espaigne estant prisonnier, elle l'alla visiter comme bonne sœur et amie, sous le bon plaisir et sauf-conduict de l'empereur : laquelle trouva son frere en si piteux estat, que, si elle n'y fust venue, il estoit mort, d'autant qu'elle cognoissoit son naturel et sa complexion mieux que tous ses medecins; et le traicta et fit traicter selon qu'elle le cognoissoit, si bien qu'elle le rendit guery. Aussy le roy le disoit souvent, que sans elle il estoit mort, dont il lui avoit ceste obligation qu'il recognoistroit à jamais, et l'en aimeroit, comme il a fait, jusqu'à sa mort. Aussy elle lui rendoit la pareille, et de telle amour, que j'ay ouy dire qu'ayant sceu son extresme maladie, elle dit ces mesmes parolles : « Quiconque viendra à ma porte m'annoncer « la guerison du roy mon frere, tel courrier, fust-il « las, harassé, fangeux et mal propre, je l'iray bai- « ser et accoller, comme le plus propre prince et « gentilhomme de France; et quand il auroit faute « de lict, et n'en pourroit trouver pour se delasser, « je lui donnerois le mien, et coucherois plustost sur

« la dure, pour telles bonnes nouvelles qu'il m'ap-
« porteroit. » Mais, en ayant sceu la mort, elle en fit des lamentations si grandes, des regrets si cuisants, qu'oncques puis ne s'en peut remettre, et ne fit plus jamais son profict. A ce que j'ay ouy dire aux miens, à ceste fois qu'elle fut en Espaigne, elle parla à l'empereur si bravement, et si honnestement aussy, sur le mauvais traictement qu'il faisoit au roy son frere, qu'il en fut tout estonné, luy remonstrant son ingratitude et felonie dont il usoit, luy vassal, envers son seigneur, à cause de Flandres ; puis luy reprocha la dureté de son cœur, pour estre si peu piteux à l'endroict d'un si grand roy et si bon ; et qu'usant de ceste façon, ce n'estoit pour gaigner un cœur si noble et royal que celuy du roy son frere, et si souverain ; et quand bien il mourroit pour son rigoureux traictement, la mort n'en demeureroit impunie, ayant des enfans qui, quelque jour, deviendroient grands, qui en feroient la vengeance signalée.

Ces parolles, prononcées si bravement et de si grosse colere, donnerent à songer à l'empereur, si bien qu'il se modera et visita le roy, et luy promit force belles choses, qu'il ne tint pas pour ce coup pourtant.

Or, si ceste reyne parla bien à l'empereur, elle en dit encor pis à ceux de son conseil où elle eut audience ; là où elle triumpha de bien dire et bien ha-

ranguer, et avecques une bonne grace dont elle n'estoit point despourveue. Et fit si bien par son beau dire, qu'elle s'en rendit plus agréable qu'odieuse ny fascheuse ; d'autant qu'avec cela elle estoit belle, jeune, veufve de M. d'Allançon, et en la fleur de son age. Tout cela est fort propre à esmouvoir et plier des personnes dures et cruelles. Enfin elle fit tant que ses raisons furent trouvées bonnes et pertinentes, et demeura en grande estime de l'empereur, de son conseil et de sa cour. Si est-ce qu'il luy voulut donner une venue, d'autant que, ne songeant à l'expiration de son sauf-conduict et passeport, elle ne prenoit garde que le terme s'en approchoit. Elle en sentit quelque vent que l'empereur, aussy tost le terme escheu, la vouloit arrester; mais elle, toute courageuse, monte à cheval, faict des traictes en huict jours qu'il en falloit bien pour quinze, et s'esvertua si bien qu'elle arriva sur la frontière de France le soir bien tard du jour que le terme de son passeport expiroit; et par ainsy fut bien trompée Sa Cœsarée Majesté, qui l'eust retenue sans doubte si elle eust voulu enjamber sur un autre jour hors de son sauf-conduict. Elle luy sceut aussy bien mander et bien escrire après, et luy en faire la guerre lorsqu'il passa par France. Je tiens ce conte de madame la seneschalle, ma grand'mere, qui estoit pour lors avec elle sa dame d'honneur.

Durant la prison du roy son frere, elle assista fort à madame la regente sa mere à regir le royaume, à contenter les princes, les grands, et gaigner la noblesse; car elle estoit fort accostable, et qui gaignoit bien le cœur des personnes pour les belles parties qu'elle avoit en elle.

Bref, c'estoit une princesse digne d'un grand empire. Oultre tout cela, elle estoit très-bonne, douce, gracieuse, charitable, grande aumosnière et ne desdaignant personne. Aussy, lorsqu'elle fut morte, elle fut plaincte et regrettée de tout le monde.

Les plus savans à l'envy firent d'elle une infinité d'epitaphes, qui en grec, qui en latin, qui en françois, qui en italien, si bien qu'il y en a un livre encor en lumière, tout complet et qui est très-beau.

Ceste reyne souloit souvent dire aux uns et aux autres qui discouroient de la mort et de la béatitude eternelle par après: « Tout cela est vray, mais nous « demeurons si longtemps morts soubs terre avant « que venir là! » De sorte que j'ay ouy dire à ma mere qui estoit l'une de ses dames, et ma grand'mere sa dame d'honneur, que, lorsqu'on luy annonça en son extremité de maladie qu'il falloit mourir, elle trouva ce mot fort amer et repeta aussy tost ce que je viens de dire, et qu'elle n'estoit point encor tant surannée qu'elle ne peust encor bien vivre quelques années; car elle n'avoit que cinquante deux ou cinquante trois

ans. Elle nasquit soubs le 10e degré d'Aquarius, que Saturne se separoit de Venus par quaterne aspect, le 10 avril 1492, à dix heures du soir, au chasteau d'Angoulesme, et fut conceue l'an 1491, à dix heures avant midy et 17 minutes, le 11 de juillet. Les bons astrologues pourront là dessus en faire quelque composition. Elle mourut en Béarn, au chasteau d'Audaus[1], au mois de decembre 1549. On pourra là dessus computer son age. Elle estoit plus vieille que le roy son frere, qui nasquit à Cognac, le 12 de septembre, à neuf heures du soir, l'an 1494, soubs le 21e degré de Gemini, et avoit esté conceu l'an 1493, le 10 de decembre, dix heures du matin, fut roy le 11 de janvier 1514[2], et mourut en 1547.

Ceste reyne prit sa maladie en regardant une comete qui paroissoit lors sur la mort du pape Paul III, et elle-mesme le cuidoit ainsy; mais possible pour elle paroissoit; et soudain la bouche luy vint un peu de travers: ce que voyant son medecin, M. d'Escuranis, l'osta de là, la fit coucher et la traicta; car c'estoit un caterre, et puis mourut dans huict jours, après s'estre resolue à la mort. Elle mourut bonne chrestienne et catholique, contre l'opinion de plusieurs; mais, quant à moy, je puis affirmer, moy, es-

[1] En Bigorre, au château d'Odos près de Tarbes.
[2] 1515, nouveau style.

tant petit garçon en sa cour avecques ma grand'mere et ma mere, n'en avoir veu faire aucun acte contraire; si bien que s'estant retirée en un monastere de femmes en Angoumois, après la mort du roy son frere, qu'on appelle Tusson, où elle fit sa quarantaine et sejour tout un esté, et y bastit un beau logis, souvent on l'a veue faire l'office de l'abbesse et chanter avecques les religieuses en leurs messes et leurs vespres.

J'ay ouy conter d'elle : qu'une de ses filles de chambre qu'elle aimoit fort, estant près de la mort, elle la voulut voir mourir ; et tant qu'elle fut aux abois et au rommeau[1] de la mort, elle ne bougea d'auprès d'elle, la regardant si fixement au visage que jamais elle n'en osta le regard jusques après sa mort. Aucunes de ses dames plus privées luy demanderent à quoy elle amusoit tant sa veue sur ceste créature trespassante. Elle respondit qu'ayant ouy tant discourir à tant de sçavans docteurs que l'ame et l'esprit sortoient du corps aussy tost ainsy qu'il trespassoit, elle vouloit voir si l'on sentiroit quelque vent ou bruict, ou le moindre resonnement du monde, au desloger et sortir, mais qu'elle n'y avoit rien aperceu. Et disoit une raison qu'elle tenoit des mesmes docteurs : que leur ayant demandé pourquoy le cygne chantoit

[1] Râle.

ainsy avant sa mort, ils luy avoient respondu : que c'estoit pour l'amour des esprits qui travaillent à sortir par son long col : pareillement, ce disoit-elle, elle vouloit voir sortir ou sentir resonner et ouir ceste ame ou celuy esprit ce qu'il feroit à son desloger, mais rien moins. Et adjouta que si elle n'estoit bien ferme en la foy, qu'elle ne sçauroit que penser de ce deslogement et departement du corps et de l'ame ; mais qu'elle vouloit croire en ce que son Dieu et son Eglise commandoient, sans entrer plus avant en autre curiosité : comme de vray c'estoit une des dames aussy devotieuses que l'on eust sceu voir, et qui avoit Dieu aussy souvent en la bouche et le craignoit autant.

Elle fit en ses gaietés un livre qui s'intitule : *Les Nouvelles de la reyne de Navarre*[1], où l'on y voit un style si doux et si fluant, et plein de si beaux discours et belles sentences que j'ay ouy dire que, la reyne mere et madame de Savoye, estans jeunes, se

[1] Les *Nouvelles* de la reine de Navarre parurent pour la première fois sans nom d'auteur, sous ce titre : *Histoire des amans fortunés, dédiée à l'illustre princesse, Madame Marguerite de Bourbon, duchesse de Nivernois*, par Pierre Boaistuau, dit Launay ; Paris, 1558, in-4. Cette édition ne contient que soixante-sept nouvelles, et le texte en a été remanié par Boaistuau. La seconde édition est intitulée : *l'Heptameron des Nouvelles de très-illustre et très-excellente princesse Marguerite de Valois, reyne de Navarre ; remis en son vray ordre*, par Claude Gruget ; Paris, 1559, in-4.

voulurent mesler d'en escrire des nouvelles à part, à l'imitation de ladicte reyne de Navarre, sçachans bien qu'elle en faisoit; mais, quand elles eurent veu les siennes, elles eurent si grand despit des leurs qui n'approchoient nullement des autres, qu'elles les jetterent dans le feu et ne les voulurent mettre en lumière : grand dommage pourtant, car, estans si spirituelles, il n'y pouvoit avoir rien que très-bon et très-plaisant, venant de telles grandes qui sçavoient de bons contes.

Elle composa toutes ces Nouvelles, la pluspart dans sa litière en allant par pays; car elle avoit de plus grandes occupations estant retirée. Je l'ay ouy ainsy conter à ma grand'mere, qui alloit tousjours avecques elle dans sa litière comme sa dame d'honneur, et luy tenoit l'escritoire dont elle escrivoit, et les mettoit par escrit aussy tost et habilement, et plus, que si on luy eust dicté. C'estoit aussy la personne du monde qui faisoit mieux les devises en françois, en latin et autres langues, comme il y en a une infinité en nostre maison, en des lits et tapisseries, qu'elle a composées. J'en ay assez parlé pour à st'heure; ailleurs j'en parleray encor.

VII

MESDAMES
CHARLOTTE, LOUISE ET MAGDELAINE DE FRANCE

Pour dire que, comme j'ay dict, madame Claude fut fort heureuse en belle lignée de filles comme de fils, elle eut mesdames Charlotte et Louise, auxquelles la mort par trop s'advançant les empescha de venir à l'age parfaict et au beau fruict que leur jeunesse tendre en monstroit de belles fleurs ; et si elles fussent venues à leur perfection d'années, elles n'eussent rien deu à leurs autres sœurs, ny en esprit ny en bontés, car leur esperance estoit très-belle. Si bien que madame Louise avoit esté compromise à l'empereur Charles ; mais elle mourut. Ainsy les beaux boutons de roses bien souvent sont emportés du vent comme les mesmes roses espanouies : aussy les jeunesses ravies ainsy sont plus à regretter cent fois que les vieillesses, qui ont assez paru au monde, et le dommage en est plus grand ; comme il fut quasy de mesmes qu'elles de madame Magdelaine de France leur sœur, laquelle n'eut grand loisir de jouir heu-

reusement de la chose du monde qu'elle avoit le plus affectée, qui estoit d'estre reyne, tant elle avoit le cœur grand et haut.

Elle fut donc mariée au roy d'Escosse; et, ainsy qu'on l'en vouloit destourner, non certes qu'il ne fust un beau et brave prince, mais pour estre condamnée à aller faire son habitation en un pays barbare et une gent brutale, luy disoit-on, elle respondit : « Pour le moins, tant que je vivray je seray reyne, « ce que j'ay tousjours desiré. » Mais quand elle fut en Escosse, elle en trouva le pays tout ainsy qu'on luy avoit dict, et bien different de la douce France. Toutesfois, sans autre semblant de la repentance, elle ne disoit autre chose, sinon : « Helas! j'ay voulu « estre reyne; » couvrant sa tristesse et le feu de son ambition d'une cendre de patience, le mieux qu'elle pouvoit. M. de Ronsard m'a conté cecy, lequel alla avec elle en Escosse, sortant hors de page d'avec M. d'Orléans, qui le luy donna pour aller avec elle, et voir son monde.

Elle ne demeura pas long-temps reyne qu'elle ne mourut, bien regrettée du roy et de tout le pays, car elle estoit fort bonne, et se faisoit beaucoup aimer, et avoit un fort grand esprit, et estoit fort sage et vertueuse.

VIII

MADAME MARGUERITE DE FRANCE.

Ainsy que nous avons eu madame Marguerite de France, sa sœur, despuis duchesse de Savoye, laquelle a esté si sage, si vertueuse, si parfaicte en sçavoir et sapience, qu'on luy donna le nom de la Minerve ou Pallas de la France pour sa sapience; aussy, pour devise elle portoit un rameau d'olive entortillé de deux serpens entrelassés l'un en l'autre, avecques ces mots:

Rerum Sapientia custos[1],

signifiant que toutes choses sont regies, ou doibvent estre, par sapience, qu'elle avoit beaucoup, et de science aussy, qu'elle entretenoit tousjours par ses continuelles estudes les après disnées, et ses leçons qu'elle apprenoit des gens sçavans, qu'elle aimoit par dessus toute sorte de gens. Aussy l'honoroient-ils comme leur déesse et patronne. La grande quantité de beaux livres qu'ils ont faicts pour elle, et qu'ils

[1] La Sagesse est la conservatrice des choses.

ont voués à elle, en font tesmoignage; et, pour ce, m'empescheront de louer sa science, car ils en ont assez dict.

Elle eut le cœur grand et haut. Le roy Henry la voulut une fois marier à feu M. de Vendosme, premier prince du sang; mais elle fit response qu'elle n'espouseroit jamais le subject du roy son frere. Voylà pourquoy elle demeura si long-temps à prendre party, jusqu'à ce que, par la paix faicte entre les deux roys chrestien et catholique, elle fut mariée avecques M. de Savoye, auquel elle aspiroit il y avoit long-temps, dès le temps du roy François, et dès lors que le pape Paul III et le roy François se virent à Nice, que la reyne de Navarre alla voir, par le commandement du roy, feu M. de Savoye le pere au chasteau de Nice, et y mena madame Marguerite sa niepce, qui fut trouvée fort agréable de M. de Savoye, et fort propre pour son fils; mais cela traisna par le moyen de la guerre jusqu'à ceste grande paix, que ce mariage se fit et se consomma, et cousta bon à la France; car, de tout ce qu'on avoit conquis et gardé en Piedmont et Savoye l'espace de trente ans, fallut qu'il se rendist en une heure: tant le roy Henry desiroit la paix et aimoit sa sœur, qu'il ne voulut rien espargner pour la bien colloquer; mais pourtant la plus grande part de la France et du Piedmont en murmuroient et disoient que c'estoit un peu trop.

D'autres le trouvoient fort estrange, et d'autres fort incroyable, jusqu'à ce qu'ils l'eussent veu; et mesmes les estrangers s'en mocquoient de nous; et ceux qui aimoient plus la France et son bien en pleuroient, lamentoient, et surtout ceux de Piedmont qui ne vouloient tourner à leur premier maistre, si les ducs de Savoye se doibvent justement nommer maistres et seigneurs du Piedmont, d'autant que les rois de France le sont esté d'autres fois, et sont encor justes seigneurs, titulaires et maistres, et legitimement leur appartient.

Quant aux soldats et compaignons de guerre, qui estoient jà si long-temps accoustumés aux garnisons, douceurs et belles nourritures de ce pays, ne faut point demander ce qu'ils en disoient, comment ils en crioient et s'en desesperoient, et ce qu'ils en debagouloient. Les uns, tant Gascons qu'autres, disoient: « Hé! cap de Diou! faut-il que pour une petite pièce « de chair qui est entre les jambes de ceste femme, « qu'on rende tant de belles et grandes pièces de « terre? » D'autres: « Vraiment ouy, on nous la deb- « voit bien tant dire et tant faire Minerve, déesse de « chasteté, pour venir en Piedmont changer de nom « à nos despens! » D'autres: « Elle debvoit bien gar- « der l'espace de quarante cinq ans sa virginité et « son beau pucelage, et le perdre pour la ruine de « France! » Bref, si je voulois debagouler une in-

finité de telles causeries, je n'aurois jamais faict, car asseurez-vous qu'ils en disoient prou, comme gens desesperés.

Que si de ce temps ils fussent esté autant desreglés, mutins et seditieux, comme despuis on les a veus en nos guerres civilles, asseurez-vous qu'un chascun en eust pris sa part, et se fussent saisis des places, qu'on eust eu bien de la difficulté de les en chasser; aussy qu'ils avoient affaire à un general, qui estoit M. le mareschal de Brissac, qui se sçavoit bien faire craindre et respecter, comme j'ay dict. Si bien qu'il fallut que ces pauvres gens prinssent leur congé en gré, dont les uns pleurans et se lamentans, se retirerent en France en leurs maisons, que tel possible y avoit-il qui ne l'avoit veue de trente ans; d'autres, comme gens desesperés, s'en allerent au service du roy d'Espaigne, qui avoit la guerre contre le Grand seigneur; et près de quinze cens qu'ils estoient, tant du reliqua du Piedmont que de la Toscane, furent tous tués en combattant vaillamment en la bataille qui fut donnée aux Gerbes.

J'ay ouy dire à de grands capitaines que si le Piedmont au moins nous fust demeuré, et qu'on eust laissé la Savoye et la Bresse seulement, que le mariage fust esté très-riche et très-beau, et que, par ce moyen, nous estant resté le Piedmont, eust servy d'escolle tousjours et d'amusement aux gens de

guerre françois, et s'y fussent tous arrestés, et ainsy ne se fussent adonnés ny affriandés aux guerres civilles; estant le naturel du François de vacquer tousjours aux œuvres de Mars, et d'hayr l'oisiveté, le repos et la paix. Or, telle estoit la destinée malheureuse pour la France, et par ce moyen falloit-il achepter la paix; et par ainsy madame de Savoye n'en a peu mais, car elle ne desira jamais la ruine de la France: tant s'en faut, qu'elle n'aimoit rien tant que ceux de sa nation; et si elle en a receu du bien elle n'en a point esté ingrate, luy servant de tout ce qu'elle a peu, et la secourant: car, tant qu'elle a vescu, elle a tousjours persuadé et gaigné M. de Savoye son mary à bien entretenir la paix et à ne se bander, luy qui estoit Espaignol pour la vie, contre la France, ainsy qu'il fit despuis après qu'elle fut morte, ayant suscité, maintenu et fortifié soubs main M. le mareschal de Bellegarde à faire ce qu'il fit, et se rebeller contre le roy, et s'impatroniser du marquisat de Saluces (j'en parle ailleurs): en quoy certes son altesse eut grand tort, recognoissant si mal les bienfaicts des roys de France ses proches, et de frais du feu roy Henry III, qui luy avoit donné si liberallement Pignerol et Savillan au retour de Pologne.

Force gens bien advisés croyent que si madame de Savoye eust vescu, qu'elle fust morte plustost ou elle

eust engardé ce coup, tant elle se sentoit redevable à la terre de sa naissance. Et j'ay ouy dire à une grande personne : qu'il pensoit que si madame de Savoye eust vescu, et qu'elle eust veu faire à son fils la surprise du marquisat de Saluces, qu'il a faicte du temps du deffunct roy, qu'elle l'eust estranglé; mesmes que le feu roy le disoit et le croyoit ainsy : lequel eut si grand despit de ce traict, que le matin que les nouvelles luy en vindrent, pensant faire ses pasques, il les remit et ne les voulut faire, tant il fut animé, colleré et superstitieux par apparence aussy bien que du dedans; et tousjours disoit que si sa tante eust vescu, que cela ne fust point arrivé.

Voylà la bonne opinion que ceste bonne princesse avoit laissée au roy et à tout le monde de sa bonté. Aussy, pour dire vray, comme je le tiens de bon lieu, si elle ne fust esté telle et qu'elle eust esté d'autre naturel que du sien bon, jamais le roy ny son conseil ne l'eussent advantagée si grandement, ny faict de si grands biens, que certes elle n'a jamais espargnés ny pour la France ny pour les François. Et ne se peut plaindre aucun François que, allant et venant deçà et delà des monts, s'adressant à elle en sa necessité, elle ne l'ait secouru, assisté de tout, et donné bon argent pour sa passade et pour se conduire en chemin. Je say que, lorsque nous tournasmes de Malthe, elle fit de grandes gracieusetés et donna beaucoup d'argent à

tant de François, qui s'addresserent à elle et luy en demanderent; mesmes sans luy en demander elle leur en faisoit offrir. Je le peux dire comme sçavant, quant à moy; car madame la comtesse de Poncalier, sœur de M. de Raitz, et fort sa favorite et sa dame d'honneur, un soir, en me baillant à souper en sa chambre, me presenta dans une bourse cinq cens escus de la part de madicte dame, d'autant qu'elle aimoit extremement madame de Dampierre ma tante, et avoit fort aimé ma mere. Mais je puis jurer avecques verité et l'asseurer que je n'en pris jamais un sol; car j'en avois assez pour me conduire à la cour, et plustost je me fusse conduict à pied que d'estre si effronté et impudent d'importuner telle princesse. J'en cognois beaucoup et ay cognu qui ne firent pas de mesmes; car ils en prindrent très-bien.

J'ay ouy dire à un de ses maistres d'hostel qu'elle mettoit en un coffre tous les ans en reserve le tiers de son revenu, pour donner aux pauvres François passans. Voylà comme elle estoit bonne Françoise; et ne luy debvoit-on plaindre le bien qu'elle avoit emporté de France, car c'estoit toute sa joye lorsqu'elle en oyoit de bonnes nouvelles, et son triste desplaisir quand elle en oyoit de mauvaises.

Quand les premières guerres y nasquirent, elle en prit si grand ennuy qu'elle en cuida mourir; et quand la paix fut faicte et qu'elle vint à Lyon voir le roy et

la reyne mere, elle ne se peut saouler de s'en conjouir avec eux, et de prier la reyne de l'entretenir bien, et se courroucer à plusieurs hugenots, et en parlant à eux et en leur escrivant, de quoy ils l'avoient esmeue, et les prier de n'y tourner plus; car ils l'honoroient fort et avoient en elle créance, d'autant qu'à aucuns elle leur avoit faict plaisir; et à grand peine feu M. l'admiral eust joui de ses biens de Savoye sans elle.

Lorsque les guerres civilles arriverent en Flandres, elle la première nous en donna advis en tournant de Malthe; mais asseurez-vous qu'elle n'en fut point marrie : « car, disoit-elle, les Espaignols se rejouis-« soient et se mocquoient de nous et de nos discords : « à st'heure ils en ont leur bonne part, ils ne s'en « mocqueront plus. »

Elle se fit tellement aimer aux terres et pays de son mary, que, lorsqu'elle mourut, les pleurs et les larmes eurent tel cours parmy tout le peuple, despuis le plus grand jusques au plus petit, qu'elles ne se peurent jamais asseicher ny prendre fin. Aussy parloit-elle pour tous à son mary, quand ils estoient en necessité ou adversité, ou en peine ou en faute, et luy requeroit grace et pardon pour eux, qui bien souvent sans elle ny ses intercessions ne l'eussent eu. Aussy l'appelloient-ils tous leur patronne.

Bref, c'estoit la bonté du monde; au reste, comme

j'ay dict, charitable, magnifique, liberale, sage, vertueuse, si accostable et douce que rien plus, et principallement à ceux de sa nation : car, quand ils luy alloient faire la reverence, elles les recevoit avec tel recueil qu'ils en avoient honte; et les gentilshommes un peu signalés, les honoroit de telle façon, que bien souvent elle ne vouloit parler à eux qu'ils ne fussent couverts. Je sçay ce que j'en doibs dire; car, parlant à elle une fois, elle me fit ce mesme honneur, et m'en pressa et commanda de telle façon, que je fus contrainct de luy dire : « Madame, je croy que ne me « tenez pour François, et que j'ignore ce que vous « estes, et le grade et le rang que vous tenez, en vous « honorant comme il m'appartient. » Et jamais ne parloit à eux assise, que debout; et aucuns, moyennement principaux que j'ay veus parler à elle, elle les pressoit tant qu'elle les faisoit asseoir auprès d'elle.

Bref, on ne sçauroit jamais tant dire de bien de ceste princesse, comme il y en a eu; et faudroit un plus brave escrivain qui entreprist ses vertus et autre que moi. Je me tairay donc jusqu'à une autre fois et me mettray à parler des filles de nostre roy Henry, mesdames Elisabeth et Claude de France.

IX

MESDAMES ELISABETH ET CLAUDE DE FRANCE

Je commencerai par son aisnée, madame Elisabeth de France, ou plustost la faut appeller la belle Elisabeth du monde, pour ses rares vertus et perfections, laquelle fut reyne d'Espaigne, et bien aimée et honorée de tout son peuple en son vivant, et après sa mort fort plaincte et regrettée d'iceluy, comme j'ay dict cy devant au discours que sommairement j'ay faict d'elle : par quoy je me contenterai pour le present de n'en escrire davantage, et parleray de sa sœur, la seconde fille du roy Henry, qui fut madame Claude de France (le nom de son ayeule), duchesse de Lorraine, qui a esté belle, sage, vertueuse, bonne et douce princesse. Si bien qu'on la disoit en tout, à la cour, ressembler à la mere et à la tante, et estre leur vraye image. Elle avoit au visage une certaine gaieté qui plaisoit fort à tous ceux qui la regardoient : en sa beauté elle ressembloit sa mere, et en son sçavoir et bonté elle ressembloit sa tante, que ceux de Lorraine ont tousjours fort esprouvée bonne, tant qu'elle

a vescu, comme je l'ay veu moy estant en ces pays là, et après sa mort l'ont trouvée fort à dire. Aussy de sa mort tout le pays en fut comblé de regrets; et M. de Lorraine la plaignoit tellement, qu'encor qu'il a demeuré veuf d'elle, jeune, ne voulut jamais se remarier, disant qu'il n'en pourroit jamais trouver une pareille, et que s'il la pensoit trouver veritablement il se remarieroit.

Elle luy laissa une belle race, et mourut après de mal d'enfant, à l'appetit d'une vieille sage-femme et grosse ivrognesse de Paris, en laquelle elle avoit plus de fiance qu'en tout autre.*

Les nouvelles de sa mort en vindrent à Rheims, au sacre du roy, dont toute la cour en demeura en deuil et tristesse extreme, pour sa bonté qu'elle desmonstroit à tout le monde où elle pouvoit, quand elle y venoit.

La dernière fois qu'elle y vint, le roy son frere luy donna toutes les amendes de la Guyenne; car ils tiennent que les confiscations n'y ont lieu; mais on y fait les amendes si grandes, que bien souvent elles passent et vallent les confiscations.

Madame de Dampierre luy en demanda une, moy present, un jour, d'un gentilhomme que je sçay. Elle luy fit response : « Madame de Dampierre, je la vous « donne de bon cœur, n'ayant accepté ce don du roy « mon frere, que je n'ay demandé : mais il me l'a

« donné de son bon gré; non point pour ruiner la « France, car j'en suis, et aime tous ceux qui en sont « comme moy : ils auront de moy plus de courtoisie « que d'un autre qui eust eu le don; et telle qu'ils la « voudront de moy et me la demanderont, je leur « donneray. » Comme de vray, ceux qui eurent affaire avecques elle, n'y trouverent que toute courtoisie, toute douceur et bonté.

Bref, elle estoit vraye fille de France, et en cela, et en bon esprit et habilité, qu'elle a tousjours bien monstré en secondant sagement et habilement M. son mary au gouvernement de ses seigneuries et dominations.

X

MADAME MARGUERITE DE FRANCE

Après ceste Claude de France vint ceste belle Marguerite de France, reyne de Navarre, de laquelle j'ay parlé par cy devant; et pour ce je m'en tais, en attendant à un autre temps; car je croy que l'avril en son beau printemps ne produit tant de belles fleurs et verdures diverses, comme ceste princesse nous produit et engendre en toutes saisons de beaux et divers subjects pour dire tous les biens du monde d'elle.

Digitized by Google

XI

MADAME VICTOIRE DE FRANCE

Ces trois sœurs en eurent une petite qui fut nommée Victoire. Ce nom luy fut donné par M. le legat cardinal Caraffe, qui en fut le parrain, lorsqu'il vint en France pour esmouvoir le roy à la guerre papale et italique, et pour presage que ceste guerre et ce voyage apporteroient totale victoire ; mais ceste belle fille mourut incontinent, et ne vint aucunement en maturité, comme un beau fruict qu'on attend par la belle et blanche fleur qui le promet. Et d'autant que ledict legat, par son beau nom, en avoit presagé quelque chose de bon pour son voyage qu'il pourchassoit, aussy sa mort servit d'augure qu'il ne réussiroit pas bien, et qu'il ne rapporteroit grand fruict de victoire, ainsy que pour lors à la cour on en discourut là dessus.

Elle fut bessonne et d'une mesme ventrée avecques une autre qui mourut aussy tost née : et ceste Victoire la survesquit quelques mois, dont la reyne leur mere fut en grand danger de mort, ainsy que madame de Lorraine sa fille, qui mourut pour la naissance de deux bessons.

XII

MADAME DIANE DE FRANCE

Je ne veux oublier madame Diane de France, laquelle, bien qu'elle soit bastarde et naturelle, pourtant nous la pouvons mettre au rang des filles de France, d'autant qu'elle a esté advouée du feu roy Henry son pere, et legitimée, et puis partagée et appanagée comme une fille de France : car elle eut la duché de Chastelleraut, et puis la quitta pour estre duchesse d'Angoulesme, dont elle retient à st'heure le nom ; et a eu tous les privileges qu'ont les filles de France, jusqu'à entrer au cabinet et aux affaires des rois ses freres, et mesmes des rois Charles et Henry troisiesme, car je l'ay veu, comme si elle fust esté leur sœur propre, qui l'aimoient tous de mesmes; aussy avoit-elle beaucoup de la ressemblance du roy Henry son pere, tant pour les traicts du visage que pour les mœurs et actions, et aimoit tous les exercices qu'il aimoit, fust-ce des armes, de la chasse et des chevaux ; car je pense qu'il n'est pas possible que jamais dame ait esté mieux à cheval qu'elle, ny de meilleure grace.

J'ay ouy dire (et se lit) à aucuns anciens : que le petit roy Charles VIII estant en son royaume de Naples, madame la princesse de Melfe, luy venant faire la reverence [1], luy fit voir sa fille, belle comme un ange, montée sur un beau coursier, le mener et manier aussy bien et en toutes formes d'airs et de maneges, qu'eust sceu faire le meilleur escuyer de là; dont le roy et toute sa cour en furent en très-grande admiration et estonnement, pour veoir une telle beauté si adextre à cheval, sans faire aulcunement tort à son sexe.

Ceux qui ont veu autresfois madame d'Angoulesme à cheval, en demeurent bien plus ravis et esmerveillés; car elle y estoit si bien née et si propre, et de si belle grace, qu'elle ressembloit du tout à ceste belle Camille, reyne des Volsques; et si estoit très-belle de visage, de corps et de taille, qu'à grande peine y en voyoit-on à la cour plus riche que celle-là, et qui s'accommodoit fort bien à cest exercice; non qu'elle en fist autrement estat, ny qu'elle en excedast aucunement la modestie et douceur commune, comme ceste princesse de Melfe, car elle outrepassoit un peu la modestie (en tout il la faut observer, et mesmes les femmes); sinon quand elle alloit par pays, en y montrant tousjours quelque gentillesse fort agréable à ceux qui la regardoient.

[1] Ce fut à Poggio-Reale, le 23 mars 1494.

Je me souviens que M. le mareschal d'Amville, son beau frere, luy avoit une fois donné un fort beau cheval, qu'il avoit nommé *le Dottor*, d'autant qu'il se manioit de pied coy et alloit en avant à courbettes, si justement et si sagement, qu'un docteur n'eust sceu estre plus sage en son aller; et voylà pourquoy il se nommoit ainsy : mais j'ay veu madame d'Angoulesme le faire aller plus de trois cens pas tousjours ainsy en advant, que bien souvent toute la cour s'y amusoit à la voir; de sorte qu'on ne sçavoit que plus estimer, ou sa bonne tenue, ou sa belle grace. Et tousjours, pour bailler plus beau lustre, estoit fort bien accoustrée d'un fort beau et riche habillement de cheval, sans oublier sur-tout le chappeau bien garny de plumes, et à la guelfe porté. Ah! que c'est dommage, lorsque la vieillesse vient à gaster ces beautés et desbaucher telles vertus; car elle a meshuy laissé tout cela, et quitté ces beaux exercices, comme elle a faict la chasse et tous les autres qui luy séoient tant, car jamais rien ne luy fut malséant en tous ses gestes et ses mœurs, ainsy que le roy son pere, y prenant peine et plaisir, pour le bal, pour la danse; elle y estoit fort accomplie, en quelque danse que ce fust, fust qu'elle fust grave ou gaye.

Elle chantoit bien, jouoit bien du luth et d'autres instrumens. Bref, elle estoit fille de pere en cela comme elle est en bonté, car elle est fort bonne, et

qui ne fait point de desplaisir à personne, encor qu'elle ait le cœur haut et grand, et l'ame fort genereuse, sage et fort vertueuse, et qui a fort honoré et aimé messieurs ses maris.

En premières nopces, elle espousa le duc de Castro, de la case[1] Farneze, qui fut tué à l'assaut de Hesdin; en secondes, M. de Montmorency, qui au commencement y fit difficulté, pour avoir promis à madamoiselle de Pienne, l'une des filles de la reyne, belle et honneste fille; mais après, pour obéir au pere, qui, fort irrité, l'en voulut desheriter, par dispense fut absous de sa parolle première et l'espousa : dont il ne perdit au change, encor que ladicte Pienne fust d'une des grandes maisons de France, et des belles, honnestes, vertueuses et sages de la cour; et que Madame aimoit, et l'a aimée toujours, sans aucune jalousie des amours passées de son mary et d'elle. Aussy sçavoit-elle se commander, car elle est fort spirituelle et de bon entendement. Les rois ses freres, et Monsieur, l'ont fort aimée, et les reynes et duchesses ses sœurs, car elle ne leur faisoit honte nullement, pour estre parfaicte en tout.

Le roy Charles l'aima, parce qu'elle l'accompagnoit en ses chasses et autres exercices joyeux ordinairement, et qu'elle estoit de bonne et gaye humeur.

[1] De la maison, *della casa*.

Le roy Henry l'aimoit, parce qu'il cognoissoit qu'elle le recherchoit fort et l'aimoit fort. Lorsque la guerre s'esmeut cruelle après la mort de M. de Guise, sçachant le roy son frere en necessité, elle partit de sa maison de l'Isle-Adam en diligence, non sans courir grande fortune, estant guettée de toutes parts par le chemin, et luy porta cinquante mille escus qu'elle avoit reservés du sien, et les luy donna, qui vindrent bien à propos, et croy qu'ils luy sont deus encor : dont le roy luy en sceut si bon gré, que s'il eust vescu il l'eust faicte grande pour avoir ainsy esprouvé son bon naturel à son extresme besoin. Aussy depuis sa mort elle n'a eu au cœur de joye, ny profité, tant elle l'a regretté et regrette, et couve de vengeance, si son pouvoir estoit pareil à son vouloir, contre ceux qui l'ont tué. Jamais nostre roy d'aujourd'huy ne l'a peu accorder, quelque prière à elle faicte, avecques madame de Montpensier, pour la tenir coupable de la mort du roy son frere, l'abhorrant comme la peste, jusqu'à luy dire injure une fois devant Madame la sœur du roy, et luy dire qu'elle ny le roy n'avoient nul honneste subject de l'aimer, sinon d'autant qu'elle estoit cause, par ce meurtre du feu roy, qu'ils tenoient le rang qu'ils tenoient. Quelle chasse ! Or, j'espere d'en parler ailleurs, pourquoy je me tais.

XIII

MADAME ISABELLE DE FRANCE

Pour parler de la dernière fille de France, qui est la petite madame Isabelle de France, fille du feu roy Charles neufviesme, laquelle on peut dire avoir esté un vray miracle de nature en esprit et en grandeur de courage, au bas age qu'elle a vescu, n'ayant pas huict ans lorsqu'elle mourut, elle disoit et racontoit des choses incroyables.

Ceste petite princesse sçavoit bien dire qu'elle estoit des deux plus grandes maisons de la chrestienté, du costé de France et du costé d'Austriche, et si discouroit de ces races aussy joliment que docteur legiste de France, tant elle avoit esté curieuse de l'apprendre, nommant ses peres, ayeuls, bisayeuls, ancestres, et racontant aucuns de leurs plus memorables faicts.

Une fois, elle estant malade, le roy son oncle demeura trois jours sans l'aller voir; au troisiesme il y alla. Lorsqu'elle le sentit à la porte, elle fit semblant de dormir, et se tourna de l'autre costé; et, encor que le roy l'appelast par trois fois, elle fit de la

sourde, jusqu'à ce que madame de Crissé, ma tante et sa gouvernante, la fit tourner vers le roy, envers lequel elle fit de la froide, et ne luy dit pas deux mots : et s'en estant desparti d'avecques elle, sa gouvernante se courroucant contre elle, luy demanda pourquoy elle avoit faict ce traict et ceste mine. Elle respondit : « Hé quoy ! ma mere, comment me fust-il « esté possible de faire cas de luy, et luy faire bonne « chere, que, depuis trois jours que je suis malade, « il ne m'a pas veue une fois, non pas seulement en- « voyé visiter, moy qui suis sa niepce, et fille de « son aisné, et qui ne luy fais point de deshonneur ? »

Elle, tout jeune qu'elle estoit, sçavoit aussy bien garder sa grandeur que si elle fust esté plus agée. Quand quelques-uns l'alloient voir en sa chambre et luy faire la reverence, elle sçavoit aussy gentiment presenter la main pour la faire baiser comme eust faict la reyne sa mere, et tenir sa gravité dans sa chaire, et s'enqueroit fort de ceux qui estoient serviteurs du roy son pere, et qu'il favorisoit autant; et elle leur en faisoit de mesmes, en leur faisant bonne chere, jusqu'à leur dire que, quand elle seroit plus grande et auroit des moyens, elle leur en departiroit.

Bref, c'estoit le plus grand cœur et le plus grand esprit qu'on vit jamais en aussy jeune petite créature que celle-là. Que dis-je, jeune petite? Elle faisoit honte

aux plus agées, si bien qu'on disoit qu'elle en avoit trop, et qu'elle ne vivroit pas long-temps; comme de vray elle mourut n'ayant pas atteint huict ans. On la pouvoit dire que c'estoit un beau et bon fruict, avancé et assaisonné avant le temps; aussy ne dura gueres : sur la mort de laquelle aucuns ont douté et disputé qu'elle avoit esté advancée pour beaucoup de raisons que je ne dis point; mais la plus saine voix de la cour ne porte pas cela.

Or, ce m'est assez pour maintenant d'avoir parlé de ces nobles filles de France, auxquelles de ceste heure je dis adieu, et prends congé d'elles jusqu'à la première rencontre, que j'espere encor en dire quelques mots de leurs belles vertus.

DISCOURS VII

LES DEUX JEANNE

REYNES DE HIÉRUSALEM, SICILE ET NAPLES.

JEANNE I

Pour ne me vouloir point encor distraire des discours du noble sang de France, il m'a pris fantaisie d'escrire des deux reynes Jeanne de Naples, desquelles, pour estre sorties de ce noble sang françois, je veux parler; si que le discours qu'on en pourroit faire d'elles, s'il passoit par une bonne plume et bien disante, en seroit fort beau et agréable; car le subject est tel.

Je commenceray donc par la reyne Jeanne première, arrière fille du roy Robert [1], extraict de ce brave roy Charles premier, duc d'Anjou, roy de Naples, et frere au bon roy sainct Louis; dont je m'estonne que tant de bons et sçavans escrivains qui

[1] Née en 1327, fille de Charles, duc de Calabre et de Marie de Valois, seconde femme de ce prince.

estoient de ce temps là, et mesmes un Boccace et un Petrarque, ne se sont mis à en escrire. Il est bien vray que celuy qui a escrit l'*Histoire de Naples*[1] en a assez dict, voire trop; car il ne s'est amusé qu'à dire mal d'elle, selon la coustume des historiographes italiens, qui ont esté grands larrons de la gloire et louanges de nos François. Voicy donc ce qu'en dit cest historien : qu'elle fust fort adonnée à l'amour.

« Elle eut pour son premier mary Andreasse, son « cousin en second degré; et, après avoir tenu le « royaume ensemble, elle s'en fascha; et estans tous « deux en la ville d'Aversa, elle l'envoya querir une « nuict, soubs couleur de luy vouloir parler d'affaire « nouvellement avenu; et, en allant à elle, se ren- « contrant soubs un poteau qui estoit là, fut pris et « estranglé, par la volonté et charge de la reyne, « audict poteau; plusieurs disent, parce qu'il ne « fournissoit pas beaucoup au gré de la reyne, à ses « besongnes de nuict, encor qu'il fust jeune, gaillard « et en bon poinct, ainsy que l'appetit desordonné « de la dame l'eust voulu. Et se conte encor, et à Na- « ples et ailleurs, que ladicte dame, faisant un cor- « don d'or un jour assez gros, Andreasse lui demanda « pourquoy elle faisoit ce cordon. Elle luy respondit « en souriant qu'elle le faisoit pour le pendre. Elle

[1] Pandolfo Collenuccio, livre V de son *Sommaire de l'Histoire de Naples.*

« en tenoit si peu de compte, qu'elle ne craignoit de « luy tenir telles parolles, auxquelles Andreasse, « comme simple et bon homme qu'il estoit, n'y prit « point garde; mais en fin l'effect s'en ensuivit; de- « quoy pourtant elle en fit ses excuses au roy Louis « d'Hongrie, frere d'Andreasse; néantmoins ledict « roy ne les prist en payement, mais avec une simple « lettre luy escrit ces mots :

« *Ta vie desordonnée precedente, la seigneurie du « royaume que tu t'es tousjours retenue entre les mains, « la vengeance de ceux qui avoient tué ton mary non « poursuivie, l'autre mary qu'incontinent tu as espousé, « et l'excuse que tu m'as despuis envoyée, sont pleines « preuves que tu as esté participante et complice à la « mort de ton mary.* »

« Elle espousa après, et aussy tost, un de ses cou- « sins, fils du prince de Tarente, qu'elle avoit fort « aimé durant son mary, qu'elle traicta bien; et de- « meura avec elle trois ans en fort grande amitié; « mais il mourut tout extenué de s'estre excessive- « ment et trop souvent employé au service de la « reyne, en faveur de la dame Venus.

« Elle espousa après, pour son tiers mary, un « nommé Jacques, infant de Majorque, qui estoit « pour lors tenu le plus deliberé, dispos et beau « personnage qui se trouvast en la place, qu'elle ne « voulust pourtant qu'il portast titre de roy, ains-

« de simple duc de Calabre; car elle vouloit seule « dominer et regner, et ne vouloit plus avoir de « compagnon, ainsy qu'elle faisoit bien; et luy mon- « stra bien aussy: car, ayant sceu qu'il s'estoit donné « à une autre femme, malheureux qu'il estoit, car de « plus belle n'en pouvoit-il choisir que la sienne, lui « fit trancher la teste, et ainsy mourut.

« Pour son quatriesme mary, elle prist Othon de « Brunsvik, de la race de Saxe, lequel estoit un grand « capitaine, et pour lors aux appoinctemens de l'E- « glise; et c'est pourquoy l'empereur Charles, comme « j'ay ouy dire, luy ne s'en estant advisé plus tost, « ayant faict amas de forces en Allemagne, soubs le « duc de Brunsvik, pour aller secourir Naples contre « M. de Lautreq, se ravisa à my chemin, et ne voulut « qu'il passast outre, ains qu'il s'en retournast, « craignant qu'estant là, pretendant quelque droict « sur ce royaume, à cause de cest Othon, son an- « cestre, il ne fist quelque revolte et ne luy nuisist « grandement.

« Or, advint qu'au bout de quelque temps le roy « Louis de Hongrie, poussé et de luy et d'autres du « royaume de Naples, qui l'appelerent pour venger « la mort de son frere, envoya une fort grosse armée « contre ceste belle reyne, en laquelle Charles de « Durazzo fut general; et, s'estant assignée et livrée « bataille, Othon, mary de la reyne, faisant ce jour

« merveilleux faicts d'armes, monté sur un grand et « fort coursier, fut blessé et cheut dessoubs luy, fut « pris et mené à Charles, auquel il se rendit.

« La reyne, voyant le changement de la guerre, et « que d'ailleurs ne pouvoit avoir secours, et que « l'esperance luy en failloit, obtint de Charles de « pouvoir parler à luy; pour quoy faire Charles alla « au jardin du chasteau de la reyne, où elle luy fit la « reverence fort bas, comme il est requis que le « vaincu la fasse au vainqueur (quel creve-cœur « pourtant!), et luy dit telles paroles : *Je vous ay jus-* « *qu'à ceste heure tenu pour mon fils; mais maintenant,* « *puisqu'il plaist à Dieu, je vous recognois et tiens* « *pour mon seigneur. Par quoy je vous recommande* « *mon honneur et celuy de mon mary.* » A quoy Charles luy respondit : « *Je vous ay tousjours aimée comme* « *mere, et ainsy l'entends. Je feray à l'advenir que* « *j'auray vostre honneur, et celuy de vostre mary,* « *pour recommandé.* » Et alors la reyne se rendit à luy. « Cependant fut envoyée lors, honorablement ac- « compaignée, en autre lieu, soubs bonne garde, et « puis la nouvelle de la prise de la reyne envoyée au « roy, et de la conqueste du royaume; estant mandé « au roy pour avoir l'avis de ce qu'on auroit à faire « de la personne de la reyne, il envoya à Charles « deux de ses barons pour luy congratuler de sa « victoire, et fit response qu'il debvoit mener la reyne

« au lieu propre auquel elle avoit faict estrangler « Andreasse, et qu'en ce mesme lieu, et en mesme « manière, il la fist pendre et estrangler : ce qui fut « faict, et le corps fut porté à Saincte-Claire de Na- « ples; et, après avoir esté trois jours morte sur terre, « fut enterrée, et les deux barons, en ayant veu « l'execution, en porterent les nouvelles en Hongrie.

« Après, fut couppée la teste à madame Marie, « seconde sœur de la reyne, femme mal pudique, et « diffamée d'avoir esté participante à la mort d'An- « dreasse.

« Ceste Marie fut ceste dame qui fut femme de « Robert d'Artois, et aimée de Boccace, qui pour lors « florissoit, pour laquelle il escrivit en sa langue « vulgaire ces deux livres tant excellens : *La Flam- « mette* et *le Philocope* [1]. »

Voylà ce qu'en dit l'historien de Naples. Encor, après avoir faict ce qu'il a peu pour la detracter, il ne se peut garder de dire : « Telle fut, et telle prist « fin la reyne Jeanne première du nom, arrière « fille du roy Robert, fort estimée en prudence et « valeur par beaucoup d'autheurs, et haut louée de

[1] *Il Filocopo ossia l'amator di fatica*, l'un des premiers ouvrages de Boccace, contient l'histoire, célèbre au moyen âge, des amours de Flore et de Blanchefleur. *Fiammetta* ou l'*Amorosa Fiammetta*, est une élégie en prose sur la séparation de deux amants, que Boccace écrivit vers 1344.

« Baldus et Angelus, freres, docteurs en droict très-« fameux, en aucuns de leurs traïtés et conseils. »

Or sur ce discours passé j'ay ouy à Naples, et ailleurs, louer fort ceste reyne, et n'en dire le mal que fait cest autheur menteur, mais l'excuser fort par de gallans hommes discoureurs, autant que l'autre l'a blasmée. Car quant à luy reprocher ses quatre maris, et pour ce la tenir impudique, on ne sçauroit, puisque le mariage est si bon et si sainct, estant ordonné de Dieu, et aussy qu'il valoit bien mieux qu'elle se mariast qu'elle se brulast, ou, qui pis est, qu'elle se prostituast et abandonnast à l'un et à l'autre d'aucuns amoureux, comme l'on a veu et veoit-on de nostre temps plusieurs reynes, princesses et grandes dames, soit estans filles, soit veufves, faire l'amour à outrance, et paillarder avecques qui bon leur sembloit et semble de ceux de leur royaume, plustost que de se marier, fuyant ce mariage sainct et permis, plustost que la paillardise deffendue; ce que la reyne Jeanne n'a ensuivy; car pour le moins, si elle brusloit du chaud desir de la chair, elle le passoit honnestement avecques ses maris.

Quant à Andreasse qu'elle fit mourir, on dit que c'estoit un Hongre, ivrogne très-dangereux et malicieux, en faisant son simple et son niais comme volontiers telles gens le font, plus que les habiles et honnestes, et qui la vouloit faire mourir pour estre

seul roy; mais elle gaigna les devans, et jouа à la prime, ainsy que le droict de nature le permect, qu'il vaut mieux prevenir que d'estre prevenu, et mesmes en matière de vie.

Touchant à son cousin, le fils du prince de Tarante, qui mourut par trop extenué, elle n'en peut mais, puis qu'on ne sçauroit engarder aucun qu'il ne s'enivre de son vin propre : et après, qu'en peut mais le vin, s'il a donné la venue à son maistre et beuveur? Il ne l'en faut blasmer, sinon le maistre qui le boit. Je ne doute pas que la grande beauté de ceste belle reyne, sa grace, sa majesté, ses façons, ses doux attraits et plaisans allechemens, embrassades et attouchemens, ne fissent efforcer ce jeune homme à faire plus que ne pouvoit nature; mais cest effort venoit de luy, et non d'elle; car en cela la femme ne peut forcer de force l'homme, ny à coups de baston, par manière de dire. Il faut que le tout vienne de l'humeur de l'homme, de la force de son effect, et surtout de son ardente convoitise. Et quand bien tout cela ne seroit, et comment pouvoit-il mieux mourir sinon en bien servant sa reyne et sa dame, et luy monstrant l'ardente affection qu'il luy portoit, puis qu'il n'espargnoit point sa peine, ses forces, sa violence, et que pour la bien contenter, et luy donner du plaisir, il mouroit pour l'amour d'elle, et dans le camp amoureux de son lict, où il avoit si vaillam-

ment combattu, et exposé pour l'amour d'elle et si liberalement sa vie?

On lit que Medor et Claridan, lorsqu'ils assaillirent si furieusement le camp de Charlemagne, tuèrent un seigneur d'Albret dans sa tente, entre les bras de son amie, qu'il tenoit ceste nuict là couchée avec luy et embrasséè; dont un chacun l'en estima très-heureux de mourir si delicieusement.

Que pouvoit donc estre ce prince, pour mourir si heureusement, en bien servant sa reyne, sa femme et sa cousine?

Pour le regard de son tiers mary, l'infant de Majorque, auquel elle fit trancher la teste pour avoir violé son lict, et l'avoir quittée, pour avoir esté surpris sur une autre, encor qu'on die qu'il mourut de sa mort naturelle pourtant, ce dit l'histoire; mais passe, je veux qu'elle luy ait faict ceste justice. N'avoit-elle pas raison d'en punir l'adultere, puisqu'il n'avoit pas plus de loy ny de puissance de la commettre en son endroict, qu'elle à luy? Car selon Dieu, ceste loy est commune et rigoureuse aussy bien au mary qu'à la femme. D'avantage, s'il l'eust trouvée en cas pareil, qu'en eust-il faict? Je m'en rapporte aux gens jaloux et chatouilleux en cela : encor qu'il ne fust point roy absolu, ny ayant grade ny authorité, sinon pour l'amour d'elle, il ne faut point doubtér qu'il ne l'eust faict mourir. Et voylà pour-

quoy elle fit bien de luy faire patir la loy que, par adventure sans doubte infaillible, il luy eust faict patir, qui est la cause qu'elle usa de son pouvoir royal, estant reyne de soy et bien absolue.

Et quand bien toutes ces raisons ne seroient, et qui est le juge, tant doux soit-il, qui n'eust condamné ce malheureux d'avoir violé sa foy à la plus belle reyne, princesse et dame du monde de ce temps là, et luy avoir faussé compaignie, et s'estre desrobé pour aller habiter avec une autre qui ne la valoit pas en la moindre partie de son corps? Miserable qu'il estoit! c'estoit tout ainsy qu'un, qui, pour esteindre sa soif, delaisse la nette et claire fontaine, pour aller boire dans une mare sale, boueuse et toute vilaine. Je dis donc, avecques tous ces honnestes discoureurs : que ce malheureux mourut justement, et selon son ingratitude; car ingrat estoit-il, puisque de simple prince elle l'avoit faict roy et son mary, dont les plus grands de la chrestienté s'en fussent alors contentés. En quoy beaucoup de dames doibvent prendre bon exemple, qui eslevent beaucoup de petits compaignons, et leur font cest honneur de les prendre pour maris, et les obligent pour la vie de leurs biens et leurs honneurs, que, quand ils viennent à leur faire un faux bond, à les vouloir maistriser comme leurs maris et à leur user de leurs prerogatives, et bien souvent les gourmandent, les mesprisent et at-

tentent sur leur vie, elles les doibvent prevenir et s'en deffaire en quelque façon que ce soit, comme disoit un galant homme que je sçay; car il n'y a rien si insupportable qu'un joug donné et imposé de celuy que l'on a faict et eslevé. Mais je ne veux pas que tout cela soit de cest infant de Majorque, car il n'en est rien. Il en faut accuser l'escrivain de l'*Histoire de Naples*, qui se nomme Pandolfo Collenuccio, qui en a parlé par trop desavantageusement pour ladicte reyne; et pour ce, ne le faut croire : nous croirons plustost Froissard, encor qu'il fust Anglois [1]; mais pourtant, en ses escrits il ne flatte point tant les Anglois qu'il ne die beaucoup de bien des François, ce que n'ont faict volontiers les historiens italiens.

Voicy donc ce qu'en dit Froissard, qui estoit de ce temps là, que : « Ce James, ou Jacques, de Majorque, « le roy d'Arragon luy ayant envahy son royaume de « Majorque, et faict mourir son pere en prison à Bar- « celonne, en voulut avoir raison; et pour ce la « guerre s'estant esmeue contre les rois d'Arragon « et de Castille, il s'y en alla avecques le prince de « Galles, et le vint trouver à Bordeaux; mais la for- « tune luy fut si contraire, qu'il fut pris dans la ville « de Valladolit, aux reconquests que le roy Henry de « Castille fit en Espaigne; et fut faict prisonnier du-

[1] Jean Froissart était né à Valenciennes, mais il fut longtemps au service des rois d'Angleterre, Édouard III et Richard II.

« dict roy Henry, auquel il se rendit, le priant de luy « donner sa foy et ne permettre qu'il tumbast ès « mains du roy d'Arragon, son ennemy mortel, qui « estoit là assistant audict roy de Castille; ce qu'il « luy promit; et luy tint très-sainctement sa foy et sa « parole, et luy demeura son prisonnier. Quand sa « femme, la reyne de Naples, et la marquise de Mont- « férrat sa sœur, le sceurent, elles en furent fort de- « solées, et firent tant par allées et menées d'habilles « gens devers le roy Henry, qu'il fut mis à rançon « de trois cens mille florins, lesquels lesdictes deux « dames payèrent si courtoisement, que ledict roy « Henry leur en sceut gré. » Ainsy en parle Froissard, usant de ces mots sans que je les aye changés : « Et par ainsy, en fut content, et puis s'en retourna « à Naples; et, desireux encor de venger la mort de « son pere et la detention de son royaume, il alla « trouver le pape Gregoire en Avignon; et fit tant « qu'il amassa gens de toutes nations, qui luy couste- « rent bon, comme François, Anglois, Allemands et « Bretons; et, passant par Navarre, allant en bonne « opinion et volonté de faire la guerre, il tumba ma- « lade à Val-de-Sorie, où il mourut. »

Voylà ce qu'en dit Froissard en son premier volume : puis, en son second, il raconte comme ladicte reyne vint trouver le pape Clement à Fondy; et dit comme, estant devant luy, elle s'humilia moult devant

le pape, et se confessa à luy, et luy monstra toutes ses besognes et jeu sans villenie (ce mot met en cervelle force autres fringants). Froissard use de ces propres mots : « Et quand la reyne de Naples fut venue à « Fondy, elle s'humilia moult contre le nouveau « pape, et se confessa à luy [1]. » Et puis luy commença ainsy sa harangue, que je diray par mesmes mots dudict autheur, sans en changer :

« — Pere sainct, je tiens plusieurs grands heritages « et nobles, tels comme le royaume de Naples, de « Sicille, Pouille, Calabre, et la comté de Provence. « C'est verité que le roy Louis de Sicille, duc de « Pouille et de Calabre, mon pere, luy vivant, il re- « cognoissoit toutes ses terres de l'Eglise ; et me prit « par la main au lict de mort, et me dict ainsy : « Ma « belle fille, vous estes heritière de moult riches et « grands pays, et croy bien que plusieurs grands « seigneurs tendront à vous avoir à femme, pour les « beaux heritages et terres que vous tiendrez. Or, « veuillez user de mon conseil, et vous marier à si « haut prince, qu'il soit puissant à vous tenir en paix « et vos heritages aussy : et s'il advient ainsy, et que « Dieu le consente, que vous n'ayez nuls hoirs, si « remettez tous vos heritages entre les mains du « Sainct Pere qui pour ce temps sera ; car le roy Ro- « bert, mon pere, au lict de sa mort me le chargea ;

[1] Voy. liv. II. ch. L, de la *Chronique de Froissart*.

« par quoy, ma belle fille, je le vous charge et je « m'en descharge. » Et adonc, Pere sainct, je luy « promis par ma foy, presens tous ceux qui en la « chambre pouvoient estre, que je luy accomplirois « tout son dernier desir. Et vray est, Pere sainct, « qu'après son trespassement, par le consentement « des nobles de Sicille et de Naples, je fus mariée à « Andrian de Hongrie, frere au roy Louis de Hon- « grie, duquel je n'eus nuls hoirs, car il mourut « jeune homme à Aix en Provence.

« Despuis sa mort, on me maria au prince de Ta- « rante, qui s'appelloit messire Charles; et en eus « une fille. Le roy de Hongrie, pour la desplaisance « qu'il eut du roy Andrian, son frere, fit guerre à mon « mary, messire Charles de Tarante, et luy vint tollir « Pouille et Calabre, et le prit par bataille et le mena « prisonnier en Hongrie; et là mourut.

« Et puis, par l'accord des nobles de Sicille et de « Naples, je me remariay au roy James de Majorque, « et manday en France messire Louis de Navarre, « pour espouser ma fille; mais il mourut sur le « chemin.

« Le roy de Majorque, mon mary, se despartit de « moy, en intention et volonté de reconquerir son « heritage de Majorque que le roy d'Arragon luy « tenoit à force; car il en avoit desherité et faict « mourir son pere en prison. Bien disois-je au roy

« mon mary que j'estois dame ayant assez puissance « et richesse pour le tenir en tel estat qu'il voudroit ; « mais tant me prescha et me monstra de belles rai- « sons, en desirant de recouvrer son heritage, que « je m'assentis ainsy et donnay volonté qu'il fist « son plaisir ; et à son partement je luy enjoignis et « exhortay especialement qu'il allast devers le roy « Charles de France, et luy monstrast ses besognes, « et s'ordonnast du tout par luy. De tout ce n'a-il « rien faict ; dont il luy en est mal advenu ; car il « s'en alla rendre au prince de Galles, qui luy pro- « mit de luy aider, et eut greigneur fiance au prince « de Galles qu'au roy de France à qui je suis de « lignage.

« Tandis qu'il estoit sur son voyage, j'escrivis de- « vers le roy de France, et luy envoyay grands mes- « sages, en luy priant qu'il me voulsist envoyer un « noble homme de son sang, auquel je pusse ma « fille marier, par quoy nos heritages ne demourassent « oncques sans hoirs.

« Le roy de France entendit mes parolles, dont luy « en sceus bon gré. Et m'envoya son cousin, messire « Robert d'Artois, lequel a ma fille espousée, Pere « sainct.

« Au voyage que le roy de Majorque mon mary fit, « il mourut. Je me suis remariée à messire Othon « de Brunsvik. Et, pour tant que messire Charles de

« La Paix a veu que j'ai voulu revestir, en son vivant « messire Othon de mon heritage, il nous a faict « guerre; et nous prit au chastel de l'Œuf par en- « chantement, car il nous sembloit, nous qui estions « au chastel, que la mer estoit si haute, qu'elle nous « debvoit adonc couvrir. Si fusmes à ceste heure là « si effrayés, que nous nous rendismes à messire « Charles de La Paix, tous quatre, sauves nos vies.

« Il nous a tenus en prison, moy et mon mary, ma « fille et son mary; et tant est advenu que madicte « fille et son mary y sont morts. Et despuis, par « traicté, nous nous sommes delivrés par moyen que « Pouille et Calabre luy demeurent. Et tend à venir « à l'heritage de Naples, de Sicille et de Provence; « et quiert partout alliances; et efforcera le droict « de l'Eglise si tost comme je seray morte, et ainsy « devant il en a faict son plein pouvoir. Par quoy, « Pere sainct, je me veux acquitter envers Dieu, et « rapporte et mets en vostre main dès maintenant « tous les heritages qui me sont deubs de Sicille, « Naples, Pouille, Calabre et Provence, et les vous « donne à en faire vostre volonté, pour donner et « heriter qui vous voudrez et qui bon vous semblera, « qui obtenir les pourra contre nostre adversaire « Charles de La Paix.

Le pape Clement receut ces parolles en très-grand « bien, et le don en très-grande reverence (il fust

« esté bien chaud, s'il ne l'eust pris, le gallant [1] !) et « luy dict :

« — Ma fille de Naples, nous en ordonnerons « temprement, et tellement que les heritages au- « ront heritier de vostre sang, noble, puissant, et « fort assez pour resister contre tous ceux qui luy « voudroient nuire. » « De toutes ces parolles, ces « dons et ces delaissemens, on fit instrumens pu- « blics et authentiques, pour demeurer les choses « au temps advenir en droict, et pour estre plus « authentiques et patentes à tous ceux qui en oyroient « parler. »

Voylà ce qu'en dit Froissard en son second volume, qu'il faut plustost croire que cest historien de Naples, qui a voulu faire comme les autres historiens estrangers, qui ne parlent jamais à l'advantage des François; mesmes cestuy là, qui a dict pis que pendre de ceste belle princesse, d'autant qu'elle estoit Françoise et du noble sang de France, lequel jamais, ny à Naples ny en Italie, n'a esté bien venu ny receu. Crois donc Froissard, qui a faict ceste reyne parler en confession au pape, et a esté curieux de recueillir ses propres mots prononcés de sa bouche, qui apertement a voulu declarer ainsy sa vie. Je ne dis pas qu'il ne taise quelques traicts de sa vie, comme de la mort

[1] Parenthèse de Brantôme.

d'André et autres petits traicts, comme d'amour et d'autres; mais tant y a que jamais elle ne fut si meschante ny desbordée comme le dict ce bel et sot historien napolitain.

Pour le quart mary de ladicte reyne, qui fut Othon, elle ne se fit nullement tort de l'espouser, le cognoissant d'une des grands maisons de la chrestienté et grand capitaine. Elle avoit besoin d'un tel homme pour ses affaires, qui l'honorast et la servist très-bien. Ses services le monstrerent bien; ce qu'elle recognut si bien, que sur sa fin elle implora et interceda tellement pour luy, qu'il eut la vie sauve, et la pauvrette souffrit la mort.

Je voudrois bien sçavoir si, sur toutes ces raisons là alleguées par honnestes gens, ceste brave reyne ait merité d'estre ainsy calomniée durant sa vie, et de l'avoir ainsy faict mourir. Aussy Dieu, juste vengeur des morts innocentes, vengea la sienne, et sur le Hongre, et sur Charles Durazzo, à qui Marguerite, maisnée sœur de la reyne Jeanne, arrière fille du roy Robert, luy estant allé à Bude, et illec invité par la reyne à un banquet, en feinctes carresses, pendant qu'il beuvoit, luy fut donné un coup de hache sur le chinon du col par ordonnance de la reyne, et fut ainsy tué.

Voylà un juste jugement de Dieu, et une noble princesse vengeresse de son sang innocent.

Voylà aussy la fin de ceste brave reyne qu'on a calomniée legièrement.

Possible aussy que, par permission divine, les successeurs de cest Hongre, et les Hongres aussy ses subjects, ont souffert les maux des Turcs qui leur sont arrivés despuis. Il se peut croire, et que ce beau sang espandu ait là haut crié vengeance.

J'ay veu sa sepulture dans Sainte-Claire à Naples, que les dames et sainctes religieuses du monastere reverent et honorent fort, et en font de belles et sainctes prières pour son ame, la louant fort, et la mettant au rang des sages, bonnes et vertueuses princesses de la chrestienté, ainsy qu'on lit dans l'*Histoire d'Anjou*, où il est dict qu'estant ce grand schisme de l'Eglise nuisible pour toute la chrestienté, entre autres princes qui tindrent pour Clement estoient le roy de France, ses freres, et la bonne reyne Jeanne de Sicille et de Naples, la nommant ainsy, laquelle vint voir le pape Clement, duquel, et de tous les cardinaux, fut honorablement receue (ce dit le livre) et qu'elle estoit tenue de saincte vie.

Et après qu'elle eut sejourné quelque temps, elle requit au Sainct Pere qu'il la ouyst en confession et l'absolust de ses pechés : ce que le pape volontiers et benignement luy accorda, comme certes elle ne debvoit estre esconduicte d'une si douce et agréable requeste; car telle beauté meritoit bien une confes-

sion secrette et auriculaire et oculaire, et une absolution et penitence legière et aisée à porter.

Après ceste confession faicte, en presence de Sa Saincteté et du sainct college des cardinaux, ladicte reyne declara publiquement qu'elle tenoit plusieurs terres et possessions de l'Eglise, lesquelles son seigneur et pere disoit avoir eues et usurpées, et que, travaillant à la mort, l'avoit priée et enjoincte que, si elle decedoit sans enfans, qu'elle resignast tous et chascun de ses biens ès mains du pape qui pour lors seroit, car ainsy avoit establi le roy Robert son ayeul par ordonnance testamentaire : puis leur remonstra les mauvais tours en ingratitude que luy avoit faicts son nepveu Charles de Durazzo, et comme par plusieurs fois il l'avoit voulue faire mourir pour avoir son bien; et pour tant elle, desirant observer la dernière volonté de ses pere et ayeul, en la presence de toute la noble assemblée, resigna et ceda tout ès mains du pape, tant les royaumes de Sicille, Naples, les duchés de Pouille et Calabre, que la comté de Provence (tout cecy se rapporte aux parolles de Froissard); ce que le pape accepta, mais bien gasté; et par son conseil, elle adopta Louis, duc d'Anjou, pour fils. Et de tout furent faictes cartes et lettres en formes authentiques; mais pourtant le pape eut en lettre de vendition la comté d'Avignon d'elle, qui estoit son vray patrimoine, deduisant la valeur des

deniers de ceux du royaume non payés despuis le jour qu'elle fut couronnée : et, despuis ce temps jusques à st'heure, Avignon a tousjours esté et est encor à l'Eglise.

Je m'en rapporte aux grands legistes si ceste donation peut encor tenir. Cela faict, la reyne print congé du pape, et s'en retourna en son royaume, où Charles de Durazzo, au bout de quelque temps la print prisonnière, et secrettement la fit estouffer entre deux coyttes [1], ayant sceu l'adoption qu'elle avoit faicte.

Voylà le genre de mort raconté par ceste histoire angevine, tout autre qu'elle n'est en l'*Histoire de Naples*, laquelle pourtant est la plus vraye que l'angevine, touchant ceste mort.

Or, voyci ce qu'en dit Boccace, en son livre des *Dames illustres*, d'elle sur ses louanges : « Ceste reyne « a si bien nettoyé son pays des voleurs et bandoliers, « que, non seulement les pauvres, mais les riches « peuvent aller partout asseurement ; car, où elle les « sçavoit sauvés dans quelques forteresses à seureté, « elle y envoyoit une armée soudain, que jamais elle « ne s'en est levée qu'elle ne les eust pris et faict pu- « nir rigoureusement.

« Au reste, elle a tellement rangé en bride les

[1] Entre deux coussins ou matelas. Le supplice de Jeanne eut lieu le 22 mai 1382.

« princes et barons du pays, et par telle modestie « corrigé leurs coustumes dissolues, que ceux qui « paravant tenoient peu de compte de leurs rois, « aujourd'huy, ayant mis bas leur antique braveté, « redoutent chascun des plus petits signes de son « courroux en la regardant. Au surplus, elle est tant « sage, advisée et prudente, qu'elle pourroit plustost « estre trompée par trayson que par subtilité d'esprit, « et est aussy tant constante et arrestée, que mal « aisement la pourroit-on esbranler de sa saïncte « deliberation. De toutes lesquelles choses jà long- « temps a faict apparoir clairement les assaults que « fortune luy a livrés, et desquels a esté plusieurs « fois environnée et molestée et diversement affli- « gée, car elle a esté tourmentée de la querelle dome- « stique des freres du roy, et quelquefois a senty les « guerres estrangeres au milieu de son royaume, es- « sayé par la faute d'autruy; la fuite, l'exil, les « cruelles mœurs de quelques maris, la haine de ses « nobles, le mauvais traict non merité, les menaces « des papes et autres infinies adversités, que néan- « moins elle a finablement surmontées avec un ferme « et invincible courage, les supportant cependant « d'une merveilleuse constance : choses qu'on esti- « meroit très grandes à un fort et puissant roy, non « pas seulement en une reyne.

« Au demeurant, elle est de fort belle presence et

« de face agréable et joyeuse, avecques un parler « gracieux et benin; et tout ainsy qu'elle se monstre « au besoin pleine d'une grandeur et majesté toute « royale, ainsy par mesme moyen se fait cognoistre « toute humaine, familière, piteuse, debonnaire et « douce, tellement qu'on ne l'estimeroit point qu'elle « fust reyne, mais compaigne à ses subjects. De vou- « loir exprimer plus à plein l'integrité de son ame, « cela seroit trop long aussy.

« Enfin, je l'estime non seulement dame fort excel- « lente, mais encor la repute pour le singulier anno- « blissement de toute l'Italie, et telle que nulle autre « nation n'a jamais veu la semblable. »

Voylà certes de belles parolles, et qui sont toutes à peser, que Boccace a dict de ceste grande reyne : mais, pour en parler franchement, il n'en a pas assez dict, car volontiers un grand et digne subject comme celuy là ne requiert point un abregé de courts mots, mais une bien grande et longue histoire. En quoy ledict Boccace est grandement à blasmer d'ingratitude : car, s'il est vray ce qui est escrit de luy, qu'il aimoit Marie sa sœur, comtesse d'Artois [1], et qu'il en ait faict ces deux livres de *Flammette* et *Philocope*, pour l'amour d'elle, il avoit obligation d'escrire plus hautement et amplement de toutes les deux sœurs qu'il

[1] Sœur bâtarde.

n'a faict; car il l'eust sceu mieux faire qu'homme du monde, pour le grand sçavoir qui estoit en luy. Mais je croy, et comme je tiens de grands discoureurs, qu'il n'a jamais eu tant de faveurs de ceste grande dame comme il en a escrit, et qu'il s'est forgé en sa cervelle et fantasie ce beau subject, pour en escrire mieux, ainsy que volontiers font les poëtes et autres composeurs, qui se plaisent à supposer de grands objects et les faire accroire au monde, afin qu'ils en escrivent mieux, et que le peuple lise leurs œuvres en plus grande admiration et plaisir, et en croye leur fortune telle.

D'avantage, il est bien mal aisé à croire que ceste belle et grande princesse se fust allée enflammer de telles flammes qu'il les escrit dans *la Flammette*; car vous diriez que ceste princesse est ravie de luy, qu'elle meurt pour luy, et qu'elle le court à force. Vraiment ouy! car il estoit bien un si bel oiseau, selon son pourtraict que j'ay veu à Florence, à Naples et en une infinité d'endroicts, qui le monstre nullement aimable ny agréable; et aussy que son mary le comte estoit bien plus desirable cent fois, et qu'il est plus vraisemblable qu'elle l'eust voulu aimer cent fois que l'autre.

Il est bien vray qu'elle pouvoit bien aimer non son corps, mais sa belle ame, ainsy que j'ay veu beaucoup de grandes dames aimer plusieurs sçavans person-

nages; comme nous lisons [1] de ceste reyne de France, extraicte de la maison d'Escosse, aucuns la disent madame la Dauphine [2], et puis reyne; laquelle, passant un jour par sa salle, en voyant maistre Alain Chartier tout endormy sur un banc, elle le vint baiser, et d'affection : sur quoy sa dame d'honneur luy remonstrant celuy qu'elle baisoit estre le plus laid homme de son royaume, et comme voulant dire : s'il estoit beau, passe! et plus avant encor. (Quelle correction et quelle instruction de dame d'honneur! ha! que de ceste dragée il s'en trouve de bonnes vesses et macquerelles!) Elle luy respondit : *Je ne le baise pas autrement; mais je baise la bouche, d'où sortent si beaux mots et sentences dorées, desquelles je me voudrois ressentir s'il se pouvoit.*

Quasi de mesmes en dit ceste dame romaine à Sylla, laquelle, ainsy qu'ils estoient en des jeux publics, possible amoureuse de luy, fit semblant de choper du pied, en passant près de luy, et soudain s'appuya sur son espaule de peur de tumber. Sylla luy demandant ce qu'elle luy vouloit, *Non pas autre chose*, respondit-elle, *sinon que je me veux un peu ressentir de vostre bonne fortune en vous touchant.* Quelle finesse de rusée, pour attraper cautement l'amour

[1] Dans les *Annales d'Aquitaine*, de Jean Bouchet, et dans la 13e de ses épîtres familières.

[2] Marguerite, femme de Louis XI, encore Dauphin.

du grand homme ! Il est possible ainsy que ceste princesse Marie aimast de mesmes Boccace, pour son beau dire et sa bonne plume, pour la rendre excellente et immortelle par son rapport à tout le monde de ses belles vertus; mais le gallant n'en fit rien, et la trompa, et s'en alla escrire ces deux livres menteurs, qui l'ont plus escandalisée qu'edifiée, combien qu'il n'en jouist oncques : mais escrivains, poëtes et courtisans, volontiers publient leurs valeurs et leurs jouissances, soient fausses ou vraies, encor que j'aie cognu aucuns poëtes qui aient eu de bonnes faveurs, dont j'espere d'en parler quelquefois.

Pour retourner à nostre reyne Jeanne, Boccace eust acquis un renom cent fois plus qu'il n'a faict, s'il eust faict une belle histoire d'elle; et Petrarque de mesmes, qui estoit de ce temps, s'il eust converty tous ses beaux vers, qu'il a faicts pour sa Laure, à la louange de ceste reyne, la beauté de laquelle meritoit cent fois plus estre exaltée que celle de Laure.

Son pourtraict, que l'on void encor, fait tesmoigner à tout le monde qu'elle estoit plus angelique qu'humaine. Je l'ay veu à Naples, en force endroicts, qui se monstre et se garde par especiauté grande. Je l'ay veu en France aux cabinets de nos rois, de nos reynes, et de plusieurs dames. Certes, c'estoit une très-belle princesse, et qui monstroit en son visage une

grande douceur, avecques une belle majesté. Elle y paroist vestue fort pompeusement d'une robbe qui monstre estre de vellours cramoisy, avecques passemens d'or et d'argent. Elle estoit quasy de la propre façon que nos dames d'aujourd'huy portent le jour d'une grande magnificence, qu'on appelle à la Bolonnoise, avecques force grandes pointes d'aiguillettes d'or. Elle porte en sa teste un bonnet sur son escoffion. Bref, ce beau pourtraict ne represente rien en ceste dame, sinon que toute belle, douce et vraie majesté; si bien qu'à la voir peinte le monde s'en rend ravy et amoureux de sa peinture, comme j'en ay veu aucuns, et comme aussy autrefois ont esté aucuns de son nayf[1].

J'ay veu une dame de France, qui la ressembloit en son pourtraict bien fort et au nayf. Ce beau visage ne meritoit point les adversités ny la mort que fortune luy envoya. J'ay leu dans un livre en espaignol ce mot de louange d'elle :

Vinò me al pensamiento aquel tan illustre resplendor de Italia, que no solo de las damas reales, mas aun de los reyes es gloria y arreo especial, la muy excelente señora dona Juana, serenissima reyna de Hierusalem y Sicilia, cuyos tan esclarecidos rayos, así de su altar y generosa prosapia y excelentes abuelos, como de las tantas

[1] De l'original, d'elle en réalité.

y tan magníficas glorias por su real y magnanimo corazon son ganados; de manera que todos y todas grandes adelante ella parecen como una quasi muerta centella de fuego, delante una hoguera grande y en demasía lumbrada. C'est à dire :

« Il me vient en pensement ceste illustre et grande « lumière et resplendeur de l'Italie, qui non seule- « ment est la gloire et l'appareil special des dames « royales, mais encor des rois mesmes, qui est ceste « excellente dame Jeanne de Jerusalem et de Sicille, « de laquelle les rayons si clairs de sa race genereuse « et de ses braves ancestres, comme de ses belles, « grandes et magnifiques gloires, sont gaignés par « son brave et genereux courage; de façon que tous « et toutes, tant grands ou grandes soient-ils au- « jourd'huy, paressent auprès d'elle comme une pe- « tite estincelle ou flammesche, devant une grande « fournaise de feu toute reluisante de flammes, et de « grande et claire lueur. »

C'est loué cela, et à l'espaignolle. Or, avant qu'achever encor d'elle, je ne veux oublier un conte que j'ay veu et leu dans un vieux livre italien, en assez mauvais et gros langage pourtant, qui traite des duels, faict par Paris de Puteo[1], docteur ès loix. Il dit donc que ceste belle reyne, tenant un jour entre ses plus

[1] *De Duello et Re militari*, ouvrage écrit en latin, mais dont une traduction italienne fut publiée à Venise.

beaux jours le bal ouvert et solemnel, dans sa ville de Gayette, pour quelques magnificences de nopces, ou bien pour quelque autre feste honorable, se trouva, parmy les seigneurs et gentilshommes de sa cour, le seigneur Galeasso de Mantoue, qui estoit pour lors un des accomplis gentilshommes de l'Italie. La reyne le vient choisir et prendre pour danser avecques elle. La danse finie, et lui s'en estant bien acquicté, luy vient faire une grande reverence devant son siége royal, le genouil en terre, la remercia très-humblement de l'honneur qu'elle luy avoit faict, et d'une telle humanité et courtoisie, laquelle ne sçachant en quoy recompenser par quelque service condigne, luy fit vœu d'aller errant qui çà qui là parmi le monde, et esprouver les faicts chevaleureux à tous hasards, à toutes heurtes et à toutes rencontres, jusqu'à ce qu'il auroit vaincu et conquis deux vaillants chevalliers, pour luy en faire present, et d'en disposer comme bon luy sembleroit.

Voyez comme le temps passé se rendoient les pareilles en recompense et remuneration à leurs superieurs. Pour le moins, par ce traict elle cognut qu'elle n'avoit honoré un chevallier, sinon approchant de sa grandeur incomparable, pour le moins meritant quelque chose. La reyne, qui estoit non moins spirituelle et gentille, luy respondit seulement qu'à la bonne heure, et avec la grace de Dieu

il accomplist son vœu, puisque telle estoit sa volonté et la coustume de ce temps là.

Le chevallier donc part et vient en France, Bourgogne, Angleterre, Italie, Espaigne, Allemaigne, Hongrie et autres regions, provinces et pays, où il y avoit pour lors une grande fleur de chevallerie. Il se hasarde, il se rencontre, il se bat, il se combat; enfin, il conquiert et vaine, moitié par sa vaillance, moitié par sa fortune, le couple des deux chevalliers compromis, et les amene au royaume de Naples, et au bout de l'an arrive devant sa reyne, et, en luy presentant ces deux chevalliers le genouil en terre, luy accomplit son vœu en très-grande solemnité, et la supplie de l'avoir très-agréable. La reyne encor, avecques une belle grace et grande majesté dont elle n'estoit aucunement despourveue, receut le vœu et le tint pour très-bien accomply, en offrant toutes les honnestetés du monde au cavallier, et le resputant pour très-digne, et acceptant les prisonniers. Puis elle leur dit: « Messieurs, « vous estes mes prisonniers, comme vous voyez. Par « les droicts des combats, je me puis servir de vous « autres en telle et vile condition serviable qu'il me « plaira; mais je crois que vous jugez bien à mon « visage que la cruauté n'y habite point, pour en dis- « poser de telle façon. Je vous use donc de ma dou- « ceur et humanité, et vous donne dès à st'heure

« toute liberté et franchise de faire tout ce qu'il vous « plaira, soit de vous en tourner libres en vos pays, « soit, avant que tourner, vous esbattre par mon « royaume, et en veoir les singularités, que vous « trouverez assez belles; et, après en avoir faict la « visite, venez me trouver avant que vous partiez, « que je seray bien aise de vous dire adieu. » Qui furent aises? ce furent ces deux chevalliers, lesquels, après leur douce sentence donnée, ne faillirent de l'executer très-bien, et se donner tout le bon temps qu'ils purent parmy les delicatesses de ce plaisant royaume, qui, pour lors, y abondoient, et mesmes y regnant une si noble reyne en toutes choses que celle-là : et puis, en ayant bien contemplé le tout à leur beau loisir, s'en vindrent un jour prendre congé de leur reyne et maistresse puisqu'ils estoient ses prisonniers et esclaves, laquelle le leur octroya fort librement, comme elle avoit faict auparavant; et, après avoir receu d'elle et argent pour leur voyage, et present de grosses chaines d'or, s'en retournerent et se mirent en chemin, se recommandans à la bonne adventure, non sans publier par tout leur passage les vertus, humanités et courtoisies de la reyne, comme ils avoient raison : aussy nulle de son temps n'en fut tant remplie.

Sur lequel exemple ce docteur que j'ay allegué, le venerable docteur Paris de Puteo, fort digne homme,

et qui a bien escrit de ce duel, loue grandement ceste reyne, et dit en ce cas qu'elle merite bien plus de louange que ne firent lors messieurs les chanoines de Sainct Pierre de Rome, à l'eglise desquels et à leur sainct autel un chevallier vainqueur, ayant voué et faict present d'un autre chevallier qu'il avoit vaincu, et ainsy reduict par duel (avec son cheval, ses armes et toute sa depouille) dans la terre du patrimoine de Sainct Pierre de Rome, pour eux en disposer comme ils voudroient, selon les lois des combattans en combats singuliers ordonnés, dont j'espere en faire un discours, lesdicts chanoines furent si inhumains, qu'au lieu d'user de ceste misericorde, semblable à celle de ceste reyne bonne et misericordieuse, retindrent ce pauvre diable de chevallier soubs espece de servitude dans l'eglise, sans qu'il en osast jamais sortir; et se tenoit léans comme esclave ou lutin, n'ayant autre exercice que s'y pourmener, et aucunes fois adviser par la porte les passans, et sur la vie ne passer outre; ainsy que j'ay veu en Espaigne autresfois ceux qui s'estoient refugiés aux eglises, et les avoient prises pour leur sauvegarde, comme de faict elle leur servoit, quelque crime qu'ils eussent faict.

Voylà comment ce docteur Paris blasme ces religieux en ce faict, et exalte ceste reyne Jeanne, laquelle certes ne sçauroit avoir tant de louanges

comme elle en merite par ses innumerables vertus. J'ay veu un livre faict en Angleterre, qui s'intitule *l'Apologie ou Deffense de l'honorable sentence et très-juste execution de deffuncte Marie Stuard, dernière reyne d'Escosse*. En ce livre, il se voit plusieurs comparaisons de la reyne Jeanne de Naples et la reyne d'Escosse, tant de sa vie, ses mœurs, ses amours et genre de mort; et les y voit-on peintes d'un mesme crayon, qu'il n'y a rien si semblable qu'elles deux, à l'ouyr parler. Je diray en briefs mots ce que l'autheur de ce livre dit en plusieurs.

La reyne Jeanne, amoureuse du duc de Tarante, fit mourir son mary Andreasse. La reyne Marie d'Escosse, amoureuse du comte Bothwel, fit mourir son mary.

La reyne Jeanne, son mary mort, espousa aussy tost le duc de Tarante, son proche parent. La reyne Marie, son mari mort, espousa le comte Bothwel.

La reyne Jeanne ne jouit pas long-temps de ses amours dudict duc, car il mourut tost après. La reyne Marie de mesmes ne jouit non plus long-temps de celles de Bothwel, car il fut assailly et persecuté de la noblesse du pays, fut contrainct de s'enfuir en Danemarc, et puis mourut; et la reyne de mesmes, fugitive en Angleterre et prisonnière.

La reyne Jeanne esleva un schisme en France et en Italie, à cause de deux papes. La reyne Marie sema

la semence de schisme et sedition en Escosse et Angleterre.

La reyne Jeanne envoya vers le pape en Avignon, demander secours contre Charles de Durazzo. La reyne Marie de mesmes en a faict vers les papes, et leur a demandé secours contre la reyne d'Angleterre.

La reyne Jeanne envoya aussy vers Charles, roy de France, et à Louis, duc d'Anjou, demander forces. La reyne Marie a envoyé de mesmes en demander au roy d'Espaigne et à son cousin (le livre dict son nepveu, mais il estoit son cousin) le duc de Guise.

La reyne Jeanne avoit de grands et puissans princes à tenir son party, tant en France, Provence, que hors. La reyne Marie a eu en divers temps trois divers papes et le roy d'Espaigne, le duc de Guise, et en Angleterre quelques ducs, seigneurs, gentilshommes, qui estoient pour elle bandés sourdement et à couvert.

Finablement, la reyne Jeanne fut estranglée en prison, et mourut de mesme mort qu'elle avoit faict avoir à son mary. La reyne Marie aussy en prison a esté decapitée.

En ce livre puis après y a un discours, à sçavoir si un grand a pouvoir de faire executer et mourir un autre grand son pareil ; et, se fondant sur l'empereur Constantin le Grand, lequel condamna à mort Lici-

nius, et le fit executer, prouve et afferme, par raisons et autres exemples, que cela se peut et se doibt faire. De cela je m'en rapporte aux grands jurisconsultes, pour dire que, si l'on veut croire des escrivains mesdisans, les comparaisons de cy-dessus des deux reynes sont vallables ; mais aussy, qui voudra croire les histoires point menteuses, point fabuleuses, et veritables, on trouvera qu'en vertus, beautés et genre de mort, elles sont fort pareilles, et qu'on leur a faict grand tort de les avoir faict ainsy mourir. Par quoy, croyons les bons et sages escrivains, et non les meschans et bavards ; car il n'y a rien si dangereux que telles gens. Je m'en rapporte à la pauvre Didon, laquelle, et mariée et veufve, fut une princesse très-sage et vertueuse ; et vous voyez comme Virgile l'a descrite, quasy envieux de sa vertu et chasteté.

Ainsy les mesdisans dectractent de nos deux reynes precedentes ; mais la verité est tousjours victorieuse de la menterie. Ce n'a pas esté Didon seulle, ny nos deux reynes precedentes aussy, dont l'on a mal parlé, mais d'un million de reynes, princesses et grandes dames, desquelles les langues picquantes ont detracté à faux ; et, pour ce, ne faut croire tout ce qu'on dit et escrit, mais la pure verité, qui combat le papier imbecille qui souffre tout. C'est assez pour ce coup parlé de ceste reyne Jeanne la première.

II

LA SECONDE REYNE JEANNE

Il faut parler maintenant de ceste reyne Jeanne la seconde, laquelle, au bout de quelque temps de ceste belle reyne première, succeda au royaume, après la mort de son frere Ladislas, dont j'espere de parler. Aucuns disent qu'elle fut petite niepce de la reyne Jeanne première[1]. Cela est bien aisé à supputer dans sa genéalogie, mise dans l'*Histoire de Naples;* mais, pour ce que cela ne faict rien à mon discours, passe. Tant y a qu'elle fut du noble sang de France, et, entrant au royaume, elle y demeura paisible en possession après la mort de son frere, pour le grand et beau nombre de gens de guerre qu'il luy avoit laissé, montant, de compte faict, à seize mille chevaux, tous conduicts par de bons, sages et vaillans capitaines.

Elle estoit duchesse de Sterlich et veufve quand elle s'en alla en Hongrie; elle amena un gentil-

[1] Née en 1370, elle était fille de Charles de Durazzo, roi de Naples, et de Marguerite de Durazzo. Elle succéda à son frère Ladislas en 1414.

homme napolitain, qui s'appelloit Pandolfo Allopo, et le retourna l'ayant faict de sa main, et nourry et creé son chambellan. Chambellan estoit-il de vray; car il la servoit bien, et ordinairement en sa chambre jour et nuict, non sans grande rumeur du peuple sien et des courtisans. Donc, pour les appaiser, et par l'advis d'aucuns de ses estats, elle se resolut de se remarier, et espousa Jacques de Narbonne, ce dit l'historien de Naples. Messire Ollivier de La Marche, grand seigneur, historiographe vray, le nomme Jacques de Bourbon, que je croy plus vray, car il estoit de ce temps; mais, en mariage faisant, fut dict et contracté qu'il ne porteroit point titre et nom de roy, ainsi seulement de prince de Tarante, ou duc, ou comte; mais il ne voulut rien porter que son titre accoustumé. Sur ce, les capitaines de la reyne, qui portoient haine et envie à ce Pandolfo, son mignon, et à Sforce, luy mirent en teste de prendre le nom de roy et le porter : par quoy, estans allés au devant de luy, le saluerent tous pour roy, fors ce brave Sforce qui ne le nomma que comte; à raison de quoy, par l'advis des autres, fit prendre prisonnier Sforce, et luy fit donner quelques traits de corde, et trancher la teste au pauvre Pandolfo. Il en eust faict faire de mesmes à Sforce sans sa sœur, qui estoit une femme brave et courageuse, qui, assemblant une trouppe de gens, prit aucuns seigneurs et gentilshommes du

party du roy, par le moyen desquels elle rachepta son frere. Voylà une bonne et brave sœur.

Quant à la reyne, il la mit à part, ne luy laissant manier aucunes affaires, et la tenant comme enfermée et confinée en une chambre, et la menant fort peu souvent en son lict et en sa compaignie, la repoussant loin de soy, jusqu'à luy dire force vilainies : ce que la reyne dissimula finement et fort malicieusement, comme femme, mais pourtant très-habille, encor que plusieurs des siens en murmurassent, en disant et faisant semblant que telle vie la delivroit de beaucoup de travaux et fascheries du monde ; et, s'amusant à voir danser, à quoy les François s'amusoient fort et sont fort adonnés, dit l'Histoire, passoit joyeusement le temps, bien qu'elle monstrast à ses amis plus privés, par signes et parolles à demy, quelque douleur au dedans, et desir d'y remedier. Si bien joua-elle son jeu, qu'un Julio Cæsare de Capua, qui avoit paravant offensé la reyne, pour faire son accord s'offrit à elle de tuer son mary Jacques. Elle, malicieuse et fine, prit ceste occasion au poil, tant pour se venger de ce Julio que pour gaigner les bonnes graces de son mary, et pour recouvrer sa liberté première, fit semblant de luy prester l'oreille en ce qu'il songeast bien à son faict et le faire seurement ; et le remit au bout de huict jours.

Elle, en ayant adverty le roy du tout, le fist ca-

cher en son cabinet avecques d'autres des siens plus fidelles, tous armés : et finis lesdicts huict jours, elle faict venir en sa chambre à cachette ledict Julio, à qui elle fit discourir assez haut toute sa menée et la façon pour l'executer. Ce qu'ayant ouy, Jacques sortit et luy fit trancher la teste publiquement ; ce qui luy donna occasion d'avoir la reyne en bonne opinion et estime d'amitié, et de femme qui portast grande loyauté à son mary : et *cosi si pigliano le volpi*[1], dit le proverbe italien.

Donc, bien tost après la mit au large, et luy donna liberté d'aller à la mode accoustumée au chasteau, et s'esbattre et gouverner partout à son plaisir. Au moyen de quoy, estant un jour à un banquet faict à poste, espiant le temps à propos, joua si bien son jeu, que, par le moyen de ses amis et complices, elle se rendit la plus forte ; et avec grande rumeur du peuple et d'aucuns grands, prindrent, tuèrent et saccagèrent les officiers françois, et fit mettre le roy son mary prisonnier dans le castel de l'Ovo[2], où estant, il

[1] Ainsi se prennent les renards.

[2] « Toutefois, dit Olivier de la Marche, la reine montra à son mari tel amour et affection par long espace, qu'elle-même lui portoit et bailloit les mets de son boire et de son manger, craignant qu'autre, ne sachant l'amour qu'elle lui portoit, et croyant complaire à elle, ne l'empoisonnât. Tant dura cet étrange amour et cette sûreté, sous main fermée et close, qu'elle éloigna privauté, et le roi Jacques, qui étoit un très-beau chevalier, s'ennuyoit de cette prison, et avoit regret d'user sa vie en telle captivité. »

trouva moyen de s'embarquer sur une nef genevoise[1] qui, d'aventure, estoit là au port, et ayant accordé du prix, fut mené à Tarante, où estant, la reyne l'envoya assiéger : mais, pource qu'il ne la pouvoit tenir longuement, la rendit et la quitta, et s'en alla en France, où, s'adonnant à la religion, acheva de passer le reste du monde.

Par tel exemple on peut cognoistre que peut une femme habille et de bon esprit, quand elle couve une vengeance, et aussy comme il en prend et en doibt-il prendre à ces petits compaignons de maris que aucunes dames leur font cest honneur, comme j'ay dict cy devant, de les espouser, les eslever, et les obliger de biens, de vies et d'honneurs, et puis sont si ingrats qu'ils n'en font cas, les gourmandent, et, qui pis est, attentent sur leur vie. Telles gens ingrats meritent tels traictemens que ce roy Jacques, et pires.

J'ay leu dans l'Histoire de ce grand Ollivier de La Marche[2], qui estoit lors à Besançon et le vit, quand ce roy s'y vint rendre cordelier, dit qu'il se faisoit porter par quatre hommes en une civière, telle sans autre

[1] Génoise.

[2] Livre I, chapitre 1, des *Mémoires d'Olivier de La Marche* : « Comment messire Jacques de Bourbon, comte de La Marche, mari de la dernière reine Jeanne de Naples, se rendit cordelier à Besançon. »

difference que les civières que l'on porte les fiens, fumiers et ordures, et estoit à demy couché (quel sot et fat!) demy appuyé et levé à l'encontre d'un meschant desrompu oreillier de plume, vestu pour toute parure d'une longue robbe d'un gris de très-petit prix, et estoit ceint d'une corde nouée à façon de cordelier et en sa teste avoit un gros bonnet blanc, que l'on appelle une calle, et nous autres appelons calotte ou bonnette blanche de laine, noué ou bridé par dessoubs le menton. Il ne luy eust fallu qu'une plume de coq sur la bonnette, et voylà le galand bien vestu! Je croy que si la reyne sa femme l'eust ainsy veu habillé et embeguiné, elle, qui estoit toute gentille et d'esprit, qu'elle en eust bien ri. Si feroient bien d'autres, si crois-je, que je sçay, si elles voyoient ainsy leurs maris qui leur sont ingrats et les traictent mal, en une telle reduction et ainsy beguinés et repentis. Il y en a aucuns qui se mocquent de ces nouveaux convertis, repentans et penitens, et disent comme un grand seigneur que je sçay en France, lequel, voyant M. de Joyeuse d'aujourd'huy, en habit de capuchin, faire les penitences qu'il faisoit, dit : « Il seroit bien trompé celuy là, s'il n'y avoit point « de paradis en l'autre monde[1]. »

Il pouvoit bien et au vray ainsy parler, si le paradis

[1] C'était le vieux maréchal de Biron.

n'estoit; mais estant, et une resurrection preparée, et un Dieu pour nous juger en sa béatitude ou en sa condamnation, certainement qui peut faire ses conversions et penitences, il est bien heureux, à la mode de plusieurs anciens saincts peres qui ont fait de mesmes, et qui ont esté benis de Dieu, dont nous en avons nos histoires sainctes toutes pleines. Si dict pourtant ledict messire Ollivier que ledict roy de sa personne paroissoit un grand chevalier, moult beau, moult bien formé de tous ses membres (tant plus fat estoit-il), ayant le visage blond, agréable, et portoit une chere joyeuse en sa recueillette vers chascun (ainsy use-il de ces mots); mais pourtant, ainsy habillé, et en telle assiette, il pouvoit plus servir de risée au monde que d'admiration, encor que telle humilité soit très-agréable à Dieu. Il avoit à sa suite quatre cordeliers de l'Observance, que l'on disoit grands clercs et de saincte vie, et après iceux, un peu sur le coin, venoit son estat, où il pouvoit avoir deux cens chevaux, dont il y avoit litière, chariot couvert, hacquenées, mules, mulets dorés et harnachés honorablement; et avoit sommiers couverts de ses armes, et nobles hommes et serviteurs bien vestus et en bon poinct. De quoy servoit tout cela puisqu'il estoit converty? Et en ceste pompe humble et devote ordonnance fit son entrée à Besançon comme il avoit faict en toutes les autres villes; et puis entra au couvent, où despuis,

ce dit ledict historiographe, on le vit rendu cordelier; et disoit-on qu'une femme de ce temps là fort devote, et religieuse de Saincte-Claire, nommée sœur Colette, l'avoit ainsy reduict et presché comme elle avoit faict force autres.

Pour retourner à nostre reyne Jeanne, après le despart de son mary elle eut beaucoup de brouilleries et de traverses, si bien qu'elle fut contraincte d'appeler à son aide le roy Alphonse d'Arragon, et l'adopter pour fils, et l'admettre à son royaume; ce qu'il accepta, quelque paction solemnelle qu'il eust faicte avecques les rois predecesseurs de ladicte reyne : duquel elle ne fuct pas mieux traictée que de l'autre; qui fust cause qu'elle le quicta pour son ingratitude, et le desadvoua pour son fils; et adopta Louis, duc d'Anjou[1], en son lieu, qui luy porta un très-grand honneur et respect. De sorte qu'après la mort de son grand seneschal et favory nommé le comte Avelin[2], il eut le gouvernement absolu de tout le royaume; et se monstra si benin et si serviable à l'endroict de la reyne, sa mere adoptive, que jamais dame ne fut plus contente qu'elle estoit; et à toute heure remercioit Dieu de luy avoir donné un si bon fils et tel appuy, comme j'ay leu dans l'*Histoire*

[1] Louis III d'Anjou, petit-fils de celui que Jeanne Ire avait adopté.

[2] Giovanni Carracciolo, dont il sera parlé ci-dessous.

d'Anjou; et qu'un jour ledict comte Avelin son grand seneschal, ayant peur que le duc d'Anjou ne le deboutast, comme d'autresfois il luy avoit esté contraire, cuidant remonstrer à la reyne, sa maistresse, qu'elle se recordast d'Alphonse d'Arragon, lequel, après luy avoir donné authorité et credit au royaume, la traicta très-mal et l'en cuida par force chasser, et que le duc d'Anjou en pourroit faire de mesmes, par quoy n'estoit pas bon qu'elle luy donnast sur son pays et ses subjects tant d'authorité et pouvoir; elle luy respondit : qu'elle se souvenoit assez du danger où elle avoit esté pour avoir esleu Alphonse ; mais qu'entre Louis d'Anjou et Alphonse d'Arragon il y avoit beaucoup de difference, car l'un estoit François et l'autre Espaignol. Elle avoit par là bonne opinion des François, qui, de ces temps, estoient encor tenus très-francs et nobles en tout. Voylà ce qu'en dict l'*Histoire d'Anjou*.

Il faut encor conter ceste histoire. Près de Sa Saincteté à Florence, Alphonse d'Arragon avoit un ambassadeur, don Garcie, Espaignol accort et subtil; la reyne Jeanne en semblable y tenoit le sien appellé Anthoine Caraffe Malice. Ce Malice mit en advant à l'Espaignol que, s'il persuadoit au roy son maistre de prendre en main la cause de la reyne, il se faisoit fort qu'elle l'adopteroit pour fils, et le declareroit son successeur au royaume. Et de telle adresse

conduisirent ensemblement ceste trame au desceu du pape, qu'ils arresterent d'aller à Piombin, et de là en Corsegue vers Alphonse, auquel la matière proposée fut tenue en longue discussion, parce que Alphonse et Louis estans cousins au tiers degré, y avoit capitulations preparées dès le commencement des pratiques de Louis, par lesquelles Alphonse luy promettoit de ne le molester en rien : mais c'est chose trop specieuse qu'une couronne pour demeurer si consciencieux. Soit donc que soit, le faict est clair qu'Alphonse enfin accepta le party à luy presenté.

A ce Malice fut faict cest epitaphe qui est en l'eglise Sainct-Dominique à Naples.

Auspice me, latias Alphonsus venit in oras,
Rex pius, ut pacem redderet Ausoniæ.
Natorum hoc pietas struxit mihi sola sepulchrum,
Caraffa dedit hæc munera Malitiæ.

Il y a un equivoque double et bon à ce Malice; car, s'il portoit le nom de *Malice*, il le portoit de faict, d'autant qu'il ne valoit gueres et estoit bien remply de malice, ce tient-on encor à Naples, au moins aucuns.

L'*Histoire de Naples* dit encor : que ceste reyne ne demeura gueres plus paisible pour avoir chassé l'Arragonois, car elle eut grandes guerres contre luy par le moyen de Sforce et Louis d'Anjou son fils,

qui, surpris d'une fiebvre par les continuels mesaises, travaux, veilles, chaleurs et fatigues de la guerre, mourut en l'an 1434, au grand regret de sa mere adoptive et de tous ceux du royaume; car il estoit prince doux et benin, et du gouvernement duquel le peuple en esperoit beaucoup.

Au bout de l'an, la reyne Jeanne mourut après de fiebvre et de maladie, ayant regné vingt ans. C'estoit beaucoup pour ces temps et parmy ceste nation fort variante. Et laissa par testament son heritier René, duc de Lorraine, frere charnel dudict duc Louis; et par ainsy finit en elle la lignée et succession du roy Charles premier d'Anjou et de Durazzo, qui estoit une mesme race. C'estoit en son vivant une très-honneste princesse. Messire Ollivier de La Marche, qui estoit de ce temps là, l'a nommée Jovenelle; et dit que c'estoit une dame de très-grand esprit, et qui sçavoit et valoit beaucoup. et dont le royaume s'en tenoit fort content; et dit les raisons pourquoy elle traicta ainsy son mary, Jacques de Bourbon, d'autant qu'aucuns disoient pour lors qu'il la vouloit trop maistriser, tant sur le gouvernement du royaume que sur sa personne et plaisirs et esbats.

Autres disoient que la reyne ne prit pas bien en gré aucunes assemblées de dames (à la mode des François, qui se sont tousjours ainsy perdus en ce pays là : je m'en rapporte aux Vespres Siciliennes),

dont il n'y en a point faute de belles à Naples, par manière de festins que faisoit le roy journellement; dont elle en conceut jalousie. Quelquefois les dames mariées n'ont pas tous les blasmes du monde, si elles font de mauvais tours à leurs maris; car ils leur en donnent des occasions.

Or, l'*Histoire de Naples* dict que ceste reyne laissa un bruict de femme impudique et mal arrestée, comme de qui l'on disoit qu'elle estoit arrestée en cela seul qu'elle n'avoit point d'arrest, et qu'elle estoit tousjours amoureuse de quelqu'un, ayant, par plusieurs sortes et avecques plusieurs, faict plaisir de son corps. Mais pour cela, c'est le vice le moins blasmable à une reyne, grande princesse et belle, qui soit point; et si est le moindre si qu'elle puisse avoir; mais très-grand est-il celuy, quand elle est mauvaise, malicieuse, vindicative et tyranne, comme il y en a, dont le pauvre peuple en patit beaucoup, mais peu pour ses amours, ainsy que j'ay ouy discourir à un grand de par le monde. Discourant de ce mesme propos sur une grande princesse de par le monde, et soubstenant son party, disoit que ces belles et grandes dames et princesses, de mesme humeur en amour, devoient ressembler le soleil, qui respand de sa lueur et de ses rayons à un chascun de tout le monde, si bien qu'un chascun s'en ressent. Tous de mesmes doibvent faire ces grandes et belles,

en prodigant de leurs beautés et de leurs graces à ceux qui en bruslent; aussy que volontiers les charités et aumosnes generales, et qui se font à plusieurs, sont plus estimables et agréables que celles qui sont particulières, et qui ne se donnent qu'à un ou à deux. Et par ainsy, telles belles et grandes dames, qui peuvent beaucoup contenter le monde, soit par leurs douceurs, soit par leurs parolles, soit par leurs beaux visages, soit par frequentations, soit par infinies belles demonstrations et signes, ou soit par les beaux effects, qui est plus à preferer, ne se doibvent nullement arrester à un amour, mais à plusieurs; et telles inconstances leur sont belles et permises, mais non aux autres dames communes, soit de cour, soit de ville et soit de pays, desquelles la douzaine n'en faict que la demie, et qui ne sont qu'à petit poids, comme ces grandes sont à poids de marc : et telles dames moyennes, faut que soient constantes et fermes comme les estoiles fixes, et nullement erratiques; que quand elles se mettent à changer, errer et varier en amour, elles sont justement punissables, et les doibt-on descrier comme putains des bourdeaux, d'autant que leurs beautés, encor qu'elles soient passables, n'ont de quoy s'estendre sur plusieurs, et qu'estans privées il faut qu'elles se resserrent en privé, et ne soient point communes comme les autres, et se contentent de

donner l'aumosne à un, sans se ruiner, ou de reputation, ou de scandale, ou d'honneur, en donnant à tous ceux qui se presentent à leur porte.

Voylà ce que disoit ce grand seigneur. Sur quoy il me souvient qu'estant une fois avec une honneste et grande dame allé voir des tableaux d'un peintre, nous y en vismes un très-beau, où il y avoit une Fortune d'un costé peinte, assise sur une pomme ronde et roulante, et de l'autre une Venus sur une pierre carrée et ferme. Il y eut une de ses dames qui dit : « Voylà deux tableaux qui parlent bien à nous; car, « tout ainsy que l'un represente par ceste pomme « ronde l'inconstance de la Fortune, aussy l'autre, « par la pierre carrée et ferme de Venus, elle nous « apprend à nous autres dames, d'estre bien fermes « et asseurées en amours, sans les rouler et changer « à tout propos. » Ce qu'oyant ceste grande dame, cuidant bien que ceste pierre estoit jettée en son jardin, se tournant lui dit : « Cela s'entend pour « vous autres, mesdames, qui avez de ces beautés « communes, mais non pour nous autres, qui avons « les nostres fort dissemblables aux vostres. » Par ce discours en forme de disgression se peut excuser aisement ceste reyne Jeanne, si elle fust peu arrestée en ses amours; d'autant que c'estoit une très-belle princesse, comme son pourtraict le monstre, representé à Sainct-Jean de Carbonnara à Naples,

ainsy que je diray, et aussy qu'elle estoit reyne de grand esprit.

On dit qu'elle aima, sur tous ses amoureux, Carracciolo. Aussy le fit-elle grand et son grand seneschal. Au commencement de sa jeunesse, encor qu'il fust bien gentilhomme, parce qu'il estoit pauvre il se mesla de la plume, et estoit fils d'un appelé Carracciolo. Le feu prince de Melfe estoit venu de cest estoc, comme l'on m'a dict à Naples. La première occasion qu'eut jamais la reyne de lui faire entendre qu'elle l'aimoit, fut qu'il craignoit fort les souris. Un jour qu'il jouoit aux eschets en la garde-robe de la reyne, elle-mesme luy fit mettre une souris devant luy; et luy, de peur, courant deçà et delà, et heurtant puis l'un et puis l'autre, s'enfuit à la porte de la chambre de la reyne, et vint cheoir sur elle; et ainsy, par ce moyen, la reyne luy descouvrit son amour; et eurent tost faict leurs affaires ensemble; et après ne demeura gueres qu'elle ne l'eust faict son grand seneschal.

Sur ce conte j'en feray un autre d'une dame de par le monde, et d'un gentilhomme que je cognois. Ceste dame estoit une fort honneste dame, et de bonne maison, et le gentilhomme aussy : ceste dame estoit fort aimée de ce gentilhomme, qui n'estoit point des plus impertinens; il la servit longtemps, et se plaisoit fort à contempler sa beauté, car elle estoit extresme

en visage, port, et en sa taille qui estoit très-riche. Mais rien que cela ne pouvoit-il voir; du dehors et du descouvert prou, du couvert et du dedans rien; à quoy ses desirs et affections tendoient si ardemment, qu'il en brusloit et mouroit, se persuadant bien que le caché valoit bien autant que le descouvert. Enfin un jour la fortune, qui aide souvent aux pauvres amoureux, luy fut si favorable, qu'ainsy que la dame prenoit à son coucher sa chemise derrière le rideau de son lict, et que l'une de ses femmes la lui donnoit, se presenta soubs ledict rideau une grosse araignée si hideuse que rien plus. La dame, qui rien au monde ne craignoit tant de tous les animaux que celuy là, comme certes il est hideux, et qui plustost se fust jettée dans le feu que de l'attendre venir à soy, sort de dessus son lict et de derrière sa courtine, sans autrement songer en soy (possible le fit-elle à poste, comme il est vray), ny en l'estat où elle estoit; tout esperdue s'en vint auprès de ce gentilhomme à demy nue, afin de s'en garantir; luy bien estonné d'un tel effroy, elle luy dict l'occasion de ceste araignée, qui sçavoit bien la haine qu'elle leur portoit. Mais il ne fut point sot, et ne courut pas à tuer l'araignée, n'estant pas là comme un Hercule à faire mourir les bestes, laissant cela à faire à ses femmes; mais, prenant ce temps, jette soudain ses yeux sur ce descouvert, où il ne voit rien que beau et digne d'estre

aimé et souhaicté. Mais le pis fut qu'il n'en eut autre chose que ceste belle contemplation, qui luy dura tousjours dans l'ame, maudissant que sa fortune ne fust si pareille comme de ceste reyne à son seneschal : dont il me semble qu'elle ne debvoit user de ce mystere; car elle, estant reyne, ne debvoit que prendre l'occasion et luy assigner l'heure telle qu'il luy eust pleu, veu que volontiers ces grandes font et desfont, et se dispensent comme il leur plaist, et aussy qu'à bonne volonté ne manque jamais de subject ny d'occasion; ainsy que je tiens d'une honneste dame de la cour, à laquelle un jour un gentilhomme luy disant son amour, et qu'il desiroit fort la trouver en un lieu plus privé et secret que la chambre de la reyne, où ils estoient, la dame luy fit response : « Trouvez moyen seulement de m'en faire venir « l'envie; ne vous mettez point en peine de trouver « de commodité, car je vous en trouveray assez. » Et par ainsy ceste belle reyne, puisqu'elle en avoit la volonté, les moyens se presentoient assez, sans faire ces ceremonies; mais possible qu'elle n'y voulust aller à la debordée, ains avecques plus de modestie, et ne s'en monstrer deshontée, comme j'en sçay plusieurs qui font ainsy de mesmes.

Or c'est assez parlé d'elle. Toutesfois, avant que d'achever, je veux parler du beau tumbeau d'elle et de son frere Ladislas, qu'elle fit construire pour tous

deux avant mourir, que j'ay veu à Sainct-Jean de Carbonnara à Naples, qui est une fort belle eglise de religieux, en lieu haut, au bout de la ville. Le tumbeau est dessus le grand autel, et de beau et fin marbre blanc : tout au haut de la sepulture est ledict Ladislas tout à cheval, couvert d'un manteau d'azur semé de fleurs de lys, une espée au poing, son cheval tout caparassonné de mesmes; à ses pieds est escrit en lettre dorée :

DIVUS LADISLAUS.

Dessoubs ceste statue y a un très-beau sepulchre, et un roy estendu la face en haut, avecques force dames esplorées à l'entour, et deux petits enfans qui tiennent haussé un rideau deçà et delà; dessoubs laquelle y a une corniche avec des lettres d'or un peu mal lisibles, dont le commencement est tel :

Improba mors fratris, heu frater!

C'est à dire :

Ah! mon frere! et meschante mort de mon frere!

Et plus bas encor ledict Ladislas et Jeanne sont assis en leurs siéges royaux, avecques leurs sceptres en la main deçà et delà : la reyne Jeanne se monstre fort belle et de grave majesté, vestue fort pompeusement soubs son manteau royal, semé de

fleurs de lys; et y a près d'elle quelques autres honnestes dames vestues à la françoise; et à leurs pieds sont ces vers escrits :

Qui populos bello tumidos, qui clade tyrannos
Percutit, intrepidus victor terraque marique,
Lux Italum, regni splendor clarissimus, hic est;
Cui tanto lacrymis soror illustrissima fratri
(Heu Ladislaus decus altum et gloria regum!)
Defuncto pulchrum dedit hoc regina Joanna.
Utraque sculpta sedet majestas, ultima regum
Francorum soboles, Caroli sub origine primi.

La traduction est telle :

Celuy qui, sans peur, a subjugué par guerre les peuples les plus mutins, et ruiné les tyrans, victorieux par mer et par terre, la lumière des Italiens, et la splendeur esclatante du royaume, gist icy, le roi Ladislas, l'honneur et la gloire des rois, à qui sa sœur très-illustre, la reyne Jeanne, avec de grandes larmes et regrets, à un tel digne frere mort a dressé ce monument. Les Majestés de l'un et de l'autre entailiées sont icy assises, qui ont fini la dernière race des rois françois soubs l'origine du roy Charles premier.

Le tout est soustenu de quatre colomnes de marbre pareil, par où on peut passer dessoubs, contre lesquelles sont appuyées quatre colosses de femmes, sçavoir est les quatre Vertus principalles.

Voylà le beau devoir et office pieux que fit la sœur à son frere Ladislas, qui fut roy devant elle : et luy mourut pour aimer une fort belle fille d'un medecin,

lequel, posté et gaigné par les Florentins pour le faire mourir, donna à sa fille un certain unguent, luy persuadant que si elle en frottoit sa nature sur le point de la besongne, que l'amour que luy portoit le roy lui croistroit, et jamais ne l'abandonneroit. La pauvre fille creut le pere, convoiteuse d'avoir l'amour immortelle du roy; et s'estant frottée dudict unguent, mourut incontinent : et le roy s'en sentant aussy bien fort touché, ne la fist gueres longue après. Voylà une mort estrange; mais plus est celle d'une dame de France, de fort belle maison, que j'ay cognue, laquelle son mari fit mourir en l'empoisonnant par sa verge et nature dans la sienne et sa matrice; qui fut grand cas l'empoisonner ainsy sans s'empoisonner; dont il fut en grande peine et procès par la poursuite des parens et parentes de sa femme, et en garda prison à la conciergerie du Palais; et en sortit aux troisiesmes troubles, le roy luy donnant grace pour s'en servir aux guerres. Il fit cela pensant espouser une grande dame bien riche, ce qu'il ne fit.

Près dudict sepulcre que je viens de dire, et un peu plus avant, y a une chappelle ronde où y a aussi un tumbeau de beau marbre blanc, de ce Carraciolo, seneschal, avec ces mots :

Joanni Carracciolo, Avellini comiti, Venusii duci, ac regni magno seneschallo et moderatori, Trajanus filius, Melfiæ dux, parenti de se deque patria optime merito, erigendum curavit, 1433.

La traduction est telle :

Trajan fils, duc de Melfe, a esté curieux d'eriger ce tumbeau à son pere, qui luy avoit faict beaucoup de bien, et à sa patrie, Jean Carraciol, comte d'Avelin, duc de Venouse, et grand seneschal et gouverneur du royaume.

Dans la table du tumbeau sont gravés ces vers :

Nil mihi ni titulus summo de culmine derat,
Regina morbis invalida et senio.
Fecunda populos proceresque in pace tuebar,
Pro dominæ imperio nullius arma timens.
Sed me idem livor qui te, fortissime Cæsar,
Sopitum extinxit, nocte juvante dolos.
Non me, sed totum laceras, manus improba, regnum ;
Parthenopeque suum perdidit alma decus.

La traduction est telle :

Rien ne me defailloit que le titre de roy, estant monté en très-haut degré du temps de la reyne ma maistresse, maladive et jà sur l'age. J'ai entretenu son peuple et les grands en bonne paix ; et où il alloit du commandement et du service de ma maistresse, je n'ay rien craint, non pas les armes des plus mauvais. Mais la mesme envie, qui mesmes a persecuté Cesar, m'a faict mourir de nuict, fort favorable à la trahison. Meschante main, tu ne m'as pas tué et perdu seulement, mais tout le royaume, et Naples a esté privée de son los et gloire !

Ce seneschal estant en grand credit, comme sont les favoris de rois, fut fort envié et conjuré contre luy ; par quoy les conjurateurs et grands barons du royaume allerent une nuict frapper la porte de sa chambre, luy faisant accroire que la reyne le deman-

doit, estant en danger de mort par accident nouvellement survenu. Luy, se levant hastivement pour se vestir, commanda à son vallet de chambre ouvrir la porte; laquelle ouverte, les meurtriers entrerent, qui le tuèrent et le traisnerent sur un ais, hors du chasteau, à demy vestu. On dict que la reyne y avoit presté consentement : pour moins n'en fust-il faict autre poursuite de sa mort, et aussi que l'histoire le dit.

De luy sont sortis et venus ces grands princes de Melfe, qui sont esté après luy très-grands personnages et vaillans capitaines.

Voylà un grand exemple de fortune, et admonestement à un chacun, qui, se fiant au gouvernement et faveur d'aucunes femmes, y repose en esperance, mal fondée pourtant, pour la variété qui regne en ce sexe tant aimé.

Or je fais fin. C'est assez parlé de ce subject, dont je crains en avoir esté trop prolixe et importun; mais il falloit en parler, car elles ont esté braves reynes, et pourtant hayes d'aucuns, comme j'ay dict, estant enfin le naturel de plusieurs hommes d'abhorrer la domination des femmes.

DISCOURS VIII

DE PLUSIEURS ILLUSTRES SŒURS[1]

I

ISABELLE D'AUSTRICHE

FEMME DE CHARLES IX, ROY DE FRANCE.

Nous avons eu nostre reyne de France dona Isabelle d'Austriche, qui fut mariée au roy Charles neuviesme, laquelle nous pouvons dire partout avoir esté une des meilleures, des plus douces, des plus sages et des plus vertueuses reynes qui regna depuis le regne de tous les roys et reynes qui aient jamais

[1] Les notices qu'on va lire se trouvent, dans les Mss. de Brantôme, insérées au milieu du discours quatrième du second livre des Dames, connu sous le titre des *Dames galantes*. Elles y font un étrange contraste ; elles y détonnent singulièrement, pour ainsi dire. Aussi les a-t-on supprimées dans quelques-unes des nombreuses éditions de cet ouvrage. La véritable place qui leur convient est ici, à la suite du livre des *Dames illustres*. On remarquera seulement que, comme Brantôme les a écrites à l'article et sous la rubrique *des Veuves*, il y a naturellement insisté sur la belle et digne conduite de ses héroïnes pendant leur veuvage.

regné. Je le peux dire, et un chascun avecques moy qui l'a veue ou ouy en parler, sans faire tort aux autres, et avecques très-grande verité. Elle estoit une très-belle princesse, ayant le teint de son visage aussy beau et delicat que dame de sa cour, et fort agréable. Elle avoit la taille fort belle aussy, encore qu'elle l'eust moyenne assez. Elle estoit très-sage, et aussy très-vertueuse et très-bonne, et qui ne fit jamais mal ny desplaisir à personne quelconque, non pas l'offensa de la moindre parolle du monde : aussy en estoit-elle très-sobre, ne parlant que fort peu, et tousjours son espaignol.

Elle estoit très-devote et nullement bigotte, ne monstrant ses devotions par actes exterieurs et apparens par trop, ny trop extresmes, comme j'en ay veu aucunes patenostrières ; mais, sans faillir à ses heures ordinaires à prier Dieu, elle les y employoit très-bien, sans aller emprunter d'autres extraordinaires. Bien est vray, ainsy que j'ay ouy raconter à aucunes de ses dames, quand elle estoit dans le lict à part et en cachette, ses rideaux très-bien tirés, elle se tenoit tout à genoux, en chemise, et prioit Dieu une heure ou demie, battant sa poictrine, et la maceroit par très-grande devotion. De quoy on ne s'estoit point apperceu volontiers, sinon lorsque le roy Charles son mary fut mort ; car, après estre couchée, et que toutes ses femmes s'estoient retirées, il y en eut une

de celles qui couchoient en sa chambre, qui, l'oyant souspirer, s'advisa de regarder à travers du rideau, et la vit en tel estat, priant Dieu de ceste façon, et continuant quasi tous les soirs; si bien que ceste femme de chambre, qui luy estoit assez familière, s'advisa de luy remonstrer un jour qu'elle faisoit tort à sa santé. Elle se fascha contre elle de quoy elle l'avoit descouverte et advisée, le voulant quasy nier, et luy commanda de n'en sonner mot; et pour ce, s'en desista pour ce soir : mais la nuict elle reparoit le tout, pensant que ses femmes ne s'en appercevoient; mais elles la voyoient et appercevoient par l'ombre de la lumière de son mortier[1] plein de cire, qu'elle tenoit allumé en la ruelle de son lict, pour lire et prier Dieu dans ses heures quelquesfois, au lieu que les autres princesses et reynes le tiennent sur le buffet. Telles formes de prières ne tenoient rien de celles des hypocrites, qui, voulant paroistre devant le monde, font leurs prières et devotions publiquement et en marmottant, afin qu'on les trouve plus devotes et sainctes.

Ainsy prioit nostre reyne pour l'ame du roy son mary, qu'elle regretta extresmement, en faisant ses plaintes et regrets, non comme une dame desesperée et forcenée, faisant ses hauts cris, se deschirant la

[1] Veilleuse.

face, s'arrachant les cheveux, ny contrefaisant la femme qu'on loue pour pleurer, mais se plaignant doucement, jettant ses belles et precieuses larmes si tendrement, soupirant si doucement et bassement, qu'on jugeoit bien en elle qu'elle se contraignoit en ses douleurs pour ne faire accroire au monde qu'elle en vouloit faire la bonne mine et beau semblant (ainsy que j'en ay veu faire à plusieurs dames), mais ne laissant pourtant de sentir dans son ame de grandes angoisses. Aussy, un torrent d'eau qui est arresté est plus violent que celuy qui a son cours ordinaire. Sur quoy il me souvient que, pendant la maladie du roy son seigneur et mary, luy gisant en son lict, et le venant visiter, soudain elle s'asséoit auprès de luy, non près de son chevet, comme on a de coustume, mais un peu à l'escart et en sa perspective, où estoit sans parler gueres à luy, selon sa coustume : aussy, tant qu'elle demeuroit là, elle jettoit les yeux sur luy si fixement, que vous eussiez dict qu'elle le couvoit dedans son cœur, d'amour qu'elle luy portoit; et puis on luy voyoit jetter des larmes si tendres et si secrettes, que, qui n'y prenoit bien garde, n'y eust rien cognu, essuyant ses yeux humides, en faisant semblant de se moucher, qu'elle en faisoit pitié très-grande à un chascun (car je l'ai veu), pour la voir ainsy gesnée[1] sans descouvrir sa douleur ny son

[1] *Gesnée*, torturée, de *gesne*, *gehenne*, torture.

amour, et que le roy aussy ne s'en apperceut. Voylà son exercice qu'elle avoit auprès du mal de son roy, et puis se levoit et s'en alloit prier Dieu pour sa santé; car elle l'aimoit et honoroit extresmement, encor qu'elle le sceust d'amoureuse complexion et qu'il eust des maistresses, fust ou pour l'honneur ou pour le plaisir : mais elle ne lui en fit jamais pire chere, ny ne luy en dit aucunes pires parolles, supportant patiemment sa petite jalousie et le larcin qu'il luy faisoit. Elle estoit fort propre et fort digne pour luy : car c'estoit le feu et l'eau assemblés ensemble, d'autant que le roy estoit prompt, mouvant, bouillant, et elle estoit froide et fort temperée.

L'on m'a conté de bon lieu, qu'après sa viduité, il y eut aucunes de ses dames plus privées, qui, parmy les consolations qu'elles luy pensoient donner, il y en eut une (que, comme vous sçavez, parmy une telle grande trouppe il y en a tousjours quelqu'une mal habile), laquelle, la pensant bien gratifier, luy dit : « Au moins, madame, si Dieu, au lieu d'une fille, « vous eust laissé un fils, vous seriez à ceste heure « reyne mere du roy, et vostre grandeur d'autant « plus elle s'agrandiroit et s'affermiroit. — Helas! « repondit-elle, ne me tenez pas ce fascheux propos. « Comme si la France n'avoit pas assez de malheurs, « sans que je luy en fusse allée produire un pour « achever du tout sa ruine! Car, ayant un fils, il y

« eust eu plus de divisions, troubles et seditions « pour en avoir l'administration et curatelle durant « son enfance et sa minorité, que de là il en sortiroit « plus de guerres que jamais, et un chascun voudroit « faire son profict et en tirer, en despouillant ce « pauvre enfant, comme on vouloit faire au feu roy « mon mary quand il estoit petit, sans la reyne mere « et sans ses bons serviteurs qui s'y opposerent. Et si « je l'eusse eu, et moy miserable j'en eusse esté la « cause pour l'avoir conceu, et en eusse eu mille « maledictions du peuple, duquel la voix est celle « de Dieu. Voylà pourquoy je loue mon Dieu, et « prends en gré le fruict qu'il m'a donné, soit pour « mon pis, ou soit pour mon mieux. »

Voylà la bonté de ceste bonne princesse à l'endroict du pays où elle avoit esté colloquée. J'ay ouy raconter qu'au massacre de Sainct-Barthelemy, elle, n'en sçachant rien, non pas mesmes senty le moindre vent du monde, s'en alla coucher à sa mode accoustumée; et ne s'estant eveillée qu'au matin, on luy dit à son reveil le beau mystere qui se jouoit. « Helas, « dit-elle soudain, le roy, mon mary, le sçait-il? — « Ouy, madame, repondit-on, c'est luy-mesmes qui « le fait faire. — O mon Dieu! s'escria-t-elle, qu'est « cecy? et quels conseillers sont ceux-là qui luy ont « donné tel advis? Mon Dieu! je te supplie et te re- « quiers de luy vouloir pardonner: car, si tu n'en as

« pitié, j'ay grande peur que ceste offense luy soit « mal pardonnable. » Et soudain demanda ses heures et se mit en oraison, et à prier Dieu la larme à l'œil.

Que l'on considere, je vous prie, la bonté et sagesse de ceste reyne, de n'approuver point une telle feste, ny le jeu qui s'y celebra, encor qu'elle eust un subject de desirer la totale extermination et de M. l'admiral, et de tous ceux de sa religion, d'autant qu'ils estoient contraires du tout à la sienne, qu'elle adoroit et honoroit plus que toute chose du monde; et, de l'autre costé, qu'elle voyoit combien ils troubloient l'estat du roy son seigneur et mary, et aussy que l'empereur son pere luy avoit bien dict, lorsqu'elle partit d'avecques luy pour s'en venir en France : « Ma fille, luy dit-il, vous allez estre reyne en un « royaume le plus beau, le plus puissant et le plus « grand qui fust au monde, et d'autant vous en tiens- « je très-heureuse; mais plus heureuse seriez-vous si « vous le trouviez entier en son estat, et aussy floris- « sant qu'il a esté autresfois; mais vous le trouverez « fort dissipé, divisé et fané, d'autant que si le roy « vostre mari en tient une bonne part, les princes et « seigneurs de la Religion en detiennent de leur costé « l'autre part. » Et ainsy qu'il luy dit, ainsy le trouva-t-elle.

Or, estant veufve, plusieurs personnes d'hommes

et dames de la cour, des plus clairvoyans que je sçay, eurent opinion que le roy, à son retour de Pologne, l'espouseroit encor qu'elle fust sa belle-sœur; car il le pouvoit par la dispense du pape, qui peut beaucoup en telles matières, et surtout à l'endroict des grands, à cause du bien public qui en sort. Et y avoit beaucoup de raisons que ce mariage se fist, lesquelles je laisse à deduire aux plus hauts discoureurs, sans que je les allegue. Mais, entre autres, l'une estoit pour recognoistre par ce mariage les obligations grandes que le roy avait receues de l'empereur à son retour et partance de Pologne; car il ne faut point doubter que, si l'empereur eust voulu luy donner le moindre obstacle du monde, il n'eust jamais pu partir ny passer, ny se conduire seurement en France. Les Polonois le vouloient retenir, s'il ne fust party sans leur dire adieu; car les Allemands le guettoient de toutes parts pour l'attraper (comme fut ce brave roy Richard d'Angleterre, retournant de la Terre Saincte, ainsy que nous lisons en nos chroniques), et l'eussent tout de mesme arresté prisonnier et faict payer rançon, et possible pis; car ils luy en vouloient fort, à cause de la feste de la Sainct-Barthelemy, au moins les princes protestants. Mais, volontairement et sans ceremonie, il s'alla jetter dans la foi de l'empereur, qui le receut très-gracieusement et amiablement, et avecques très-grand honneur, gracieuseté

et privautés, comme s'ils eussent esté freres, et le festina très-honorablement; et, après avoir esté avecques luy quelques jours, luy-mesme le conduisit un jour ou deux, et luy donna passage très-seur dans ses terres; si bien que, par sa faveur, il gaigna la Carinthie, les terres des Venitiens, Venise et puis son royaume.

Voylà l'obligation que le roy eut à l'empereur, de laquelle beaucoup de personnes, comme j'ay dict, avoient opinion que le roy Henry troisiesme s'en acquitteroit en reprenant plus estroitement son alliance. Mais, dès lors qu'il alla en Pologne, il vit à Blasmont en Lorraine madamoiselle de Vaudemont, Louise de Lorraine, l'une des plus belles, bonnes et accomplies princesses de la chrestienté, sur laquelle il jetta si ardemment ses yeux, que bientost il s'embrasa, et de telle façon que, couvant ce feu tout du long de son voyage, à son retour à Lyon il depescha M. du Gua, l'un de ses grands favoris (comme certes il le meritoit en tout), en Lorraine, où il arresta et conclut le mariage entre luy et elle fort facilement et sans grande altercation, je vous laisse à penser, puisqu'au pere l'heur estoit non pareil et à sa fille, à l'un d'estre beau-pere du roy de France, et à sa fille d'en estre reyne. Je parleray d'elle ailleurs.

Pour tourner encor à nostre petite reyne, laquelle se faschant de demeurer plus en France pour beau-

coup de raisons, et mesmes qu'elle n'y estoit pas recognue ny gratifiée comme elle le meritoit, se resolut de s'en aller finir le reste de ses beaux jours avecques l'empereur son pere et l'imperatrice sa mere; où elle estant, le roi catholique vint à estre veuf de la reyne Anne d'Austriche sa femme, sœur germaine de nostre reyne Elisabeth, laquelle il desira espouser; et envoya prier l'imperatrice, sœur propre du roy catholique, de luy en ouvrir les premiers propos; mais elle n'y voulut jamais entendre, ny pour une, deux ny trois fois, que l'imperatrice sa mere luy en parla, s'excusant sur les cendres honorables du feu roy son mary, qu'elle ne vouloit violer par un second mariage, et aussy pour les raisons de la trop grande consanguinité et estroite parenté qui estoit entr'eux deux, dont Dieu s'en pourroit grandement irriter. Sur quoy l'imperatrice et le roi son frere s'adviserent de luy en faire parler par un jesuite très-sçavant et bien disant, qui l'en exhorta et presclia tout ce qu'il put, n'oubliant rien d'y rapporter tous ces grands passages des Escritures sainctes et autres qui peussent servir à son dessein; mais elle aussy tost le confondit par d'autres aussy belles et plus vraies allegations, car, despuis son veufvage, elle s'estoit mise fort à l'estude de l'escriture de Dieu, et puis sa determinée resolution, qui estoit sa plus saincte deffense, de n'oublier son mary par secondes

nopces. Si bien que M. le jesuite s'en retourna sans rien faire, qui, estant pressé par lettre du roy d'Espaigne, y retourna, ne s'estant contenté de la resolue response de ladicte princesse; laquelle, ne voulant perdre de temps à vouloir plus contester contre luy, le traicta de parolles rigoureuses et menaces; et luy trancha tout court que, s'il se mesloit plus de luy en rompre la teste, qu'elle l'en feroit repentir, jusqu'à le menacer de le faire fouetter en sa cuisine. J'ay bien ouy dire plus, je ne sçay s'il est vray, que, pour la troisiesme fois, y estant retourné, elle passa outre, et le fit chastier de son outrecuidance. Toutefois je ne le crois pas, car elle aimoit trop les gens de vie saincte, comme sont ces gens là.

Voylà la grande constance et belle fermeté de ceste reyne vertueuse, laquelle enfin elle a gardée jusqu'à la fin de ses jours aux os venerables du roy son mary; lesquels honorant incessamment de regrets et de larmes, et ne pouvant plus y fournir (car une fontaine s'y fust tarie), vint à succomber et mourir si jeune, qu'elle ne pouvoit avoir trente-cinq ans lorsqu'elle mourut. Perte certes par trop inestimable! car elle eust servy encor d'un miroir de vertu aux honnestes dames de toute la chrestienté.

Et, certes, si elle a monstré l'amour au roy son mary par sa constance, continence vertueuse, et sa doléance continuelle, elle l'a manifesté encore mieux

à l'endroict de la reyne de Navarre, sa belle-sœur; car, la sçachant en très-grande extremité de disette, et reduite en un chasteau d'Auvergne, quasy abandonnée de la plupart des siens, et de la plupart de ceux qu'elle avoit obligés, elle l'envoya visiter et offrir tous ses moyens; si bien qu'elle luy donnoit la moitié de son revenu qu'elle avoit en France, et partageoit avecques elle comme si c'eust esté sa sœur propre; si bien qu'on dit que ceste grande reyne eust eu beaucoup à patir sans ceste liberalité grande de sa bonne et belle sœur. Aussy luy deferoit-elle beaucoup; et l'honoroit et l'aimoit tellement, que malaisement elle put porter sa mort patiemment en façon du monde; car elle en garda, vingt jours durant, le lict, s'entretenant de pleurs et continuelles larmes et de gemissemens assidus; et oncques depuis n'a faict que la regretter et deplorer, espandant sur sa memoire les plus belles parolles, qu'il ne seroit besoin d'en emprunter d'autres pour la louer et la mettre avecques l'immortalité : encor qu'on m'a dict qu'elle a composé et mis en lumière un beau livre qui touche la parolle de Dieu, et un autre d'histoires de ce qui s'estoit passé en France tant qu'elle y a esté. Je ne sçay s'il est vray, mais l'on me l'a asseuré, et qu'on l'avoit veu entre les mains de la reyne de Navarre, comme le luy ayant envoyé avant mourir, qui en faisoit un très-grand cas, et le disoit

estre une belle chose. Puisqu'un tel et si divin oracle le disoit, il le faut croire.

Voylà ce que sommairement j'ay pu dire de nostre bonne reyne Elisabeth, de sa bonté, de sa vertu, de sa constance et de sa continence, et de sa loyale amour envers le roy son mary. Et n'estoit que de son naturel elle estoit ainsy vertueuse (j'ay ouy dire à M. de Langeac, qui estoit en Espaigne lorsqu'elle mourut, que l'imperatrice luy dit : *El mejor de nosotros es muerto*[1]), on pourroit croire qu'en telles actions ceste reyne eust voulu imiter sa mere, ses grandes tantes et tantes.

[1] Ce qu'il y avait de meilleur parmi nous n'est plus.

Digitized by Google

II

MARIE D'AUSTRICHE

FEMME DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN II.

Car l'imperatrice sa mere, encor qu'elle soit restée veufve assez jeune et très-belle, ne s'est voulu remarier, et s'est contenue et se contient en sa viduité très-sagement et très-continemment, ayant quitté l'Austriche et l'Allemagne, sejour de son empire, après la mort de l'empereur son mary. Elle vint trouver son frere en Espaigne, ayant esté mandée de luy, et priée d'y venir pour luy assister en la grande charge de ses affaires, ainsy qu'elle fit; c'est une très-sage et fort advisée princesse. J'ay ouy dire au feu roy Henry troisiesme, qui s'entendoit en personnes mieux qu'homme de son royaume, que c'estoit à son gré, une des honnestes et habiles princesses du monde. Lorsqu'elle alla en Espaigne, après avoir traversé les Allemagnes elle vint en Italie et à Gennes, où elle s'embarqua: et, d'autant que c'estoit en hiver, et au mois de decembre qu'elle fit son embarquement, le mauvais temps la surprit à Marseille, où il fallut qu'elle jettast et mouillast l'ancre. Ja-

mais pourtant elle ne voulut entrer dans le port, ny ses galeres, de peur de donner quelque soupçon et ombrage; ny elle-mesme n'entra qu'une fois dans la ville, pour la veoir. Son sejour fut de sept à huit jours, en attendant le beau temps. Son plus beau et honneste exercice estoit que les matins, sortant de sa galere (car elle y couchoit ordinairement), elle s'en alloit le lendemain ouyr la messe et l'office en l'eglise de Sainct-Victor, avecques une très-ardente devotion : et puis son disner luy ayant esté porté et appresté dans l'abbaye, elle y disnoit; et puis après disner devisoit, ou avecques ses femmes et les siens, ou avecques messieurs de Marseille, qui luy portoient tout l'honneur et reverence qui estoit deu à une si grande princesse, ainsy que le roy leur avoit commandé de la recevoir comme sa propre personne, en recompense du bon accueil et bonne chere qu'elle luy avoit faict à Vienne. Aussy s'en apperçeut-elle bien ; et, pour ce, parloit-elle à eux fort privement, et se monstroit à eux très-familière, plus à l'allemande et à la françoise, qu'elle ne faisoit à l'espaignolle : si bien qu'ils estoient très-contens d'elle, et elle d'eux, ainsy qu'elle le sceut bien rescrire au roy et le remercier, jusqu'à luy mander que c'estoit d'aussy honnestes gens qu'elle en avoit jamais veu en ville ; et en nomma quelques vingt à part, comme M. Castellan, dict le seigneur Altivity, capitaine des

galeres, et iceluy assez signalé pour avoir espousé la belle Chasteauneuf de la cour, et avoir tué le grand-prieur, et luy aussy tué avecques luy, comme ailleurs j'espere le dire. Ce fut sa femme mesme qui me raconta ce que je dis; et me discourut des perfections de ceste grande princesse, et comme elle trouvoit le sejour de Marseille très-beau, et l'admiroit, et l'entretenoit fort en ses promenades: et, le soir venu, ne failloit d'aller coucher ès galeres, pour quand le beau temps ou le bon vent se leveroit, tout d'un coup faire voile aussy tost, ou fust qu'elle ne vouloit rien ombrager. J'estois lors à la cour quand on racontoit ces nouvelles au roy de sa passade, qui estoit fort en inquiétude si on l'avoit bien receue, et comme elle devoit estre, et luy le vouloit. Ceste princesse vit encor et se contient en ses belles vertus; et a servy beaucoup le roy son frere, à ce qu'on m'a dict. Elle s'est retirée despuis, dans un couvent de femmes religieuses, qu'on appelle *descalçadas*, parce qu'elles ne portent ny souliers, ny chausses; et la princesse d'Espagne sa sœur le fonda.

III

JEANNE D'AUSTRICHE

FEMME DE JEAN, INFANT DE PORTUGAL, ET MERE DU ROY DOM SEBASTIEN.

Ceste princesse d'Espaigne a esté une très-belle princesse, et de très-apparente majesté : aussy ne seroit-elle pas princesse espaignolle ; car, volontiers, la belle apparence et bonne grace accompaigne tousjours la majesté, et surtout l'espaignolle. J'ay eu cest honneur de l'avoir veue, et parlé à elle assez privement, estant en Espaigne retourné de Portugal. Ainsy que j'estois allé la première fois faire la reverence à nostre reyne Elisabeth de France, et que je devisois avecques elle, me demandant force nouvelles et de France et de Portugal, on vint dire à la reyne que madame la princesse venoit. Soudain elle me dit : « Ne bougez, monsieur de Bourdeille. Vous « verrez une belle et honneste princesse. Vous vous « plairez à la voir. Elle sera bien aise de vous veoir « et de vous demander des nouvelles du roy son fils,

« puisque vous l'avez veu. » Et, sur ce, voicy la princesse arriver, que je trouvay très-belle, à mon gré, fort bien vestue, et coiffée d'une toque à l'espaignolle, de crespe blanc, qui luy baissoit fort bas en pointe sur le nez, et vestue non autrement en femme veufve, à l'espaignolle, car elle portoit de la soye quasy ordinairement. Je la contemplay et admiray d'abord, et si fixement, que, sur le poinct que j'en devenois ravy, la reyne m'appela, et me dit que madame la princesse vouloit sçavoir de moy des nouvelles du roy son fils ; car j'avois bien ouy qu'elle luy disoit comme elle parloit et entretenoit un gentilhomme du roy son frere, qui venoit de Portugal.

Sur ce, je m'approche d'elle, et luy baisant sa robe à l'espaignolle, elle me recueillit fort doucement et privement ; et puis se mit à me demander des nouvelles du roy son fils, et de ses deportemens, et ce qu'il m'en sembloit ; car alors on parloit de vouloir traicter mariage entre luy et madame Marguerite de France, sœur du roy, maintenant reyne de Navarre. Je luy en contay prou ; car alors je parlois l'espaignol aussy bien ou mieux que mon françois. Entre autres de ses demandes, elle me fit ceste-cy : Si son dict fils estoit beau, et à qui il ressembloit ? Je luy dis que c'estoit un des plus beaux princes de la chrestienté, comme certes il estoit, et qu'il la ressembloit du tout, et que c'estoit le vray image de sa beauté :

dont elle en fit un petit souris, et la rougeur luy monta au visage, qui montra un aise de ce que je luy avois dict. Et après avoir assez long-temps parlé à elle, on vint querir la reyne pour souper, et par ainsy les deux sœurs se separerent; et la reyne me dit alors en riant: « Vous luy avez faict un grand « plaisir de luy avoir dict ce que vous luy avez dict « de la ressemblance de son fils. »

Et puis me demanda ce qu'il m'en sembloit, si je ne l'avois pas trouvée une honneste femme, et telle qu'elle me l'avoit dict; et puis me dict: « Je croy qu'elle desireroit « fort d'espouser le roy mon frere, et je le voudrois. » Ce que je sceus bien rapporter à la reyne mere du roy, quand je fus de retour à la cour, qui estoit pour lors à Arles en Provence. Mais elle me dit qu'elle avoit trop d'age sur luy, et qu'elle seroit sa mere. Je lui dis de plus ce que l'on m'avoit dict en Espaigne, et le tenois de bon lieu: qu'elle s'estoit très-bien resolue de ne se remarier jamais qu'elle n'espousast le roi de France, ou du tout se retirer du monde. Et, de faict, elle se fantastiqua si bien ce haut parti et ceste opinion si belle, car elle avoit le cœur très-grand, qu'elle croyoit venir à sa fin et contentement, ou qu'elle iroit finir le reste de ses jours dans le monastere que j'ay dict, où desjà elle commençoit à faire bastir pour s'y retirer. Et, par ainsy, s'entretint assez

long-temps dans ceste esperance et créance, mesnageant tousjours très-sagement sa viduité, jusqu'à ce qu'elle sceut le mariage du roy avecques sa niepce ; et alors, toute son esperance perdue, elle dit ces parolles, ou semblables, comme j'ay ouy dire : *Aunque la nieta sea por su verano mas moza, y menos cargada de anos que la tia, la hermosura de la tia, ya en su estio, toda hecha y formada por sus gentiles y fructiferos anos, vale mas que todos los frutos que su edad florescida da esperanza à venir ; porque la menor desdicha humana los harà caer y perder, ni mas ni menos que algunos arboles, los quales, en el verano, por sus lindos y blancos flores nos prometen linda fruta en el estio, y el menor viento que acade los lleva y abate, no quedando que las hojas. Eal dunque pasase todo con la voluntad de Dios, con el qual desde agora me voy, no con otro, para siempre jamas, me casar.* C'est-à-dire : « Encor que la niepce soit plus jeune en sa prime, et « moins chargée d'années que la tante, la beauté de « la tante desjà en son esté, toute faicte et formée « par ses ans gentils, portans fruit, vaut plus que « tous les fruits de son age, maintenant flori, donne « esperance d'en venir ; car la moindre mesadven- « ture humaine les desfera, et les fera cheoir et « perdre, ny plus ny moins qu'aucuns arbres au « beau printemps, lesquels, par leurs belles et « blanches fleurs, nous promettent de beaux et bons

« fruits en esté : là-dessus, il ne faut qu'un meschant « petit vent qui arrive, qui les emporte et abat, et « les efface, et n'y reste que des feuilles. Mais, soit « faict le tout selon la volonté de Dieu, avecques qui « je vais me marier pour tout jamais, et non avec- « ques d'autres. »

Comme elle le dit, elle le fit; et mena une si bonne et saincte vie, tellement esloignée du monde, qu'elle a laissé aux dames, et grandes et petites, un bel exemple pour l'imiter. Il y pourroit avoir aucuns qui pourroient dire : « Dieu mercy qu'elle ne peut « espouser le roy Charles; car, si cela s'eust pu « faire, elle eust bien renvoyé loin les dures con- « ditions du veufvage, et eust repris les douceurs « du mariage. » Cela se pourroit presumer. Mais aussy presumeroit-on de l'autre costé que le grand desir qu'elle monstroit au monde de vouloir espouser ce grand roy, estoit une forme et manière d'ostentation et superbe à l'espaignolle, de manifester son haut courage, en ce qu'elle ne vouloit s'abaisser nullement, et que, voyant sa sœur imperatrice, et ne la pouvant estre, et la voulant esgaler, elle aspiroit à estre reyne du royaume de France, qui vaut bien empire, ou plus; et que pour le moins, si elle n'y pouvoit atteindre par l'effet, elle y alloit par le grand desir de son ambition, ainsy que j'ay ouy parler d'elle.

Pour fin, à mon gré, c'estoit une des plus accomplies princesses estrangeres que j'aye point veues, quoique l'on puisse reprocher sa retraicte du monde, faicte plustost par despit que par grande devotion; mais tant y a qu'elle l'a faicte : et sa bonne et saincte fin ont monstré en elle je ne sçay quoy de toute saincteté.

IV

MARIE D'AUSTRICHE

FEMME DE LOUIS, ROY DE HONGRIE.

Sa tante, la reyne Marie de Hongrie, en fit de mesmes, mais en fort agée condition, tant pour se retirer du monde, que pour aider à l'empereur, son frere, à bien servir Dieu. Ceste reyne fut veufve en fort bas age, ayant perdu le roy Louis, son mary, qui, fort jeune, mourut en une battaille qu'il donna contre les Turcs, non tant pour la raison que par la persuasion et opiniastreté d'un cardinal qui le gouvernoit fort, luy alleguant qu'il ne se falloit mesfier de la puissance de Dieu, ny de sa juste cause ; que quand il n'auroit que, par manière de dire, dix mille Hongres, estans si bons chrestiens, et combattans pour la querelle de Dieu, il desferoit cent mille Turcs : et le poussa et le precipita tellement à ce poinct, qu'il perdit la bataille ; et, se voulant retirer, tomba dans un marais, où il suffoqua.

De mesmes arriva au roy dernier de Portugal, Sebastien, lequel se perdit miserablement, quand, estant par trop foible de force, il se hasarda à donner

la battaille contre les Maures, qui estoient trois fois plus forts que luy, et ce, sur la persuasion, les preschemens et les opiniastretés d'aucuns jesuites, qui luy mettoient en advant les puissances de Dieu, qui, de son seul regard, pouvoit foudroyer tout le monde, mesmes quand il se banderoit contre luy, comme certes c'est une maxime très-veritable. Mais pourtant il ne le faut tenter ny abuser de sa grandeur, car il a des secrets que nous ne sçavons pas. Aucuns ont dict que lesdicts jesuites le faisoient et disoient en bonne intention, comme il se peut croire ; autres, qu'ils avoient estés apostés et gaignés du roi d'Espaigne, pour faire ainsy perdre ce jeune et courageux roy, et tout plein de feu, afin qu'après il pust plus aisement empiéter ce qu'il a empiété despuis. Tant y a, que telles deux fautes sont arrivées par telles gens qui veulent manier les armes, et n'en sçavent le mestier.

Et c'est pourquoy ce grand duc de Guise, après qu'il fut grandement trompé en son voyage d'Italie, disoit souvent : « J'aime bien l'eglise de Dieu, mais « je ne feray jamais entreprise de conqueste sur la « parolle et la foy d'un prestre ; » voulant par là taxer le pape Caraffe, dict Paul quatriesme, qui ne luy avoit tenu ce qu'il luy avoit promis par de grandes et solemnisées parolles, ou bien M. le cardinal, son frere, qui en estoit allé prendre langue et

sonder le gué jusqu'à Rome, et puis tout legerement avoit poussé M. son frere à cela. Il se peut entendre que mondict seigneur de Guise l'entendoit et de l'un et de l'autre; car, comme j'ay ouy dire, qu'ainsy que mondict Seigneur repetoit souvent telles parolles devant M. le cardinal, pensant que ce fust une pierre tirée dans son jardin, il enrageoit, et se faschoit fort sous bride. J'ay faict ceste disgression puisque le sujet en estoit venu à propos.

Or, pour retourner à nostre grande reyne Marie, après tel malheur du roy son mary, elle demeura veufve fort jeune, et très-belle, ainsy que je l'ay ouy dire à plusieurs personnes qui l'ont veue, et selon ses pourtraicts que j'ay veus, qui la representent telle, ne luy donnant aucune chose de laid et à quoy reprendre, sinon sa grande bouche et advancée, à la mode d'Austriche, qui ne vient ny ne sort pourtant pas de la maison d'Austriche, mais de Bourgogne, ainsy que j'ay ouy raconter à une dame de la cour de ce temps-là : qu'une fois la reine Éléonore, passant par Dijon, et allant faire ses devotions au monastere des Chartreux de là, y visita les venerables sepulchres de ses ayeulx, les ducs de Bourgogne, et fut curieuse de les faire ouvrir, ainsy que plusieurs rois ont faict des leurs. Elle y en vit aucuns si bien conservés et entiers, qu'elle y reconnut plusieurs formes, et entr'autres la bouche de leur visage. Sur quoy sou-

dain elle s'escria : « Ha ! je pensois que nous tins-
« sions nos bouches de ceux d'Austriche ; mais, à ce
« que je voy, nous les tenons de Marie de Bour-
« gogne, nostre ayeule, et autres ducs de Bour-
« gogne nos ayeulx. Si je voy jamais l'empereur
« mon frere, je le luy diray, encor le luy manderay-
« je. » Ceste dame, qui estoit lors, me dit qu'elle l'ouyt ; et dit que ladicte reyne le disoit comme y prenant plaisir, ainsy qu'elle avoit raison ; car la maison de Bourgogne valoit bien celle d'Austriche, puisqu'elle estoit venue d'un fils de France, Philippe le Hardy, et qu'ils en avoient tiré de grands biens, de grandes generosités et valeurs de courage ; car je croy qu'il n'en fut jamais quatre plus grands ducs les uns après les autres comme furent ces quatre ducs de Bourgogne. On pourra reprocher que je m'extravague souvent ; mais aussy il est aisé à me pardonner, puisque je ne sçay nul art de bien escrire.

Nostre reyne Marie de Hongrie, doncques, estoit très-belle et agréable, et fort aimable, encor qu'elle se monstrast un peu hommasse ; mais pour l'amour elle n'en estoit pas pire, ny pour la guerre, qu'elle prit pour son principal exercice. L'empereur, son frere, la connoissant propre pour celuy-là, et très-habile, l'envoya querir et prier de venir à luy, pour luy bailler la charge qu'avoit eue sa tante Marguerite de Flandres, qui fut une très-sage princesse, et qui

gouverna ses Pays-Bas avecques douceur, comme l'autre avecques rigueur. Ainsy, tant qu'elle vesquit, le roy François ne tourna gueres ses guerres vers ces quartiers, quoique le roy d'Angleterre l'y poussast, disant : qu'il ne vouloit faire desplaisir à ceste honneste princesse, qui se monstroit si bonne à la France, et qui estoit si sage et vertueuse, et malheureuse pourtant, plus que ses vertus ne le requeroient, en mariages, dont le premier fut avecques le roy Charles VIII, duquel elle fut fort jeune renvoyée à sa maison et à son pere ; l'autre avecques le fils du roy d'Arragon, nommé Jean, duquel elle eut un enfant posthume qui mourut tost après estre né ; le tiers fut avecques le beau duc Philibert de Savoye, duquel elle n'eut aucune lignée, et pour ce portoit en sa devise *Fortune infortunée, fors une.* Elle gist avecques son mary en ce beau couvent de Brou, et si somptueux, près la ville de Bourg en Bresse, que j'ay veu.

Ceste reyne doncques de Hongrie aida bien à l'empereur, car il estoit seul. Bien est-il vray qu'il avoit Ferdinand, roy des Romains, son frere ; mais il avoit assez à faire à monstrer teste à ce grand sultan Soliman. L'empereur avoit aussy sur ses bras les affaires de l'Italie, qui alors estoient en grande combustion ; de l'Allemagne, qui n'estoit pas mieux, à cause du Grand Turc ; de la Hongrie, de l'Espaigne, lors-

qu'elle se revolta sous M. de Chièvres ; des Indes, des Pays-Bas, de la Barbarie, de la France, qui estoit le plus grand fardeau de tous ; bref de toute la moitié du monde quasy. Il fit ceste sœur, qu'il aimoit par dessus tout, gouvernante generale de tous ses Pays-Bas, où, l'espace de vingt-deux à vingt-trois ans, elle l'a bien servi, que je ne sçay comment il s'en fust trouvé sans elle. Aussy se fioit-il en elle du tout de ses affaires de son gouvernement : si bien que l'empereur luy-mesme, estant en Flandres, se remettoit du tout en elle de ses affaires de ces Pays-Bas là, et le conseil se tenoit sous elle et chez elle. Il est vray qu'elle, qui estoit très-habile, luy deferoit le tout, et luy rapportoit tout ce qui s'estoit passé au conseil, quand il n'y estoit, en quoy il prenoit un grand plaisir. Elle y fit de belles guerres, ores par ses lieutenans, ores en personne, tousjours à cheval, comme une genereuse amazone.

Ce fut elle qui, la première, commença les grands feux à nostre France : et en fit de grands sur de belles maisons et chasteaux, comme sur celuy de Follembray, belle et agréable maison que nos rois avaient faict bastir pour le desduit et plaisir de la chasse. Dont le roy en prit si grand despit et desplaisir, qu'au bout de quelque temps il luy rendit bien son change, et s'en revengea sur la belle maison de Bains, qu'on tenoit pour un miracle du monde, fai-

sant honte (s'il faut dire ainsy, à ce que j'ay ouy dire à ceux qui l'ont veue en sa perfection) aux sept miracles du monde, tant renommés de l'antiquité. Elle y festoya l'empereur Charles et toute sa cour, lorsque son fils, le roy Philippe, passa d'Espaigne en Flandres pour la venir veoir, où les magnificences furent veues et faictes en telles excellences et perfections, qu'on n'a jamais parlé de ce temps-là que de *las fiestas de Bains*[1], ainsy disoient les Espaignols. Aussy me souvient-il qu'au voyage de Bayonne, quelque grande magnificence qui se soit presentée, quelques courses de bague, combats, mascarades, despenses qu'on y ait veues, n'estoient rien au prix de *las fiestas de Bains;* ce disoient aucuns vieils gentilshommes espaignols qui les avoient veues, ainsy que je les ay peu veoir dans un livre faict en espaignol exprès. Et puis bien dire que jamais n'a rien esté faict ny veu de plus beau, et n'en desplaise aux magnificences romaines, representans leurs jeux de jadis, osté le combat des gladiateurs et bestes sauvages ; mais, hors cela, les festes de Bains estoient plus belles et plus plaisantes, plus meslées et plus generales.

Je les descrirois volontiers icy, selon que je les ay empruntées de ce livre en espaignol, et apprises d'aucuns qui y estoient lors, et mesme de madame

[1] Des fêtes de Bains.

de Fontaine, dite Torcy, estant fille pour lors de la reyne Eléonore; mais on me pourroit reprocher que je serois un trop grand disgresseur. Ce sera à une autre fois que je le garde à bonne bouche, car la chose le vaut bien. Dont entre les plus belles magnificences je trouve ceste-cy : qu'elle fit faire une grande forteresse de brique, qui fut assaillie, deffendue et secourue par six mille hommes de pied des vieilles bandes, canonnée de trente pièces, tant en batterie que pour les deffenses, avec toutes les mesmes ceremonies et façons de bonne guerre : et dura le siége trois jours et demy, qu'on ne vit jamais rien de si beau; à quoy l'empereur prit un singulier plaisir.

Asseurez-vous que si ceste reyne fit la somptueuse, elle vouloit bien monstrer à son frere que ce qu'elle avoit eu de luy ou de ses Estats, pensions, biens faicts, ou de ses conquestes, le tout estoit voué à sa gloire et son plaisir. Aussy ledict empereur s'y pleut fort, et l'en loua; et en estima grandement la despense, et surtout aussy celle qui estoit dans sa chambre; car c'estoit une tapisserie de haute lice, toute d'or, d'argent et soye, où estoient figurées et representées au naturel toutes ces belles conquestes, hautes entreprises, expeditions de guerre et battailles qu'il avoit faictes, données et gaignées, n'oubliant surtout la fuite de Soliman devant Vienne, et la prise du roy

François. Bref, il n'y avoit rien là-dedans qui ne fust très-exquis.

Mais la pauvre maison perdit bien le lustre puis après, car elle fut totalement pillée, ruinée et rasée. J'ay ouy dire que sa maistresse, quand elle en sceut la ruine, tomba en telle destresse, despit et rage, qu'elle ne s'en put de longtemps rapaiser; et, en passant un jour auprès, en voulut voir la ruine; et, la regardant fort piteusement, la larme à l'œil, jura que toute la France s'en repentiroit, et qu'elle se ressentiroit de ses feux, et qu'elle ne seroit jamais à son aise que ce beau Fontainebleau, dont on faisoit tant de cas, ne fust mis par terre, et n'y demeureroit pierre sur pierre. Et, de faict, elle en vomit fort bien sa rage sur la pauvre Picardie, qui la sentit bien, et ses flammes. Et croy que, si la trefve ne fust entrevenue, que sa vengeance eust esté grande; car elle avoit le cœur grand et dur, et qui malaisement s'amolissoit; et la tenoit-on, tant de son costé que du nostre, un peu trop cruelle; mais tel est le naturel des femmes, et mesmes des grandes, qui sont très-promptes à la vengeance quand elles sont offensées. L'empereur, à ce qu'on dit, l'en aimoit davantage.

J'ay ouy raconter que, lorsqu'à Bruxelles il se desfit et se despouilla, dans une grande salle où il avoit faict une assemblée generale, de ses Estats, après qu'il eut harangué et dict tout ce qu'il vouloit à l'as-

semblée et à son fils, qu'il eut humblement remercié la reyne Marie sa sœur, qui estoit assise près l'empereur son frere, elle se leva de son siége, et avec une grande reverence, faicte à son frere d'une grande et grave majesté, d'une asseurée grace, adressant sa parolle au peuple, dit ainsy : « Messieurs, depuis « vingt-trois ans qu'il a pleu à l'empereur mon frere « me donner la charge et le gouvernement de tous « ses Pays-Bas, j'y ay employé et rapporté tout ce « que Dieu, la nature et la fortune m'avoient donné « de moyens et de graces pour m'en acquitter au « mieux qu'il m'a esté possible. Toutefois, si en au- « cune chose j'ay faict faute, j'en suis excusable, « pensant n'y avoir rien oublié du mien, ni espargné « qui fust propre. Néanmoins, si j'ay manqué en « quelque chose, je vous prie me pardonner. Que si « pourtant aucun de vous autres ne le veut faire, et « se mescontente de moy, c'est le moindre de mes « soucis, puisque l'empereur mon frere s'en contente, « à qui seul plaire a esté toujours le plus grand de « mes desirs et soucis. » Ayant ainsy parlé et faict derechef sa grande reverence à l'empereur, elle se remit en son siége. J'ay ouy dire que ceste parolle fut trouvée un peu trop altière et brave, et mesmes estant sur son departement de sa charge, et pour dire adieu à un peuple qu'elle debvoit laisser en bonne bouche, et en toute douleur pour sa partance. Mais

que s'en soucioit-elle? puisqu'elle n'avoit d'autre but que de plaire et contenter son frere, et, dès ce moment, quitter le monde, et tenir compaignie à son frere dans sa retraite et ses prières? J'ay ouy faire ce conte à un gentilhomme de mon frere, qui estoit lors à Bruxelles, où il estoit allé capituler de la rançon de mondict frere, qui avoit esté pris dans Hesdin, et avoit demeuré prisonnier cinq ans à Lisle en Flandres. Et ledict gentilhomme vid toute ceste assemblée et tous ces tristes mysteres de l'empereur; et me dit que plusieurs furent un peu scandalisés sourdement de ceste parolle si brave de la reyne, mais non pourtant qu'ils en osassent rien dire ny le faire paroistre, car ils voyoient bien qu'ils avoient à faire à une maistresse dame, qui, avant que partir, si on l'eust irritée, eust fait un coup pour sa dernière main. La voylà donc deschargée de tout, et qui accompagne son frere en Espagne, qu'elle n'abandonna jamais, elle et la reyne Eléonore, sa sœur, jusqu'à son tombeau : tous trois se survesquirent d'un an l'un après l'autre. L'empereur alla devant, la reyne de France après, comme la plus agée, et la reyne d'Hongrie après, les deux sœurs ayant très-sagement gouverné leur viduité. Il est vray que la reyne d'Hongrie fut plus longuement veufve que sa sœur, sans jamais se remarier; et sa sœur se remaria deux fois, autant pour estre reyne de France, qui estoit un bon mor-

ceau, que par la prière et persuasion de l'empereur, afin qu'elle servist d'un sceau très-ferme pour asseurer une paix et un repos public, encor que la matière du sceau ne tinst longuement, car la guerre s'en ensuivit par après, aussy cruelle que jamais; mais la pauvre princesse n'en pouvoit mais, car elle y apportoit tout ce qu'elle pouvoit; et si, pour cela, le roy, son mary, ne l'en traictoit pas mieux, car il en maudissoit fort l'alliance, ainsy que j'ay ouy dire.

V

CHRISTINE DE DANEMARC

NIEPCE DE CHARLES-QUINT, DUCHESSE DE LORRAINE.

Après le despart de la reyne d'Hongrie, ne resta aucune princesse grande près du roy Philippe (jà seigneur investy de ses pays), sinon madame la duchesse de Lorraine, Christine de Danemarc, sa cousine germaine, depuis nommée Son Altesse, qui luy tint tousjours bonne compaignie tant qu'il demeura là, et fit tousjours beaucoup valoir sa cour; car toute cour de roy, prince, empereur, ou monarque, tant grande soit-elle, est peu de chose si elle n'est accompaignée et recommandée, ou d'une cour de reyne, ou d'imperatrice, ou grande princesse, et de grand nombre de dames et damoiselles, ainsy que je m'en suis bien apperceu et l'ay veu discourir et ouy dire aux plus grands.

Ceste princesse, à mon gré, a esté une des belles princesses et autant accomplie que j'aye point veu. Elle estoit de visage très-agréable, et eut la taille haute et le discours très-beau, surtout s'habillant très-bien; si bien que, de son temps, elle en donna

à nos dames de France, et aux siennes, le patron et modelle de s'habiller, qu'on appelloit à la Lorraine, pour la teste, et pour la coiffure et le voile, dont il en faisoit fort beau voir nos dames de cour ; et volontiers ne s'en accommodoient que les bonnes festes ou grandes magnificences, pour mieux se parer et se monstrer, et tout à la Lorraine et imitation de Son Altesse. Elle avoit surtout une des belles mains que l'on eust sceu voir ; aussy l'ai-je veu fort louer à la reyne mere, et comparer à la sienne. Elle se tenoit fort bien à cheval et de fort bonne grace, et alloit toujours à l'estrieu sur l'arçon, dont elle avoit appris la façon de la reyne Marie, sa tante. Et j'ay ouy dire que la reyne mere l'avoit appris d'elle ; car auparadvant elle alloit à la planchette ; qui certes ne monstroit la grace ny le beau geste comme l'estrieu. Elle vouloit fort en cela imiter la reyne sa tante, et ne montoit jamais que sur des chevaux d'Espaigne, turcs, barbes et fort beaux genets, qui allassent bien l'amble, ainsy que je luy en ay veu avoir pour un coup une douzaine de très-beaux, qu'on n'eust sceu dire les uns plus beaux que les autres. Ceste tante l'aimoit fort, et la trouvoit selon son humeur, tant pour les exercices qu'elle aimoit, et des chasses et autres, que pour les vertus qu'elle connoissoit en elle. Aussy, estant mariée, l'alloit-elle voir souvent en Flandres, ainsy que j'ay ouy dire à madame de Fon-

taine; et, après qu'elle fut veufve, et surtout après qu'on luy eut osté son fils, elle quitta la Lorraine de despit; car elle avoit un cœur très-grand. Elle s'en alla faire sa demeure avecques l'empereur son oncle et les reynes ses tantes, qui la receurent à très-grande aise.

Elle supporta fort impatiemment la perte et l'absence de monsieur son fils, encor que le roy Henry luy en fist toutes les excuses du monde, et luy alleguast qu'il le vouloit adopter pour son fils. Mais, ne se pouvant apaiser, et, voyant qu'on luy bailloit le bon homme M. de La Brousse pour gouverneur, et luy ostoit-on celuy qui l'estoit (qui fut M. de Montbardon, fort sage et honneste gentilhomme que l'empereur luy avoit donné, le connoissant pour tel de longue main, car il l'avoit veu serviteur de M. de Bourbon, et estoit François refugié), ceste princesse, nonobstant, voyant toutes choses desesperées pour cela, vint trouver un jour de jeudy sainct le roy Henry dans la grande gallerie de Nancy, où estoit toute sa cour, et d'une grace très-asseurée, avecques ceste grande beauté qui la rendoit encor plus admirable, vint sans s'estonner, ny s'abaisser aucunement de sa grandeur, en luy faisant pourtant une grande reverence; et, le suppliant, luy remonstra, les larmes aux yeux, qui la rendoient plus belle et plus agréable, le tort qu'il luy faisoit de luy oster son fils, chose

si chere, qu'elle n'en avoit au monde une telle, et qu'elle ne meritoit point ce rude traitement, veu le grand lieu d'où elle estoit sortie, et aussy qu'elle ne pensoit avoir rien faict contre son service. Et ces propos tenoit-elle si bien dicts et de si bonne grace, et par de si belles raisons, avecques de si douces complaintes, que le roy, qui estoit de soy courtois aux dames, en eut une très-grande compassion, non-seulement luy, mais tous les princes et grands et petits qui se trouverent à telle veue.

Le roy, qui estoit le plus respectueux aux dames qu'il en fut oncques en France, luy respondit fort honnestement, non point par un grand fatras de parolles, ny en forme de harangue, comme la represente Paradin en son *Histoire de France*; car de soy et de son naturel, il n'estoit point tant prolixe, ny copieux en propos, ny si grand harangueur. Aussy n'est-il besoin, ny mesmes bien séant, qu'un roy contrefasse en son dire le philosophe ou grand orateur; et lesplus courtes parolles et briefves demandes et responses luy sont les meilleures et plus séantes, ainsy que j'ay ouy dire à M. de Pibrac, de qui l'instruction en estoit très-bonne pour la grande suffisance qui estoit en luy. Aussy, quiconque lira ceste harangue de Paradin, faicte en tel endroict, ou presumée d'estre faicte par le roy Henry, n'en croira rien; et aussy que j'ay ouy dire à plusieurs grands,

Digitized by Google

qui estoient presens, qu'il n'estendit sa response, ny son discours, comme il dit. Bien est-il vray qu'il la consola fort honnestement et modestement sur sa desolation pretendue; et qu'elle n'avoit nul subject de s'en donner de la peine puisque, pour asseurer son estat, et non par inimitié particulière, il vouloit avoir son fils auprès de luy, et le mettre avecques son fils aisné, pour prendre nourriture avecques luy, et mesme façon de vivre, et mesme fortune; et, puisqu'il estoit des François extraict, et luy François, il ne pouvoit estre mieux qu'estre nourry en la cour de France et parmy les François, où il avoit tant de parens et amis. Et surtout, il n'oublia de dire que la maison de Lorraine estoit à celle de France obligée plus qu'à maison de la chrestienté, luy alleguant l'obligation du duc de Lorraine contre le duc Charles de Bourgogne, qui fut tué devant Nancy. Dont c'estoit une maxime infaillible de croire que, sans la France, il eust ruiné et le duc de Lorraine et sa duché, et l'eust rendu le plus miserable prince du monde. Dont par là paroissoit à qui plus la maison de Lorraine estoit tenue, ou à celle de France ou à celle de Bourgogne, en ce luy donnant une petite attaque, parce qu'il se desfioit d'elle, qui en estoit, qui penchoit de ce costé, et pourroit faire pencher son fils, et l'y nourrir; et pour ce s'en vouloit asseurer. Il luy allegua aussy l'obligation que ceux de ladicte maison

de Lorraine avoient aux François, pour avoir esté si bien assistés d'eux aux conquestes de la Terre-Saincte, de Hiérusalem, du royaume de Naples et de Sicille. Il rapporta aussy comme son naturel ny son ambition ne tendoient point à ruiner ny à desfaire des princes, mais à les secourir du tout, estans en affliction, ainsy qu'il avoit faict à la petite reyne d'Escosse, au duc de Parme, et à l'Allemaigne, si oppressée qu'elle alloit tomber à bas sans son secours; et, par mesme bonté et generosité, vouloit-il avoir en sa protection ce petit jeune prince lorrain, pour l'eslever plus haut qu'il n'estoit, et le faire son fils en luy donnant une de ses filles; et, par ce, ne se debvoit-elle si attrister.

Mais tous ces beaux mots et belles raisons ne la peurent aucunement consoler, ny luy faire porter son ennuy plus patiemment. Par quoy, après avoir faict sa reverence, tousjours jettant force larmes precieuses, se retira en sa chambre, où le roy l'alla conduire jusqu'à la porte; et, le lendemain, avant partir, l'alla revoir en sa chambre, et prendre congé d'elle, sans obtenir de luy autre chose sur sa requeste. Ains, ayant veu partir à sa veue son cher fils, et mener en France, elle resolut, de son costé, de quitter la Lorraine, et de se retirer en Flandres, vers son oncle l'empereur (quel beau mot!) et vers son cousin le roy Philippe, et les reynes ses tantes (quelle alliance

et titres!); ce qu'elle fit; et n'en bougea jusqu'après la paix faicte entre les deux rois, que celuy d'Espaigne passa la mer, et s'y en alla.

A ceste paix elle y servit de beaucoup, voire de tout : car les deputés, tant d'une part que d'autre, à ce que j'ay ouy dire. après s'y estre beaucoup peinés et consommés à Cercan plusieurs jours, sans y rien faire ny arrester, estans tous en desfaut et hors de queste, à la mode des veneurs, elle, ou qu'elle fust instincte d'un esprit divin, ou poussée de quelque bon zele chrestien et de son bon esprit naturel, entreprit ceste grande negotiation, et la conduisit si bien, que la fin s'ensuivit si heureuse alors par toute la chrestienté. Aussy ne se pouvoit-il trouver personne, ce disoit-on, plus propre pour remuer et asseurer ceste grande pierre; car elle estoit une dame très-habile et très-advisée s'il en fut oncques, et de belle et grande authorité; comme certes les petites et basses personnes ne sont propres à cela comme les grandes. D'autre part, le roy son cousin la croyoit, et se fioit fort en elle, l'estimant telle; et l'aimoit fort et luy portoit une très-grande affection et amour : aussy luy faisoit-elle fort valoir et briller sa cour, qui, sans elle, eust esté fort obscure; et pourtant despuis, comme j'ay ouy dire, ne l'a pas trop bien recognue ny bien traictée en ses terres qui luy estoient escheues pour douaire au duché de Milan,

où elle avoit esté mariée avecques le duc Sforce; car, ainsy qu'on m'a dict, il luy en avoit osté et escorné aucunes.

J'ay ouy dire qu'après la perte de son fils, elle demeura fort mal contente de M. de Guise et de M. le cardinal son frere, les accusant d'avoir persuadé le roy à cela, à cause de leur ambition, tant pour veoir leur cousin si proche adopté fils et marié à la maison de France, que pour avoir refusé quelque temps auparadvant M. de Guise en mariage, qui luy en avoit faict porter parolle. Elle, qui estoit hautaine en toute extremité, dit qu'elle n'espouseroit jamais le cadet de la maison dont elle avoit espousé l'ainé : et, pour tel refus, M. de Guise la luy garda bonne jusque-là, encor qu'il ne perdît rien au change de madame sa femme qu'il espousa puis après; car elle estoit de très-illustre maison, et petite-fille du roy Louis douziesme, l'un des bons et braves rois qui ayent porté la couronne de France; et, qui plus est, elle estoit la plus belle femme de la chrestienté.

En quoy j'ay ouy dire que, la première fois que ces deux belles princesses se virent, toutes deux furent si contemplatives l'une de l'autre, conduisans leurs regards fixement sur elles, ores de travers, ores de costé, que l'une et l'autre ne se pouvoient assez regarder, tant elles furent fixes et attentives à s'entrevoir. Je vous laisse à penser les pensemens qu'elles

pouvoient là dessus pourmener dans leurs belles ames ; ny plus ny moins qu'on lit, qu'un peu avant que ceste grande battaille se baillast en Afrique entre Scipion et Hannibal, qui fut la totale definition de la guerre de Rome et de Carthage, les deux grands chefs s'aboucherent ensemble par une petite surséance d'armes d'environ quelques deux heures : et, ainsy qu'ils se furent approchés l'un de l'autre, ils demeurerent quelque petit espace de temps transis en contemplation de l'un et de l'autre, ravy chascun de la valeur de son compaignon, tant renommée par leurs beaux faicts, et si bien representée en leurs visages, en leurs corps et en leur belles et guerrières façons et gestes. Et par ainsy, estans demeurés quelque temps ravis en si belles meditations de l'un et de l'autre, se mirent à parlementer de la façon que Tite-Live le descrit très-bien. Ce que c'est que la vertu, qui se fait admirer parmy les haines et inimitiés, comme de mesmes la beauté parmy les jalousies, ainsy que fit celle de ces deux dames et princesses que je viens de dire !

Certes, leurs beautés et bonnes graces se pouvoient dire egales, si madame de Guise ne l'eust un peu emporté ; aussy se contenta-elle de la passer en cela, et non point en gloire et superbité ; car c'estoit la plus douce, la meilleure, humble et affable princesse que l'on eust sceu veoir. Encor qu'en sa façon elle se

monstrast altière et brave, la nature l'avoit faicte telle, tant en sa beauté et belle taille, qu'en son grave port et belle majesté, si bien qu'à la veoir on eust tousjours apprehendé de l'aborder; mais l'ayant abordée et parlé, on n'y trouvoit que toutes douceurs, toutes candeurs et debonnairetés, tenant cela de son grand-pere, le bon pere du peuple, et du doux air françois. Bien est-il vray qu'elle sçavoit bien garder et tenir sa grandeur et gloire quand il falloit. J'espere parler d'elle ailleurs, et à part.

Son altesse de Lorraine estoit au contraire fort glorieuse, et un peu trop presomptueuse. Je l'ay cognu quelquesfois à l'endroict de la reyne d'Escosse, laquelle, estant veufve, alla faire un voyage en Lorraine, où j'estois; mais vous eussiez dict que bien souvent sadicte altesse vouloit aller d'egal avecques la majesté de ladicte reyne. Mais elle, qui estoit très-habille et de grand cœur, ne luy en laissoit pas passer une, ny aucunement s'advancer, encor qu'elle fust la mesme douceur, aussy que M. le cardinal son oncle l'en avoit bien advertie et instruite de l'humeur de ladicte princesse; laquelle ne se pouvant desfaire de sadicte gloire, s'en voulut un peu accommoder envers la reyne mere lorsqu'elles se virent; mais ce fut à glorieuse glorieuse et demy; car la reyne mere estoit la plus glorieuse femme du monde quand il falloit, et comme je l'ay veue et ouy la nommer telle

à plusieurs grands, et mesmes quand il falloit reprimer la gloire de quelque personne qui l'eust voulu faire valoir, car elle l'abaissoit jusqu'au centre de la terre : toutesfois, elle se porta modestement à l'endroit de son altesse, luy deferant de beaucoup et l'honorant, mais tenant pourtant tousjours la bride en la main, tantost haute, puis basse, de peur qu'elle ne s'esgarast ou se desbauchast; car je luy ay ouy dire deux ou trois fois : « Voylà la plus glorieuse « femme que je vis jamais! »

C'estoit lorsqu'elle vint au sacre du feu roy Charles neufviesme à Reims, où elle fut conviée : lorsqu'elle y entra, elle ne voulut estre à cheval, craignant ne pas montrer assez sa grandeur et altesse, mais se mit dans un carosse fort superbe, et tout couvert de velours noir, à cause de sa viduité, qui estoit traisné de quatre chevaux turcs, des beaux qu'on eust sceu choisir, et attelés tous quatre à front, en manière de chariot triomphant. Elle estoit à la portière fort bien habillée, toute de noir pourtant, en robe de velours; mais à la teste, toute de blanc et très-bien et gentiment et superbement coiffée et habillée; à l'autre portière estoit une de ses filles, qui a esté despuis madame la duchesse de Bavière; et au dedans sa dame d'honneur, qui estoit la princesse de Macedoine. La reyne la voulut veoir entrer dans la basse cour en ce triomphe, et se mit à la fenestre, et

dit assez bas : « Voylà une glorieuse femme! » Et puis estant descendue, et montée en haut, ladicte reyne l'alla recevoir au milieu de la salle seulement, au moins un peu plus avant, et plus près de la porte que loin. Et fut très-bien receue d'elle ; car elle gouvernoit lors tout, pour le bas age du roy son fils; et le dressoit et luy faisoit faire ce qu'elle vouloit, qui fit grand honneur à sadicte altesse. Toutela cour, tant grands que petits, l'estimerent et admirerent fort, et la trouverent très-belle, encor qu'elle declinast sur l'age, qui pouvoit estre un peu plus de quarante ans : mais rien ne se trouvoit encor en elle changé ny effacé, car son automne passoit bien l'esté d'aucunes. Il faut estimer grandement ceste princesse d'avoir esté si belle, et gardé sa viduité jusqu'à son tombeau, et reservé si inviolablement et impollument la foy aux manes de son mary.

Elle mourut un an après avoir sceu les nouvelles qu'elle estoit reyne de Danemarc, d'où elle estoit sortie, et que le royaume luy estoit escheu ; de sorte qu'avant mourir elle vit changer le nom d'Altesse, qu'elle avoit porté si longtemps, en celuy de Majesté, qui peu l'accompaigna, à sçavoir environ six mois. Encor ce luy a esté un honneur et bonheur avant la mort de porter ce nom : et pourtant, à ce que j'ay ouy dire, elle estoit resolue de n'aller point en son royaume, mais de finir le reste de ses jours en son

douaire d'Italie, à Tortonne; et ceux du pays ne l'appeloient que madame de Tortonne, où elle s'estoit retirée fort long-temps avant que mourir, tant pour l'amour de quelques vœux qu'elle avoit faicts aux saincts lieux de par de-là, que pour estre plus près des bains de ce pays, car elle devint maladive et fort goutteuse.

Ses exercices estoient très-beaux, saincts et honnestes : à sçavoir, prier Dieu, et faire de grandes aumosnes et charités envers les pauvres, et surtout envers les veufves, entre lesquelles elle se souvint de la pauvre madame Castellane de Milan, que nous avons veue à la cour miserablement traisner ses jours, sans les secours de la reyne mere, qui luy faisoit tousjours quelque petit bien. Elle estoit fille de la princesse de Macedoine, et sortie de ceste grande maison. Je l'ay veue une fort honorable femme, et fort agée; elle avoit esté gouvernante de son altesse; laquelle, sçachant la misere où vivoit ceste pauvre Castellane, l'envoya querir, et la fit venir auprès d'elle, et la traicta si bien qu'elle ne sentit plus la disette qu'elle sentoit en France.

Voylà ce que j'ay pu dire sommairement de ceste grande princesse, et comment, veufve et très-belle, elle s'est très-sagement conduite. Il est vray qu'on pourra dire qu'elle avoit esté mariée deux fois : la première avecques le duc Sforce; mais il mourut

aussy tost, et ne demeurerent pas un an mariés ensemble, et elle fut veufve à l'age de quinze à seize ans; et puis l'empereur, son oncle, la remaria avecques le duc de Lorraine, pour s'affermir de plus en plus d'alliance; mais elle fut veufve aussy en la fleur de son age, n'ayant pas jouy de son beau mariage longues années; et celles qui luy resterent, qui furent les plus belles et les plus à priser et à mettre en besoigne, elle les fit et consomma en un retiré et chaste veufvage.

Digitized by Google

VI

BLANCHE DE MONTFERRAT

DUCHESSE DE SAVOYE.

Si faut-il que, sur ce subject des belles veufves, je parle en deux mots d'une du temps passé, qui est ceste honorable veufve madame Blanche de Montferrat, l'une des anciennes maisons d'Italie, qui fut duchesse de Savoye, et la plus belle et la plus parfaite princesse de son temps, et des plus sages et advisées, et qui gouverna aussy sagement la tutelle de son fils et de ses terres, qu'on vit jamais dame et mere, estant demeurée veufve en l'age de vingt-trois ans.

Ce fut celle qui reçut si honorablement le petit roy Charles huitiesme, allant à son royaume de Naples, dans toutes ses terres, et principalement dans sa ville de Turin, où elle luy fit faire une pompeuse entrée, et où elle-mesme s'y voulut trouver, et y marcha fort somptueusement accoustrée. Et monstroit qu'elle sentoit bien sa grande dame; car elle estoit en estat magnifique, habillée d'une grande robe de drap d'or frisé, et toute bordée de gros dia-

mans, rubis, safirs, emeraudes, et autres riches pierreries. A son col elle portoit un carcan garny de très-grosses perles orientales, qu'on n'eust sceu estimer, et avoit des brasselets tout de mesmes. Elle estoit montée sur une belle haquenée blanche, harnachée fort superbement, que six grands laquais conduisoient, vestus de drap d'or broché. Elle estoit suivie d'une grande bande de damoiselles, fort richement, mignardement et proprement vestues à la piedmontoise, qu'il faisoit beau veoir; après lesquelles venoit une fort grande trouppe de gentilshommes et chevaliers du pays; puis entra et marcha après le roy Charles soubs un riche poisle, et alla descendre au chasteau, où il logea; et madame de Savoye luy presenta son fils à la porte dudict chasteau avant qu'entrer, qui estoit très-jeune; et puis elle luy fit une très-belle harangue, luy presentant ses terres et ses moyens, tant d'elle que de son fils; ce que le roy receut de très-bon cœur, et l'en remercia bien fort, se sentant fort obligé à elle. Par toute la ville on y voyoit l'escu de France et celuy de Savoye, entrelassés d'un grand las d'amour qui lioit les deux escus et les deux ordres, avecques ces mots : *Sanguinis arctus amor* [1], ce que dit la *Chronique de Savoye.*

[1] Étroite union du sang.

J'ay ouy dire à aucuns de nos peres et meres, qui le tenoient des leurs qui l'avoient veu, et mesmes madamoiselle la seneschalle de Poictou, ma grand-mere, qui estoit lors fille à la cour, qui affirmoit : qu'alors on ne parloit que de la beauté, sagesse et esprit de ceste princesse, et que tous les courtisans et gallants de la cour, quand ils furent de retour de leur voyage, n'en faisoient que parler et entretenir les filles et dames de sa beauté et vertu, et surtout le roy, qui monstroit en apparence en estre au cœur blessé.

Toutesfois, sans ceste beauté, il avoit occasion grande de la bien aimer; car elle luy aida de tous ses moyens qu'elle peut, et se desfit de ses pierreries, perles et joyaux pour les luy prester et engager où bon luy plairoit : ce qui estoit une très-grande obligation, car volontiers les dames portent une très-grande affection à leurs pierreries, bagues et joyaux, et volontiers presteroient et engageroient plus tost quelque pièce precieuse de leur corps que leur richesse de joyaux : je parle d'aucunes et non de toutes. Certes, ceste obligation fut grande ; car, sans ceste courtoisie, et celle aussy de la marquise de Montferrat, une très-honneste dame aussy et très-belle, il eust receu bien au long la courte honte, et se fust retourné de son demy voyage qu'il avoit entrepris sans argent, ayant pis faict qu'un evesque de France qui

alla au concile de Trente sans argent et sans latin. Quel embarquement sans biscuit! Mais il y a bien de la difference de l'un à l'autre; car ce qu'en fit l'un, ce fut par une generosité belle et grande ambition qui luy fermoit les yeux à toutes incommodités, ne trouvant rien impossible à son brave cœur; mais à l'autre failloit[1] esprit et habilleté, péchant en cela par ignorance et bestise, si ce n'estoit qu'il se fioit à faire la queste estant là.

En ce discours de ceste belle entrée que je viens de dire, il y a à noter la superbité des accoustrements de ceste princesse, qui sentoit un peu plus sa femme mariée (ce dira-on) que sa veufve. Sur quoy les dames alors disoient que, pour un si grand roy, elle se pouvoit dispenser jusques-là, encor qu'il ne fust de besoin autrement de dispense, et aussy que les grands et grandes se donnent la loy, et que de ce temps les veufves, ce disoit-on, n'estoient si resserrées ny si reformées en leurs habits comme elles l'ont esté despuis quelque quarante ans, qu'une dame que je sçay, laquelle, estant fort aux bonnes graces d'un roy, voire en delices[2], s'habilla un peu plus à la modeste, mais de soye pourtant tousjours, afin qu'elle pust mieux couvrir et cacher son jeu; et, par ainsy, les veufves

[1] Faisait défaut.

[2] Très-probablement Diane de Poitiers.

de la cour la vouloient imiter en faisant de mesmes qu'elle. Si ne se reformoit-elle point tant, ny si à l'austerité, qu'elle ne s'habillast gentiment et pompeusement, mais tout de noir et blanc; et y paroissoit plus de mondanité que de reformation de veufve; et surtout monstroit tousjours sa belle gorge. J'ouys dire à la reyne, mere du roy Henry, au sacre et aux nopcès du roy Henry III, mesme chose : que les veufves du temps passé n'avoient si grand esgard à leurs habits, modestie ny actions, comme aujourd'huy; ainsy comme elle avoit veu du temps du roy François, qui vouloit sa cour libre en tout; et mesmes que les veufves y dansoient, et les prenoit-on aussy librement que l'on faisoit les filles et femmes mariées. Elle dit sur ce point : qu'elle commanda et pria M. de Vaudemont de prendre, pour honorer la feste, madame la princesse de Condé la douairière pour danser; ce qu'il fit pour luy obéir, et la mena le grand bal : ceux qui estoient au sacre comme moy l'ont veu, et s'en pourront bien souvenir. Voylà des libertés qu'avoient les veufves pour lors. Aujourd'huy cela leur est deffendu comme sacrilege, et comme les couleurs, car elles n'oseroient porter n'y s'habiller que de noir et blanc; et leurs jupes ou cotillons peuvent-elles bien porter, et leurs bas de chausses, de gris tané, violet et bleu. Aucunes ay-je veu qui se sont emancipées sur le rouge incarnat et couleur

de chamois, ainsy que le temps passé ; car elles pouvoient porter toutes couleurs en leurs cottes et bas de chausses, non en robes, ainsy que j'ay ouy dire.

Aussy ceste duchesse, dont nous venons de parler, pouvoit bien porter ceste robe de drap d'or, car c'estoit son habit ducal et sa robe de grandeur, laquelle luy estoit séante et permise pour monstrer sa souveraineté et dignité de duchesse; comme encor font et peuvent faire nos comtesses et duchesses, qui portent et peuvent porter leurs habits ducaux et de comtesses en leurs cerimonies. Nos veufves d'ennuy[1] n'osent porter des pierreries, sinon aux doigts, à quelques miroirs et à quelques *Heures*, et à de belles ceintures, mais non sur la teste ny sur leur corps, ouy bien force perles au col et aux bras. Et je vous jure avoir veu des veufves estre aussy propres en leurs habits blancs et noirs, qui attiroient bien autant que les bigarrés des mariées et filles de France. Voylà assez parlé de ceste veufve estrangere : il faut un peu parler des nostres, et veux toucher à nostre reyne blanche[2] Louise de Lorraine, femme du roy Henry troisiesme, dernier mort.

[1] D'aujourd'huy.

[2] Non pas *Blanche*, nom propre, mais *blanche*, adjectif, c'est-à-dire habillée de blanc, qui était le deuil des reines. Cette expression est fort usitée dans nos vieux auteurs pour signifier *reine douairière*.

VII

LOUISE DE LORRAINE

FEMME DE HENRY III, ROY DE FRANCE.

On peut et doit-on louer ceste princesse de beaucoup; car, en son mariage, elle s'est comportée avecques le roy son mary aussy sagement, chastement et loyaument, que le nœud duquel elle fut liée en conjonction avecques luy a demeuré tousjours si ferme et indissoluble, qu'on ne l'a jamais trouvé desfaict ny deslié, encor que le roy son mary aimast et allast bien quelquesfois au change, à la mode des grands, qui ont leur franche liberté à part; et aussy que, dès le premier commencement de leur mariage, voire dix jours après, il ne luy donna pas grande occasion de contentement, car il luy osta ses filles de chambre et damoiselles qui avoient tousjours esté avecques elle et nourries d'elle estant fille, qu'elle regretta fort : et la picqueure luy en fut grande au cœur, surtout pour madamoiselle de Changy, une très-belle et fort honneste damoiselle, et qui ne debvoit pas estre bannie de la compaignie de sa maistresse ny de la cour. C'est un grand despit de perdre

une bonne compaignie et confidente. Je sçay qu'une fois une dame de ses plus privées fut un jour si presomptueuse de luy remonstrer, en riant et gaudissant, que, puisqu'elle ne pouvoit avoir enfans du roy, ny n'en auroit jamais, pour beaucoup de raisons que l'on disoit de ce temps là, qu'elle feroit bien d'emprunter quelque aide tierce et secrette pour s'en faire avoir, afin qu'elle ne demeurast sans authorité, si le cas advenoit que le roy vinst à mourir, ains qu'elle pust estre un jour reyne mere du roy, et tenir mesme rang et grandeur que la reyne sa belle-mere. Mais elle rejetta bien loin ce conseil bouffonesque, et le prit en très-mauvaise part, et oncques plus n'aima ceste bonne dame conseillere. Elle aima mieux appuyer sa grandeur sur sa chasteté et vertu, que sur une lignée sortie de vice : conseil pour le monde, et, selon la doctrine de Machiavel, qui n'est point pourtant à rejetter.

On dit que la reyne Marie d'Angleterre, troisiesme femme du roy Louis douziesme, n'en fit pas de mesmes; car, se mescontentant et desfiant de la foiblesse du roy son mary, voulut sonder ce guet, prenant pour guide M. le comte d'Angoulesme, qui despuis fut le roy François, lequel estoit alors un jeune prince beau et très-agréable, à qui elle faisoit très-bonne chere, l'appelant tousjours Monsieur mon beau-fils : aussy l'estoit-il, car il avoit espousé desjà madame

Claude, fille du roy Louis. Et de faict en estoit esprise ; et luy la voyant en fit de mesme ; si bien qu'il ne s'en fallut peu que les deux feux ne s'assemblassent, sans feu M. de Grignaux, gentilhomme et seigneur d'honneur de Perigord très-sage et advisé, lequel avoit esté chevallier d'honneur de la reyne Anne, comme nous l'avons dict, et l'estoit encor de la reyne Marie. Voyant que le mystere s'en alloit jouer, remonstra à mondict sieur d'Angoulesme la faute qu'il alloit faire, et luy dit en se courrouçant : « Comment, Paque-Dieu! (car tel estoit son jurement) « que voulez-vous faire ? Ne voyez-vous pas que ceste « femme, qui est fine et cauteleuse, vous veut attirer « à elle afin que vous l'engrossiez? Et, si elle vient « à avoir un fils, vous voylà encor simple comte « d'Angoulesme et jamais roy de France, comme « vous esperez. Le roy son mary est vieux, et meshuy « ne luy peut plus faire d'enfans. Vous l'irez toucher, « et vous vous approcherez si bien d'elle, vous qui « estes jeune et chaud, elle jeune et chaude, que « Paque-Dieu! elle prendra comme à glue, et elle « vous fera un enfant, et vous voylà bien ! Après vous « pourrez bien dire : Adieu ma part du royaume de « France! Par quoy songez-y. » Ceste reyne vouloit bien practiquer et esprouver le proverbe et refrain espaignol, qui dit que *nunca muger aguda muriò sin herederos*; c'est-à-dire, « jamais femme habille ne

« mourut sans heritiers; » c'est-à-dire que, si son mary ne luy en fait, elle s'aide d'un second pour luy en faire. M. d'Angoulesme y songea de faict, et protesta d'y estre sage et s'en deporter : mais, tenté encor et retenté des caresses et mignardises de ceste belle Angloise, il s'y precipita plus que jamais. Que c'est de l'ardeur de l'amour! et d'un tel petit morceau de chair, pour lequel on languit et on quitte et les royaumes et les empires, et les perd-on, comme les histoires en sont pleines! Enfin M. de Grignaux, voyant que ce jeune homme s'alloit perdre et continuoit ses amours, le dit à madame d'Angoulesme sa mere, qui l'en reprima et tança, si bien qu'il n'y retourna plus. Si dit-on pourtant que ladicte reyne fit bien ce qu'elle put pour vivre et regner reyne-mere peu avant et après la mort du roy son mary. Mais il luy mourut trop tost, car elle n'eut pas grand temps pour faire ceste besoigne; et, nonobstant, faisoit courir le bruict, après la mort du roy, tous les jours qu'elle estoit grosse; si bien que, ne l'estant point dans le corps, on dit qu'elle s'enfloit par le dehors avecques des linges peu à peu, et que, venant le terme, elle avoit un enfant supposé que debvoit avoir une autre femme grosse, et le produire dans le temps de l'accouchement. Mais madame la regente, qui estoit une Savoyenne qui sçavoit que c'est de faire des enfans, et qui voyoit qu'il y alloit trop de

bon pour elle et pour son fils, la fit si bien esclairer et visiter par medecins et sages-femmes, et par la veue et descouverte de ses linges et drapeaux, qu'elle fut descouverte et faillie en son dessein, et point reyne-mere, mais renvoyée en son pays.

Voylà la difference de ceste reyne Marie avecques nostre reyne Louise, laquelle a esté si sage, chaste et vertueuse, que, ny par la vraie ny par la fausse supposition, n'a point voulu estre reyne mere. Et quand elle eust voulu jouer un tel jeu, il n'en eust esté autre chose, car personne n'y prenoit garde, et en eust rendu plusieurs bien esbahis. En quoy ce roy d'aujourd'huy[1] luy est bien redevable, et l'en doibt bien aimer et honorer; car si elle eust faict le traict, et qu'elle eust produict un petit enfant, le roy, de roy qu'il est, n'eust esté qu'un petit regent en France, possible que non : et ce foible nom ne l'eust sceu garantir qu'il n'eust eu bien plus de maux et guerres qu'il n'a eu. J'ay ouy dire à aucuns, tant religieux que mondains, et tenir ceste conclusion : que nostre reyne eust mieux faict d'avoir faict jouer ceste partie, et que la France n'eust point tant eu de miseres et de ruines qu'elle en a et aura, et que la chrestienté s'en seroit mieux portée. Je m'en rapporte aux braves et curieux discoureurs là-dessus pour en dire leur

[1] Henri IV.

advis; car ils en ont un brave subject et fort ample pour l'Estat, mais non tousjours pour Dieu, si me semble, auquel nostre reyne a esté fort incline, l'aimant et l'adorant si fort, que, pour le servir, s'oublioit elle-mesme et sa haute condition. Car, estant très-belle princesse (aussy le roy la prit pour sa beauté et vertu), et jeune, delicate et très-aimable, elle ne s'adonnoit à autre chose qu'à servir Dieu, aller aux devotions, visiter continuellement les hospitaux, panser les malades, ensevelir les morts, n'y obmettant rien des bonnes et sainctes œuvres qu'observoient en cela les sainctes, devotes et bonnes dames, princesses et reynes du temps passé de la primitive Église. Après la mort du roy son mary, elle en a faict tousjours de mesmes, employant ce temps à le pleurer et regretter, et à prier Dieu pour son ame; si bien que sa vie du veufvage est toute pareille à celle du mariage.

On la soupçonnoit, durant la vie de son mary, qu'elle penchoit un peu du party de l'Union, à cause que, toute bonne chrestienne et catholique qu'elle estoit, elle aimoit ceux qui debattoient et combattoient pour sa foy et religion : mais elle ne les a jamais aimés, ains du tout quittés après qu'ils eurent tué son mary, n'en reclamant autre vengeance ny punition que celle qu'il plairoit à Dieu d'envoyer, encor qu'elle en priast les hommes, et sur-tout nostre

roy, qui doit justice sur ce faict enorme d'une personne sacrée. Et ainsy a vescu ceste princesse en mariage, et ainsy vit en viduité sans reproche. Enfin elle est morte en reputation très-belle et digne d'elle, ayant languy long-temps et traisné, et sans prendre soin de soy, pour avoir esté trop adonnée à la tristesse. Elle fit une fort belle mort et fort religieuse, et avant que mourir elle fit porter sa couronne sur le chevet de son lit près d'elle, et ne voulut qu'elle bougeast d'auprès d'elle tant qu'elle vivroit, et après sa mort, qu'elle fust couronnée et qu'elle demeurast ainsy.

VIII

MARGUERITE DE LORRAINE

FEMME D'ANNE, DUC DE JOYEUSE.

Elle laisse une sœur qui est madamoiselle de Joyeuse, qui l'a imitée en sa prude et chaste vie, laquelle a faict de grands deuils et lamentations pour son mary : aussy estoit-il un brave, vaillant et accomply seigneur. Et, de plus, j'ay ouy dire que, lorsque le roy d'aujourd'huy fut tant à l'estroict et pressé dans Dieppe, que M. du Maine avecques quarante mille hommes le tenoit assiégé et serré comme dans un sac, que si elle eust esté au lieu de M. le commandeur de Chartres, qui commandoit dedans, qu'elle se fust bien revanchée de la mort de son mary autrement que n'avoit faict ledict sieur commandeur, qui, pour les obligations qu'il avoit à M. de Joyeuse, ne le debvoit recevoir; et despuis ne l'a aimé, mais hay plus que la peste, ne le pouvant excuser d'une telle faute, encor qu'autres l'estiment d'avoir gardé la foy et la loyauté qu'il avoit promise. Mais une femme, justèment ou injustement offensée, ne prend rien en payement, comme a faict celle-là ne pouvant aimer

son roy d'aujourd'huy, ayant pourtant fort regretté le feu roy et porté le deuil pour luy, encor qu'elle feust de la Ligue; mais elle disoit que son mary et elle lui avoient d'extremes obligations. Pour fin, c'est une bonne et sage princesse, et qui a honneur aux regrets qu'elle monstra aux cendres de son mary pour quelque temps, car elle se remaria avecques M. de Luxembourg. Estant femme, falloit-il qu'elle bruslast tousjours?

IX

CATHERINE DE CLEVES

FEMME DE HENRY I, DUC DE GUISE.

Madame de Guise, Catherine de Cleves, l'une des trois filles de Nevers (trois princesses certes qu'on ne sçauroit assez louer, tant pour leurs beautés que pour leurs vertus, desquelles j'en fais à part un chapitre), a celebré et celebre tous les jours fort dignement l'absence eternelle de M. son mary : mais aussy quel mary estoit-ce! C'estoit le non-pair du monde. Ainsy l'appeloit-elle en quelques-unes de ses lettres qu'elle escrivoit à aucunes dames de ses plus familières qu'après son malheur elle avoit en estime, manifestant par ces funestes et tristes parolles de quels regrets son ame estoit blessée.

X

CATHERINE DE LORRAINE

DUCHESSE DE MONTPENSIER.

Madame sa belle-sœur, madame de Montpensier, de laquelle j'espere parler ailleurs, pleura son mary luctueusement; et, bien qu'elle l'eust perdu estant fort jeune, belle et aimable pour beaucoup de perfections en elle de l'ame et du corps, n'a jamais songé de se remarier, encor que bien tendrette d'age elle eust espousé son mary qui eust esté son ayeul, et qu'elle eust tasté fort sobrement des fruits du mariage, desquels n'a voulu regouster ny en reparer les deffauts et arrerages par unes secondes nopces.

XI

ELÉONORE DE LONGUEVILLE

FEMME DE LOUIS I, PRINCE DE CONDÉ.

J'ay veu plusieurs seigneurs, gentilshommes et dames, s'esmerveiller souvent de madame la princesse de Condé, la douairière, de la maison de Longueville, qui ne s'est jamais voulu remarier. Elle estoit l'une des belles dames de la France, et très-desirable; s'estant plue en sa condition viduale, sans jamais s'estre voulu remarier, nonobstant qu'elle demeurast veufve très-jeune.

430319

Google

XII

LA MARQUISE DE ROTHELIN

Madame la marquise de Rothelin, sa mere, en a faict de mesme, qui très-belle qu'elle a esté, est morte veufve. Certes, et la mere et la fille pouvoient embraser tout un royaume de leurs yeux et doux regards, qu'on tenoit à la cour et en France pour estre des plus agréables et des plus attirans. Aussy ne faut-il point doubter qu'ils ne bruslassent plusieurs; mais de s'en approcher par mariage, il n'en falloit point parler : et toutes deux ont très-loyalement entretenu la foy donnée à leurs feus maris, sans en espouser de seconds.

Je n'aurois jamais faict si je voulois alleguer toutes ces princesses de la cour de nos rois sur ce subject. Je les remets en un autre endroit pour les louer : par quoy je les laisse, et parle un peu de quelques dames qui, pour n'estre princesses, ont bien la race aussy illustre, et l'ame aussy genereuse qu'elles.

XIII

MADAME DE RANDAN

Madame de Randan, dicte Fulvia Mirandola, de la bonne maison de La Mirande, demeura veufve en la fleur de son age, et très-belle. Elle fit un si grand deuil de sa perte, que jamais elle n'a daigné se regarder en son miroir, et a desnié son beau visage au blanc cristal qui la desiroit tant veoir; et ne luy pouvoit dire comme la dame qui, rompant son miroir, et le dediant à Venus, luy dit ces vers latins :

Dico tibi Veneri speculum, quia cernere talem
Qualis sum nolo, qualis eram nequeo.

« Venus, je te dedie mon miroir, car, telle que je « suis, je n'ay plus le cœur ni la patience de m'y re- « garder; et, telle que j'ay esté d'autresfois, je ne « puis. » Madame de Randan ne mesprisoit son miroir pour ce subject, car elle estoit très-belle; mais, pour un vœu qu'elle avoit faict à l'ombre de son mary, lequel estoit un des parfaicts gentilshommes de la France, pour lequel elle quitta toute mondainneté, jamais ne s'habilla que fort austerement et re-

ligieusement avecques son voile, et ne monstrant jamais ses cheveux, et coiffée plustost negligemment, monstrant pourtant avecques son incuriosité une grande beauté. Aussy feu M. de Guise, dernier mort, ne l'appeloit jamais que moine; car elle s'habilloit et estoit bouchonnée comme un religieux : et ce disoit en riant et gaudissant avecques elle; car il l'aimoit et honoroit beaucoup, comme elle estoit très-affectionnée à son service et à toute sa maison.

XIV

MADAME DE CARNAVALET

Madame de Carnavalet, veufve deux fois, refusa d'espouser M. de La Valette le jeune, au commencement de sa grande faveur, qui en estoit si espris d'amour, comme certes elle estoit une très-belle veufve, et bien aimable, que, ne pouvant tirer d'elle ce qu'il eust très-bien desiré, la pourchassa et pressa de l'espouser, et luy en fit parler trois ou quatre fois par le roy; mais jamais ne voulut se remettre en une subjection de mary; car elle avoit été mariée deux fois : l'une avecques le comte de Montravel, et l'autre avecques M. de Carnavalet. Et, quand ses plus privés amis, et mesmes moy qui luy estois fort serviteur, luy remonstroient la faute qu'elle faisoit de refuser un si grand party, qui la mettroit dans le fin fonds et abisme de la grandeur, des biens, des richesses, de la faveur et de toutes dignités, veu ce qu'estoit La Valette, le plus favory du roy, qui le tenoit pour un second soy-mesme, elle respondoit : que tout son

contentement ne gisoit pas en tous ces points, mais en sa resolution et pleine liberté et satisfaction de soy-mesme, et en la memoire de ses maris, dont le nombre l'en avoit saoulée.

XV

MADAME DE BOURDEILLE

Madame de Bourdeille, sortie de l'illustre et ancienne maison de Montberon, et des comtés de Perigord et vicomtés d'Aunay, estant venue veufve en l'age de trente-sept à trente-huit ans, très-belle (et croy qu'en la Guyenne, d'où elle estoit, il n'y en avoit pas une qui l'ait surpassée de son temps en beauté, bonne grace et belle apparence; car elle avoit l'une des belles, hautes et riches tailles qu'on eust sceu voir : et si le corps estoit beau, l'ame estoit pareille), estant doncques en si bel estat, et restée veufve, elle fust pourchassée et requise de trois grands et riches seigneurs en mariage, auxquels tous elle respondit : « Je ne veux point dire comme beaucoup de dames, « qui disent qu'elles ne se marieront jamais, et as- « seurent leur parolle de telle façon qu'on le peut « croire, après rien : mais je dis bien que, si Dieu et « la chair ne m'en donnent autre volonté que j'ay « presentement, et qu'ils ne me la changent, pour

« chose très-certaine j'ay dict pour jamais adieu au « mariage. » Et comme un autre luy repliqua : « Mais « quoy! madame, voulez-vous brusler en la verdeur « de vostre bel age? — Je ne sçay comme vous l'en- « tendez, luy respondit-elle; mais jusqu'à ceste heure « il ne m'a pas esté possible de m'eschauffer encor « seule dans mon lict, veuf et froid comme glace; « mais, estant en la compaignie d'un second mary, « je ne dis pas que, m'approchant de son feu, je ne « puisse brusler comme vous dites : et, parce que le « froid est plus aisé à supporter que le chaud, je me « suis resolue de me contenir en ma qualité, et « m'abstenir d'un second mariage. » Et, tout ainsy qu'elle l'a dict, elle l'a tenu jusqu'à ceste heure, ayant demeuré veufve desjà douze ans, sans avoir rien perdu de sa beauté, mais l'a tousjours nourrie et entretenue sans une seule tache. Ce qui est une grande obligation aux cendres de son mary, et un tesmoignage de l'avoir bien aimé vivant, et une redevance par trop extresme à ses enfans de l'honorer pour jamais, et ainsi est morte veufve. Feu M. de Strozze avoit esté l'un de ceux qui pretendoient, et l'en avoit faict requerir; mais, tout grand et allié de la reyne mere qu'il estoit, elle l'en refusa, et s'en excusa honnestement. Quelle humeur pourtant, d'estre belle, honneste et très-riche heritière, et finir le reste de ses beaux jours sur une plume ou une laine solitaire,

deserte et froide comme glace, et passer tant de nuicts veufves! Oh! qu'il y en a plusieurs dispareilles à une telle dame, et plusieurs pareilles aussy[1]!

FIN.

Digitized by Google

TABLE

INTRODUCTION..... 1

DISCOURS PREMIER

ANNE DE BRETAGNE, reyne de France..... 1

DISCOURS II

CATHERINE DE MÉDICIS, reyne et mère de nos rois derniers..... 29

DISCOURS III

MARIE STUART, reyne d'Escosse, jadis reyne de nostre France..... 101

DISCOURS IV

ELIZABETH DE FRANCE, reyne d'Espagne..... 156

DISCOURS V

MARGUERITE, reyne de France et de Navarre..... 178

DISCOURS VI

MESDAMES FILLES DE LA NOBLE MAISON DE FRANCE.

I. YOLANDE DE FRANCE..... 243
II. JEANNE DE FRANCE..... 246
III. ANNE DE FRANCE..... 256
IV. CLAUDE DE FRANCE..... 265
V. RENÉE DE FRANCE..... 268
VI. MARGUERITE D'ANGOULESME, reyne de Navarre..... 275
VII. CHARLOTTE, LOUISE et MAGDELAINE DE FRANCE..... 287
VIII. MARGUERITE DE FRANCE, duchesse de Savoye. 290
IX. ELIZABETH et CLAUDE DE FRANCE..... 299
X. MARGUERITE DE FRANCE, reyne de Navarre.. 302
XI. VICTOIRE DE FRANCE..... 303

XII. DIANE DE FRANCE..... 304
XIII. ISABELLE DE FRANCE..... 309

DISCOURS VII

LES DEUX JEANNE, REYNES DE HIÉRUSALEM, SICILE ET NAPLES.

I. JEANNE I..... 312
II. La seconde reyne JEANNE..... 347

DISCOURS VIII

DE PLUSIEURS ILLUSTRES SŒURS.

I. ISABELLE D'AUSTRICHE, femme de Charles IX, roy de France..... 368
II. MARIE D'AUSTRICHE, femme de l'empereur Maximilien II..... 382
III. JEANNE D'AUSTRICHE, femme de Jean, infant de Portugal, et mere du roy dom Sebastien.. 385
IV. MARIE D'AUSTRICHE, femme de Louis, roy de Hongrie..... 391
V. CHRISTINE DE DANEMARC, niepce de Charles-Quint, duchesse de Lorraine..... 403
VI. BLANCHE DE MONTFERRAT, duchesse de Savoye. 417
VII. LOUISE DE LORRAINE, femme de Henry III, roy de France..... 423
VIII. MARGUERITE DE LORRAINE, femme d'Anne, duc de Joyeuse..... 430
IX. CATHERINE DE CLEVES, femme de Henry I, duc de Guise..... 432
X. CATHERINE DE LORRAINE, duchesse de Montpensier..... 433
XI. ELÉONORE DE LONGUEVILLE, femme de Louis I, prince de Condé..... 434
XII. LA MARQUISE DE ROTHELIN..... 435
XIII. MADAME DE RANDAN..... 436
XIV. MADAME DE CARNAVALET..... 438
XV. MADAME DE BOURDEILLE..... 440

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imp. P. BOURDIER, CAPIOMONT fils et Ce, rue des Poitevins, 6.

430349

629

430349 3

Digitized by Google